HAL
open science

Vers une transhumance apaisée à la frontière entre le Togo et le Burkina Faso ? Perspectives d'une approche territoriale et anticipatrice

Jean-Michel Sourisseau, Guillaume Soullier, Christian Corniaux, Ibra Toure, Jean-François Bélières, Jean-Claude Lorente, Véronique Ancey, Astou Dio Camara, Gabriel Sangli, Paul Kanfitine, et al.

To cite this version:

Jean-Michel Sourisseau, Guillaume Soullier, Christian Corniaux, Ibra Toure, Jean-François Bélières, et al.. Vers une transhumance apaisée à la frontière entre le Togo et le Burkina Faso ? Perspectives d'une approche territoriale et anticipatrice. [Research Report] CIRAD, avenue Agropolis, 34398 Montpellier Cedex 5. 2020, 227p. cirad-03018348

HAL Id: cirad-03018348

https://hal.science/cirad-03018348v1

Submitted on 19 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vers une transhumance apaisée à la frontière entre le Togo et le Burkina Faso ?

Perspectives d'une approche territoriale et anticipatrice

PROTOCOLE D'ACCORD
Entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et
le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)
pour la fourniture des services suivants:
« Mobilité pastorale transfrontalière et prospective territoriale, pour la paix et l'intégration »

Avec la contribution du bureau de la Coopération Suisse au Bénin

Novembre 2020

Ont participé à ce rapport :

CIRAD : Jean-Michel Sourisseau (Coord), Guillaume Soullier, Christian Corniaux, Robin Bourgeois, Ibra Toure, Jean-François Bélières, Jean-Claude Lorente
FAO : Véronique Ancey
ISRA : Astou Camara
Université de Ouagadougou : Gabriel Sangli
CDD (Togo) : Paul Kanfitine, Djibrila Tetereou, Laribou Bounélé
RECOPA (Burkina Faso): Jérôme Thiombiano, Maïmouna Idani Yougbare W. Beore Sera Somda
GEVAPAF (Togo) : Jean Tadanlenga Yatombo
Ministère de l'agriculture et de l'élevage du Togo : Steed P. Pato

Auteur référent :
Jean-Michel Sourisseau, CIRAD, UMR ART-DEV (jean-michel.sourisseau@cirad.fr)
ART-DEV, Univ Montpellier, CIRAD, CNRS, Univ Montpellier 3, Univ Perpignan Via Domitia, Montpellier, France

TABLE DES MATIERES

1. Introduction générale : termes de référence, et organisation du travail 7
1.1 Termes de référence : pourquoi une approche anticipatrice et territoriale de la transhumance ? 8
1.1.1 Rappel des objectifs et enjeux de l'étude 8
1.1.2 Le territoire d'étude : l'espace frontalier entre le Togo et le Burkina Faso .10
1.2 Organisation du travail et équipes mobilisées 12
1.2.1 Un consortium large 12
1.2.2 Des travaux contraints par la situation sécuritaire dans la zone, mais redéployés avec l'appui de la coopération Suisse 13
1.3 Construction du rapport et clés de lecture des différentes parties 15

2. Etude démographique et projections de la population du territoire 17
2.1 Dynamiques démographiques et enjeux de développement 18
2.2 Dynamiques démographiques au Burkina Faso et dans les zones d'études 19
2.2.1 Accroissement de la population Burkinabè totale depuis 1960 19
2.2.2 Evolution de la population urbaine au Burkina Faso 21
2.2.3 Evolution de la population de la région du Centre-Est 22
2.2.4 Évolution de la population de la Province de Koulpélogo 22
2.2.5 La population de la région de l'Est 23
2.2.6 Évolution de la population de la Province de Kompienga 23
2.3 Dynamique démographique au Togo et dans les zones d'étude 24
2.3.1 Accroissement de la population Togolaise depuis 1960 24
2.3.2 Évolution de la population urbaine du Togo 25
2.3.3 Évolution de la population de la région des Savanes 26
2.4 Les projections de population au Burkina Faso et au Togo 27
2.4.1 Les données utilisées 27
2.4.2 Les hypothèses pour les projections de population au Burkina Faso 29
2.4.2.1 Projections nationales 29
2.4.2.2 Projections à l'échelle des régions au Burkina Faso 31
2.4.2.3 Méthode utilisée pour les provinces de la Kompienga et du Koulpélogo 34
2.4.3 Les hypothèses pour les projections de population au Togo 36
2.4.3.1 Projections nationales 36
2.4.3.2 Projections à l'échelle de la région des Savanes au Burkina Faso 37
2.5 Utilisation et mise à disposition des projections de la population 38

3. Eléments de diagnostic du territoire transfrontalier Togo - Burkina Faso et premières projections dans le futur 39
3.1 Aperçus sur les méthodes utilisées pour le diagnostic territorial 40
3.1.1 Les données mobilisées, les difficultés des approches transfrontalières 40
3.1.2 Un diagnostic incomplet, articulé aux autres éléments de l'étude 41

3.2 Présentation générale et principes de fonctionnement du territoire 42
3.2.1 Une intégration inaboutie aux marchés coloniaux puis aux dynamiques nationales 42
3.2.2 Un front de population allant de l'Ouest vers l'Est 43
3.2.3 Un territoire contraint par l'insécurité régionale 46
3.3 La trajectoire de développement du territoire : approche sectorielle 49
3.3.1 Des trajectoires d'intensification très timide de l'agriculture 49
3.3.1.1 Evolution récente des systèmes de culture : plus de maïs, moins de mil, une progression timide des cultures de rente 49
3.3.1.2 Des dynamiques spatiales portées par l'extension des zones de production 50
3.3.1.3 Des cultures de rente aux dynamiques fragiles, mais en progression 52
3.3.1.4 Des structures d'exploitations à mieux renseigner 53
3.3.1.5 Des perspectives de changement de modèle ? 54
3.3.2 La permanence du pastoralisme dans le territoire, mais des contraintes de plus en plus importantes 55
3.3.2.1 Evolution des effectifs des animaux et des systèmes d'élevage 55
3.3.2.2 Evolution de la transhumance locale et transfrontalière 57
3.3.2.3 Evolution du commerce local et transfrontalier 60
3.3.3 Des dynamiques de diversification économique extrêmement timides 63
3.3.3.1 L'emploi dans les différents secteurs d'activité : une spécialisation agricole toujours extrêmement prégnante 63
3.3.3.2 Aperçu sur la diversification économique à travers la démographie des entreprises 65
3.3.3.3 Aperçu sur le secteur de la mine 67
3.3.4 Aperçus sur les conditions et niveaux de vie des ménages 67
3.3.4.1 Eléments sur les dynamiques contrastées de la pauvreté dans le territoire 68
3.3.4.2 Des ménages faiblement équipés. 70
3.3.5 Aperçu sur les secteurs de la santé et de l'éducation 71
3.3.5.1 Eléments sur le secteur de la santé 72
3.3.5.2 Eléments sur l'éducation 75
3.3.6 Aperçus sur l'état des ressources naturelles et de leur protection 77
3.4 Première projection dans le futur : les dynamiques démographiques et leurs enjeux de développement 79
3.4.1 Une croissance démographique inscrite dans la durée 79
3.4.1.1 1985-2020 : densification de l'espace par l'Ouest 79
3.4.1.2 Des projections prédisant une accentuation des processus à l'œuvre 81
3.4.2 Anticipation des défis économiques de la croissance démographique 83
3.4.2.1 Des besoins en emploi 83
3.4.2.2 Des besoins en terres pour l'agriculture dans un contexte de compétition spatiale 85
3.4.2.3 Des besoins en infrastructures et en personnels de santé 87
3.4.2.4 Des besoins en infrastructures et en personnels d'éducation 89
3.5 Des politiques tournées vers les infrastructures et l'agro-business 92
4. Les représentations du territoire transfrontalier. Résultats des enquêtes 94
4.1 Des ménages ruraux dépendant de l'agriculture et inquiets pour leur avenir 95
4.1.1 Aperçu sur les méthodes de l'enquête ménages 95
4.1.2 Taille démographique des exploitations agricoles 96
4.1.2.1 Composition des exploitations agricoles 96
4.1.2.2 Taille idéale de la famille selon les enquêtés 96
4.1.2.3 Planning familial 98
4.1.2.4 Conclusion sur la taille des ménages 99
4.1.3 Perception de l'évolution du territoire 100
4.1.3.1 Les infrastructures économiques 100
4.1.3.2 Evènements qui ont affecté les conditions de vie sur le territoire 102
4.1.3.3 Evènements qui pourraient impacter l'avenir du territoire 104
4.1.3.4 Conclusion sur les représentations de l'évolution du territoire 105

4.1.4 Pratiques et représentation de la transhumance ... 106
4.1.4.1 Une pratique peu répandue ... 106
4.1.4.2 Des pratiques diverses ... 106
4.1.4.3 Une activité contrainte ... 107
4.1.4.4 La faiblesse des liens entre le monde rural et les transhumants ... 108
4.1.4.5 Conclusion sur la transhumance par les ménages de l'échantillon ... 108
4.1.5 Les femmes dans l'échantillon, nuptialité et nombre d'enfants ... 109
4.1.6 Quel avenir pour les enfants ? le point de vue des parents ... 110
4.1.7 Les jeunes et leur représentation de l'avenir ... 113
4.1.7.1 Des jeunes attirés par la ville et l'international ... 113
4.1.7.2 Des jeunes attirés par la fonction publique ... 114
4.1.7.3 La situation des jeunes déjà partis ... 115
4.1.7.4 Les migrations de courte durée ... 118
4.1.8 Agriculture, progrès technique et insertion au marché ... 119
4.1.8.1 Evolution de la mécanisation et de l'équipement des ménages ... 120
4.1.8.2 Situation et évolution foncière ... 121
4.1.8.3 Changements techniques ... 127
4.1.8.4 Commercialisation des produits des cultures ... 129
4.1.9 Animaux et conduite de l'élevage ... 131
4.1.9.1 Nombre moyen d'animaux selon le mode de gestion ... 131
4.1.9.2 Nombre moyen d'animaux par type ... 132
4.1.9.3 Conduite de l'élevage ... 133
4.1.10 Sécurité alimentaire et période de soudure ... 137
4.1.11 Santé et éducation ... 138
4.1.11.1 Les pratiques et représentation de la santé ... 138
4.1.11.2 Accès à l'école ... 140
4.1.12 Le recours au crédit ... 140
4.2 Les représentations du territoire par 61 personnes ressources ... 142
4.2.1 Description de l'échantillon et de l'enquête personnes ressources ... 142
4.2.2 Démographie et fécondité : des représentations contrastées ... 143
4.2.3 Perception des échanges transfrontaliers : des flux globalement en forte hausse, sauf pour la transhumance ... 146
4.2.4 Aperçus sur les dynamiques sectorielles ... 148
4.2.4.1 Agriculture et élevage ... 149
4.2.4.2 Décentralisation ... 150
4.2.4.3 Education ... 150
4.2.4.4 Santé ... 151
4.2.4.5 Transport ... 151
4.2.4.6 Sécurité ... 151
4.2.5 Principaux enseignements pour le fonctionnement intégré du territoire 153

5. Les futurs du territoire en 2035. Résultats des deux ateliers de co-élaboration de scenarios ... 154
5.1 Méthodologie de la co-élaboration participative de scenario ... 156
5.1.1 Les principes des méthodes d'anticipation et de planification choisies ... 156
5.1.2 Avant les ateliers : identification des participants et logistique ... 157
5.1.2.1 Identification des participants ... 157
5.1.2.2 Logistique ... 157
5.1.3 Les ateliers de co-élaboration de scénarios : présentation générale ... 158
5.2 La dynamique des ateliers, session par session ... 162
5.2.1 Session 1 : Définition du système et validation des questions ... 162
5.2.2 Session 2 : Introduction à la question et à la démarche de l'anticipation ... 163
5.2.3 Session 3 : L'identification des facteurs de changements du territoire : ... 168
5.2.4 Session 4 : Identification des forces motrices (analyse structurelle) ... 170

5.2.5 Session 5 : Définition des états du futurs (analyse morphologique) 172
5.2.6 Session 6 : Co-élaboration des trames de scénarios 175
5.2.7 Session 7 : Ecriture des synopsis 176
5.2.8 Session 8 : Développement des narratifs 181
5.2.9 Session 9 : L'intégration de la variable transhumance 181
5.2.10 Session 10 : Introduction au back-casting 182
5.3 Les scénarios issus des ateliers : huit histoires de la transhumance dans le territoire transfrontalier Togo Burkina en 2035… 184
5.3.1 Histoire #1 : « Idéal » 184
5.3.2 Histoire #2 : « Sur les sentiers du désert » 185
5.3.3 Histoire #3 : « Oasis du désert » 186
5.3.4 Histoire #4 : « Crise du terroir » 187
5.3.5 Histoire #5 : « La transhumance malgré tout » 188
5.3.6 Histoire #6 : « Le désarroi » 189
5.3.7 Histoire #7 : « La face du chaos » 190
5.3.8 Histoire #8. « Espoir mitigé » 191

6. Résultats du troisième atelier d'experts : de l'anticipation à l'action 193
6.1 De l'anticipation à l'action : présentation générale et déroulé de l'atelier 194
6.1.1 Cibler un champ thématique et formuler des actions 194
6.1.2 Envisager les suites du travail 195
6.2 La dynamique de l'atelier, session par session 197
6.2.1 Session 11 : Périmètre des recommandations, et définition d'une vision. 197
6.2.2 Session 12 : Les conditions de l'action pour atteindre la vision 200
6.2.3 Session 13 : Stratégies et recommandations 204
6.2.4 Session 14 : Quels supports de communication sur la démarche ? 205
6.2.5 Session 15 : Première discussion sur les suites possibles 206
6.3 Les recommandations pour l'action de l'atelier du passage à l'action 207
6.3.1 Remarques générales : limites et apports des recommandations co-construites dans une approche anticipatrice 207
6.3.2 Production de textes réglementaires transfrontaliers 207
6.3.3 Formation et sensibilisation à la bonne gouvernance 208
6.3.4 Production institutionnelle et mécanismes de suivi 209
6.3.5 Actions relevant du financement 209
6.3.6 Production et de la gestion des données et des connaissances 210

7. Eléments de synthèse, ce qu'il faut retenir 211
7.1 Enseignements des éléments de diagnostic et des projections 212
7.2 Enseignements des ateliers participatifs d'anticipation et de passage à l'action . 213
7.3 Les suites possibles à donner 214

Bibliographie indicative 215

Liste des figures 219

Liste des tableaux 220

Liste des cartes 223

Sources de données utilisées pour les projections démographiques (partie 2) .. 224

Glossaire des termes utilisés durant les ateliers 225

1. Introduction générale : termes de référence, et organisation du travail

1.1 Termes de référence : pourquoi une approche anticipatrice et territoriale de la transhumance ?

1.1.1 Rappel des objectifs et enjeux de l'étude

Dans son engagement contractuel avec la FAO signé en mars 2019, le CIRAD doit :

- Produire une étude rétrospective présentant les tendances du développement territorial en zone transfrontalière Sud-Burkina Nord-Togo, avec un accent mis sur la démographie, la mobilité des hommes et des animaux, et les conflits;
- Réaliser des ateliers participatifs d'élaboration de scenarios, qui intègrent les options de la mobilité pastorale et du développement de l'élevage dans les visions de la CEDEAO comme dans les schémas locaux de gouvernance des territoires, pour un développement inclusif;
- Mobiliser les ressources humaines locales pour participer à cette étude (experts nationaux, collectivités locales, comités transfrontaliers, organisations professionnelles) et sont formées à la construction participative de scenarios;
- Proposer des politiques publiques, partant de l'étude de diagnostic et des scenarios plausibles et souhaités construits; le chemin pour parvenir à ce futur souhaité est retracé.

Le CIRAD doit pour cela mener les activités suivantes :

- un diagnostic rétrospectif des zones d'étude et de leur place du développement national, fondé sur la littérature, sur la compilation et le traitement des statistiques disponibles, des entretiens ouverts auprès de personnes ressources, des enquêtes auprès de ménages ;
- des études et projections démographiques pour, entre autres, estimer les enjeux de création d'emploi, d'infrastructures et de besoin en ressources naturelles à anticiper ;
- l'animation et la valorisation d'ateliers participatifs de construction de scenarios plausibles et contrastés, permettant de compléter les résultats des activités précédentes ;
- la recommandation de politiques publiques en partant des scenarios souhaités et en "remontant" le temps vers le présent (back-casting) ;
- la formation d'experts nationaux à la prospective participative sous forme d'ateliers collectifs.

Le programme a également reçu l'appui du bureau de Cotonou de la Coopération Suisse.

L'étude s'inscrit dans un contexte extrêmement tendu du fait de l'instabilité politique au Sahel (et en particulier dans l'Est du Burkina Faso) et de la crainte des pays côtiers (et notamment le Togo), d'une contagion sur leur territoire de cette instabilité.

Plus précisément, comme précisé en préambule des conditions de l'accord entre la FAO et le CIRAD, *les deux dernières années ont montré que les crises affectant le pastoralisme dans la région sub-saharienne s'inscrivent dans des conflits territoriaux. L'atelier FAO – SP5 sur le « Pastoralisme en crise » tenu à Nairobi en février 2018 visait à développer une approche globale et moderne sur le pastoralisme du court au long terme. En lien avec les enjeux territoriaux, les domaines de travail sur le pastoralisme, prioritaires pour la FAO, comprennent le foncier et la gestion des ressources naturelles, l'information, la construction de décisions fondées sur des preuves, le renforcement des capacités des organisations pastorales et des institutions locales (FAO SP5 réunion interne, Plan d'Action collective, 2018).*

Fin 2017, les restrictions au passage des frontières et l'application de règlements limitant la mobilité des pasteurs ont été un facteur de risque supplémentaires, aggravant la situation dans le Sahel (texte de position de la FAO, l'UNICEF et le PAM, rencontre de Niamey, 2018). Malgré les textes communautaires et des négociations locales bilatérales, l'absence de mise en œuvre d'une politique inclusive régionale au sujet de la transhumance et des outils de régulation des marchés a eu des conséquences lourdes (FAO, 2018) sur la vie économique et sociale. Les conflits ont entrainé des dégâts de culture, l'abattage sauvage d'animaux et des morts humaines, notamment au Nigeria, Bénin et Ghana (OCDE, 2018).

En février 2018, le réseau régional pour la prévention et la gestion des crises alimentaires au Sahel et l'Afrique de l'Ouest (RPCA) a recommandé des actions et mesures au Sahel et dans les pays côtiers. Parmi celles-ci, des actions d'information et de sensibilisation ont été envisagées à destination des pasteurs et éleveurs. Celles-ci concernent la campagne pastorale, les conditions du pays d'accueil et leurs plans d'intervention (y compris les actions de consultation avec les autorités du pays hôte afin de faciliter la gestion des mouvements des transhumants), la revitalisation des cadres de consultation, la conduite des missions de sensibilisation, d'information et vulgarisation des textes réglementaires adoptées par certains États, la remise en état des installations de réception, parfois accompagnée de la création de nouvelles zones de pâturages, et l'estimation des besoins de ressources financières.

Le 26 avril 2018, la CEDEAO et le gouvernement du Nigéria ont hébergé une réunion de haut niveau sur la transhumance et les conflits à Abuja. La Conférence a réuni les ministres de l'agriculture et de l'élevage des pays de la CEDEAO, Cameroun, Tchad, la Mauritanie et la République centrafricaine. Le protocole de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes, des biens et des services est une pierre angulaire de l'intégration régionale, qui doit être protégée.

En outre, la CEDEAO a approuvé un règlement (C/REG.3/01/03) sur l'application des règlements de la transhumance entre Etats membres en 2003. La réunion d'experts organisée avant la Conférence ministérielle sur la transhumance le 24 et 25 avril a prié instamment les dirigeants de la CEDEAO de rendre ces règlements opérationnels par le biais de la mise en œuvre de programmes régionaux, pour développer les zones pastorales et les infrastructures pour la transhumance. Notamment, le règlement implique la mise en place des projets pilotes transfrontaliers pour développer de nouvelles méthodes communes pour gérer les zones d'accueil et les routes de transhumance.

Face à ces constats, et conjointement à la poursuite des initiatives pour le renforcement du dialogue et des soutiens d'un pastoralisme qui ne peut être stigmatisé et donc menacé, hypothèse est faite que le double recours à des approches territoriales et à l'anticipation pouvait être adapté à certains des défis du pastoralisme transfrontalier.

La prospective territoriale offre deux avantages complémentaires :

- replacer les mobilités animales et les questions de gestion de ressources à une échelle plus large que celle des seuls acteurs du pastoralisme ;
- grâce à l'abstraction imposée par la réflexion sur le futur, s'extirper des tensions actuelles, dépassionner et élargir le débat.

C'est donc dans l'objectif de favoriser une intégration régionale et de prévenir les risques de conflits, par la régulation locale et la coopération transfrontalière, que l'accord entre la FAO et le CIRAD est établi et que cette étude a été conduite.

1.1.2 Le territoire d'étude : l'espace frontalier entre le Togo et le Burkina Faso

Le territoire d'étude se situe donc au Nord du Togo et à l'Est du Burkina Faso. Il illustre parfaitement les enjeux économiques et politiques des échanges entre un Sud côtier jusqu'ici plutôt préservé des tensions terroristes et un Sahel qui ne parvient pas à retrouver stabilité et paix, vivant une situation sécuritaire en constante dégradation depuis le début des années 2010.

Carte 1. Situation du territoire d'étude en Afrique de l'Ouest

Pour le Togo, dont la principale richesse est son port et sa capacité à l'utiliser pour commercer via mer et terre avec ses voisins, l'accès au Burkina Faso est vital.

L'activité à la frontière au poste de Cinkanse témoigne du dynamisme et de l'ampleur des flux marchands entre la côte et le Sahel. Ces flux génèrent des activités induites conséquentes, en plus des taxes bénéficiant d'abord au Pays, et moins significativement à la zone frontalière.

La frontière est aussi un point de repère pour les pasteurs devant déplacer leurs animaux à la recherche de ressources fourragères, mais aussi pour les vendre. Nous le verrons plus loin, le flux d'animaux la traversant est considérable et contribue à l'apport en protéines animales aux habitants de la côte ; il génère là-encore activités et richesses induites bénéficiant au territoire dans son ensemble, au Togo comme au Burkina Faso.

Le choix de cette zone frontalière se justifie donc par cette activité pastorale dynamique. Il se justifie aussi parce que le Togo, par rapport à ses voisins, a résolument choisi de mettre en place des politiques de gestion des flux d'animaux. Son objectif est de réguler plutôt que de réduire les échanges, de prévenir les conflits avec les agriculteurs via un encadrement des déplacements plutôt que de mettre en place des mécanismes répressifs.

De l'autre côté de la frontière, les échanges avec le Togo sont tout aussi stratégiques. Les zones frontalières sont en effet, malgré des ressources naturelles prometteuses, parmi les plus défavorisées du Burkina Faso, et sont particulièrement touchées par l'insécurité. Dans ce contexte, elles se tournent vers le Sud plus accessible aujourd'hui que la plupart des autres zones actives de leur pays.

On assiste ainsi, de fait, à des mouvements contraires en termes de territorialisation transfrontalière. D'un côté la menace terroriste et la multiplication des conflits entre agriculteurs et éleveurs (dont nous verrons qu'elle est à nuancer) ont tendance à durcir la frontière et limiter les échanges. D'un autre côté, les communautés de part et d'autre de la frontière ont, en ces temps difficiles, besoin de davantage commercer, et plus largement de renforcer les liens sociaux, de « faire territoire » par-delà les limites administratives.

La transhumance occupe une place particulière, à la fois intégratrice et source de tension, dans ces recompositions territoriales, ce qui renforce encore l'intérêt générique de la zone pour penser le pastoralisme transfrontalier.

Un autre intérêt pour l'étude, mais qui rend aussi son exécution difficile, réside dans le fait que la zone fait territoire alors même qu'elle est soumise à un découpage administratif qui contraint fortement ses logiques territoriales. Le territoire couvre en effet 3 entités administratives principales de part et d'autre de la frontière. Au Burkina il s'agit des provinces de la Kompienga, dans la région Est, et du Koulpelogo, dans la région Centre-Est. Au Togo, il s'agit de la région des savanes, qui occupe toute la partie Nord du Pays.

Carte 2. Le territoire d'étude : deux provinces au Burkina Faso, une région au Togo

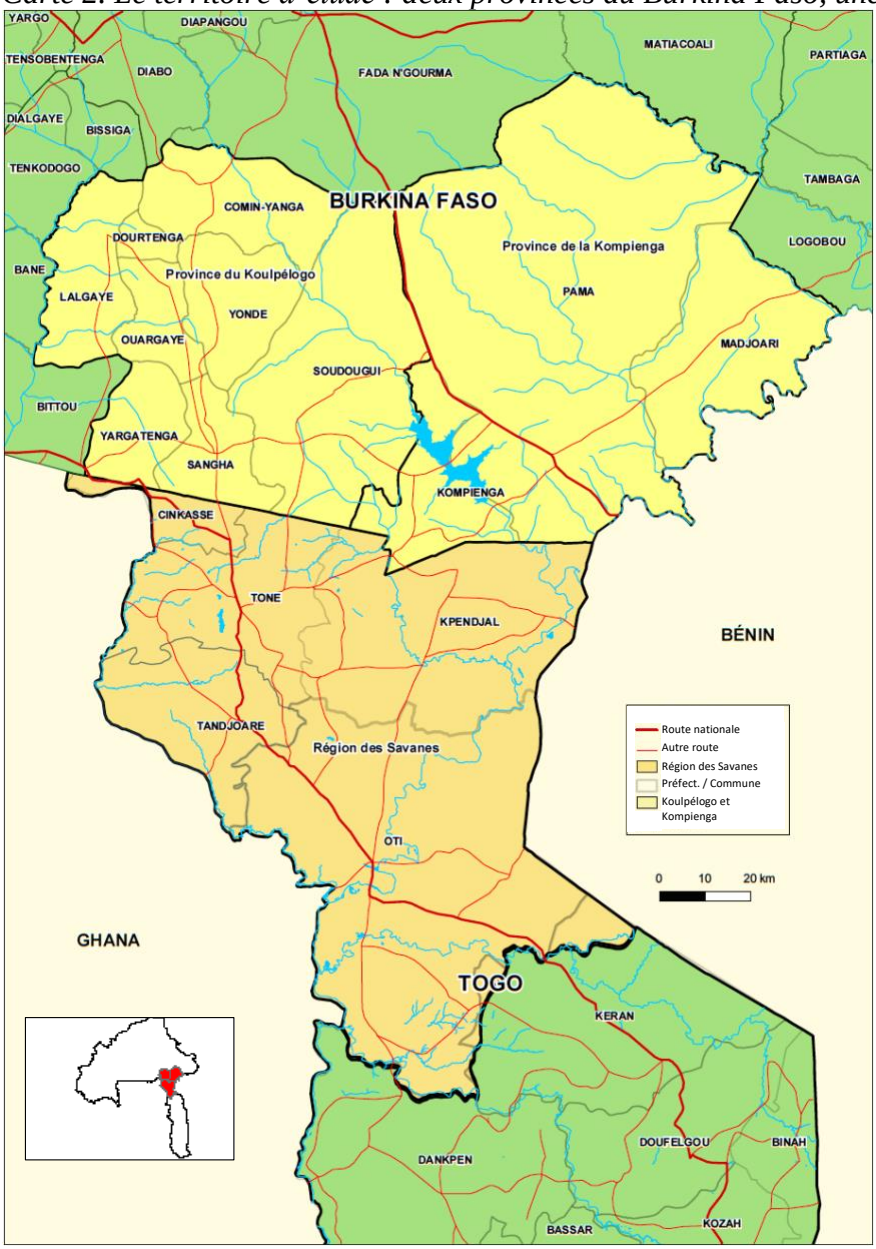

La province du Koulpélogo comprend une commune urbaine (Ouargaye), 7 communes rurales (Comin-Yanga, Dourtenga, Lalgaye, Sangha, Soudigui, Yargatenga, Yondé) et 184 villages pour une superficie de 2 492 km^2.

La province de la Kompienga occupe 7 280 km^2. Elle comprend une commune urbaine, Pama, comprenant elle-même 14 villages, et deux communes rurales, Kompienga (comprenant 17 villages) et Madjoari (comprenant 8 villages).

La Région des Savanes occupe 8 470 km^2. Elle est divisée en 7 préfectures (à l'Ouest Conkassé, Tône, et son chef-lieu Dapaong, Tandjouaré, à l'Est Kpendjal, Kpendjal-Ouest, Oti, Oti-Sud,), avec un sous-découpage récent ayant donné lieu à la création de 16 communes.

Avec ce découpage régional, les 2 provinces burkinabé sont plutôt incitées à se tourner vers leur capitale régionale respective. Les schémas de développement, que nous examinerons plus loin, les positionnent ainsi d'abord dans leur région (en insistant sur leur rôle dans cette région), puis dans leur pays (en les invitant à remplir les objectifs de développement nationaux). Il s'agit là d'une nouvelle force contraire à la territorialisation, qu'il ne faut pas négliger. De même, la gouvernance très centralisatrice du Togo laisse peu de marge de manœuvre aux acteurs de la région des Savanes pour nouer des alliances et conduire des politiques dans leur espace régional transfrontalier.

Ces contraintes s'expriment en premier lieu par la grande difficulté à trouver des données homogènes, cohérentes et synchrones dans les 3 entités administratives ensemble. La reconstruction d'une trajectoire territoriale (voir la partie 3 du présent rapport) est ainsi une véritable gageure.

L'étude confirme la pertinence de penser la frontière comme un lien territorial dont il faudrait dépasser les ruptures de gouvernance, et donc valide le fait que ces 3 entités administratives font territoire. Elle confirme que des perspectives d'une gouvernance plus intégrée de ce territoire sont réelles, en particulier pour apaiser les échanges et en premier la transhumance. Mais elle confirme aussi que l'organisation actuelle des Etats et de leur administration a tendance à minimiser ces perspectives et à privilégier le repli sur soi.

1.2 Organisation du travail et équipes mobilisées

1.2.1 Un consortium large

Le CIRAD a mobilisé 6 chercheurs dans le cadre de cette étude. Jean-Michel Sourisseau a assuré la coordination de l'ensemble, tandis que Guillaume Soullier et Christian Corniaux ont contribué au diagnostic et à la conception et à l'animation des ateliers. Robin Bourgeois a apporté un appui à distance sur la dimension anticipation. Ibra Toure a apporté un appui sur la cartographie et la collecte des données pour le diagnostic. Jean-François Bélières a coordonné le travail d'enquête : conception des questionnaires et de la base de données, formation des enquêteurs et des agents de saisie, traitement des données et rédaction des parties dédiées du rapport. Jean-Claude Lorente a contribué au travail cartographique final.

Astou Camara, sociologue et formée à l'anticipation, chercheuse au BAME, à l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole, a contribué à la préparation, l'animation et la valorisation des ateliers. Elle a aussi accompagné le processus depuis le début via la réflexion sur le choix de la zone et des partenaires, et via des contributions aux dispositifs d'enquête (notamment sur les volets de la transhumance) et à la partie dédiée au pastoralisme du diagnostic bibliographique. Sa participation a engagé plus largement le Pôle Pastoralisme en Zone Sèche (PPZS), dont elle est l'animatrice et auquel participent aussi Christian Corniaux et Ibra Touré.

Il convient de souligner le suivi régulier et attentif de Véronique Ancey, référente de cet accord de prestation à la FAO, qui a permis à l'équipe de s'adapter aux conditions d'exécution délicates, d'abord du fait de l'insécurité dans la zone d'étude, puis de la crise sanitaire mondiale.

Comme stipulé dans l'accord de prestation entre la FAO et le CIRAD, les principaux partenaires de l'étude sont l'ONG CDD au Togo et le RECOPA au Burkina Faso. CDD en particulier a été notre prestataire central, chargé de conduire toutes les actions au Togo (supervision des enquêtes, collecte de données, co-organisation des ateliers participatifs) et de faire le lien avec le RECOPA et les autres partenaires potentiels au Burkina. Paul Kanfitine (CDD) a eu un rôle crucial de coordination. Djibrila Tetereou et Laribou Bounélé (CDD), Jérôme Thiombiano (RECOPA), ont coordonné les enquêtes et largement participé à l'animation du questionnaire. Maïmouna Idani Yougbare W. a contribué aux enquêtes et à l'animation du premier atelier. Beore Sera Somda (RECOPA) et Jean Tadanlenga Yatombo (GEVAPAF à Dapaong) ont fourni les données pour le dossier cartographique. Enfin, le point focal sur la transhumance du Ministère de l'agriculture et de l'élevage du Togo, le docteur Steed P. Pato a comme prévu été associé activement et dans la durée aux travaux.

Gabriel Sangli, de l'université de Ouagadougou, a pris en charge l'analyse des dynamiques démographiques et les projections.

Le partenariat s'est cependant élargi dans l'exécution des travaux. A la demande du ministère Togolais de l'agriculture, l'université de Kara, plus proche de nos zones et thématiques que l'université de Lomé, a été associée. Il n'y a pas eu de contrat, mais le professeur Lare, géographe, a participé à la formation des enquêteurs, à l'élaboration du questionnaire et est un expert invité actif dans les ateliers de co-élaboration des scénarios. Dans le même esprit, l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA), sans contrat également, a participé à l'ensemble du processus, via son antenne de Kara. Le docteur Demakou Yendoubé, directeur de l'Orientation Spatiale du Territoire, au Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération a fourni son expertise au cours des ateliers, mais a également, à travers son travail sur le Schéma d'Aménagement Transfrontalier Intégré (SATI), contribué au diagnostic de territoire.

Les autorités locales et les institutions de développement ont été informées du lancement de l'étude et lui ont apporté soutien. Mais il n'a pas été possible, du fait des problèmes de sécurité dans la zone, d'instaurer un partenariat suivi. Des restitutions ont été organisées auprès de l'ITRA et du Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération à Lomé en février 2020, mais il conviendra, au-delà de la durée contractuelle du projet, d'associer davantage d'acteurs à la valorisation des travaux, en plus des relais présents dans le groupe des experts des ateliers. Une attention particulière devra être accordée à la présentation des résultats au Burkina Faso.

1.2.2 Des travaux contraints par la situation sécuritaire dans la zone, mais redéployés avec l'appui de la coopération Suisse

Les problèmes de sécurité, et notamment le classement en zone rouge de la frontière côté Togo par la France après le lancement de l'étude, nous ont obligé à déplacer l'ensemble des 4 ateliers (formation des enquêteurs, puis la série des ateliers). Plutôt que de les tenir à Dapaong comme prévu (l'Est du Burkina Faso étant de fait inaccessible pour les équipes de recherche au démarrage de l'étude), nous les avons organisés à Kara.

Par suite, les coûts ont significativement augmenté : déplacement des participants sur 200 kms de plus, per diem à généraliser pour les 20 experts et pour l'équipe d'animation, etc. Nous sommes passés d'un coût estimé à 4000 €/atelier à près de 7000 € pour l'atelier de formation, et à plus de 15000 € pour les 2 ateliers de co-élaboration, le dernier étant estimé autour de 10000 €, soit un coût total de 47000 € au lieu des 16000 € estimés.

Une option de financement complémentaire s'est présentée, permettant de couvrir ce surcoût, puis d'envisager une régionalisation des résultats et acquis de l'étude, sans toutefois impacter le déroulé méthodologique construit autour de la prospective du territoire transfrontalier entre le Togo et le Burkina. Cette option de financement complémentaire vient du bureau régional à Cotonou de la coopération Suisse, impliqué dans la thématique de la transhumance et dans les conférences régionales annuelles pour la transhumance apaisée. Le contact avait été établi entre notre référent technique à la FAO et le bureau régional de la coopération suisse en juillet 2018 à l'occasion du Comité d'Orientation du Projet Régional d'Education des Populations Pastorales, puis en octobre 2018 pendant la conférence interministérielle du cadre de concertation régionale de haut niveau sur la transhumance apaisée.

La coopération Suisse a souhaité être associée à l'étude pour éventuellement la mettre en œuvre dans ses zones de coopération, et en particulier le Bénin, le Burkina Faso, le Bénin et le Nigeria. La stratégie commune choisie a consisté en :

- un appui financier pour les ateliers au Togo, nous permettant de réaliser l'étude dans de bonnes conditions compte tenu des surcouts décrits ci-dessus.
- une participation/ d'acteurs de la transhumance au Bénin (une personne du ministère, un représentant d'une ONG, un chercheur de l'université de Parakou et un technicien d'une organisation d'éleveurs) aux ateliers et à l'étude.
- un travail de communication sur l'utilisation de la prospective territoriale à la thématique de la transhumance entre pays côtiers et sahéliens.

Au final, les travaux faisant l'objet du présent rapport se sont déroulés comme indiqué dans le tableau suivant.

Tableau 1 : Planning des différentes activités conduites pour l'étude

	2019									2020								
Activités	Av	Mai	Ju	Ju	Au	Sep	Oct	Nv	Dc	jn	fv	Mrs	Av	Mai	Ju	Ju	Au	Sep
Diagnostic rétrospectif																		
Etudes et projections démographiques																		
Enquêtes ménages et personnes ressources																		
Traitement des données d'enquêtes																		
Formation d'experts nationaux																		
Ateliers de construction de scenarios (X= atelier)						X		X										
Recommandations de politiques (X=atelier)											X		X					
Rapport final FAO																		

1.3 Construction du rapport et clés de lecture des différentes parties

Le présent rapport, en plus de rendre compte de l'ensemble des activités réalisées dans le cadre de la LOA liant le CIRAD, a vocation à échanger d'un point de vue technique avec la FAO et les référents de l'étude ; il s'agit de présenter le travail effectué, le matériel collecté et à disposition, les sous-études réalisées (diagnostic de la zone, projections démographiques, enquêtes auprès des ménages), le déroulé opérationnel et les conclusions des ateliers organisés et les éléments de recommandation.

Sur cette base la FAO et le CIRAD vont pouvoir continuer à échanger et à définir les produits à développer, à destination d'un public plus large. Le rapport est donc bien une étape dans le processus de valorisation des travaux.

Le contenu reflète la diversité des approches mobilisées dans l'étude. Chaque partie peut être lue indépendamment des autres et apporte ses éléments spécifiques de compréhension du territoire d'étude et de ses enjeux.

Dans la suite de cette partie introductive, la partie 2 s'attache à décrire la trajectoire démographique des 3 entités, et à présenter les projections de la population selon différentes hypothèses à l'horizon 2035 et 2040. Il s'agit de détailler les déterminants d'une des variables clés de changement, à des échelles peu explorées par les démographes. Possédant sa propre logique disciplinaire, cette partie fournit des éléments qui seront ensuite mobilisés dans tout le reste du document, et en particulier pour les tentatives de quantification des besoins de développement liés au croît démographique.

La partie 3 présente les résultats de l'exploration bibliographique du territoire et ébauche, sur cette base un premier diagnostic. Elle compile des données jusqu'alors éparses pour tenter de reconstituer grossièrement le passé et le présent du territoire. Cette vision dynamique ne prétend pas à l'exhaustivité ; elle présente de nombreuses limites, la complexité de fonctionnement d'ensemble d'un territoire ne pouvant être capturée par l'analyse des seuls jeux de données statistiques. Elle est complétée en fin de partie par une première projection dans le futur. La soutenabilité du territoire telle que perçue via le diagnostic est ainsi questionnée à l'aune du croît démographique probable dans le territoire et de ses conséquences.

La partie 4 procède de la même logique, en croisant représentations du passé et du présent, et projections à l'horizon 2035. Mais elle s'appuie sur les résultats des deux enquêtes effectuées. Dans cette partie, un focus est davantage mis sur la transhumance et sur sa perception par les enquêtés. L'objectif est de ne pas s'en tenir aux visions des acteurs de la transhumance, mais aussi de ceux et celles qui ont un rapport plus distant avec elle.

La partie 5 présente les résultats des ateliers de co-élaboration de scenarios pour le territoire et pour la transhumance dans le territoire. Les parties précédentes ont été exposées aux experts des ateliers et ont donc nourri leur réflexion sur le futur. Réciproquement, les travaux du groupe d'experts sur les variables de changement et les forces motrices complètent le diagnostic issu de données statistiques et des enquêtes. L'ensemble donne des éléments d'exploration du futur qui interrogent le présent et qui permettent de penser autrement la transhumance, ses enjeux et les possibles pistes pour l'apaiser.

La partie 6 présente les méthodes et les résultats de l'atelier dédié au passage de l'anticipation à l'action. Elle reprend des recommandations, co-construites avec le même groupe d'experts,

ciblant la gouvernance locale et la coopération transfrontalière pour une transhumance apaisée. Il ne s'agit pas d'offrir un ensemble cohérent de mesures et politiques publiques susceptibles d'adresser l'ensemble des défis de la transhumance dans le territoire. La partie présente une illustration méthodologique, avec quelques recommandations plus précises dans un domaine circonscrit, de ce qu'il serait possible d'instruire dans la suite de la présente étude. Il n'appartient pas en effet à l'équipe de recherche d'aller au-delà de cette illustration, mais plutôt d'inspirer, de donner une base de travail et de connaissance aux experts associés et à leurs réseaux, pour qu'ils puissent aller plus loin.

La logique d'organisation du rapport peut être synthétisée à travers le schéma suivant.

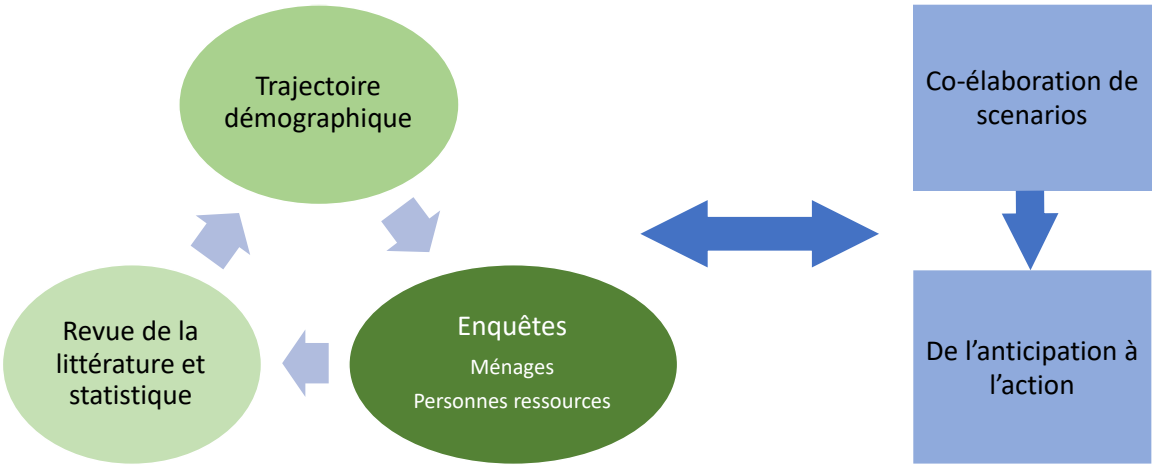

2. Etude démographique et projections de la population du territoire

2.1 Dynamiques démographiques et enjeux de développement

La maîtrise du développement économique passe par la maîtrise de sa situation démographique actuelle et future ! Cette acception a été mondialement endossée en 1974 par la Conférence de Bucarest sur la Population, mettant en exergue l'interdépendance entre la croissance démographique et la croissance économique. En effet, une action sociale ou économique ne saurait se démarquer de la démographie et toute évolution démographique induit des conséquences socio-économiques. Aujourd'hui, le débat sur l'urgence à accélérer les transitions démographiques n'est pas tranché, et les controverses l'alimentant apportent finalement de nombreuses nuances à cette thèse, en même temps que sont questionnées des trajectoires du développement que l'on pensait linéaires et quasi inéluctables.

Mais au-delà de la question d'un lien direct entre baisse de la fécondité et développement, la transformation structurelle des économiques de l'Afrique Subsaharienne ne peut être pensée sans référence à sa trajectoire démographique. L'ASS est en effet une région du monde atypique du point de vue du retard dans sa transition démographique, de la persistance d'une fécondité élevée et peu sensible à la baisse continue et soutenue la mortalité, et donc de la croissance de sa population. Le sous-continent sera responsable de plus des deux tiers de la croissance mondiale de la population dans les prochaines décennies, sa population rurale continuera à augmenter malgré un processus là encore atypique de gonflement de ses villes, le tout alors que les perspectives de création d'emploi, dans un monde post-industriel, sont extrêmement incertaines (Losch 2016).

Ainsi, sans parti pris et sans trancher sur la réalité d'une relation mécanique avec les processus de développement, nul ne peut nier le rôle central de l'évolution de sa population pour penser le futur et réfléchir au développement (processus par essence questionnant un futur souhaité ou à éviter) d'un pays, d'une nation ou d'un territoire.

Anticiper la structure de sa population permet en particulier, a minima de mettre à la disposition des décideurs et des planificateurs des statistiques nécessaires à la mise en place des politiques et programmes de population permettant de satisfaire la demande sociale. Et du reste, l'exercice fait bel et bien partie de la boîte à outils de tout raisonnement stratégique, encore une fois d'autant plus en ASS.

Cinq objectifs à court terme sont généralement poursuivis par cette démarche paramétrique :
1- estimer les indicateurs démographiques pour une période donnée (choisie en fonction d'échéances jugées clés) ;
2- estimer l'effectif global de la population à cette date et dans la période ;
3- estimer l'effectif de population par sexe et âge à cette date et dans la période ;
4- estimer l'effectif des groupes spécifiques dont entre autres :

- des enfants en âge d'être vaccinés (0-4 ans ou 0-5 ans) ;
- de la population scolarisable (6-14 ans ou 6-11 ans) ;
- des enfants devant être légalement protégés (moins de 18 ans) ;
- des personnes en âge de voter (18 ans et plus) ;
- de la population en âge de travailler (18-64 ans) ;
- des femmes en âge de procréer (femmes 15-49 ans) ;
- des personnes âgées (Plus de 65 ans).

5- évaluer la demande sociale en éducation et en santé, deux secteurs prioritaires du Plan d'Action du Gouvernement.

Pour la présenté étude, des projections sont effectuées pour l'ensemble du territoire frontalier entre le Togo et le Burkina Faso et pour ses principales entités administratives (région et préfectures au Togo, régions et provinces au Burkina Faso). L'exercice est périlleux, la construction des données hors des recensements de la population rendant difficile les estimations aux échelles infranationales. Nous faisons cependant le pari méthodologique que devant la force de la poussée démographique et en maniant les hypothèses avec habileté, la précision des projections, au moins à 20 ans, est suffisante pour éclairer la stratégie de développement.

Dans cette étude, les projections nous ont servi principalement à juger, classiquement, des besoins futurs en emplois, en terres agricoles, en infrastructures et en personnels d'éducation et de santé. Mais elles ont appuyé également la réflexion sur l'occupation de l'espace, les possibles mobilités, et plus largement les grandes options d'aménagement du territoire.

Les différentes opérations de collectes de données telles que le Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH), les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS, ou DHS en anglais) des deux pays (Burkina Faso et Togo) ont permis d'actualiser les indicateurs sociodémographiques. Les divers indicateurs démographiques issus de ces investigations ont servi à projeter les populations burkinabè et togolaise, respectivement de 2006 à 2040 et de 2010 à 2040. Le modèle de projection et les hypothèses sont testés d'abord à l'échelle nationale. Ensuite, la population du territoire d'étude est abordée par pays (Togo et Burkina), puis par grande entité administrative, l'objectif étant aussi de spatialiser la trajectoire démographique.

2.2 Dynamiques démographiques au Burkina Faso et dans les zones d'études

2.2.1 Accroissement de la population Burkinabè totale depuis 1960

La population du Burkina Faso a connu une croissance rapide depuis son accession à l'indépendance en 1960. La population dénombrée grâce à l'enquête démographique par sondage était de 4 349 600 habitants. L'INSD[1] estime la population actuelle du Burkina Faso à 20 870 060 en 2019.

Le taux annuel moyen d'accroissement de la population a évolué de 1,7% durant la période de 1960/61 à 1975, à 2,67% entre 1975 à 1985 et à 2,37% entre 1985 et 1996. Avec les résultats définitifs du RGPH de 2006, ce taux est passé à 3,12 % entre 1996 et 2006 (Ouedraogo et Ripama, 2009).

La hausse du taux d'accroissement est imputable à la dynamique naturelle de la population. Le solde migratoire international récent s'est réduit en 2006 (- 6 687 habitants) par rapport à ce qu'il était en 1996 (- 80 243 habitants), tout en restant négatif (Dabire, Kone, 2009). Par conséquent, le volume migratoire reste relativement important, mais le solde n'est pas significatif.

La figure suivante retrace l'évolution de la population du Burkina Faso de 1960 à 2019.

[1] http://www.insd.bf/n/

Figure 1. Evolution de la population totale du Burkina Faso de 1960 à 2018

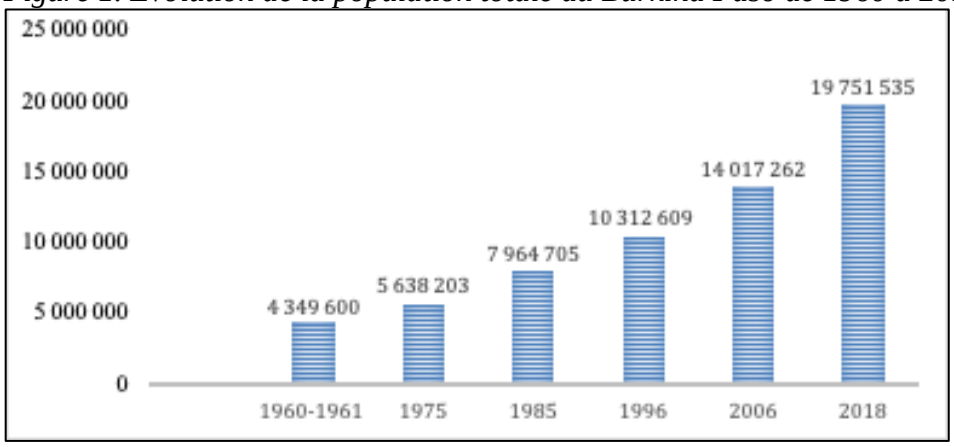

Source : Ouedraogo et Ripama (2009)

La densité au niveau national est passée de 20,6 hab./ km² en 1975 à plus de 51 hab./ km² en 2006. La région du Centre connaît la plus forte concentration de population avec une densité d'environ 602,2 hab./ km² en 2006. Les régions du Sahel (26,8 hab./ km²), de l'Est (26 hab./ km²), et des Cascades (28,9 hab./ km²) apparaissent comme celles qui connaissent le moins de pression humaine sur leurs territoires (Ouedraogo et Ripama, 2009).

Cette forte croissance est portée principalement par la baisse importante de la mortalité, notamment celle des enfants de moins de 5 ans, et l'allongement de la durée de vie. Aussi cette situation est le fruit d'une quasi-stagnation du niveau de fécondité malgré des actions gouvernementales et de la société civile pour sa diminution. L'indice synthétique de fécondité (ISF) est estimé selon le RGPH de 2006 à 6,2 enfants par femme. Selon les estimations antérieures, l'ISF a connu dans un premier temps une augmentation avant sa légère diminution. Il est ainsi passé de 6,1 enfants par femme en 1960, à 6,7 en 1975, puis 7,2 en 1985, 6,8 en 1996. En 2006, le niveau de l'ISF est quasi identique à celui de 1960 (Guengant et al. 2009 ; Ouedraogo et Ripama, 2009 ; Sangli, 2011). Le taux de mortalité a connu une baisse importante depuis 1960 malgré le niveau toujours élevé, passant en brut de 32‰ en 1960 à 11,8‰ en 2006. Dans la même période, l'espérance de vie à la naissance est passée de 38 ans à 57 ans, ce qui correspond à un allongement de la durée moyenne de vie au Burkina Faso de près de 20 ans depuis l'indépendance (Guengant et al. 2009).

Figure 2. Taux brut de mortalité et ISF au Burkina Faso de 1960 à 2006

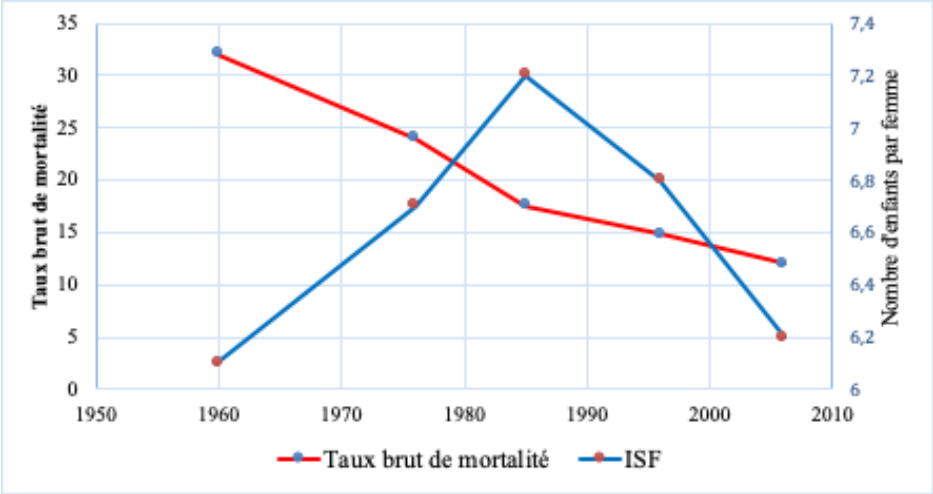

Source : Guengant et al. (2009) ; Ouedraogo et Ripama (2009)

Le maintien du taux brut de natalité à un niveau élevé et la baisse significative du taux de mortalité illustre la deuxième phase de la transition démographique (Sangli, 2011).

2.2.2 Evolution de la population urbaine au Burkina Faso

Selon le dernier RGPH de 2006, sur une population totale de 14 017 262 habitants, 3 181 967 vivent en milieu urbain, soit 22,7%. En 1960, cette population urbaine ne représentait que 4,8% de la population du pays (209 874).

Par définition, la population urbaine est celle qui réside en ville. Cette dernière est complexe à définir. Ainsi, chaque pays choisi des critères de définition qui lui semblent répondre à ses objectifs de développement (Ouedraogo et Ripama, 2009). De 1975 à 1996, les localités abritant des infrastructures administratives et socioéconomiques et disposant, en outre, de réseaux de distribution d'eau courante et d'électricité étaient considérées comme villes. En revanche, le dernier RGPH de 2006 s'est basé sur la loi 055-2004/AN du 21 décembre 2004 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) pour définir une ville. A ce titre, « La commune urbaine est une entité territoriale comprenant au moins une agglomération permanente de 25 000 habitants et dont les activités économiques permettent de générer des ressources budgétaires propres annuelles d'au moins 25 millions de francs CFA. » Cette loi considère les 45 chefs-lieux de provinces et 4 villes moyennes que sont Bittou, Niangoloko, Garango et Pouytenga, comme les villes du Burkina Faso (INSD, 2008). Avec cette nouvelle définition de la ville, le nombre de villes au Burkina Faso a pratiquement doublé en 10 ans, passant de 26 à 49.

L'absence d'une définition standard de la ville rend ainsi difficile toute comparaison au plan international. Mais quoi qu'on dise, le Burkina Faso reste un pays majoritairement rural. Le tableau suivant présente l'évolution du taux d'urbanisation depuis 1960.

Tableau 2 : Populations résidentes du Burkina Faso, zones urbaine et rurale dans les RGPH

Année	1960-1961	1975	1985	1996	2006
Population totale	4 349 600	5 638 203	7 964 705	10 312 609	14 017 262
Dont Population rurale	4 139 726	5 275 593	6 953 631	8 711 441	10 835 295
Dont Population urbaine	209 874	362 610	1 011 074	1 601 168	3 181 967
% population rurale	95,2	93,6	87,3	84,5	77,3
% population urbaine	4,8	6,4	12,7	15,5	22,7

Source : Ouedraogo et Ripama (2009)

Il existe une disparité régionale en matière d'urbanisation. En 2006, la région du Centre qui abrite Ouagadougou la capitale enregistre un taux d'urbanisation de 85,4%, ce qui fait d'elle la région la plus urbanisée. La région des Hauts-Bassins dont le chef-lieu est Bobo-Dioulasso, la seconde ville du pays, enregistre un taux de 37,6%. Les régions de l'Est, du Sahel, du Centre-Nord, du Plateau central et de la Boucle du Mouhoun avec moins de 10 % de population urbaine représentent les régions les moins urbanisées au Burkina Faso. Les deux grandes villes Ouagadougou (46,4%) et Bobo-Dioulasso (15,4%) concentrent à elles seules 61,8% de la population urbaine. La contribution des villes à croissance de la population nationale se renforce donc. Alors que la population rurale contribuait à 93,5% de la croissance de la population en 1975, elle ne contribuait plus qu'à 77,3% en 2006.

2.2.3 Evolution de la population de la région du Centre-Est

Selon le dernier RGPH, la région du Centre-Est compte 1 132 016 habitants, soit 8,1% de la population totale du Burkina Faso en 2006. Concernant la concentration de la population selon les provinces, en 2006, la province de Boulgou qui occupe 44,3 % de la superficie de la région, réunit à elle seule 48,0% de la population régionale alors que Kouritenga qui en occupe 19,0% regroupe 29,1% de la population et enfin le Koulpélogo concentre 22,9% de la population de la région (Loye et Gouem, 2009). Le tableau suivant présente les résultats de différents recensements de population de la région du Centre-Est.

Tableau 3 : Evolution de la population du Burkina Faso, région Centre-Est, de 1985 à 2006

Période	1985	1996	2006
Population totale du Burkina Faso	7 964 705	10 312 609	14 017 262
Population du Centre-Est	661 182	853 099	1 132 016
Dont Rural	-	768294	933 520
Dont urbain	-	84 805	198 496
% population rurale	-	90,1	82,5
% population urbaine	-	9,9	17,5
% région dans la population totale	8,3	8,3	8,1

Source : Loye et Gouem (2009)

La population de la région du Centre-Est a presque doublé en 21 ans (entre 1985 et 2006). Le niveau de fécondité de la région reste élevé, et supérieur à celui du niveau national. Il est de 6,5 enfants par femme pour la région. C'est la province de Koulpélogo qui enregistre le niveau le plus élevé de la région (6,9 enfants par femme). Le taux brut de natalité de la région est quant à lui de 47,5‰ contre 45,8‰ pour l'ensemble du pays. Il varie selon les provinces, Koulpélogo présente le taux le plus élevé (51,0‰).

La part de la population de cette région dans la population totale du Burkina Faso est restée stable (8,3%) selon les recensements de 1985 et de 1996. Elle a ensuite légèrement baissé à 8,3% en 1996 puis 8,1% en 2006. En 2006, le taux d'accroissement annuel moyen de la population de la région du Centre-Est est de 2,9%.

2.2.4 Évolution de la population de la Province de Koulpélogo

L'évolution de la population totale et la population urbaine des provinces de Koulpelogo est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 4 : Populations résidentes du Burkina Faso et du Koulpelogo dans les RGPH

Année	1985	1996	2006
Population du Centre-Est	661 182	853 099	1 132 016
Population, province de Koulpélogo	145 328	187 399	258 667
dont rurale	-	-	248564
dont urbaine	-	-	10103
% population rurale de la province	-	-	96,1
% population urbaine de la province	-	-	3,9
% Koulpélogo dans la région du Centre-Est	22	22	22,9
% Koulpelogo dans population totale	1,8	1,8	1,8

Source : Ouedraogo et Ripama (2009)

La population du Koulpelogo a presque doublé en vingt ans. Le taux d'accroissement annuel moyen de la population est de 2,3% entre 1985 et 1996 et de 3,3% entre 1996 et 2006 pour la province de Koulpelogo (Ouedraogo et Ripama, 2009). Le pourcentage de la population du Koulpélogo dans population totale reste stable (1,8%) entre 1985 à 2006. La population de la province de Koupélogo a été estimée en 2011 à 300 242 habitants (INSD, 2011).

2.2.5 La population de la région de l'Est

La région de l'Est a connu une croissance rapide de sa population. Entre 1996 et 2006, la population est passée de 853 706 à 1 212 284, avec un taux d'accroissement intercensitaire de 3,5 % supérieur à celui du pays (3,1 %). L'évolution de la population de la région de l'Est se présente comme suit :

Tableau 5 : Evolution de la population du Burkina Faso et de la région de l'Est

Année	1985	1996	2006
Population totale du Burkina Faso	7 964 705	10 312 609	14 017 262
Population région de l'Est	626 173	853 706	1 212 284
dont urbain	-	-	79 715
dont rural	-	-	1 132 569
% population urbaine de la région	-	-	6,6
% population rurale de la région	-	-	93,4
% de la région dans la population totale	7,9	8,3	8,6

Source : Bahan (2009)

2.2.6 Évolution de la population de la Province de Kompienga

Selon le dernier recensement général de la population et de l'habitation RGPH 2006, la province de Kompienga comptait 75 867 habitants. Cette population a plus que triplé de 1985 à 2006. La province de Kompienga enregistre les plus forts taux d'accroissement de population. En effet, le taux d'accroissement annuel moyen enregistré entre 1985 et 1996 est 4,9% contre 2,4% au niveau national. Entre 1996 et 2006, ce taux est de 6,4% alors que le pays enregistrait au cours de la même période 3,1% (Ouedraogo et Ripama, 2009). A cette évolution de la population, l'INSD (2009) estimait à 135 991 habitants, la population de cette province à l'horizon 2020. En matière de fécondité, la province de Kompienga a enregistré au cours du recensement de 2006, un taux brut de natalité de 52,3%. Ce taux est inférieur à celui enregistré au niveau régional (54,7%). L'ISF en 1996 est passé de 7,9 enfants par femme à 7,3 en 2006.

Tableau 6 : Population du Burkina Faso, de la région de l'Est et de la Kompienga

Année	1985	1996	2006
Population région de l'Est	626 173	853 706	1 212 284
Population, province de Kompienga	23 962	40 766	75 867
dont rurale	-	36 060	67 326
dont urbaine	-	4 706	8 541
% population rurale de la province	-	88,5	88,7
% population urbaine de la province	-	11,5	11,3
% Kompienga dans la région de l'Est	3,8	4,8	6,3
% Kompienga dans population totale	0,3	0,4	0,5

Source : Ouedraogo et Ripama, 2009 ; INSD, 2000

De ce tableau ci-dessus, il ressort une très légère augmentation relative de la part de la population dans la population totale de la région de l'Est (3,8% en 1985, 4,8% en 1996 et 6,3% en 2006). De même, la part de la population de la province de Kompienga dans la population totale du Burkina Faso a connu une légère augmentation.

2.3 Dynamique démographique au Togo et dans les zones d'étude

2.3.1 Accroissement de la population Togolaise depuis 1960

En 1960, le Togo comptait moins de 1,5 million d'habitants au premier recensement général de la population. Cette population a plus que quadruplé en 50 ans avec une population de 6 191 155 d'habitants en 2010 (Koupogbe & Tete, 2015 ; République Togolaise, 2012).

La croissance démographique n'a pas été uniforme durant la même période. Entre 1960 et 1970, le Togo a enregistré une croissance moyenne annuelle de 3,1%. De 1970 à 1981, cette croissance a connu une baisse (2,9%). Enfin, le recensement de 2010 montre une croissance moyenne annuelle de 2,84% (Ministère de la santé et de la protection sociale, 2016).

Le graphique ci-dessous indique que le Togo a connu sa croissance la plus élevée entre 1981 et 2010, l'effectif de la population ayant plus que doublé. Mais la grande différence entre les effectifs de population s'explique surtout par la période intercensitaire qui est plus longue que les deux autres (29 ans contre près 10 ou 11 ans) (Koupogbe & Tete, 2015).

Figure 3. Evolution de la population du Togo, de 1960 à 2010

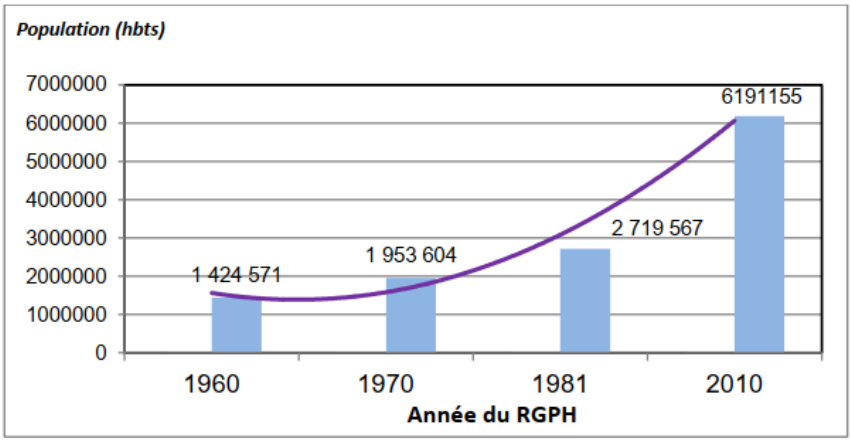

Source : Koupogbe & Tete (2015)

Selon les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2010, le contexte démographique est caractérisé par une prépondérance de jeunes (60% des togolais ont moins de 25 ans), une croissance démographique élevée (2,6% par an), une forte densité de population dans les régions côtières (261 habitants au km2 pour la région maritime par exemple), une urbanisation rapide et peu contrôlée surtout à Lomé, un niveau encore élevé de l'ISF, conséquence de la faiblesse de l'offre de services de planification familiale.

Entre 1961 et 2015, la densité de population est passée de 29,4 habitants au km² à 143,4 habitants au km² en 2015 (Banque Mondiale, 2019). Mais la population togolaise est également caractérisée par son inégale répartition sur l'ensemble du territoire national : 41,7% de la population togolaise vivent dans la région maritime. Par ailleurs, 62,3% de la population

togolaise habitent en milieu rural contre 37,7% en milieu urbain. La région maritime présente le taux d'urbanisation le plus élevé du pays (elle concentre 43,8% des citadins). Par contre, la région des savanes représente la région la moins urbanisée avec seulement 14,1% des citadins.

La croissance rapide de la population Togolaise est le résultat du fort taux de natalité et les progrès remarquables réalisés en vue de la baisse continue de la mortalité notamment celle des femmes enceintes et des enfants de moins de cinq ans (Koupogbe et Tete, 2015). En effet, en 2010, le nombre moyen d'enfants par femme au Togo était de 4,4. On note une différence entre le milieu urbain (3,7 enfants) et le milieu rural (5,0 enfants). De plus, le taux brut de mortalité qui était de 13‰ dans les années 90 a baissé à 10,6‰ en 2010.

Quant au taux brut de natalité (TBN), il est de 34,2‰ pour l'ensemble du pays en 2010. En milieu rural, ce TBN a atteint 35,2% contre 32,6% en milieu urbain. Au niveau régional, les variations sont plus importantes. Les régions Maritime (37,0‰) et des Savanes (35,8‰) sont les régions qui ont enregistré le TBN est plus élevé que la moyenne nationale alors que la région de la Kara a enregistré le plus faible taux (30,3‰).

Figure 4. Evolution du Taux Brut de Natalité de 1970 à 2010 (en ‰)

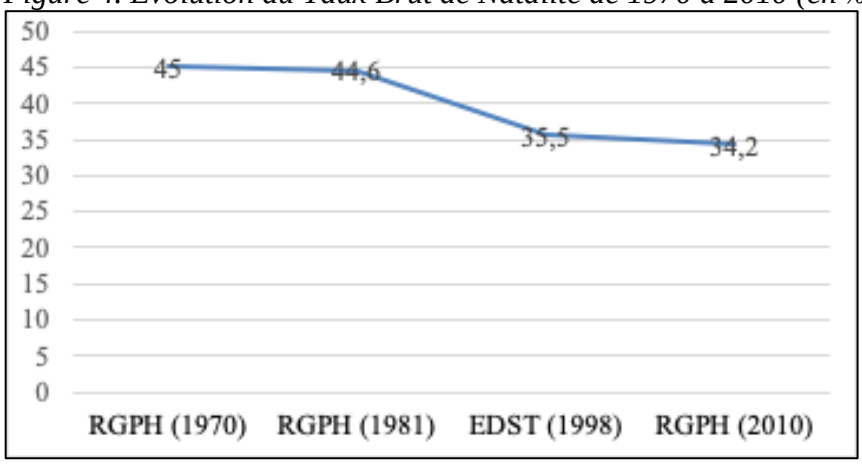

Source : Tete et Djibom (2016).

Après une baisse importante, il n'y a pratiquement pas de changement sur la dernière période (de 1998 à 2010) : on note une stabilisation. La baisse du TBN constatée serait le fruit des efforts consentis par l'Etat Togolais en faveur de l'autonomisation de la femme togolaise : promotion de la scolarisation des jeunes filles, meilleur accès des femmes aux activités génératrices de revenus, promotion et incitation au recours à la planification familiale, etc. (Tete et Djibom, 2016).

2.3.2 Évolution de la population urbaine du Togo

Le taux d'urbanisation au Togo a connu une forte augmentation, passant de 9,4% en 1961 à 37,7% en 2010 (Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, 2015). Ce taux d'urbanisation est inégalement réparti entre les régions. Selon le quatrième RGPH (2010), 62,3% des togolais habitent en zones rurales contre 37,7% en zones urbaines. Les estimations de la Banque Mondiale donne un taux d'environ 45, 39% en 2025.

En effet, la définition des villes au Togo est exclusivement fondée sur le critère politico-administratif depuis 1981. Ainsi tous les chefs-lieux de préfecture, de par leur fonction politique et administrative, constituent le système urbain togolais. Autrement dit, ni la taille

démographique seule, ni la prédominance des activités non agricoles seule ne sont suffisantes pour définir la ville au Togo (Gozo, 1989).

Tableau 7 : Evolution du taux d'urbanisation au Togo de 1961 à 2010

Année	1961	1970	1981	2010
Taux d'urbanisation	9,4%	21,2%	25,2%	37,7%

Source : Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (2015) [2]

Si la croissance de la population urbaine est restée relativement élevée dans l'ensemble, elle n'a pas été partout de la même intensité : durant la période intercensitaire, seule la région maritime a enregistré un taux supérieur à la moyenne nationale. En 2010, la région maritime a connu le plus fort taux d'urbanisation du pays parce qu'elle concentre 43,8% des citadins. La région la moins urbanisée est celle des savanes.

Selon Gozo (1989), la croissance rapide de la population urbaine entre 1960 et 1981, est une évidence ; elle résulte d'une part, de la croissance interne de la population des villes elle-même, résultat d'une natalité vigoureuse et d'une mortalité en baisse constante ; d'autre part de la multiplication des villes et à leur grossissement par la migration, sans que cela conduise cependant à une baisse de la population rurale.

2.3.3 Évolution de la population de la région des Savanes

Les recensements généraux de la population au Togo ont montré que contrairement à ces dynamiques nationales, la population de la région des savanes a connu une augmentation spectaculaire entre 1960 et 2010.

Figure 5. Evolution de la population de la région des savanes

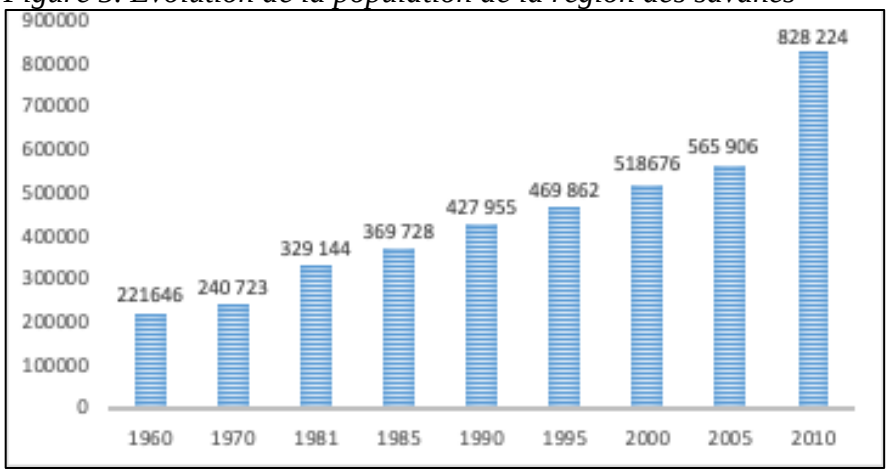

Source : URD (2006) et DGSCN (2010)

La densité de population quant à elle est passée de 28 habitants/km² en 1970, 38 habitants/km² en 1981 et à environ 50 habitants/km² en 1990. Selon URD (2006), si l'on exclut les réserves, ces niveaux de densité se sont élevés de 29 habitants/km² en 1970 à 56 habitants/km² en 1981 puis à 69 habitants/km² en 1996 (URD, 2006). La part de la population de la région des Savanes dans l'ensemble totale du Togo a connu une diminution en 1960, 1970 et 1981, puis une légère augmentation en 2010.

[2] Disponible sur : http://w.stat-togo.org/index.php/thematiques/statistiques-demographiques/32-thematiques/statistiques-demographiques/etat-structure/113-etat-de-la-population [consulté le 06/08/2019]

En matière d'urbanisation, 19 714 habitants de la région des savanes vivaient en ville en 1970, soit 8,2% de la population de la région. Onze ans plus tard, le taux d'urbanisation n'a augmenté que de 0,9 points (9,1% en 1981). La région des savanes concentre 4,7 % de la population urbaine au Togo en 1970. Ce poids est presque stable en 1981 qui est de 4,4% (29 883 habitants).

Tableau 8 : Population Togolaise et de la région des savanes dans les RGPH

Année	1960	1970	1981	2010
Population Togolaise	1 424 571	1 953 604	2 719 567	6 191 155
Population de la région des savanes	221 646	240 723	329 144	825 224
dont rural		221 009	299 261	771 587
dont urbain		19 714	29 883	116 637
% population rurale de la région		91,8	90,9	93,5
% population urbaine de la région		8,2	9,1	6,5
% Savanes dans la population togolaise	15,6	12,3	12,1	13,3

Source : Gozo (1989) et DGSCN (2010)

2.4 Les projections de population au Burkina Faso et au Togo

2.4.1 Les données utilisées

Les principales sources de données démographiques généralement utilisées sont les enquêtes démographiques, les recensements généraux de population et de l'habitation et l'état civil. Mais, comme les données de l'état civil sont sous-enregistrées, les principales bases de données utilisées sont les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS, DHS en anglais) et les Recensements Généraux de la Population et de l'Habitation (RGPH). Un recours est fait aux estimations des Nations Unies ou aux données de la Banque Mondiale lorsque nécessaire.

La réalisation des projections démographiques nécessite un certain nombre de données ou d'informations préliminaires :

- La structure de la population de départ par groupe d'âge quinquennal par sexe, est donnée par le RGPH 2006 pour le Burkina Faso, et le RGPH 2010 pour le Togo.
- Le rapport de masculinité dans les différents pays est donné par les RGPH.
- La fécondité est mesurée par l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF), indicateur disponible aussi bien dans le RGPH que l'EDS.
- L'espérance à la naissance de vie à la naissance est fournie par les RGPH.
- Les migrations sont plus complexes à évaluer, notamment à des échelles infranationales ; la difficulté vient en effet de la qualité des données et éventuellement de la faiblesse des effectifs concernés et donc des distorsions des extrapolations. Recours est fait ici aux données des Nations Unies pour l'échelon national, les chiffres étant ensuite repris pour les territoires d'étude.

Tableau 9 : Paramètres nécessaires aux projections de la population

Paramètres		Burkina-Faso	Région de l'EST	Région du Centre-Est	Sources	Togo	Savanes	Sources
Espérance de vie à la naissance	**Homme**	56,44	56,44	56,44	Banque mondiale[3]	58,14	58,14	Banque mondiale
	Femme	57,62	57,62	57,62		56,78	56,78	
	Homme	55,8	56,7	50,9	RGPH, 2006	56,4	56,4	RGPH 2010[4]
	Femme	57,5	56,3	52,8		64,2	64,2	
ISF (Indice synthétique de fécondité)[5]		6,0	7,5	6,3	EDS 2010	4,8	6,0	EDS 2013-2014
		6,2	7,8	6,5	RGPH, 2006	4,4	5,3	RGPH 2010
		6,8	7,8 (7,76)	6,9	RGPH, 1996	5,4	7,6	RGPH 1998
RM (Rapport de masculinité)		93,4 %	96,3 %	87,8 %	RGPH 2006	94,56 %	92,51 %	RGPH 2010
		98,3% (2010) 99,2% (2015)	-	-	Estimation UN 2010-2015	102 %	-	Estimation UN 2010-2015
Structure de la population par sexe	**Homme**	6 768 739 (48,29%)	594 868 (49,1 %)	529 333 (46,8 %)	RGPH 2006	3009095 (48,6%)	397 996 (48,1%)	RGPH 2010
	Femme	7 248 523 (51,71%)	617 416 (50,9 %)	602 683 (53,2 %)		3182060 (51,4%)	430 228 (51,9%)	
Migration (Taux net de migration)		-0,048% (-6687)	-0,048 %	-0,048%	RGPH 2006	-0,3	-0,3	Estimation UN entre 2010-2015

[3] https://donnees.banquemondiale.org/indicator/SP.DYN.LE00.FE.IN?locations=ZG-BF
[4] L'opération de collecte des données du RGPH s'est déroulée du 06 au 21 Novembre 2010 au Togo.
[5] Nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer (15-49)

2.4.2 Les hypothèses pour les projections de population au Burkina Faso

2.4.2.1 Projections nationales

Trois projections seront faites selon les sources estimant l'ISF.

Selon les EDS et MIS, de 1993 à 2010, on observe une baisse de l'ISF (0,5) enfants par femme. Dans les 17 prochaines années après 2010, soit en 2027 on aura, selon la même hypothèse d'évolution de l'ISF, au moins une diminution de 0,5 enfant par femme (soit 6,0 - 0,5=5,5).

Tableau 10 : Evolution de l'Indice synthétique de fécondité au Burkina Faso selon l'EDS

Enquête	Indice synthétique de fécondité 15-49 ans	Evolution ISF
2017-18 MIS	5,2	-0,3 (2014-2017)
2014 MIS	5,5	-0,5 (2010-2014)
2010 DHS	6	-0,1 (2003-2010)
2003 DHS	5,9	-0,5 (1998-2003)
1998-99 DHS	6,4	-0,1 (1993-1998)
1993 DHS	6,5	-

Sources : The DHS Program STATcompiler.. http://www.statcompiler.com. August 23 2019.https://www.statcompiler.com/fr/

Et il semble raisonnable de pouvoir considérer un ISF de 5,2 entre 2017 et 2027. D'autre part, pour une projection de population à l'horizon 2040, le seuil de renouvellement de la population doit être supérieur à 2,05 enfants par femme (soit 205 enfants pour 100 femmes, parce que pour 105 garçons il naît 100 filles). Entre 2027 et 2040 soit 13 ans la baisse de 0,5 enfants par femme se maintiendra. En 2040, on pourrait avoir 5,2-0,5= 4,7 enfants par femme au BF, une valeur suffisamment supérieure au seuil de renouvellement de 2,05 théorique.

Selon les RGPH, on constate qu'entre 1996 et 2006 (nous ne considérons pas les valeurs des recensements de 1960, 1975 et 1985 à cause des imperfections notées dans la méthodologie de ces enquêtes) l'ISF a baissé de 0,6 (période de 10 ans). On suppose qu'avec la même tendance en 2040, on pourrait avoir une baisse de 1,8 enfant par femme.

Donc en 2040 l'ISF pourrait être de 4,4 enfants par femme. A l'échelle nationale, les RGPH ont l'avantage d'être exhaustif tandis que les enquêtes EDS et MIS portent sur un échantillon de la population. Dans la mesure du possible, nous aurons prioritairement recours au RGPH pour les projections de population au niveau infra national (régional, provincial/préfectoral, communal).

Tableau 11 : Evolution de l'ISF selon les différents RGPH au Burkina Faso

RGPH	Indice synthétique de fécondité 15-49 ans	Evolution ISF
2006	6,2	-0,5 (2010-2014)
1996	6,8	-0,1 (2003-2010)
1985	7,2	-0,5 (1998-2003)
1975	6,7	-0,1 (1993-1998)
1960-1961	6,1	-

Sources : Gengant et al., 2009 ; Ouedraogo et Ripama, 2009

Enfin, selon les données des Nations Unies, entre la décennie 1996-2006 on a enregistré une baisse de 0,61 enfants par femme au BF. Entre 2006-2017 (10 ans) la baisse est plus marquée, soit 0,92 enfant par femme. Avec les politiques en cours, on suppose que dans les 23 prochaines années après 2017 (2040), on pourrait avoir une baisse 0,92 enfant par femme*2=1,84. Donc en 2040, l'ISF pourrait être de 5,27-1,84 soit 3,43 enfants par femme.

Tableau 12 : ISF, espérances de vie et masculinité au Burkina Faso selon les Nations Unies

Estimations UN	Indice synthétique de fécondité 15-49 ans[6]	Espérance de vie H	Espérance de vie F	Rapport Masculinité	Migration
2017	5,27	59,98	61,43	105	0
2014	5,52	58,75	60,03		0
2010	5,87	56,44	57,62		0
2006	6,19	53,27	54,72		0
2003	6,4	50,89	52,88		
1999	6,65	48,73	51,46		
1998	6,7	48,43	51,25		
1996	6,8	48,08	50,89		
1993	6,92	48,05	50,53		
1985	7,14	48,14	50,42		
1975	6,86	40,42	42,85		
1961	6,32	33,9	36,02		
1960	6,29	33,45	35,55		

Source : Banque Mondiale, 2019. Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2019). *Perspectives de la population mondiale 2019, édition en ligne* : https://population.un.org/wpp/Download/Standard/Interpolated/
Données UN vs Banque mondiale (données par sexe et par année d'âge)
Données Nations Unies fournies des données par période quinquennale

Pour l'espérance de vie des hommes, au cours de la décennie 1996-2006, on a enregistré un gain de 5,19 ans et entre 2006-2017 un gain de 6,71. Avec l'amélioration des conditions de vie, cette tendance pourrait se maintenir dans les deux prochaines décennies (2017-2040). Ainsi, en 2040, l'espérance de vie des hommes selon les estimations de Nations Unies pourrait être de 59,98+(6,71*2)=73,4 ans.

Pour l'espérance de vie des femmes, au cours de la décennie 1996-2006, on a enregistré un gain de 3,83 ans et entre 2006-2017 un gain de 6,71. Avec l'amélioration des conditions de vie, cette tendance pourrait se maintenir dans les deux prochaines décennies (2017-2040). Ainsi, en 2040, l'espérance de vie des femmes selon les estimations de Nations Unies pourrait être de 61,43+(6,71*2)=74,85 ans.

[6] http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?codeTheme=1&codeStat=SP.DYN.TFRT.IN&codePays=BFA&optionsPeriodes=Aucune&codeTheme2=3&codeStat2=x&codePays2=BFA&optionsDetPeriodes=avecNomP&langue=fr) consulté le 26/08/2019

2.4.2.2 Projections à l'échelle des régions au Burkina Faso

La démarche décrite sera utilisée aux différentes échelles (régionale, provinciale/préfectorale et communale). Cependant, les données des UN et de la Banque mondiale ne sont pas désagrégées en dessous du niveau national. Cela limite notre choix de données de projection (RGPH ou EDS) à l'échelle infranationale. Ainsi, pour les régions et provinces, deux projections sont faites, à partir des enquêtes EDS et à partir des RGPH.

- ISF dans la région de l'EST

Tableau 13 : Evolution de l'ISF de la région de l'EST selon les EDS

Enquête	Indice synthétique de fécondité 15-49 ans	Evolution ISF
2017-18 MIS	6,3	0,6 (2014-2017)
2014 MIS	5,7	-1,8 (2010-2014)
2010 DHS	7,5	1,7 (2003-2010)
2003 DHS	5,8	-1,0 (1998-2003)
1998-99 DHS	6,8	-0,7 (1993-1998)
1993 DHS	7,5	-

Sources : The DHS Program STATcompiler. http://www.statcompiler.com. August 23 2019. https://www.statcompiler.com/fr/

Selon l'EDS, en 2010 l'ISF est au niveau de celui de 1993. Il y a là sûrement une erreur liée à la désagrégation des données, cette valeur apparaissant comme une rupture forte dans la série. Entre 2010 et 2017 on observe à nouveau une baisse de 1,2. Nous tablons plutôt donc sur un maintien de cette baisse.

Dans les 23 prochaines années après 2017 soit en 2040 on aura, selon la même hypothèse d'évolution de l'ISF, au moins une diminution de 1,2*3=3,6 enfants par femme (soit 6,3-3,6=2,7). En 2040 on ne doit pas se retrouver en dessous du seuil de renouvellement de la population (estimé à 2,05 enfants par femme).

Ainsi, en 2040 on pourrait avoir 2,7 enfants par femme dans la région de l'EST du Burkina, ce qui est supérieur au seuil de renouvellement (2,05). Etant donné que nous sommes en milieu rural, caractérisée par une forte fécondité, on peut se donner pour ISF Minimal 4,4 (comme au niveau national).

Tableau 14 : Evolution de l'ISF dans la région Est du Burkina selon les RGPH

RGPH	Indice synthétique de fécondité 15-49 ans	Evolution ISF
2006	7,8	-0,04 (1996-2006)
1996	7,76	

Sources : Dakuyo et al. (2009)

En 10 ans (1996-2006), l'ISF a baissé de 0,04 enfant par femme dans la région de l'EST selon les données des recensements de 1996 et 2006. Dans les trente années à venir, au vu des politiques mises en œuvre, on peut espérer 5 enfants par femme en 2040 dans la région de l'Est du Burkina.

- ISF dans la région du Centre-Est

Tableau 15 : Evolution de l'ISF de la région du Centre-Est au Burkina selon les EDS

Enquête	Indice synthétique de fécondité 15-49 ans	Evolution ISF
2017-18 MIS	5,6	0,6 (2014-2017)
2014 MIS	6,1	-1,8 (2010-2014)
2010 DHS	6,3	1,7 (2003-2010)
2003 DHS	5,8	-1,0 (1998-2003)
1998-99 DHS	Non disponible	-0,7 (1993-1998)
1993 DHS	Non disponible	-

Sources : https://www.statcompiler.com/fr/ consulté le 27/08/2019.

En considérant le période 2010-2017 (7 ans), l'ISF a baissé de 0,7 dans la région du Centre-Est. En 2040 (2017+7ans *3) on pourrait se retrouver à une baisse de 2,1 enfants par femme. Donc on aura : 5,6-2,1=3,5 enfants par femme en 2040 dans la région du centre-Est. Mais compte tenu des caractéristiques culturelles, on suppose un ISF de 5 enfants par femme.

Tableau 16 : Evolution de l'ISF de la région Centre-EST au Burkina selon les RGPH

RGPH	Indice synthétique de fécondité 15-49 ans	Evolution ISF
2006	6,5	0,4 (1996-2006)
1996	6,9	

Sources : Dakuyo et al. (2009)

En 10 ans (1996-2006), l'ISF a baissé de 0,4 enfant par femme dans la région du centre-Est selon les données des recensements de 1996 et 2006. Dans les trente années à venir, au vu des politiques mises en œuvre, on peut espérer 5,3 ((6,5-(0,4*3)) enfants par femme en 2040 dans la région du centre-Est du Burkina.

- Espérance de vie, masculinité et migration en régions au Burkina Faso

Compte tenu de la différence d'espérance de vie selon le sexe, les tableaux séparés présentés plus haut dans le Tableau 12 font référence. Mais la source des données qui est celle de la Banque Mondiale (précisons que la BM a recours aux données des UN en cas de besoins), qui ne renseigne pas sur les différences d'espérance de vie au niveau désagrégé de la région. Par conséquent ce sont les données du RGPH qui sont utilisées à l'échelle des deux régions.

Tableau 17 : Evolution des espérances de vie selon les RGPH

Années	National		EST		Centre-Est	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
2006	55,8	57,5	56,7	56,3	50,9	52,8
1996	53,4	54,2	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Source : Baya et al. (2009) ; Ouedraogo et Ripama (2009)

Au niveau national, de 1996 à 2006 (10 ans), l'espérance de vie des hommes a augmenté de 2,4 ans. En 2040, on peut supposer que le gain de 2,4 sera multiplié par 3 ce qui donnera 55,8+7,2= 63 ans. Sur la même période, l'espérance de vie des femmes a augmenté de 3,3 ans. En 2040, on peut supposer que le gain de 3,3 sera multiplié par 3 ce qui donnera 57,5+9,9= 67,4 ans. Ces chiffres sont bien inférieurs à ceux des Nations Unies.

Pour la région Est, en l'absence de données pour l'année 1996 dans les différentes régions du BF, on va supposer que les gains enregistrés au niveau national seront identiques à ceux des régions**.** De 1996 à 2006 (10 ans), l'espérance de vie des hommes a augmenté de 2,4 ans. En 2040, on peut supposer que le gain de 2,4 sera multiplié par 3 ce qui donnera 56,7+7,2= 63,9 ans. De 1996 à 2006 (10 ans), l'espérance de vie des femmes a augmenté de 3,3 ans. En 2040, on peut supposer que le gain de 3,3 sera multiplié par 3 ce qui donnera 56,3+9,9= 66,2 ans.

Les mêmes modes de calculs sont utilisés pour la Région du Centre-Est. De 1996 à 2006 (10 ans), l'espérance de vie des hommes a augmenté de 2,4 ans. En 2040, on peut supposer que le gain de 2,4 sera multiplié par 3 ce qui donnera 50,9+7,2= 58,1 ans. De 1996 à 2006 (10 ans), l'espérance de vie des femmes a augmenté de 3,3 ans. En 2040, on peut supposer que le gain de 3,3 sera multiplié par 3 ce qui donnera 52,8+9,9= 62,7 ans.

Conjointement, et pour les deux Régions, les taux de mortalité juvénile et infantile de départ des projections sont estimés respectivement à 141‰ et à 90‰. Selon INSD (2009), ces taux et les taux de mortalité par âge évoluent conformément à la table type de mortalité « Amérique latine » des Nations unies, qui est la table qui correspondait le mieux aux données collectées sur la mortalité en 2006.

Pour le rapport de masculinité, selon les RGPH, au niveau national en 10 ans (1996-2006) on observe une augmentation de 0,3. Dans les 34 prochaines années après 2006, on pourrait avoir : 93,4 + (0,3*3)= 94,3. Le rapport de masculinité utilisé est celui à tout âge. Il diffère de rapport de masculinité à la naissance. Pour la région de l'Est, on observe une baisse de 0,7 entre 1996 et 2006. Donc dans les 34 prochaines années après 2006, on suppose que le rapport de masculinité sera identique à celui observé en 2006 (96). Pour la région de Centre-Est, on observe une baisse de 1,7 entre 1996 et 2006. Donc dans les 34 prochaines années après 2006, on suppose que le rapport de masculinité sera identique à celui observé en 2006 (88) comme ce fut pour le cas de la région de l'Est pour la même période.

Tableau 18 : Rapport de masculinité en Régions au Burkina Faso selon les RGPH

Années	National (BF)	Région Est	Région Centre-Est
2006	93,4	96	88
1996	93,1	96,7	89,7

Par manque de données au niveau régional sur la migration, celles du niveau national (pays) seront utilisées pour réaliser les projections dans les régions de l'Est et du Centre-Est.

Tableau 19 : Solde migratoire au Burkina Faso selon les Nations Unies

Années	National (BF)
2006	-1,7
1996	-2,5

Source : estimation des UN : https://population.un.org/wpp/Download/Standard/Migration/

En 10 ans (2006-1996), les Nations Unies ont enregistré une hausse de 0,8 points du solde migratoire. En 2040 on pourrait avoir : 1,7+0,8*3=4,1 (-4,1). Nous privilégions dans cette section, les données des Nations unies au vu des critiques formulées à l'encontre des données des autres sources en ce qui concerne la migration.

2.4.2.3 Méthode utilisée pour les provinces de la Kompienga et du Koulpélogo

Compte tenu de l'indisponibilité des données, les projections de population des provinces sont faites sur la base des données disponibles du Recensement Général de la Population et de l'Habitation. Voir le tableau ci-dessous.

D'après ce tableau, on constate qu'entre 1996 et 2006, l'ISF a baissé de 0,6 enfants par femme dans la province de Koulpélogo (période de 10 ans). On suppose qu'avec la même tendance en 2016, on pourrait avoir également une baisse de 0,6 enfant par femme (6,9-0,6=6,3). Suivant la même tendance, on pourrait avoir en 2036 (20 ans après) un ISF de 5,1 enfants par femme. En 2040 (en 4 ans), on pourra donc avoir un ISF de 4,8 (5,1-(0,6/2)).

Entre 1996 et 2006, l'ISF a baissé de 0,6 enfants par femme (7,9-7,3) dans la Kompienga. Suivant la même évolution, en 2036 (30 ans après), on aura : 7,3- (0,6*3) = 5,5 enfants par femme. En 2040 (en 4 ans), on aura : 5,5- (0,6/2) = 5,2 enfants par femme.

Pour manque de données sur l'espérance de vie au niveau provincial, l'espérance de vie au niveau de la région est considérée (RGPH). Aussi, la table type de mortalité de « Amérique latine » des Nations unies sera aussi utilisée.

Pour des raisons d'indisponibilité des données au niveau provincial, les rapports de masculinité au niveau des régions sont maintenus constants (c'est-à-dire 93,92% pour Koulpélogo et 102,27 pour Kompienga).

Enfin, les soldes migratoires sont supposés nuls dans les présentes projections.

Tableau 20 : Paramètres nécessaires à la projection de la population dans les provinces de Koulpélogo et Kompienga

		Région Centre-Est			Source	Koulpélogo			Région Est			Kompienga		
		Urbain	rural	Total		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Structure	Total					10 103	248 564	258 667				8 541	67 326	75 867
	H	94 911	434 422	529333	RGPH 2006				40 723	554 145	594868			
	F	103 585	499 098	602683	RGPH 2006				38 992	578 424	617416			
Espérance de vie	H				BM									
	F													
	H			50,9	RGPH 2006						56,7			
	F			52,8							56,3			
ISF	2010			6,3	EDS 2010						7,5			
	2006	5,4	6,8	6,6	RGPH 2006			6,9	5,5	7,9	7,8			7,3
	1996			6,9	RGPH 1996			7,5			7,76			7,9
RM		91,6	87,0	87,80%	RGPG 2006	97,36%	93,77%	93,92%	104%	96%	96,30%	101,39%	102,37%	102,27%
					RGPH 1996			94,6%						99,3%
Migration														

2.4.3 Les hypothèses pour les projections de population au Togo

2.4.3.1 Projections nationales

Comme pour le Burkina Faso, trois projections seront faites selon les sources estimant l'ISF.

Dans les données des enquêtes EDS au Togo, de 1988 à 2013 (2013 est l'année la proche de l'année de réalisation du recensement de la population Togolaise (2010)), on observe une baisse de l'ISF (1,6) enfants par femme au Togo. Ainsi, dans les 25 prochaines années après 2013 soit en 2035 on aura, selon la même hypothèse d'évolution de l'ISF, au moins une diminution de 1,6 enfant par femme (soit 4,8-1,6=3,2).

2035 étant sensiblement proche de 2040, on peut considérer que la valeur de l'ISF observée en 2035 pourrait se maintenir jusqu'en 2040 (3,2). Avec cet ISF, en 2040, on reste au-dessus du seuil de renouvellement de la population (estimé à 2,05 enfants par femme).

Tableau 21 : Evolution de l'ISF du Togo selon les EDS

Enquête	Indice synthétique de fécondité 15-49 ans	Evolution ISF
2017 MIS	4,4	-0,4 (2014-2017)
2013-14 DHS	4,8	-0,4 (1998-2014)
1998 DHS	5,2	-1,2 (1988-1998)
1988 DHS	6,4	-

Sources : The DHS Program STATcompiler. Funded by USAID. http://www.statcompiler.com. June 15 2019

Avec les données des RGPH, entre 1998 et 2010 (nous ne considérons pas les valeurs des recensements de 1988, 1981 et 1970 et 1958) l'ISF a baissé de 1 (période de 12 ans). On suppose qu'avec la même tendance, en 2040, on pourrait avoir une baisse de 3 enfants par femme.

Donc en 2040 l'ISF pourrait être de 1,4 enfant par femme. Etant donné que nous ne pouvons pas nous retrouver en dessous du seuil de renouvellement de la population, on donc considérer un ISF de 2,05 pour assurer le renouvellement de la population en 2040.

Tableau 22 : Evolution de l'ISF au Togo selon les RGPH

RGPH	Indice synthétique de fécondité 15-49 ans	Evolution ISF
2010	4,4	1 (1998-2010)
1998	5,4	1,2(1988-1998)
1988	6,6	-0,6(1981-1988)
1981	6	-0,3(1970-1981)
1970	5,7	-1,3(1960-1970)
1958-1960	7	-

Sources : Tete et Djibom (2016)**.**

Avec les données des Nations Unies, l'ISF dans la décennie 1996-2006 a enregistré une baisse de 1,29 enfants par femme au Togo. Entre 2006-2017 (10 ans) la baisse est moins marquée, soit 0,74 enfant par femme. Avec les politiques encours, on suppose que dans les 23 prochaines années après 2017 (2040), on pourrait avoir une baisse 0,74 enfant par femme*2=1,48. Donc en 2040, l'ISF pourrait être de 4,38-1,48 soit 2,9 enfants par femme).

Tableau 23 : ISF, espérances de vie et masculinité au Togo selon les Nations Unies

Estimations UN	Indice synthétique de fécondité 15-49 ans*	Espérance de vie Homme	Espérance de vie Femme	Rapport Masculinité	Migration
2017	4,38	59,63	61,31	105	0
2014	4,59	58,83	60,38		0
2010	4,87	56,78	58,13		0
2006	5,12	54,33	55,75		0
2003	5,28	53,13	54,72		
1999	5,46	52,74	54,33		
1998	5,52	52,93	54,49		
1996	5,67	53,59	55,1		
1993	5,96	54,6	56,34		
1985	6,87	52,86	56,49		
1975	7,28	47,94	51,14		
1961	6,57	39,98	41,9		
1960	6,52	39,37	41,23		

*Perspective monde, source banque mondiale, 2019

Au cours de la décennie 1996-2006, on a enregistré un gain de 6,04 ans et entre 2006-2017 un gain de 5,3 de l'espérance de vie des hommes. Avec l'amélioration des conditions de vie, cette tendance pourrait se maintenir dans les deux prochaines décennies (2017-2040). Ainsi, en 2040, l'espérance de vie des hommes selon les estimations de Nations Unies pourrait être de 59,63 + (5,3*2) = 70,23 ans.

Au cours de la décennie 1996-2006, l'espérance de vie des femmes a progressé de 6,21 ans, puis de 5,56 ans entre 2006-2017. En prolongeant la tendance, en 2040, l'espérance de vie des femmes selon les estimations de Nations Unies pourrait être de 61,31 + (5,56*2)=72,25 ans.

2.4.3.2 Projections à l'échelle de la région des Savanes au Burkina Faso

Comme précédemment, seules les données EDS et RGPH sont utilisées à l'échelle infranationale.

Avec les chiffres de l'EDS, l'ISF baisse entre 1988 à 2010 de 2,3 enfants par femme dans la région des savanes. Donc dans les 22 prochaines années après 2010 soit en 2035 on aura, selon la même hypothèse d'évolution de l'ISF, au moins une diminution de 2,3 enfants par femme (soit 6,0-2,3=3,7).

Tableau 24 : Evolution de l'ISF dans la région des Savanes selon les EDS et MIS

Enquête	Indice synthétique de fécondité 15-49 ans	Progrès
2017 MIS	5,7	-0,3 (2014-2017)
2013-14 DHS	6	-1,6 (1998-2014)
1998 DHS	7,6	-0,7 (1988-1998)
1988 DHS	8,3	-

Sources : The DHS Program STATcompiler. Funded by USAID. http://www.statcompiler.com. June 15 2019

Selon les données des RGPH, entre 1998 et 2010 (12 ans) l'ISF a baissé de 2,3 dans la région des savanes. Dans les trente prochaines années avant de 2040, on peut supposer que l'ISF pourrait s'y réduire jusqu'à 3 enfants par femme.

Tableau 25 : Evolution de l'ISF de la région des savanes selon les RGPH

RGPH	Indice synthétique de fécondité 15-49 ans	Evolution ISF
2010	5,3	2,3(1998-2010)
1998	7,6	0,7(1988-1998)
1988	8,3	-1,3(1981-1988)
1981	7	-

Sources : Tete et Djibom (2016)

Compte tenu de la différence d'espérance de vie selon le sexe des tableaux séparés ont été proposés. La source des données qui est celle de la Banque Mondiale, il n'est pas fait de différence d'espérance de vie au niveau désagrégé de la région. Par conséquent les mêmes paramètres seront utilisés au niveau national du pays et à l'échelle de la région (Région des Savanes).

Entre 1981 et 2010, suivant la même tendance qu'au niveau national, l'espérance de vie des hommes dans la région des Savanes a augmenté de 7,4 ans. Si on maintient cette tendance, en 2040 on pourrait avoir un gain de 7,4 ans. Ce qui revient à 62,8+7,4=70,2 en 2040. Entre 1981 et 2010 également, et en suivant la même tendance qu'au niveau national, l'espérance de vie des femmes a augmenté de 13,2 ans. Si on maintient cette tendance, en 2040 on pourrait avoir un gain de 13,2ans. Ce qui revient à 65,3+13,2=78,5 en 2040.

Enfin le rapport de Masculinité selon le RGPH passe de 94,8 2010 à 96,6 en 1981 au niveau national, soit une baisse de 1,8. Pour la projection, on supposera que le RM observé en 2006 se maintiendra (96,6) pour toute la durée de projection. Le Rapport de Masculinité utilisé est finalement celui des estimations des Nation Unies (102%). Il est proche de 105% utilisé habituellement par défaut. D'après les données des Nations unies (2010-2015), le Rapport de Masculinité du Togo et de la Région des Savanes sont les mêmes.

Entre 2010 et 2015, les Nation unies estimaient à -03% le taux net de migration autant pour le Togo que pour la Région des Savanes. Dans les perspectives démographiques du Togo 2011-2031, Koupogbe et Tete (2015) avaient supposé le taux de migration nul, puisque les informations relatives aux migrations nettes de population (immigrations - émigrations) n'étant pas disponibles.

2.5 Utilisation et mise à disposition des projections de la population

Les jeux de données sur les projections de la population selon les différentes hypothèses faites ici sont disponibles à la demande, en format Excel.

Ces données sont utilisées dans la suite du document, pour envisager les besoins en emplois, ressources naturelles et infrastructures, et compléter ainsi le diagnostic territorial. D'autres utilisations sont possibles…

3. Eléments de diagnostic du territoire transfrontalier Togo - Burkina Faso et premières projections dans le futur

3.1 Aperçus sur les méthodes utilisées pour le diagnostic territorial

Cette partie détaille la trajectoire de développement du territoire, en mobilisant une approche multisectorielle. Le présent rapport reste très largement qualitatif. Il s'agit surtout de comprendre les trajectoires locales et de mettre en cohérence, à l'échelle du territoire, les différents éléments constitutifs de ces trajectoires. Pour autant, il s'appuie sur une base quantitative importante.

3.1.1 Les données mobilisées, les difficultés des approches transfrontalières

L'étude puise surtout dans les statistiques nationales et leurs déclinaisons aux échelles régionales et provinciales au Burkina, et régionales et préfectorales au Togo. Les documents de diagnostic et de planification du développement sont précieux pour ce type d'exercice. Ainsi, notre travail s'est beaucoup appuyé sur les plans régionaux de développement des provinces au Burkina, et notamment leurs actualisations réalisées en 2018, et donc avec des données relativement récentes[7]. Au Togo, nous avons bénéficié du travail réalisé dans le cadre de la préparation du Schéma d'Aménagement Transfrontalier Intégré local (SATI). Si malheureusement les auteurs, et notamment Mr Demakou Yendoubé avec qui nous avons particulièrement échangé, ont dû pour l'instant se concentrer sur la partie Togolaise du SATI, le recueil statistique effectué a été précieux. Au Burkina Faso le réseau des experts engagés dans les ateliers participatifs de co-élaboration de scenario a participé à la collecte de données et de documents dans leur zone de résidence et d'influence.

Pour traiter de chaque secteur, les données sont majoritairement issues des annuaires statistiques mis en ligne par l'institut national de la statistique et de la démographie au Burkina Faso (via le site de son conseil national de la statistique http://cns.bf) et par l'institut national de la statistique et des études économiques et démographiques au Togo (https://inseed.tg/annuaires/). Produits par les ministères concernés, ils permettent de recouper les données et surtout d'obtenir des chiffres désagrégés. Ce balayage statistique est ensuite complété par les fréquentes études d'évaluation et de suivi des politiques publiques, réalisées régulièrement. A l'échelle internationale on notera le programme RESEN (Rapport d'état sur le système éducatif national, piloté par l'UNESCO) pour l'éducation, et les enquêtes démographiques et de santé ou EDS (en anglais, Demographic and Health Surveys ou DHS, sur financement des Etats-Unis), ainsi que le programme MCIS (Multiple Indicator Cluster Surveys, également piloté par l'UNICEF) et le profil de pauvreté réalisés par le PNUD. A l'échelle nationale, si les RGPH et RGA sont indispensables parce qu'exhaustifs et donc permettant de recaler les données des enquêtes par échantillonnage, ces dernières et notamment les enquêtes auprès des ménages (permanentes et mesure du bien-être), ont aussi été mobilisées : le dispositif QUIBB (questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être) au Togo, les enquêtes ENESI (Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel) et EICVM (l'enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages) au Burkina Faso.

La grande difficulté de l'exercice est d'appréhender le territoire dans son ensemble, les statistiques étant souvent lacunaires aux échelles infra territoriales, mais surtout de nature différente. Les temporalités des recensements ne sont pas les mêmes, ce qui rend problématique

[7] Conseil Régional du Centre-Est (2018). Plan régional de développement du Centre-Est (2018-2022). Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation, DREP-CES, PADS.
Conseil Région de l'Est (2018). Plan régional de développement, rapport de diagnostic. Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation, DREP-Est, PSAE, PACTR.

l'obtention d'années de référence communes aux deux pays. Les études sectorielles, malgré les volontés des institutions internationales d'un alignement et les efforts réels effectués dans les deux dernières décennies dans ce domaine, ne renseignent pas nécessairement les mêmes indicateurs et les représentativités ne permettent que rarement de capter la dynamique de tout notre territoire transfrontalier.

3.1.2 Un diagnostic incomplet, articulé aux autres éléments de l'étude

L'exercice du diagnostic territorial est par nature mal délimité et n'est jamais complet et exhaustif. Il n'est pas possible d'entrer finement dans chaque thématique expliquant le fonctionnement et les dynamiques territoriales. Par suite, ces visions sectorielles sont nécessairement tronquées et manquent de nuance. Le travail réalisé ici n'échappe pas à ces limites et présente de nombreuses lacunes parmi lesquelles :

- Une vision partielle des dynamiques économiques hors de l'agriculture et de l'élevage (notamment en ce qui concerne le commerce et l'artisanat) ;
- Un manque de pespectives claire sur les évolutions de l'environnement naturel et sur les compétitions pour l'accès à ses ressources ;
- Des lacunes dans la compréhension des différents mouvements de la société civile.

Ces éléments, et bien d'autres, mériteraient des approfondissements et des efforts complémentaires de mise en cohérence. Si la dynamique territoriale initiée par le présent travail devait se prolonger et si conjointement le SATI devait prendre corps, un dispositif pour compléter le travail réalisé et pour pérenniser la mesure des indicateurs clés devrait être envisagé.

Il convient donc de lire les sections qui suivent comme un diagnostic partiel, une base de compréhension du fonctionnement et des principaux défis du territoire, qui s'attache à décrire plus qu'à quantifier ; ce travail pourrait inspirer des travaux complémentaires.

Il convient aussi de souligner que cette tentative de diagnostic est (toujours partiellement), éclairée par les autres éléments du présent rapport, et en particulier les enquêtes « ménages » et « personnes ressources ».

Le diagnostic réalisé sur la base des données et de la littérature existantes comprend :

- un rappel des caractéristiques expliquant le choix de ce territoire : tensions sécuritaires et mise en lumière des perspectives de la gouvernance transfrontalière ;
- les défis d'une transition démographique inaboutie. Avec la démographie comme force motrice, nous entamons notre projection vers le futur. Nous y anticipons les besoins en emploi, en terre, en infrastructure et personnels de santé et d'éducation ;
- les défis du territoire en grandes thématiques : agriculture et élevage, occupation de l'espace, diversification économique, niveau de vie des ménages, infrastructures sociales, environnement naturel ;
- un aperçu des politiques publiques de développement mises en œuvre. Il s'agit de comprendre ces politiques et leur performance dans le temps.
- une synthèse de cette trajectoire de développement permet enfin d'éclairer, sur des bases objectives, les discussions des ateliers de co-élaboration de scenarios présentés dans la partie suivante.

3.2 Présentation générale et principes de fonctionnement du territoire

Le territoire a déjà été présenté brièvement dans l'introduction générale. Avant de détailler sa trajectoire de développement, il convient de resituer le territoire dans une perspective de long terme, de préciser les grandes dynamiques structurantes, les faits stylisés qui forgent aujourd'hui l'identité de ce territoire éclaté en 3 entités administratives, et d'insister sur la prégnance de la dimension sécuritaire.

3.2.1 Une intégration inaboutie aux marchés coloniaux puis aux dynamiques nationales

Léo De Haan (1993), dans sa monographie historique de la région des Savanes, n'évoque qu'à la marge les trajectoires conjointes entre cette région et ses voisines au Burkina. Son propos est davantage centré sur le poids de Lomé et du Sud du Pays sur les freins au développement du Nord. Pour autant, comme le confirment les éléments contenus dans l'Atlas du développement régional du Togo de 1986 (Addra 1986), la zone frontalière a été traversée par de nombreuses mobilités qui expliquent la composition ethnique actuelle et les « hybridations » culturelles et sociales du territoire[8]. En particulier, si le Nord-Ouest du Togo est majoritairement Moba, les pénétrations Gourmantché (aujourd'hui prépondérantes dans la Kompienga, 51% en 2006, dans l'Est des Savanes et dans une moindre mesure dans le Koulpélogo), ainsi que Yanna (prépondérantes aujourd'hui dans le Koulpélogo), forment non pas une réelle entité, mais un ensemble cohérent de populations partageant proximités linguistiques et cultures, voir familiales (moba-yanna-Gourma). C'est moins vrai dans le Sud de la région des Savanes, qui a été façonné par d'autres influences (Tchokossi et Ngam-gam notamment, dans des échanges avec les frontières Ouest du territoire).

Aujourd'hui encore, la référence à l'ancien royaume Gourma et à sa grandeur au 18 et 19ième siècles, reste présente tout autour de la frontière (elle sera d'ailleurs citée dans un des scénarios issus des ateliers, cf. infra).

Les travaux de De Haan décrivent les Savanes, mais son analyse est facilement transposable à l'ensemble de notre territoire d'étude, comme une région façonnée par une intégration marchande et politique subie. Cette intégration durant la colonisation fut d'abord extrêmement coercitive, et resta partielle. En effet, ce territoire est davantage perçu comme une zone de passage entre la Côte et le Sahel d'un côté, et entre les pôles coloniaux stratégiques Haoussa (Nigeria actuel) à l'Est et Ashantis à l'Ouest, que comme une zone de production. Ainsi, cette situation géopolitique peu favorable pour l'époque, les faibles aptitudes agronomiques et le relatif enclavement ont toujours positionné le territoire comme une zone marginale. Les tentatives de travail forcé et d'introduction des cultures d'exportation vont s'y avérer infructueuses.

Puis, avec l'avènement de l'idéologie du développement, et via la mise en œuvre de sociétés d'aménagement, le territoire a connu des politiques prônant le développement des cultures d'exportation (arachide et coton) et l'intensification de l'élevage. L'intégration à une globalisation naissante justifiait la modernisation par la monoculture et la sédentarisation des pasteurs, tandis que la mécanisation devait se substituer au travail forcé. Cette phase, dirigée

[8] Comprendre les formations culturelles nécessiterait aussi de prendre en compte les liens conflictuels et d'alliance avec le Ghana, sachant qu'aujourd'hui encore, beaucoup de jeunes du Koulpélogo et des Savanes se rendent facilement et fréquemment au Ghana pour travailler, en profitant de ces liens.

dès lors par le financement du développement, a été portée d'abord par la fin de l'administration coloniale, puis par les nouveaux Etats issus des indépendances.

Par exemple, pour les Savanes, l'action de la Société Régionale d'Aménagement et de Développement (SORAD), société nationale active dans chaque Région à partir de l'indépendance, est emblématique de la volonté de « structurer » le monde rural, notamment dans les zones considérées comme défavorisées. Comme beaucoup d'institutions d'autres parties de l'Afrique de l'Ouest, la SORAD est omniprésente et centralise toutes les actions de développement, avec des décisions stratégiques radicales : fin du soutien au coton, soutien à l'arachide avec renforcement du crédit et de l'offre d'intrants, promotion des coopératives, culture attelée, sédentarisation de l'élevage, infrastructures routières, etc.

Pour autant, la mise en œuvre s'avère décevante à nouveau, contrariée par une inadéquation des méthodes au tissu social (avec en particulier des conflits entre coopératives et structures préexistantes), l'éloignement persistant des prises de décisions, des ruptures dans les moyens à disposition, la persistance d'une situation alimentaire délicate, puis les périodes de sécheresse extrême des années 1970 et 1980.

Les Savanes, mais aussi les provinces limitrophes du Koulpélogo et de la Kompienga, sont à la fin des années 1980, au sortir de cette période « développementiste », parmi les territoires les moins impliqués dans l'élan suscité par les indépendances. Ce territoire frontalier est en retard sur la plupart des indicateurs de niveaux vie et d'accès aux services de base à la population. Comme le signale De Haan (1993), les changements structurels renvoient principalement au bitumage de la route internationale reliant le port de Lomé au Burkina, qui apporte davantage de mobilité, mais surtout génère un flux de marchandises offrant des pistes de diversification économique. Pour autant, cette forme de développement reste extraterritoriale et ce sont bien les logiques nationales qui s'exercent (ainsi le contrôle douanier, par exemple, profite peu au territoire, au Togo comme au Burkina).

Le développement du territoire reste ainsi, et cela continue de valoir pour la période actuelle, principalement dépendant d'une agriculture pluviale, faiblement mécanisée, fonctionnant surtout sur des filières alimentaires locales et dont les déploiements à l'export restent extrêmement limités. Dans ce paysage, la transhumance, pourtant contrainte par les politiques publiques et par une occupation du territoire exerçant une pression sur les pâturages et sur les mouvements des animaux, a su conserver toute sa place. Elle représente dans la durée, un des éléments essentiels de l'identité du territoire, matérialisé par les flux d'hommes et d'animaux, et leurs impacts marchands et culturels.

3.2.2 Un front de population allant de l'Ouest vers l'Est

Comme nous l'avons signalé, et comme l'indique la Carte 2, la route nationale traversant le Togo du Sud au Nord depuis Lomé et son port a renforcé la polarisation économique vers le Nord-Ouest. Renforcé, parce que les aptitudes agronomiques des terres et les mobilités (installations anciennes et invations depuis le Nord et l'Ouest) avaient déjà instauré une répartition déséquilibrée de la population.

La carte ci-dessous des implantations des villages est explicite sur cette répartition.

Carte 3 : Répartition des localités sur le territoire

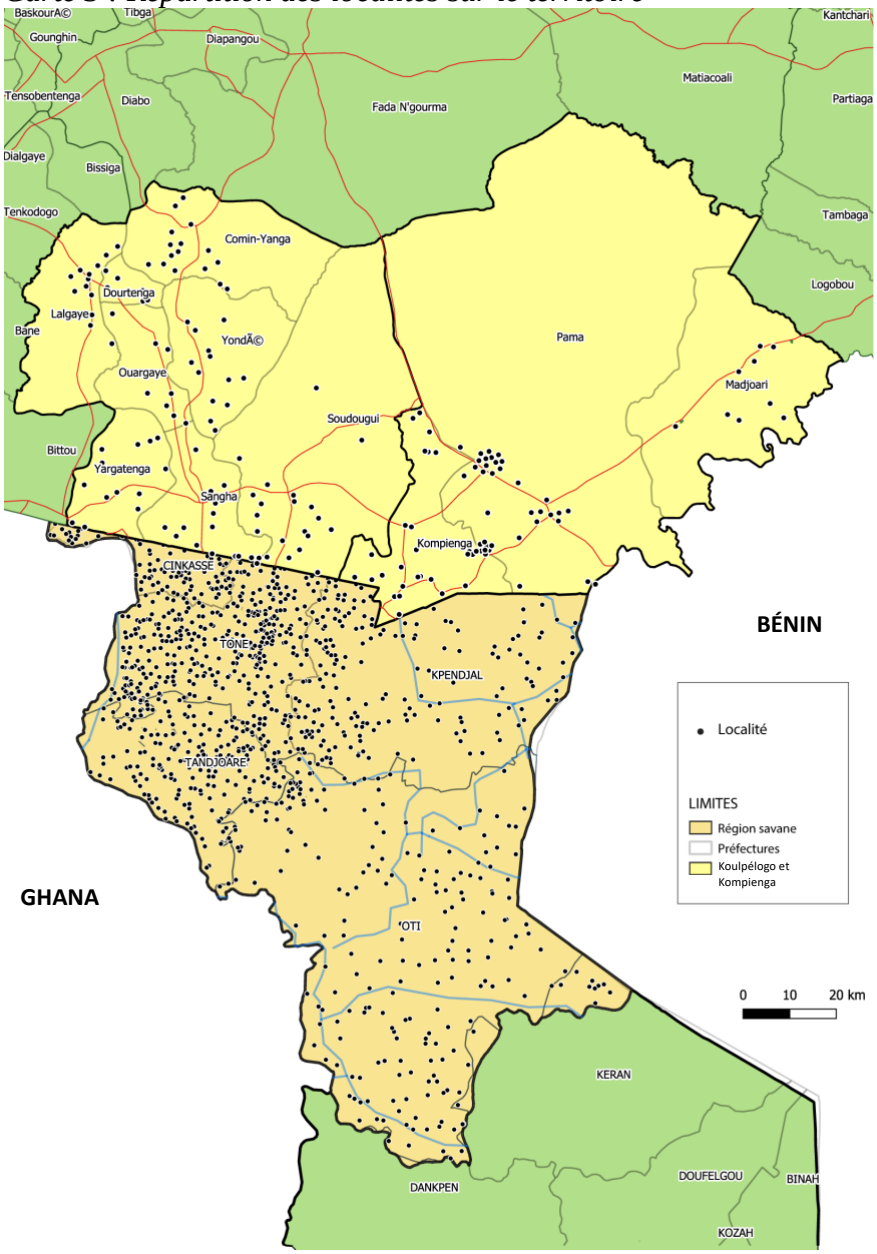

La route nationale passe par la ville de Dapaong, qui bénéficie ainsi d'un passage permettant l'écoulement des produits comme la mobilité des personnes. La route bifurquant ensuite vers l'Ouest, le flux de personnes et de marchandises s'oriente lui-aussi vers l'Ouest. Au Togo, le dynamisme de l'axe Dapaong-Cinkansé contraste avec la relative torpeur des préfectures de Kpendjal à l'Est.

Côté Burkina Faso le déséquilibre est également marqué, mais l'éloignement relatif des centres urbains des régions Centre-Est (Tenkodogo et Pouytenga) et Est (Fada-Gourma), qui s'additionne au contexte sécuritaire dégradé, fait que les provinces du territoire sont bien moins dynamiques que la Région des Savanes au Togo.

C'est aussi l'axe Lomé Ouagadougou qui draine le plus d'activité. Comme le signale l'absence de gare routière d'importance, la province du Koulpelogo est surtout une zone de passage et c'est dans sa partie Sud-Ouest que se concentrent les villages et l'activité économique. Cette

tendance est accentuée par les échanges nombreux avec le Ghana voisin. Les autorités tentent de rééquilibrer les dotations en infrastructures au profit des autres zones, mais malgré de réels efforts le ratio routes bitumées / pistes en terre est toujours inférieur à 10%.

Dans la province de Kompienga, la réserve pastorale et forestière au nord de la route nationale reliant Pama à Fada, impose un déséquilibre spatial très marqué, mais s'avère une réelle protection, essentielle à la dynamique du secteur de l'élevage. Celui-ci est un marqueur identitaire fort de la province. Mais la liaison Dapaong-Fada, passant par Pama pour traverser la province de la Kompienga, est aujourd'hui trop dangereuse pour continuer à remplir ses fonctions de commerce. De fait, y compris pour aller à Dapaong, les Burkinabés font souvent le détour par Cinkansé, axe jugé plus sûr. La mise en eau du barrage de la Kompienga (visible sur les cartes suivantes), avait un temps généré une forte activité commerciale autour de la vente de poisson, mais qui s'est ralentie du fait d'une gestion peu efficace des stocks. La filière bénéficie de toute façon peu au territoire, les produits partant préférentiellement vers le Nord et le marché de Ouagadougou.

Aujourd'hui, l'ouverture d'un axe routier vers le Bénin, Dapaong-Mandouri permet tout de même un certain désenclavement. Ainsi les autorités rencontrées, qui assimilaient la zone de Mandouri à une île du fait de son isolement, attestent d'un réel changement. Cette ouverture accompagne de fait l'avancée d'un quasi front de population s'installant progressivement à l'Est en quête de nouvelles terres et d'espaces. Cette route ouvre aussi, mais plus timidement, vers Pama par le poste de Pogno. Aujourd'hui l'insécurité dans la région Est du Burkina, et la forte présence militaire le long de la frontière, est donc un frein réel son intégration dans la dynamique du Kpendjal. Mais à condition que les infrastructures s'améliorent du côté Burkinabé, le retour à une situation sécuritaire « normale » pourrait s'accompagner de réelles opportunités de commerce.

Entretenu par la forte croissance démographique (que nous examinons en détail infra) et donc par la structuration par les infrastructures routières, l'état de l'occupation des sols dans le temps dit beaucoup des dynamiques à l'œuvre dans le territoire. Un suivi satellitaire de cette occupation, réalisé à l'échelle de l'Afrique par l'US Geological Surveys, un programme de l'USAID, propose des images traitées à différentes années d'intervalle[9]. Un traitement spécifique de ces cartes à l'échelle de notre territoire d'étude nous a permis d'obtenir ce suivi, pour les années 1975, 2000 et 2013, retranscrit dans les cartes ci-après.

Les cartes montrent clairement le déplacement des zones de culture de l'Ouest vers l'Est, ainsi que leur densification partout sur le territoire. L'étalement dans le Koulpelogo s'est d'abord réalisé dans la province même, puis de l'autre côté de la frontière, autour de Dapaong. L'Ouest du Togo a conservé jusque dans les années 2000 des réserves naturelles (autour de la fosse aux lions), mais la savane et les forêts ont peu à peu fait place aux cultures. En 2013 les terroirs semblent saturés dans toute la partie Ouest du territoire. A l'Est, les grandes plaines relativement bien arrosées mais enclavées et dépourvues d'infrastructure, autrefois clairement propices à la transhumance, sont toujours bordées par les réserves naturelles de faunes et de flores, et ce dans les deux pays. Pourtant, si la réserve de pâture au Nord de la Kompienga demeure préservée, les cultures arrivent aujourd'hui au bord des forêts classées.

Ce mouvement nous semble être l'élément structurant majeur du fonctionnement du territoire. Toutes les autres dynamiques, leurs facteurs favorables ou au contraire leurs freins, peuvent

[9] https://eros.usgs.gov/westafrica/

être interprétées à l'aune de ce front de population et de zones de culture se déplaçant d'Ouest en Est. Ainsi les dynamiques agricoles sont-elles à la fois liées à l'intensification dans les zones les plus denses, et portées par les potentialités des étendues disponibles à l'Est.

Carte 4. Evolution des surfaces des zones de culture 1973-2013

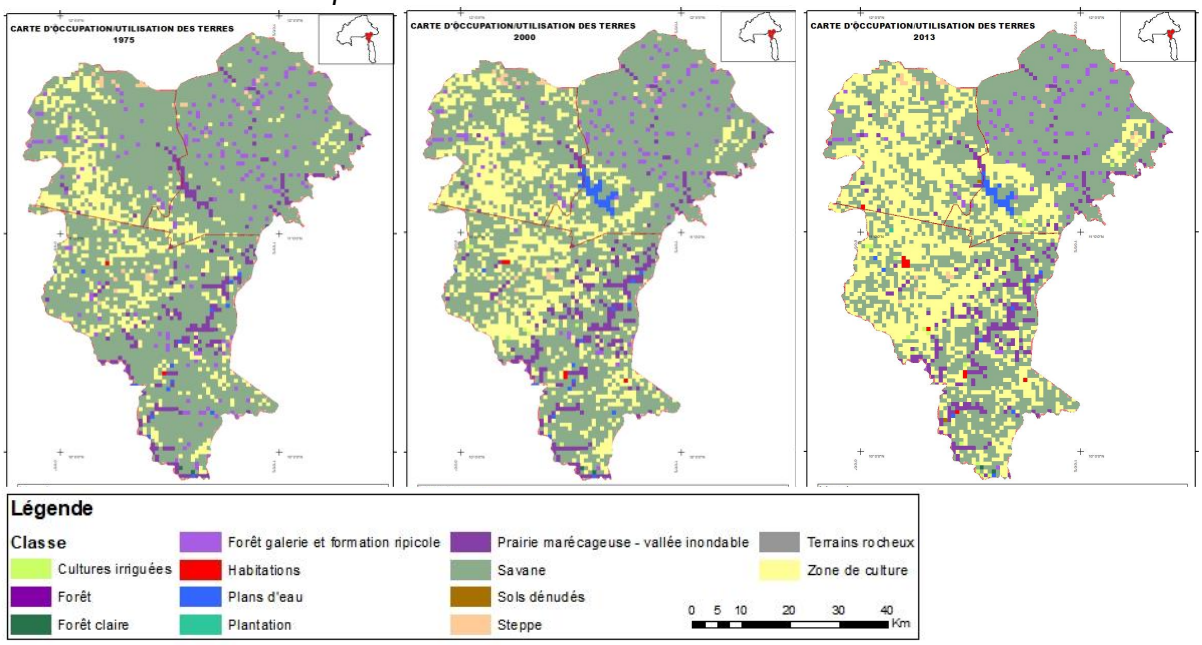

Source : U.S. Geological Survey Earth Resources Observation and Science (USGS EROS) Center

Les zones de préservation, qui ont déjà disparu à l'Ouest de la région des Savanes, sont menacées à l'Ouest alors même qu'elles sont autant de réserves de biodiversité pour les générations futures. Ainsi les politiques d'infrastructures sont-elles dictées par l'accompagnement voire l'accélération de ce front (cf. la route vers Mandouri et le pont vers le Bénin), et en même temps soumises à des besoins de plus en plus nombreux dans les zones denses de Tone et du sud du Koulpelogo.

3.2.3 Un territoire contraint par l'insécurité régionale

Les problématiques frontalières sont, comme nous l'avons vu plus haut, au cœur de l'actualité de l'Afrique de l'Ouest. La menace djihadiste devient de plus en plus prégnante pour les pays côtiers avec l'enlisement des conflits au Mali et la détérioration rapide de la situation sécuritaire au Burkina. Le territoire d'étude est d'autant plus stratégique que l'Est du Burkina est devenu une zone sensible et qu'il reste une zone de transit de marchandises essentielle aux échanges entre le Sahel et les pays côtiers. Pour le Togo, la sécurisation de l'axe routier Nord-Sud est primordiale pour son économie et pour que sa voix politique compte dans la Région.

Le site collaboratif ACLED, qui publie toutes les attaques qui lui sont rapportées, autant via les rapports des forces armées que des groupes WhatsApp dédiés, signale 166 évènements violents graves entre janvier 2018 et septembre 2020. Ceux-ci concernent majoritairement les violences envers les civils, et on note une nette progression des occurrences, signe d'une insécurité grave qui continue de se renforcer, sapant de fait chaque mois un peu plus l'autorité de la puissance publique et de toutes les tentatives de pacification.

Figure 6. Type et nombre d'évènements violents recensés dans le territoire

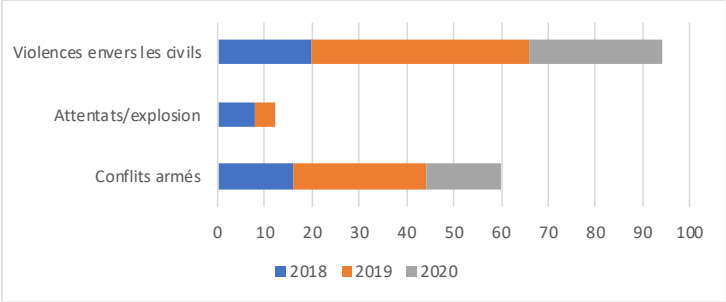

Source : données ACLED, https://acleddata.com/#/dashboard
Site consulté le 17 septembre 2020

Figure 7. Nombre d'évènements violents recensés par commune

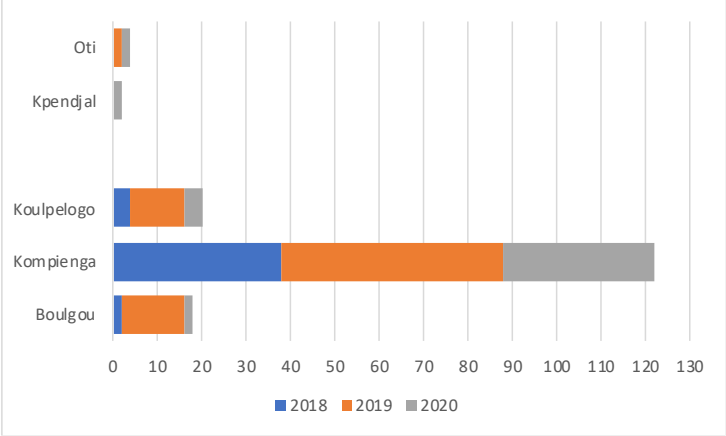

Source : données ACLED, https://acleddata.com/#/dashboard

Ces éléments violents se concentrent dans la commune de la Kompienga, qui paye d'un lourd tribut sa position stratégique et la richesse de ses ressources naturelles.

La province combine un éloignement de Ouagadougou accentuant le sentiment d'abandon, la présence de sites miniers cibles privilégiées des terroristes et la présence de parcs animaliers et de forêts classées dont on sait qu'ils offrent des abris et facilitent la logique de guérilla. La route Allant de Pama à Fada est particulièrement dangereuse, même si l'attentat le plus emblématique dans la zone a été recensé en 2019 au Nord du poste frontière de Cinkanse, dans l'extrême Est de la zone, le long de la route reliant Lomé à Ouagadougou.

Cette situation résulte d'une série d'évènements toujours difficile à déchiffrer, combinant la montée des extrémismes au moyen Orient, les stratégies offensives comme de repli de certains groupes qui tentent de démultiplier les points de lutte, la chute de Mouammar Kadhafi en Lybie et la circulation d'armes induite, etc. Il ne nous appartient pas ici de démêler ces origines. En revanche, la réflexion sur le futur de ce territoire transfrontalier passe par l'appréhension des impacts de l'insécurité sur son développement, et inversement du poids de l'action (ou de l'inaction) publique sur les mouvements extrêmes et sur le passage à l'acte violent de jeunes dont on sait que certains sont bien recrutés localement (voir notamment Cherbib 2018).

Depuis Juin 2019 la France a classé en rouge sur ses cartes de vigilance sécurité le Nord de la région des Savanes (à partir de la ville de Dapaong), les deux provinces au Burkina l'étant déjà depuis plus de 2 ans. Les nouvelles restrictions en août 2020, si elles ne changent pas les consignes de déplacement dans le territoire, imposent des limites dans de nouvelles régions

limitrophes au Burkina Faso. Si cette « classification » n'engage que le gouvernement français, elle touche le développement de la zone en annulant presque totalement les perspectives à court terme du tourisme et d'une partie du commerce. Il s'ensuit un ralentissement économique notable et une accélération des migrations hors des zones rurales de la zone vers les centres urbains ou l'étranger.

Au quotidien, les ressortissants Burkinabé doivent contourner les zones les plus risquées, se déplacer en convoi, à des heures précises, ce qui affecte singulièrement leurs activités professionnelles comme de loisir. Le fondamentalisme religieux, loin d'être majoritaire, gagne cependant du terrain ; les perspectives économiques très limitées dans ce territoire de surcroît pénalisé par l'action des groupes armées, rendent attractif le banditisme sous couvert de djihad.

La majorité des habitants de la Kompienga a déjà été victime de près ou de loin de cette insécurité et il est évident que ce climat délétère distend les liens sociaux, renforce les méfiances entre les communautés, voire entre les générations. Ainsi la stigmatisation des Peuls, malgré l'évidence des limites d'un tel amalgame, reflète à la fois la résurgence de communautarismes toujours vivaces, et la méfiance envers des activités qualifiées (souvent à tort) d'informelles et perçues comme déconnectés des réalités sociales des milieux que les pasteurs traversent.

La frontière, qui classiquement est une zone de friction et joue comme un révélateur des tensions, est ainsi particulièrement concernée. Les arrestations préventives nombreuses, la surveillance accrue des passages et la tentation pour le Togo de réduire au maximum les mobilités non contrôlées, ralentissent et compliquent le pastoralisme transfrontalier.

Enfin, la sécurité est une compétence coûteuse ; non seulement elle ralentit l'économie, mais elle aspire aussi de l'argent public. La compétition peut être réelle entre le renforcement des forces de sécurité et de leurs moyens, et l'augmentation (voire même le maintien) des aides pour la production agricole ou l'amélioration de l'accès à une éducation et une santé de qualité.

3.3 La trajectoire de développement du territoire : approche sectorielle

3.3.1 Des trajectoires d'intensification très timide de l'agriculture

3.3.1.1 Evolution récente des systèmes de culture : plus de maïs, moins de mil, une progression timide des cultures de rente

Les chiffres présentés ici recoupent différentes sources, et en particulier les bilans annuels de campagnes réalisés par les ministères de l'agriculture, avec pour années de base celles des derniers recensements de l'agriculture (2010 au Burkina et 2013 au Togo). Les données sont harmonisées et peuvent être sujettes à caution. On observe des variations interannuelles parfois surprenantes qui peuvent être le fruit d'extrapolations dans la déclinaison des chiffrages à l'échelle des entités géographiques étudiées. Ce qui importe dans ce qui suit est surtout la dynamique d'ensemble.

Sur les 17 dernières années, dans tout le territoire, l'évolution des surfaces traduit d'abord la densification de l'espace cultivé. Les surfaces augmentent régulièrement depuis la fin des années 1990, avec presque un doublement des espaces cultivés. Mais l'augmentation se traduit par une nette recomposition des systèmes de culture.

Figure 8 : Evolution des surfaces cultivées (hors maraîchage) sur l'ensemble du territoire

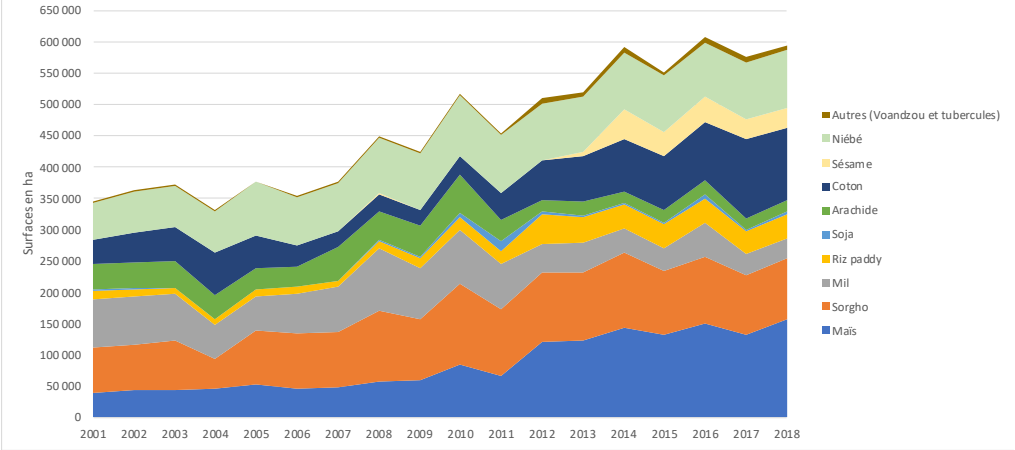

Figure 9 : Evolution de la part de chaque culture dans les surfaces cultivées

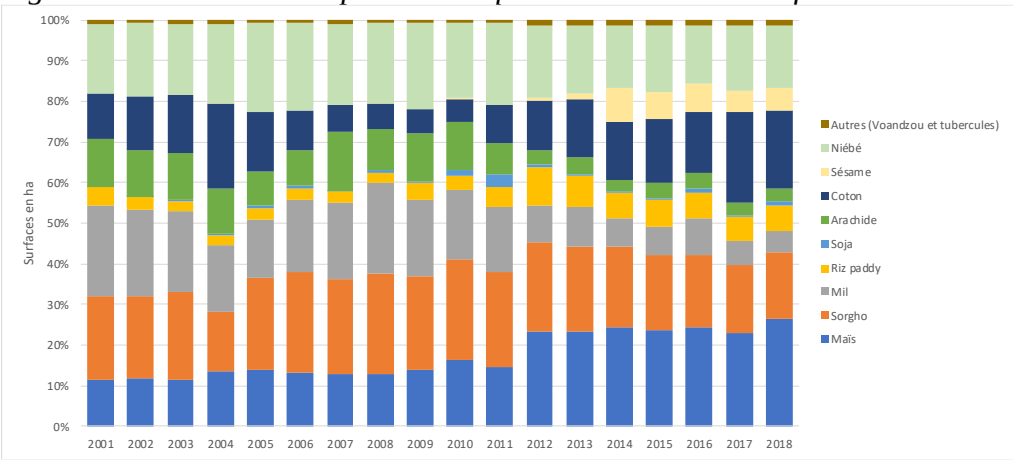

Le principal résultat est le recul sensible du mil, dont les surfaces ont été divisées par 10 en 30 ans, et qui passe de 20% à 5% des surfaces sur les 20 dernières années. Cette évolution se fait au bénéfice principal du maïs (avec une multiplication par 4 des surfaces, de 10% à 25% de l'ensemble sur les 20 dernières années), et à un degré moindre du sorgho et du soja. Le processus de réduction du mil est moins marqué au Burkina Faso qu'au Togo, mais la progression du maïs y est tout aussi spectaculaire, à l'instar de ce qui a pu être observé également dans le Nord de la Côte d'Ivoire. Il convient de noter aussi le timide mais réel développement du riz, en particulier dans les Savanes.

Le coton dans les savanes et le Koulpelogo est aussi un marqueur de l'évolution des systèmes de culture, avec aujourd'hui une couverture de près de 20% des surfaces totales cultivées. Nous verrons que sa progression est néanmoins plus erratique que celle du maïs ; quand les politiques publiques portent sa dynamique, celle du maïs semble davantage relever d'une appropriation paysanne dans la durée. L'arachide connaît une régression récente, apparemment corrélée à la progression du sésame.

3.3.1.2 Des dynamiques spatiales portées par l'extension des zones de production

Les surfaces cultivées dans les 3 entités qui forment notre territoire d'étude progressent de façon régulière, et dans des proportions proches, même si la Kompienga, moins soumise à la pression foncière, occupe en 2018 13% du total, contre 5% en 2001. Les Savanes, plus contraintes, notamment dans la partie Ouest, passent de 74 à 60% du total.

Figure 10 : Evolution des surfaces cultivées par province et région du territoire

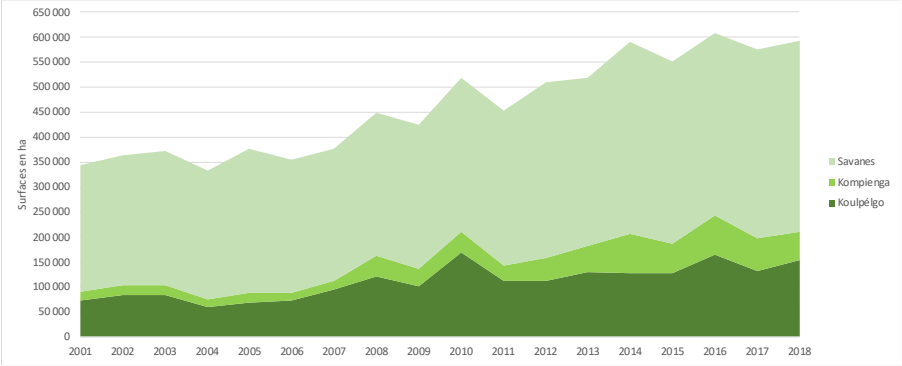

Mais dans le détail, ces progressions n'ont pas les mêmes conséquences pour les différentes zones. Aujourd'hui dans le Koulpélogo, les surfaces cultivées occupent près de 61% de la superficie totale de la province, quand elles n'en occupaient que 30% en 2001. La terre est rare et les tensions sur le foncier s'intensifient.

Au Togo, la lecture par préfecture valide les données d'occupation déjà signalées plus haut. La préfecture de Cinkansé est déjà quasiment saturée. L'extension se fait donc principalement à l'est de la région. En près de 20 ans, les densités de culture du Kpendjal ont quasiment égalé celles de Tone, et sa part dans les surfaces cultivées en céréales passe de 15 à 19%. La progression de l'Oti, sur les graphiques ci-dessous, est encore plus forte (de 17 à 23%).

Au final, seule la province de la Kompienga, pour les raisons déjà évoquées, conserve des ressources en terres importantes et peut poursuivre une dynamique de conquête spatiale. Ailleurs, une attention particulière devra être portée au besoin d'intensification.

Figure 11 : Répartition des surfaces en céréales en 2001 et 2008, par entité géographique

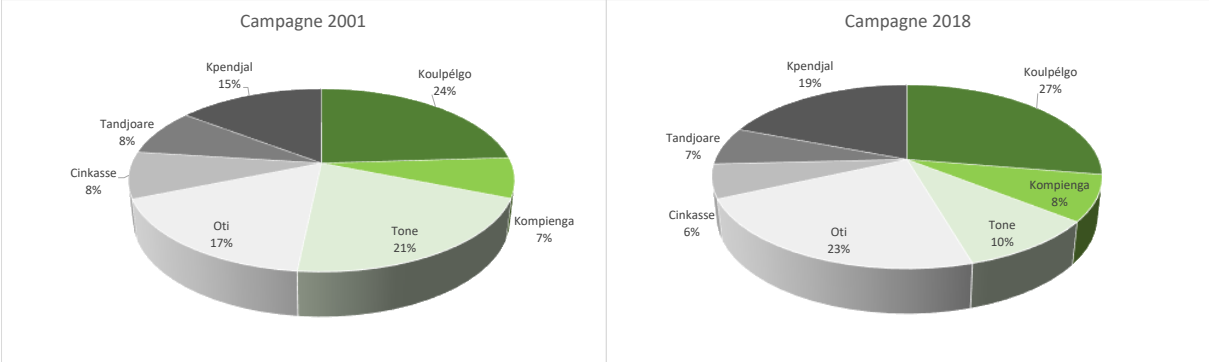

Figure 12 : Evolution de la surface en céréale pour 1000 hab. (ensemble du territoire)

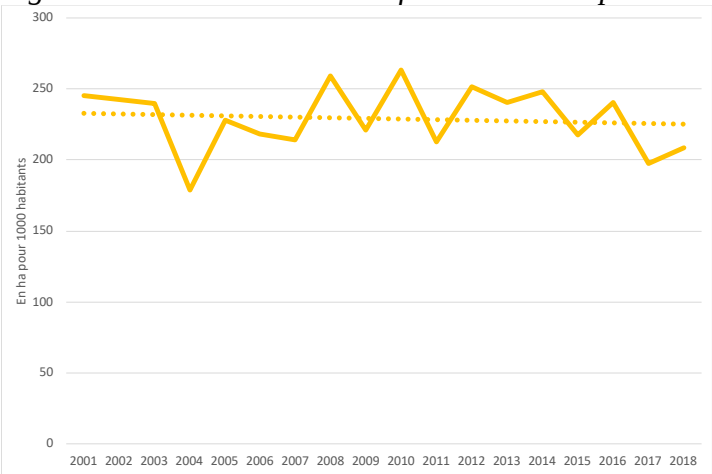

Ramenée au nombre d'habitants, la surface cultivée en céréales diminue très légèrement sur la période. L'extensification est la principale explication des évolutions en production. Les gains de productivité sont quasi-inexistants ou en tous les cas bien insuffisants pour dégager des excédents permettant de modifier radicalement les pratiques de valorisation de la production. Le rendement céréalier moyen progresse sur les 18 dernières années, mais seulement de 38%, contre plus de 90% pour les surfaces cultivées. Aujourd'hui, les volumes produits maintiennent en place les logiques vivrières (à l'échelle de la zone) de l'agriculture. En cela les Savanes ne se démarquent pas du reste du Togo, et les chiffres correspondent à la situation au Burkina.

Il y a bien reproduction des modèles (même si les combinaisons des cultures changent) par étalement des surfaces cultivées. Ces quelques chiffres, qui doivent être complétés et confirmés, suggèrent une plus grande tension sur les ressources naturelles du fait de la croissance démographique attendue (elle ne sera pas compensée par l'intensification), et un maintien de l'emploi majoritairement dans l'agriculture (on voit mal une éviction massive des agriculteurs du secteur, d'autant que les opportunités de diversification sont faibles et les mobilités non encore généralisées).

Avec de telles dynamiques, la production alimentaire croît globalement au même rythme que la population et donc que l'étalement des zones de culture.

Figure 13 : Evolution des productions de céréales dans le territoire, par type de céréale

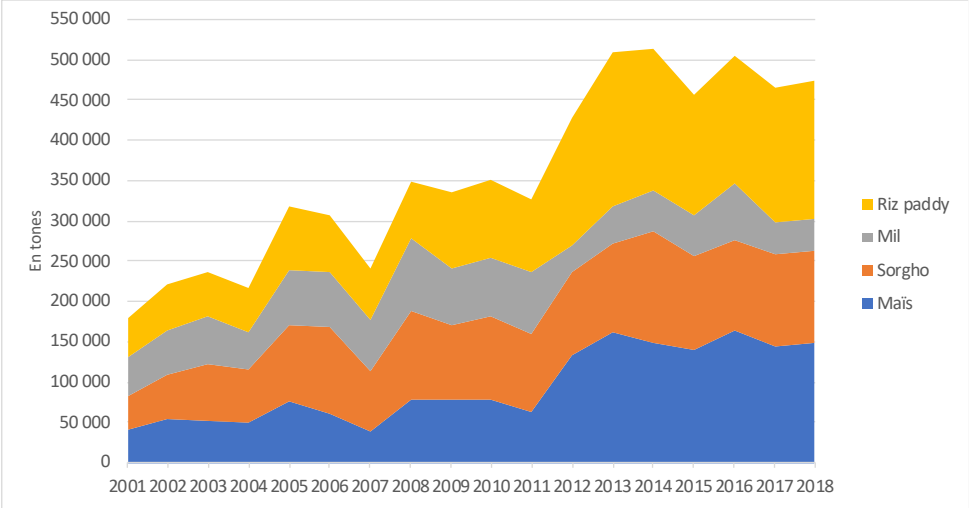

Les seuls éléments de progression, comprise sur la base d'une augmentation des rendements, reposent sur le développement d'une riziculture irriguée, qui fournirait aujourd'hui près de 30% des céréales dans le territoire. Dans une moindre mesure, le maïs irrigué peut potentiellement être dans une trajectoire similaire. Les zones concernées par ces dynamiques et projets d'intensification sont principalement les préfectures de l'Oti et du Kpendjal, dans la région des Savanes.

Figure 14 : Evolution des productions de céréales par entité géographique

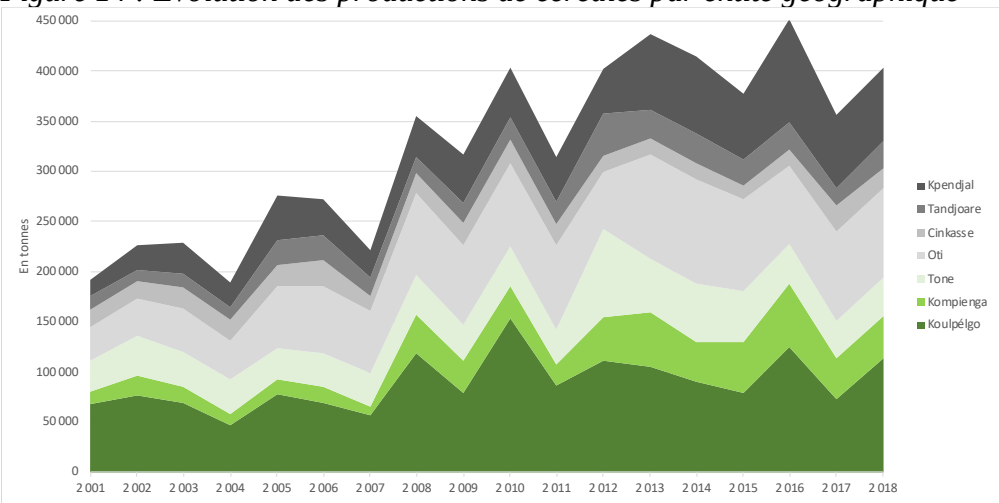

Au final, les bilans céréaliers restent corrects dans le territoire, mais il semble que les terroirs soient proches de la rupture et qu'une nouvelle dynamique doit s'enclencher pour maintenir ces bilans à leur hauteur actuelle, voir pour enclencher un changement structurel de l'agriculture. Si un tel changement devait s'opérer, les systèmes les plus favorables semblent être les plaines de l'Est de la zone, ainsi que localement autour des villes secondaires en formation, d'éventuels périmètres maraîchers (dont il nous a été impossible de mesurer l'ampleur et le potentiel).

3.3.1.3 Des cultures de rente aux dynamiques fragiles, mais en progression

Le développement de la culture du sésame, a priori enclenché ces dernières années, pourrait être sous-estimé dans les données présentées. Pour les personnes ressources interrogées (cf. infra), cette spéculation pourrait être très importante dans les années à venir.

Il conviendra de suivre l'évolution de cette culture, mais aujourd'hui, l'essentiel de la dynamique sur les cultures de rente concerne le coton.

Après un effondrement dans les années 2000, et malgré une certaine fragilité, les surfaces et la production de coton sont à nouveau en progression sur le territoire. Ceci vaut pour les Savanes comme pour les provinces du Koulpelogo et dans une moindre mesure de la Kompienga.

Figure 15 : Evolution des surfaces cultivées en coton par province et région

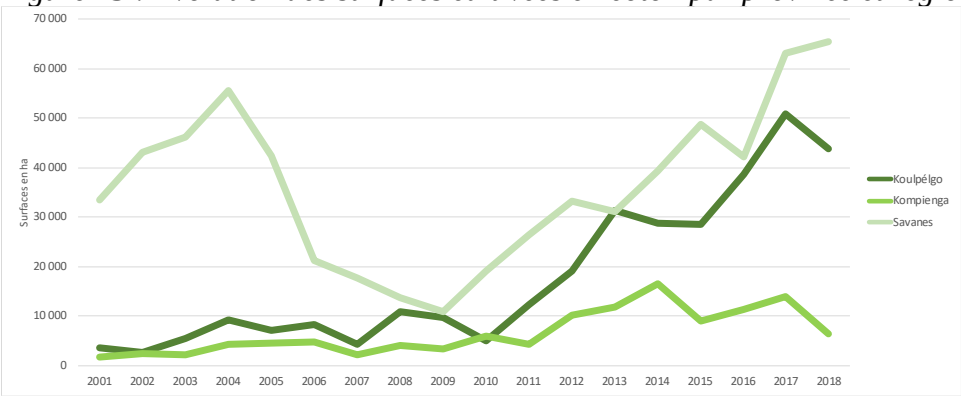

Pour autant, comme pour le maïs, les rendements sont stables et les gains de productivité quasi inexistants. La progression du coton ces 10 dernières années montre que quelques marges de manœuvre existent, mais les données précédentes témoignent aussi de nécessaires gains de productivité préalables pour espérer, dans la situation de saturation des terroirs, espérer un développement d'une agriculture marchande à grande échelle. Mais cette hausse de productivité devra, et c'est un défi, maintenir de l'emploi rural et agricole pour faire face à la croissance démographique.

Figure 16 : Répartition des surfaces cultivées en coton (campagne 2018)

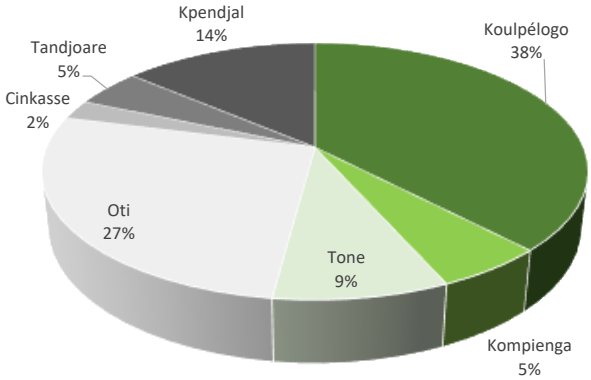

Un des enjeux, sachant que pour l'instant c'est dans le Koulpélogo et l'Oti que se situe la majorité des surfaces plantées, est aussi le possible redéploiement vers Kpendjal, voire vers la Kompienga.

3.3.1.4 Des structures d'exploitations à mieux renseigner

Malgré la réalisation des RGA et enquêtes agricoles, il n'a pas été possible d'harmoniser les données de structure d'exploitation et de les mettre en regard des évolutions des surfaces et productions présentées ici. Avec les chiffres disponibles, les populations des ménages agricoles

semblent plutôt stables, variant en moyenne entre 8,5 et 10 personnes et 3 à 4 actifs. Dans les Savanes, les évolutions entre 1995 et 2012, montrent une légère baisse de 3,7 à 3,3 actifs/ménage, avec une surface moyenne par exploitation passant de 3,5 à 4 ha, alors que la densité de population passe de 57 à 90 habitants/km^2. Dans le Koulpélogo et la Kompienga, les surfaces moyennes par exploitation étaient en 2009 respectivement de 3,5 et de 3,9 ha. Il semble que de la même façon que la production agricole augmente en suivant le croît démographique, les exploitations évoluent en se multipliant (par exemple de 25 000 à 85 000 dans les Savanes), mais en gardant des structures démographiques et foncières plutôt stables.

Les enquêtes traitées plus loin (partie 4) renseignent plus précisément sur les structures d'exploitation, en même temps qu'elles détaillent les pratiques agricoles, et en particulier les stratégies d'intégration entre agriculture et élevage. Elles offrent une méthodologie identique pour chaque portion du territoire et donc des informations harmonisées. Si elles ne renseignent pas sur la dynamique des structures et si elles ne sont pas statistiquement représentatives, elles confirment les ordres de grandeurs issus des données éparses exploitées ici.

3.3.1.5 Des perspectives de changement de modèle ?

Face aux contraintes d'espace et de marché, et en tenant d'un potentiel encore prometteur concernant les ressources en eaux notamment, des changements peuvent être envisagés et traversent les débats nationaux et locaux sur les politiques agricoles.

Les surfaces aménagées progressent dans le territoire, avec plus de 600 ha dans la Kompienga, mais les périmètres avec complète maîtrise de l'eau sont inexistants. A ce titre, les projets d'agro-pôles en gestation au Togo (cf. infra) entendent installer, par diffusion de pratiques de grandes fermes privées dans des endroits favorables, une agriculture familiale moderne, marchande et performante. Le coton pourrait faire partie des développements futurs, mais il semble que le sésame, voire l'anacarde, soient privilégiés par les possibles promoteurs de ces projets. Au vu des résultats présentés ici, le basculement est réel et ne pourra se faire qu'avec des moyens financiers conséquents. Etats et privés devront y participer, mais beaucoup d'incertitudes techniques et plus encore économiques subsistent.

Le modèle de développement devra de toute façon tenir compte des contraintes propres du territoire actuellement, au premier rang desquelles les transformations du climat qui modifient les systèmes agraires (avec l'exemple du mil), et bien entendu la pression grandissante sur les ressources. Avant de juger de la pertinence technico-économique d'agro-pôles mixant agrobusiness et agricultures familiales « modernisées », les conditions mêmes d'implantation méritent discussion, les espaces possibles étant soit en zone de préservation de l'environnement, soit hautement stratégiques pour la transhumance, soit des « réserves » de terres pour les agriculteurs du territoire poussés vers l'Est par la pression foncière à l'Ouest.

La réflexion sur l'agroécologie, timidement impulsée par la société civile et certains projets, en est à ses débuts dans le territoire. Pourtant, elle permettrait un renouvellement des politiques agricoles, l'agroécologie pouvant potentiellement apporter des réponses à ces contraintes lourdes, qui réclament des solutions innovations en dehors du corpus conventionnel.

Une fois encore, les données des enquêtes auprès des ménages traitées infra donnent des éléments utiles sur les perspectives de tels changements de modèles.

3.3.2 La permanence du pastoralisme dans le territoire, mais des contraintes de plus en plus importantes

3.3.2.1 Evolution des effectifs des animaux et des systèmes d'élevage

Dans la zone d'étude transfrontalière entre le Burkina Faso et le Togo, la présence de l'élevage est ancienne. Elle est fortement liée à la pratique de la transhumance et au développement de l'agriculture. Le développement de l'agriculture s'est en effet appuyé sur la traction animale et les bœufs de labour, dont nous avons vu que la diffusion est significative. D'autre part, la déforestation a fait reculer la trypanosomose qui interdisait autrefois le séjour des zébus au-delà de la Région des Savanes. Dans le même temps, à la suite des grandes sècheresses subies dans les pays sahéliens et, plus récemment, de la diminution des zones d'accueil pour les transhumants au sud du Burkina et du Niger, voire du Bénin, des éleveurs peuls viennent progressivement s'installer au nord du Togo. Ils tissent un réseau d'accueil pour les transhumants arrivant de leur zone d'origine.

Dans l'ensemble des régions du territoire concerné par l'étude, les effectifs du bétail sont en hausse constante. Cette tendance lourde reflète indéniablement une réalité de terrain où le nombre et la taille des troupeaux augmentent. Elle reflète aussi une méthode de calcul qui estime mécaniquement à + 2 ou + 3 % la hausse annuelle des effectifs. Cependant, en l'absence d'un recensement récent, ces chiffres sont sujets à caution. Ils sont sans doute sous-évalués, à l'instar des données de la zone CEDEAO. Compte-tenu de la réduction rapide des espaces pastoraux (Carte 4), cette hausse est source de conflit pour l'accès aux ressources (eau et fourrages) aussi bien pour les animaux autochtones que pour les animaux en transhumance annuelle ou commerciale. C'est pourquoi la progression des cheptels bovins est plus marquée dans l'Est du Burkina Faso qui continue de bénéficier, grâce à la réserve de la Kompienga, d'espaces conséquents où faire pâturer les animaux. C'est aussi le cas, dans une moindre mesure, à l'est de la région des Savanes.

Figure 17 : Evolution des animaux d'élevage dans la région des Savanes

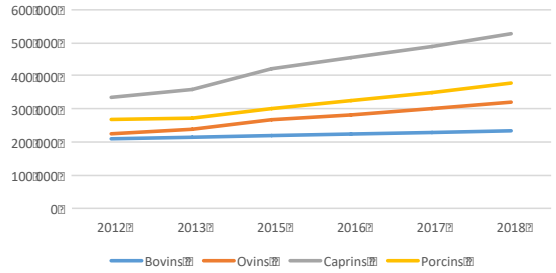

Figure 18 : Evolution des animaux d'élevage dans les régions Est et Centre-Est du Burkina

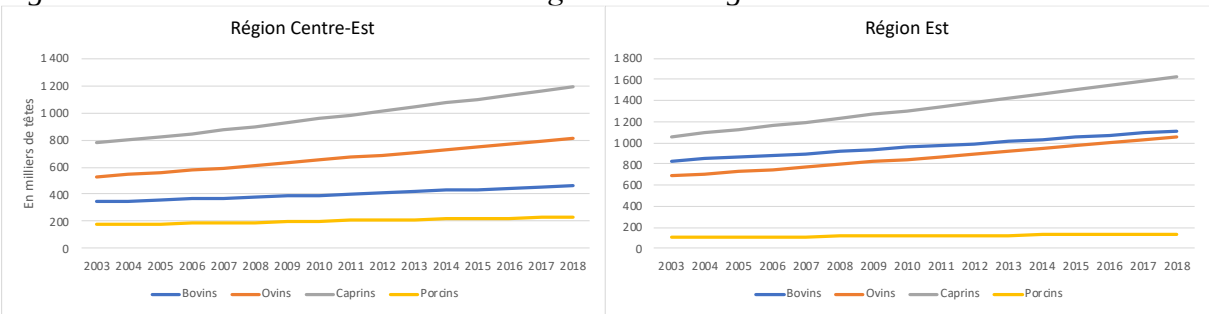

La hausse des effectifs la plus importante est relevée pour les petits ruminants (ovins et caprins). Plusieurs raisons peuvent l'expliquer. Sur le plan zootechnique, le taux de croit naturel d'un troupeau ovin/caprin est environ deux fois supérieur à celui d'un troupeau bovin. Sur le plan social, les familles peuvent épargner ou déstocker plus facilement avec des chèvres ou des moutons. Sur le plan économique, les moutons de Tabaski (mâles adultes abattus lors de l'Aïd) se valorisent particulièrement bien, y compris localement. En outre, les troupeaux de petits ruminants occupent moins d'espaces et s'accommodent plus facilement de cette réduction. Ainsi les plus fortes progressions sont enregistrées dans l'Ouest du territoire, partie la plus peuplée et qui connaît la plus forte pression démographique.

Au Burkina Faso, en détaillant les effectifs à l'échelle des provinces, les concentrations d'animaux sont toutefois toujours bien plus fortes dans le Koulpélogo. Si les troupeaux y augmentent moins vite que dans l'Est, la présence des animaux accompagne une densité de population bien plus importante. On observe aussi, en écho aux lignes précédentes, une présence bien plus forte que dans la Kompienga des petits ruminants. Au Togo, les progressions croisées des effectifs bovins et de la population humaine sur le long terme font apparaître une légère érosion de la « charge » de l'élevage. Alors que les effectifs de bovins ont doublé entre 1982 et 2013, ils ont suivi la démographie humaine pour qu'on en compte 230 pour 1000 habitant en 2013 contre 290 trente ans auparavant.

Figure 19 : Effectifs des animaux d'élevage en 2018 (Koulpélogo et Kompienga)

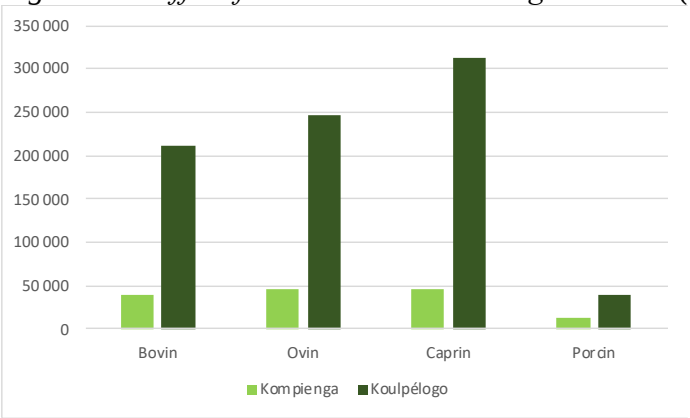

L'année 2013, pour laquelle nous disposons de données les plus homogènes sur l'ensemble du territoire, la répartition des animaux d'élevage insistait sur la prédominance du Koulpélogo.

Figure 20 : Répartition géographique du cheptel du territoire en 2013

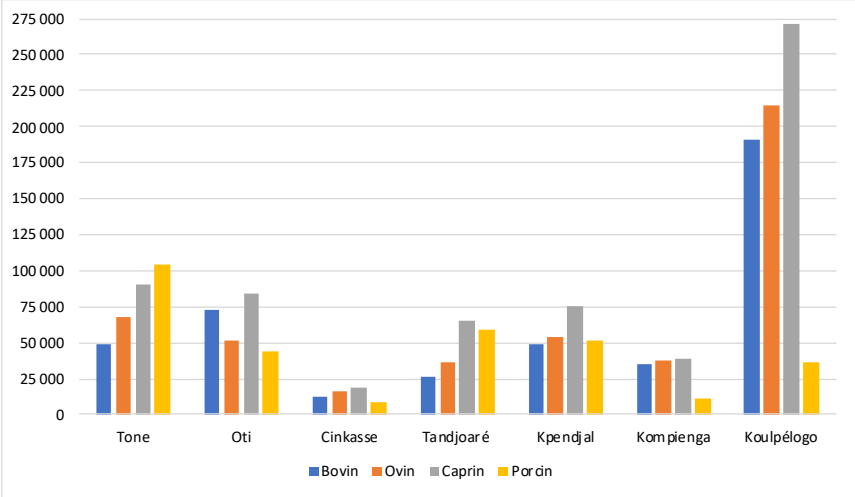

Les systèmes d'élevage demeurent largement dominés par l'élevage agro-pastoral mobile et allaitant, pour les bovins comme pour les petits ruminants. Chez les agriculteurs, la présence de bœufs de labour sédentarisés, notamment pour la culture du coton, est néanmoins fréquente. Mais ces animaux sont issus d'un élevage pastoral mobile. L'embouche bovine est rare. L'embouche ovine est plus fréquente mais là encore elle ne concerne que des animaux qui sont engraissés quelques mois à l'auge (sédentarisés). La quasi-totalité de ces animaux ont d'abord été élevés dans un système pastoral transhumant.

Les troupeaux ont tous une vocation de production de viande. Quelques animaux sont traits pour une autoconsommation du lait ou une vente de fromage *wagashi*, surtout dans la région des Savanes.

3.3.2.2 Evolution de la transhumance locale et transfrontalière

Les données du tableau ci-dessous devront être actualisées, mais elles soulignent l'importance de cet axe frontalier avec d'autres régions du Burkina plus à l'Ouest, pour approvisionner le Ghana et la Côte d'Ivoire (la part entre ces pays pouvant être fluctuante).

Tableau 26 : Evolution des bovins en transhumance vers le Burkina selon le pays d'accueil

Pays d'accueil	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Bénin	nd	nd	1 021	3 387	2 634	730	1 509	8 342	1 628	1 814
Côte d'Ivoire	nd	nd	2 792	4 632	4 684	7 698	7 494	9 516	10 404	16 818
Ghana	nd	nd	6 166	9 089	22 126	21 062	20 799	15 521	9 543	7 407
Mali	nd	nd	8 989	6 828	6 995	18 317	13 219	15 943	7 093	12 412
Niger	nd	nd	2 648	873	609	214	204	0	0	1 486
Nigeria	nd	nd	0	536	3 250	0	0	0	0	0
Togo	nd	nd	20 295	36 588	25 456	23 954	17 375	19 987	42 065	23 266
Ensemble	nd	nd	41 911	61 933	65 754	71 975	60 600	69 309	70 733	63 203

Source: DGESS/MRA

Le tableau souligne aussi le poids du Togo dans l'accueil des transhumants. Malgré des oppositions fréquentes, le Togo reste en pointe, avec une réglementation et des aménagements garantissant un accueil de qualité. La Région des Savanes a une position géographique stratégique. Elle est à la croisée des chemins entre les parcours de transhumance et de commercialisation du bétail du nord-Ghana, de l'est du Burkina et du nord-Bénin.

Elle correspond aussi à une zone où l'élevage de bovins est encore possible, notamment dans sa partie orientale (préfecture du Kpendjal). Mais l'espace se réduit et le nombre de transhumants augmente (mouvements saisonniers ou commerciaux). Conscients des risques de conflits et de l'importance économique de la filière, la Préfecture du Kpendjal a été désignée comme une zone de transit dans un arrêté interministériel daté du 22 mai 2008 portant sur l'organisation du mouvement de la transhumance au Togo.

Carte 5 : Localisation de quelques infrastructures pastorales dans le territoire

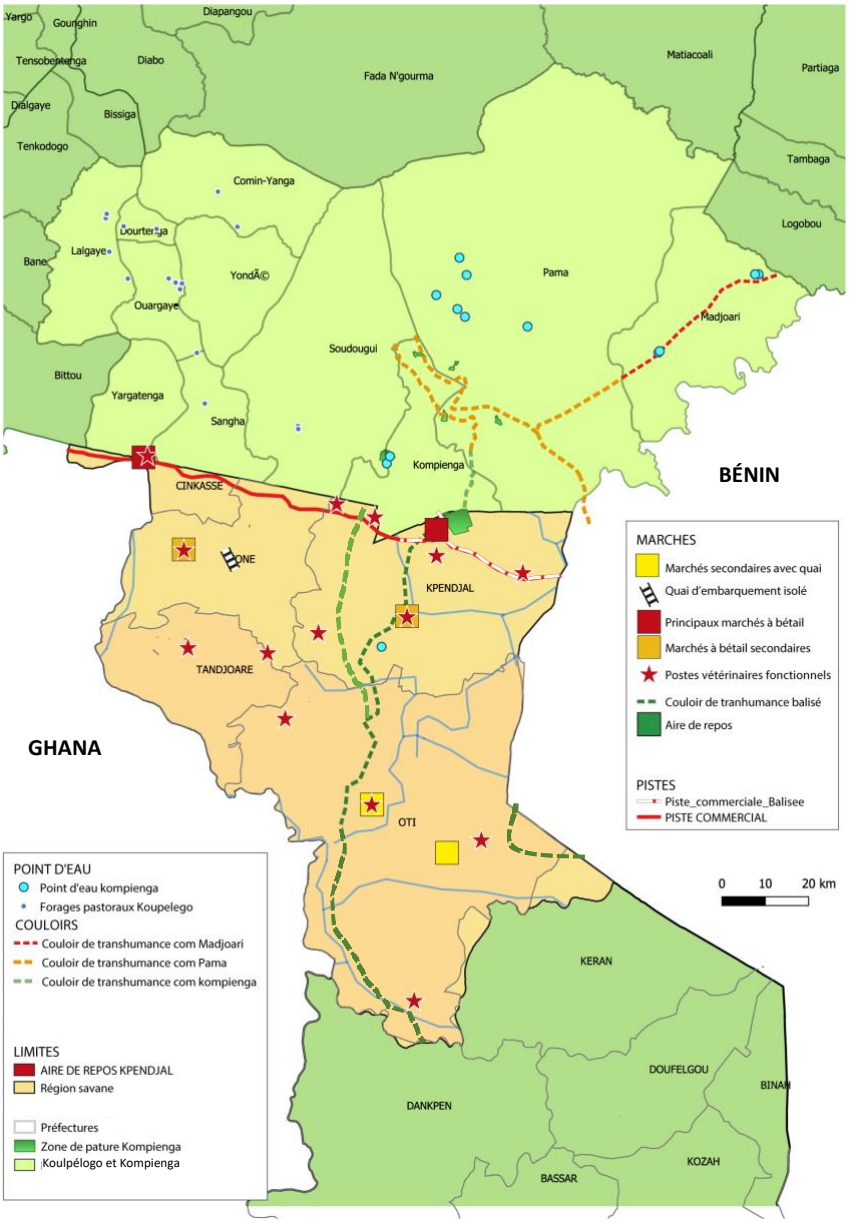

Sources : reconstruction à partir des données du Recopa et du GEVAPAF (Seuls les marchés du Togo sont représentés ; les infrastructures obéissent à des logiques locales et non territoriales).

Cet arrêté est toutefois difficile à appliquer. A l'instar de la production bovine, il se heurte à des conflits d'intérêt croissants :

- une colonisation agricole liée à la croissance démographique et basée sur la culture attelée qui a eu pour conséquence une saturation de l'espace au cours des dernières décennies. Les défrichements agricoles entraînent un rétrécissement, voire une

fermeture des couloirs de passage utilisés pour la transhumance et pour la commercialisation du bétail ;

- un sérieux problème d'accès aux points d'eau (rivières, barrages, mares) pour l'abreuvement des animaux sur les pistes de commercialisation orientées vers le Ghana et dans la préfecture de l'Oti (à destination de Lomé, du Bénin et du Nigéria). Les éleveurs doivent souvent négocier avec les agriculteurs ;
- une fermeture au sud par la réserve de faune et le Parc National de la Kéran. Ceci amène les transhumants à aller vers l'est de la Région où les autorités forestières maintiennent une interdiction de circuler dans la réserve de faune. Le transit vers les zones de transhumance de la Région des Plateaux (Togo) ou sur les circuits commerciaux devient dès lors très problématique. Les amendes sont nombreuses.

Ces flux d'animaux s'additionnent au cheptel autochtone. Compte-tenu des conditions pluviométriques (environ 1 000 mm de pluie par an), la Région des Savanes n'est confrontée ni à l'absence de fourrage ni à celle d'eau (même si les ressources se raréfient en saison sèche et que l'accès est difficile en hivernage). Néanmoins, les troupeaux originaires du Togo migrent parfois au sud, à l'arrivée des transhumants, afin d'éviter les éventuelles propagations de maladies. Certains partent au Ghana ou au Bénin. Successivement « les animaux se poussent » pour descendre plus au sud.

Les données officielles du Tableau 26 masquent partiellement la réalité de terrain où le poids de la transhumance transfrontalière serait à la hausse, à l'instar des effectifs. Elles ne reflètent pas non plus la remontée annuelle des éleveurs togolais qui, en hivernage, se déplacent vers le nord et le Burkina Faso pour éviter les espaces agricoles mis en culture.

La réglementation en place depuis les années 2010 encadre les entrées du Burkina au Togo. Chaque année, le comité national de la transhumance, en concertation avec ses homologues burkinabés, permet une fenêtre de séjour de janvier à mai (dates ajustées chaque année selon les conditions pluviométriques et agricoles). Tous les troupeaux sont taxés (cf *infra*) ce qui incite certains éleveurs à contourner les règles et les parcours officiels. La tendance est enfin à ne plus repartir au Burkina et à rester au Togo pour éviter l'insécurité et les mesures de fermetures ou de taxation.

La transhumance annuelle ou commerciale permet l'autonomisation financière des préfectures et communes traversées qui appliquent des taxes. Par exemple sur le marché à bétail de Koundjoaré les transactions commerciales ont engendré selon les données statistiques collectées sur la vente du bétail, 1,65 et 1,6 milliards FCFA respectivement en 2015 et 2016. Ces transactions ont rapporté à la Collectivité Locale de Kpendjal respectivement 10 et 9,5 millions FCFA, soit 16% et 17% du budget de la Collectivité.

Par ailleurs, ces importations approvisionnent un marché local de la viande structurellement déficitaire (55 000 bovins ont été abattus en 2016, mais cette production nationale est insuffisante).

Les bilans de transhumance réalisés chaque campagne par le comité national de la transhumance attestent de l'efficacité, malgré la permanence de dysfonctionnements et de conflits violents, d'une amélioration de la situation par cet encadrement.

Figure 21 : Nombre d'incidents recensés durant la transhumance au Togo

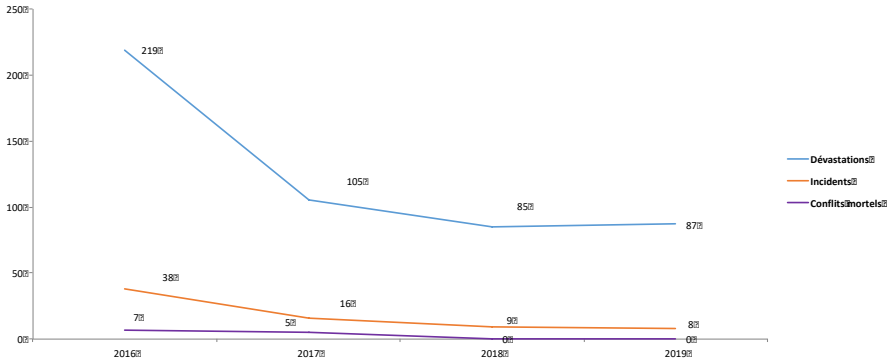

3.3.2.3 Evolution du commerce local et transfrontalier

Les chiffres du ministère des ressources animales au Burkina témoignent d'une intensification du commerce des animaux sur pied, avec dans cette activité, une dominante des bovins par rapport aux petits ruminants, soulignant leur dimension économique. Il est cependant intéressant de noter que l'ensemble progresse. Il conviendrait de regarder les chiffres plus récents, de façon à juger des possibles impacts de la dégradation sécuritaire sur le commerce de bétail.

Les animaux venant du Nord et donc du Burkina pour leur grande majorité, la frontière est un lieu de rupture dans les circuits. Le flux traversant la Kompienga, majoritairement à pied, sont régulés par les couloirs aménagés, avec un rôle stratégique dédié au marché de koundjouaré.

Figure 22 : Evolution des exportations sur pied de ruminants de l'Est et du Centre Est du Burkina vers les pays côtiers

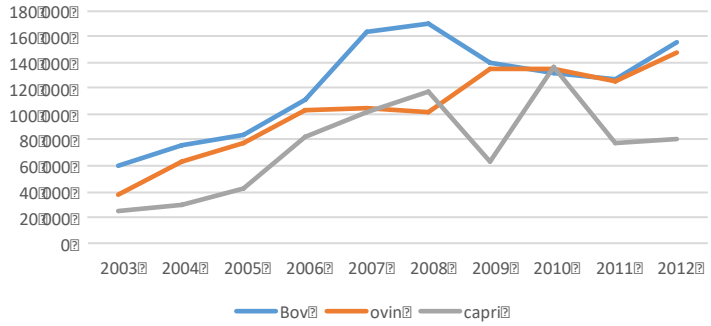

Comme dans les pays voisins, le commerce du bétail au Togo est ensuite réalisé via un réseau de marchés répartis sur tout le territoire. Dans un premier temps, ils permettent le regroupement d'animaux produits au Togo (dont les bœufs de labour réformés) ou dans les pays sahéliens (notamment au Burkina, parfois au Niger). Dans un second temps, des lots sont acheminés en direction des marchés terminaux (i) de Lomé et (ii) du Nigéria et, plus accessoirement (i) des villes secondaires du Togo, (ii) et du Ghana.

Le Togo compte 3 principaux marchés : Adétikopé (marché terminal de Lomé), et dans la région des Savanes Cinkansé et Koundjouaré que nous allons décrire en détail. D'autres marchés de taille intermédiaire (regroupement ou simple transit) sont disséminés sur tout le territoire. On

peut citer Kara, Sokodé, Kétao, Mango, Anié, Kerbougou, Notsé et Nyamassila. Enfin, il existe des petits marchés qui permettent la collecte des animaux dans les zones les plus enclavées.

La taille de ces marchés est relativement modeste en comparaison des marchés terminaux de Fada N'Gourma au Burkina Faso, Niono et Fatoma au Mali ou Dahra au Sénégal. Quand les transactions concernent plusieurs milliers d'animaux par semaine dans ces derniers, les échanges se limitent à quelques centaines de têtes dans les trois marchés principaux du Togo.
Ces marchés se tiennent généralement une fois par semaine, à jour fixe. Leur gestion est un enjeu économique important pour les commerçants et les collectivités locales en raison des taxes perçues lors des échanges. Pourtant les équipements sont souvent absents ou très sommaires (clôture du parc, quai d'embarquement, point d'eau).

Ces marchés de la région des Savanes sont approvisionnés par la production locale mais aussi et surtout, selon la saison, par les marchés burkinabés de Fada NGourma ou de la Kompienga.

Avec une capacité d'accueil de plusieurs centaines de têtes, les marchés à bétail de Koundjouaré et de Cinkansé sont les plus importants du Togo, derrière celui de Lomé. La Région des Savanes compte néanmoins quatre autres marchés : Gando, Borgou, Ponio et Mandouri (). Ces marchés négocient généralement moins de cent têtes par semaine. Il faut également citer Dapaong et Mango qui, proches de la route goudronnée, disposent d'un quai d'embarquement, certes sommaire. Le chargement des animaux sur les camions se fait majoritairement à Dapaong, à Cinkansé, à Mango et enfin à Gando.

Afin d'assurer la fonctionnalité de la filière, la répartition des marchés dans l'espace est réfléchie et les jours de marchés sont calés en fonction du temps nécessaire à l'acheminement d'un marché à un autre. Le calendrier est le suivant :

- Lundi : Borgou
- Mardi : Koundjouaré
- Jeudi : Cinkansé
- Jeudi : Mandori
- Samedi : Gando

Un marché se tient également le dimanche à Cinkansé avec essentiellement les animaux non vendus du jeudi.

La plupart des circuits commerciaux à pieds reprennent les pistes des grandes transhumances. On peut notamment citer l'axe Cinkansé, Mango, Guérinkouka, Bassar, Sokodé, Atakpamé, zone de repli traditionnelle (statut acquis avec le recul de la trypanosomose).

Pour décrire les principaux circuits commerciaux, nous repartons des 2 principaux marchés à bétail situés dans la Région des Savanes : Koundjouaré et Cinkansé.

Les animaux vendus à Koundjouaré partent pour un abattage final à Lomé (Togo), à Lagos (Nigéria) ou à Accra (Ghana). Plusieurs voies sont possibles, qui mêlent convoyage à pied et transport en camion. Les principales sont les suivantes (Carte 6) :

- à pied vers Cinkansé, Dapaong ou Mango puis convoyage en camions vers Sokodé via Kandé (route goudronée) ;
- à pied vers le Ghana via Cinkansé et Bawku (Ghana). Ensuite, variantes selon le quai d'embarquement en camions ;
- à pied vers le Nigéria en passant tout de suite par le Bénin via Gando ;
- à pied via Mango vers Bassar puis Sokodé.

Carte 6 : Principaux circuits de commercialisation du bétail dans la Région des Savanes

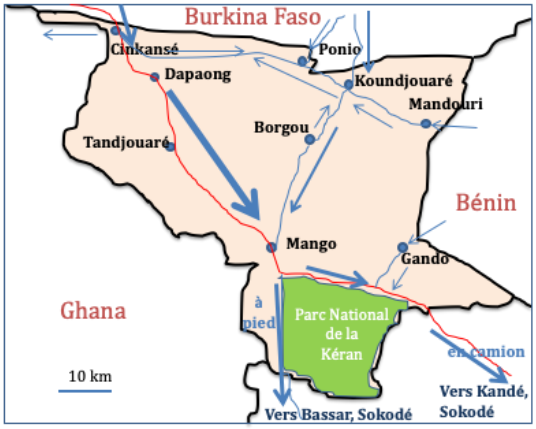

Source : Acting for Life

A Sokodé, les animaux arrivant à pied sont embarqués sur un camion vers Lomé ou poursuivent leur chemin à pied vers Lomé mais surtout vers le Nigéria en traversant le Bénin via Bassila et Parakou. Ils arrivent dans les grands marchés nigérians d'Olodo et d'Ilesha après 3 mois de convoyage à pied pendant lesquels les animaux prennent du poids (embouche à l'herbe). Cette pratique, considérée comme rémunératrice mais risquée par les convoyeurs, est surtout pratiquée de février à mars, quand les traversées des zones agricoles et des zones humides sont moins périlleuses.

Les plus gros animaux sont destinés au marché du Nigéria. Les jeunes animaux achetés à Koundjouaré le mardi partent plutôt vers le marché de Cinkansé du jeudi pour constituer de plus gros lots qui seront ensuite convoyés à pied vers les marchés terminaux. Inversement, des commerçants viennent sur le marché de Cinkansé le dimanche pour acheter des gros animaux qui seront négociés à Koundjouaré le mardi. Il n'y a pas de piste sécurisée entre Cinkansé et Koundjouaré. Les animaux traversent rapidement en suivant la frontière et en contournant au mieux les champs.

Il convient enfin de signaler que le contrôle strict des éleveurs par l'administration, dans un climat de tension et de suspicion, n'est pas sans générer de réclamations. Le taux élevé des taxes par animaux, avec parfois des demandes de paiements réitérés sans trop de transparence, ajoute aux difficultés. Ces dernières années, le gouvernement togolais a choisi de faire preuve de souplesse dans l'application stricte de ces taxes par animal. Les chiffres témoignent d'une baisse des enregistrements mais d'un maintien des recettes. Le fait est que la réduction des couloirs de passage et la situation politique extrêmement tendue plaident plutôt pour un contrôle renforcé mais bienveillant.

3.3.3 Des dynamiques de diversification économique extrêmement timides

Les chiffres manquent cruellement pour évaluer cette diversification économique. Si des ordres de grandeurs sont disponibles à l'échelle nationale, la reconstruction de chiffres cohérents au niveau provincial au Burkina est périlleuse. Les données semblent plus fiables au Togo, mais il est de fait difficile d'avoir une vision des dynamiques méso-économiques de l'ensemble du territoire d'étude.

3.3.3.1 L'emploi dans les différents secteurs d'activité : une spécialisation agricole toujours extrêmement prégnante

Parmi les difficultés statistiques, les catégories diffèrent selon les pays et la diversification est ainsi difficile comparable. Par ailleurs, le détail par entité administration n'est pas facilement trouvable, les services statistiques mettant – justement – en doute la validité de moyennes provinciales du fait des dispositifs de collecte existant. Pour le Burkina, les chiffres les plus pertinents trouvés renvoient à des portraits des régions réalisés à partir du RGPH 2006 pour les régions Est et Centre-Est (Ministère de l'économie et des finances, 2009). Nous n'avons pas pu trouver de désagrégation au niveau provincial. Sur ce point précis et extrêmement important pour comprendre les blocages ou au contraire les prémisses d'une transformation structurelle des économies locales, le manque statistique est criant.

Au Togo, les enquêtes Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-être (QUIBB) menées notamment en 2006 et 2015 sont très éclairantes sur l'emploi et, contrairement au Burkina, la reproduction méthodologique entre les deux années permet d'apprécier les dynamiques à l'œuvre.

Il ressort des chiffres compilés une spécialisation agricole qui ne se dément pas en 2006. Au Burkina comme au Togo, 90% des actifs des provinces du territoire sont agriculteurs, et l'immense majorité exploite au sein d'exploitations familiales de petite taille. Pour le Burkina, les provinces concernées étant loin des centres urbains administratifs des régions, le tableau ci-dessous, à l'échelle des régions, surestime certainement la part du commerce et des services dans la Kompienga et le Koulpelogo. Pour le Togo, les données ne sont pas disponibles à l'échelle des préfectures.

Tableau 27 : Répartition des actifs occupés par grand secteur d'activité dans les régions de l'Est et du Centre-Est et dans les Savanes en 2006 (en %)

	Région Est	Région Centre-Est	Savanes
Agriculture, élevage et pêche	93,2	88,5	89,1
Industrie, mines, énergie, bâtiment et TP	1,5	2,2	1,7
Commerce et service	4	7,6	8
Autres professions intermédiaires	1,3	1,7	1,2
Total	100	100	100

Source : RGPH 2006 et QUIBB 2006

Le type d'emploi est également révélateur du faible dynamisme des secteurs marchands non agricoles, très peu créateurs d'emplois dans le monde rural, mais aussi de la structure des exploitations agricoles. Comme cela a déjà été évoqué plus haut, l'immense majorité des emplois est exercée dans le cadre familial, sans rémunération fixe, sans statut autre que ceux d'indépendant (ici donc dans l'informel) et d'aide familial. Il n'y a quasiment pas d'emplois formels créés dans le secteur agricole et leur nombre reste marginal dans les autres secteurs. Le tableau suivant illustre cette situation au Burkina, sachant que les 30% ne se prononçant pas

dans la région Est sont en fait des aide-familiaux. Le terme statistique ne se colle pas à la réalité et surtout au vécu de l'agriculture en famille ; le travail au champ demeure concrètement une activité domestique pour tous les dépendants des ménages ruraux (ce qui explique aussi des taux d'activité relativement faibles quand on a des taux d'occupation de près de 100%).

Au Togo, en 2006, les mêmes catégories ne sont pas disponibles, mais les regroupements à partir du QUIBB offrent une vision assez proche de celle du Burkina. La plus forte proportion de personnes se déclarant « indépendants » renvoie davantage à des différences dans la mise en œuvre des enquêtes, les « travailleurs » indépendants des Savanes n'étant pas plus déclarés formellement que ceux des régions burkinabés.

Tableau 28 : Répartition des actifs occupés par type d'emploi dans les régions de l'Est et du Centre-Est et dans les Savanes en 2006 (en %)

Burkina Faso	Est Rural	Centre-Est rural	**Togo**	Savanes
Employeur, chef d'entreprise	0,3	0,3	Personne à leur compte	48
Travailleur indépendant	21,4	32,5		
Salarié « formel »	0,6	0,8	Salarié « formel »	1,8
Apprenti	0,1	0,3	Apprenti, aide-familial non payé	50,2
Aide-familial	46,1	62,9		
Autres	1,4	1,4		
Ne sait pas	30,1	1,8		
Total	100	100	Total	100

Source : RGPH 2006, QUIBB 2006

La comparaison avec le niveau national révèle en 2006, un écart significatif entre la région des Savanes et le reste du Togo. L'agriculture n'occupe que 57,7% des occupés pour l'ensemble du pays, 76,8% pour le Togo rural. La seconde région la plus agricole compte 73,2% d'agriculteurs. Très clairement, en 2006, les Savanes sont moins diversifiées économiquement. Les régions étudiées au Burkina sont plus en ligne avec le niveau national (78,4% dans l'agriculture et 91,7% dans le monde rural).

Au Burkina, les chiffres manquent et ne sont pas détaillés par région et provinces, mais les résultats des enquêtes sur les conditions de vie des ménages (EICVM 2009, EAQUIB 2007 et 2005, EBCVM 2003, enquête prioritaire de 1994)[10], montrent au niveau national la constance dans le temps de la répartition en types d'emploi. En faisant l'hypothèse (raisonnable) que le développement des secteurs secondaire et tertiaire est surtout prégnant dans les villes de Bobo et Ouagadougou, force est de constater l'inscription dans la durée (au moins depuis que les statistiques existent), de la spécialisation primaire dans l'agriculture et l'élevage des populations du Koulpélogo et de la Kompienga. On n'observe aucun signal, même faible, de diversification économique et de formalisation de l'économie en dehors des secteurs très spécifiques et centralisés du commerce international et de la gestion des flux transfrontalier, et de l'administration. De la même façon que la productivité agricole stagne et que la couverture alimentaire se réalise par l'extension des surfaces agricoles, l'artisanat ne s'industrialise pas et l'emploi reste confiné à des micro-structures familiales informelles.

Cet état de fait a assuré une quasi pleine occupation des actifs jusqu'aujourd'hui, mais dans des conditions d'emploi vulnérables et surtout peu rémunératrices. De même, le caractère informel de l'immense majorité des emplois, et plus largement de l'ensemble de l'économie locale,

[10] Seule l'Enquête Multisectorielle Continue (EMC) de 2014 donne des répartitions beaucoup plus équilibrées. Elle a cependant été conduite en saison sèche et nombre d'agriculteurs se sont alors déclarés occupés à d'autres activités ; ce biais méthodologique est reconnu par les auteurs.

limite les capacités de redistribution publique par l'impôt, et les possibilités d'investissement productif dans des secteurs potentiellement porteurs (comme l'industrie agro-alimentaire ou la mine). En 2018, seules 2 structures de transformations de produits agricoles (une artisanale et une semi-industrielle, toutes gérées par des groupements de producteurs) sont recensées dans la province de la Kompienga. Dans le Centre-Est, seule 1 mini-laiterie est indiquée, dans la commune de Ouargaye.

Au Togo en revanche, la spécialisation est moindre en 2015 qu'en 2006, tirée notamment par la densification globale du territoire (avec notamment un accès à la terre plus difficile), le développement pôle urbain de Dapaong, mais aussi par l'activité générée par le poste de Cinkanse et toute l'administration liée à la frontière et à l'intensité des flux marchands passant par la route nationale.

Tableau 29 : Les actifs occupés selon le statut de l'activité, région des Savanes en 2015

	Effectifs	%
Agriculteurs	212200	71,7
Artisans	23000	7,8
Commerçants	30000	10,1
Fonctionnaires	12409	4,2
Autres	18391	6,2

Source : QUIBB 2015

Même s'il faut prendre ces chiffres avec précaution (QUIBB n'est pas une enquête exhaustive), le recul de la part de l'agriculture est suffisamment marqué pour indiquer une tendance à une diversification de l'économie, au moins dans l'Ouest du territoire.

3.3.3.2 Aperçu sur la diversification économique à travers la démographie des entreprises

Il convient d'être prudent concernant les chiffres de la démographie d'entreprise. Classiquement, les créations sont bien renseignées, mais les cessions d'activité le sont beaucoup moins. Il en résulte que les recensements d'entreprises, surtout dans un univers économique dominé par l'informel, ont tendance à surestimer le nombre des entreprises. La partie qui suit s'en tient essentiellement à la région des Savanes, du fait d'une disponibilité plus grande de données. Malheureusement, nous n'avons pas pu obtenir les chiffres de création des entreprises. Au Burkina, un aperçu de ces créations est proposé à partir des données du Centre de Formalité des Entreprises (CEFORE) et la démographique plus globale est capturée par le répertoire statistique des entreprises de l'INSD, mais là encore, avec des données partielles.

La région des Savanes héberge 5,4% des entreprises du Togo, alors qu'elle représente 12% de la population du pays. Cette répartition est extrêmement déséquilibrée dans la région, Cinkansé et Tone se partageant près de 90% des effectifs.

Les entreprises des Savanes comme dans l'ensemble du Togo relèvent du secteur informel. Ainsi 86% des entreprises recensées sont informelles, le secteur du commerce restant dans cette logique. 97% sont considérées comme des petites entreprises, les Savanes n'échappant pas à cette règle (près de 99% d'entreprises unipersonnelles).

Figure 23 : Répartition par branches des entreprises des Savanes et au Togo en 2018

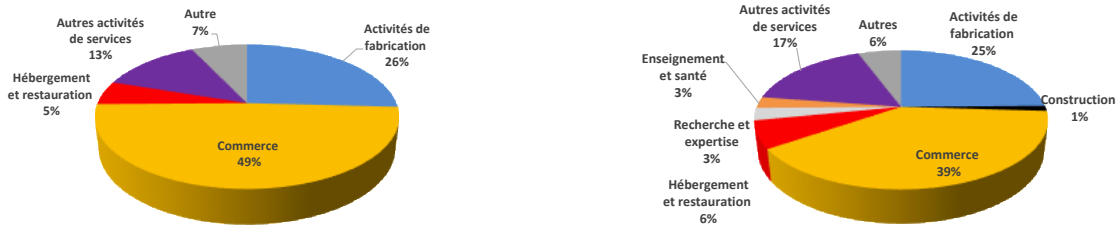

Source : RGE 2018

La structure par branches de ces entreprises est étonnamment proche en Région et à l'échelle du pays, même si, classiquement, les zones rurales sont dominées par les entreprises de commerce et les activités de transformation des produits de l'agriculture et de l'élevage. Les graphiques ci-dessus insistent sur la concentration des possibilités de diversification sur un nombre réduit de branches. Ils renforcent encore l'hypothèse que l'agriculture et l'élevage vont continuer a priori à concentrer l'emploi et le développement économique dans les décennies à venir, et consacrent la difficulté d'une régionalisation de la démographique d'entreprise et le caractère centralisateur des dynamiques économiques à l'œuvre.

Au Burkina, le CEFORE enregistre une très forte création d'entreprises dans la région Est, mais ces créations ne touchent pas la province de la Kompienga et se concentrent autour de Fada. Néanmoins, la région est passé de 3 créations en 2009 à près de 300 en 2017. Les chiffres ne sont disponibles que pour 2017 et 2018 dans le Centre-Est, mais les créations ne s'élèvent qu'à 150 entreprises par an. Les cessations enregistrées, comme déjà signalé, sont faibles : 6 en tous dans les 2 régions ensemble en 2018. Les chiffres du CEFORE sont bien au-dessus de ceux du RSE : respectivement 172 et 159 entreprises existantes dans l'Est et dans le Centre-Est en 2016. Avec les chiffres du RSE, les 2 régions ensemble comptent pour moins de 2% des entreprises du Burkina.

Figure 24 : répartition des entreprises par branche, ensemble du Burkina Faso en 2016

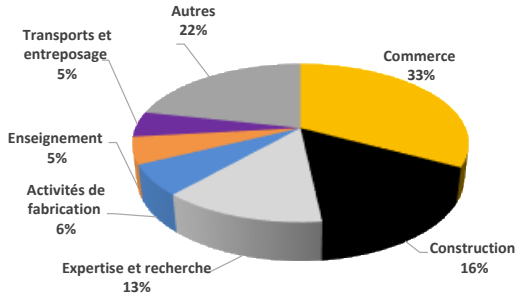

Source : RSE 2018

Nous n'avons pas obtenu les données par région et encore moins par province, mais comme dans les Savanes, les entreprises les plus présentes dans le territoire sont celles du commerce et des activités de fabrication. La structure se démarque ainsi de celle à l'échelle nationale fortement marquée par la dynamique des entreprises de Ouagadougou. Peut-être plus encore qu'au Togo, le tissu des entreprises est fortement concentré dans les deux grandes villes du pays, et les spécificités spatiales renvoient bien à la faiblesse du rôle d'entrainement économique des villes secondaires. Si Dapaong semble pouvoir jouer un rôle en ce sens, ce n'est pas encore le cas de des villes des régions Est et Centre-Est au Burkina, et moins encore dans les provinces de notre territoire d'étude.

3.3.3.3 Aperçu sur le secteur de la mine

Le territoire n'est pas le mieux loti du Burkina en ressources naturelles, mais le potentiel est tout de même significatif et la fièvre de l'orpaillage n'a pas épargné la province de Koulpélogo.

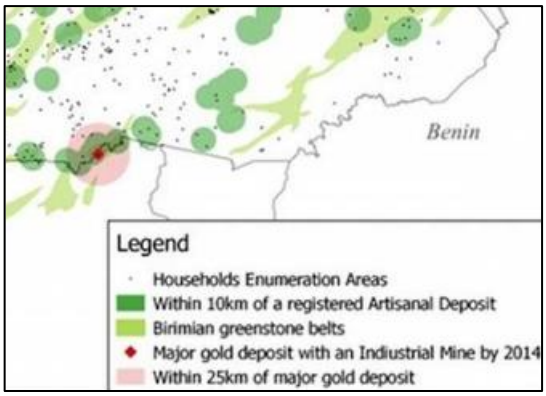

La carte ci-contre [11] indique qu'en 2018, une dizaine de mines artisanales (ronds verts) étaient recensées dans la zone. La mine industrielle de Youga, sur la frontière avec le Ghana, constitue un pôle d'emploi depuis plusieurs années. Un grand projet minier industriel, porté par le canadien Semafo, déjà propriétaire et exploitant de plusieurs sites, doit par ailleurs voir le jour à Nabanga, dans la province de la Kompienga.

L'enquête de 2017 sur le secteur de l'orpaillage (ENSO) indique 12 sites artisanaux de grande taille dans l'Est pour 3 dans le Centre-Est et une seule mine semi-mécanisée dans l'Est, pour un total de 53 sites dans l'Est et 17 dans le Centre-Est. Il est clair que la progression est rapide et prometteuse, ce que les experts dans les ateliers n'ont pas manqué de signaler (cf. supra).

Pour autant, et malgré cette activité, la part de la population active trouvant de l'emploi dans le secteur reste faible. Estimée autour de 1% en 2005 pour l'ensemble des régions du Centre-Est et de l'Est, elle a pu augmenter ces dernières années avec le boom qu'a connu le secteur, mais elle reste évaluée à moins de 2%. L'ENSO indique ainsi 8 700 et 10 800 emplois respectivement dans les régions Centre-Est et Est.

Par ailleurs, et même si la présence de l'orpaillage implique une hausse de revenu, le caractère informel de l'emploi offert débouche sur de nouvelles formes de fragilité, d'autant que les conditions de travail peuvent entraîner des maladies et un affaiblissement du capital humain des travailleurs. Les liens entre mines et sécurité sont d'ailleurs clairement établis : d'une part les sites artisanaux informels sont des zones de non droit perçues comme dangereuses, d'autre part, les sites formels et industriels sont des cibles de choix pour les groupes djihadistes.

3.3.4 Aperçus sur les conditions et niveaux de vie des ménages

L'appréciation de la pauvreté, et plus généralement des conditions de vie des ménages est multidimensionnelle par essence. Nous ne pouvons pas nous y pencher de façon exhaustive et approfondie, d'une part parce que ce chantier dépasserait les ambitions du présent rapport, et d'autre part parce que les données ne sont pas suffisantes et surtout homogènes entre les différents espaces de notre territoire d'étude. Les éléments présentés ici s'appuient principalement sur les résultats désagrégés des enquêtes nationales régulières auprès des ménages. Au Togo, il s'agit du Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-être (QUIBB) réalisées par la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN) depuis 2006, et leurs diverses valorisations (Coulombe 2012, Coulombe et Male 2012, INSEED 2017). Au Burkina Faso, il n'y a pas de continuité méthodologique dans le suivi des ménages. Il a donc fallu recouper et mobiliser des résultats de l'enquête burkinabè sur les conditions de

[11] https://www.lepoint.fr/economie/burkina-faso-boom-minier-la-malediction-n-est-pas-loin-14-09-2018-2251158_28.php consulté le 1er décembre 2019.

vie des ménages (EBCVM) de 2003[12], de l'enquête annuelle QUIBB de 2007, de l'enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages de 2009 (EICVM), de l'enquête multisectorielle continue de 2014 (EMC), et de l'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel de 2015 (ENESI)[13]. Ces enquêtes permanentes ont été complétées par les résultats des RGPH dans les deux pays, et des regards plus qualitatifs issus des diagnostics régionaux (Conseil Régional de l'Est, 2018 et Conseil Régional du Centre-Est, 2018 au Burkina, et compilations préparatoires pour le SATI dans les Savanes).

3.3.4.1 Eléments sur les dynamiques contrastées de la pauvreté dans le territoire

Nous nous en tenons ici à un regard centré sur l'incidence de la pauvreté relative dans le territoire. Il s'agit d'un indicateur relativement frustre, car mesurant mal la nature de la pauvreté, mais qui permet des comparaisons. L'incidence correspond au pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, défini nationalement et régionalement, sur la base des revenus monétaires (par défaut). Elle est donc égale au rapport du nombre de personnes pauvres à la population totale. Dans la suite des choix des instituts nationaux de la statistique, nous privilégions la pauvreté des personnes plutôt que des ménages.

Le calcul du seuil de pauvreté monétaire, au Burkina obéit à la méthode suivante : En 2014, pour l'EMC, *« Un seuil alimentaire a été déterminé pour chaque région(...). Ces seuils de pauvreté régionaux, rapportés à celui de la région du Centre ont permis de disposer des pseudo-déflateurs. Cette démarche est identique à celle qui a été utilisée lors du traitement de la phase principale de l'EICVM de 2009 et de la ré-estimation de la pauvreté avec les données de l'EBCVM de 2003. Ce qui permet une comparabilité temporelle des taux de pauvreté basée sur les méthodes de détermination. »* (INSD 2015). En 2014, le seuil est de 153 530 FCFA au niveau national. Au Togo, c'est le seuil des enquêtes QUIBB 2006 qui fait référence (179 660 FCFA pour les Savanes, soit 60% de la médiane des dépenses), qui a été actualisé pour 2011 (210 202 FCFA, Coulombe et Male 2012), puis en 2015 et en 2017.

Ainsi, la comparaison entre les 2 pays doit être prudente. L'incidence relative de la pauvreté mesure la part des pauvres, mais les « pauvres » de la région des Savanes sont 50% plus « riches » que les « pauvres » du Burkina Faso au niveau national. Ainsi une incidence plus forte de la pauvreté dans les Savanes ne signifie pas que les ménages y sont plus pauvres ; c'est bien la comparaison et les évolutions qui comptent. Et un premier résultat de cette définition des seuils de pauvreté signale déjà de fortes inégalités (cette fois en termes de niveau de revenu), entre les ménages des Savanes et les ménages des régions de l'Est et du Centre-Est.

Avec toutes ces précautions, il est important de souligner que malgré un niveau de développement moindre au niveau national (y compris en se centrant sur le monde rural), la part des pauvres est plus importante au Togo qu'au Burkina Faso. En revanche, la progression est bien plus favorable au Togo, avec une réduction constante et régulière entre 2006 et 2014, tandis que la pauvreté ne recule pas au Burkina en général, et seulement faiblement dans le Burkina rural. Il est à noter aussi que la profondeur de la profondeur de la pauvreté, mesurant la distance moyenne qui sépare les « pauvres » du seuil de pauvreté, ainsi que la sévérité de la pauvreté sont bien plus importantes au Togo qu'au Burkina, signalant par-là de plus grandes

[12] Nous n'avons pas intégré les résultats des EBCVM de 1994 et 1998, ne pouvant les mettre en regard de la situation au Togo.

[13] La plupart des documents sont disponibles sur le site du Conseil National de la Statistique : http://cns.bf/spip.php?id_rubrique=7&page=statistique

inégalités (et en particulier dans les zones rurales). Ces inégalités sont moins marquées (dans un univers plus pauvre) au Burkina Faso.

Figure 25 : Evolution de l'incidence de la pauvreté monétaire au niveau national (%)

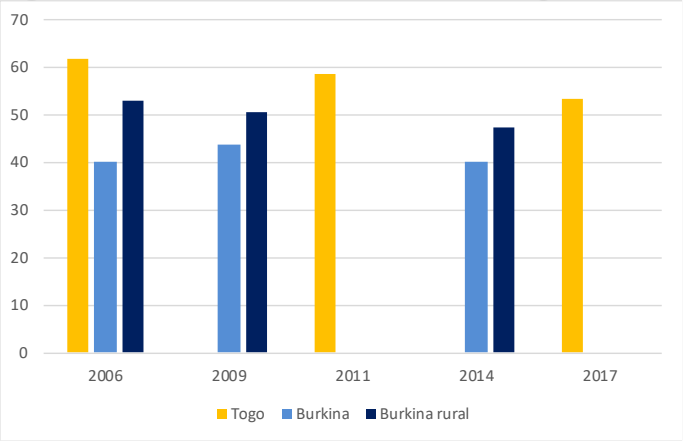

Les résultats ramenés à l'échelle de nos régions d'étude offrent une perspective différente. Les Savanes sont dans la durée bien plus « pauvres » que le reste du Togo, et bien plus inégalitaires que les régions de l'Est et plus encore du Centre-Est du Burkina. Pour autant, les derniers chiffres disponibles semblent attester d'un rattrapage national sur cet indicateur, ainsi que d'une homogénéisation des taux entre les 3 régions. Les différentes enquêtes auprès des ménages insistent en particulier sur la trajectoire positive de la région Est au Burkina, tirée par le développement de Fada. Malheureusement, nous ne pouvons pas juger de l'impact de la crise politique de 2015 et de la dégradation plus récente de la situation sécuritaire sur les revenus et la pauvreté dans cette région. Il est à craindre que le ralentissement économique objectivement observé ait déjà eu des répercussions sur les indicateurs utilisés ici, que les écarts avec le Togo se soient creusés en termes de revenus, et que les inégalités se soient creusées.

Figure 26 : Evolution de l'incidence de la pauvreté monétaire au niveau régional (%)

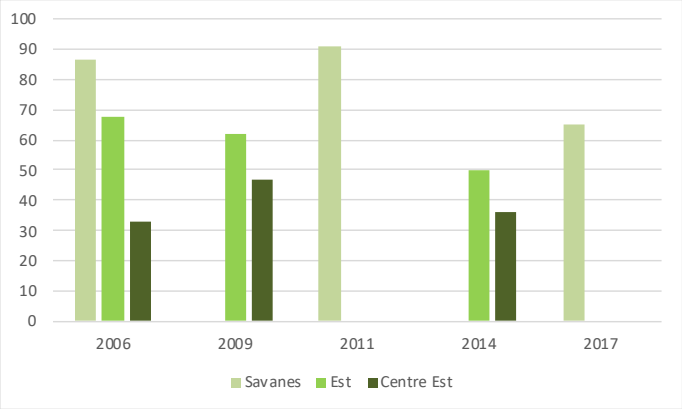

Les graphiques suivants attirent l'attention sur les spécificités des zones frontalières à l'intérieur des régions observées. Ainsi au Burkina Faso, l'incidence de la pauvreté dans la Kompienga est sensiblement inférieure à celle de la région Est (plus de 10 points), explicable justement par la proximité de la frontière et par, au moins jusqu'à la crise sécuritaire, un effet de désenclavement que cette situation lui procurait. A l'inverse, la part des pauvres, tout en restant bien inférieure à celle de la Kompienga, est légèrement plus importante dans le Koulpélogo que dans l'ensemble de la Région Centre-Est. L'effet de l'éloignement de Ouagadougou semble jouer davantage que la proximité avec le poste frontière (et très animé) de Cinkassé. Comme

déjà signalé plus haut, si les échanges sont denses de part et d'autre de la frontière, les retombées dans l'économie formelle restent faibles localement. Les évolutions provinciales suivent celles des régions, avec une réduction de la pauvreté, au moins jusqu'en 2014. Les graphiques confirment en outre l'écart toujours significatif entre l'incidence de la pauvreté entre les Savanes et l'ensemble du Togo. La région cumule sa ruralité et, comme l'indiquaient déjà les données sectorielles, son éloignement des pôles industriels et d'emplois, concentrés dans le Sud du pays, près du port.

Figure 27 : Incidence comparée de la pauvreté monétaire en 2006 (%)

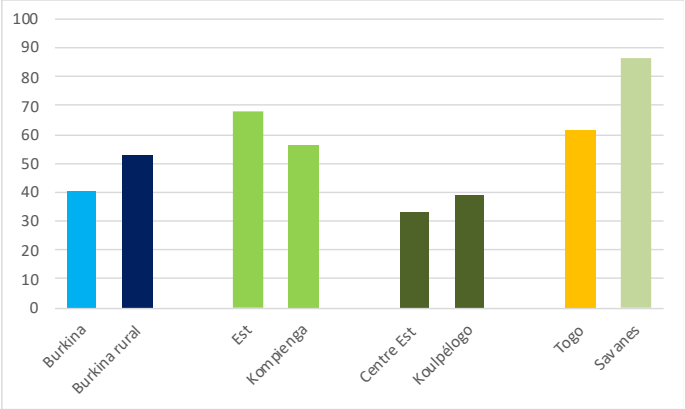

Les analyses par préfectures au Togo témoignent d'une baisse de la pauvreté généralisée sur l'ensemble du territoire des Savanes. Dans toutes les préfectures la baisse est significative entre 2011 et 2017 (de 20 à 30%, quand la baisse n'est que de 9% pour l'ensemble du Togo). Ce sont, sans surprise, les préfectures de Tone et de Cinkansé, les plus urbaines, qui sont les moins pauvres (et dans ce cas le seuil est identique pour toutes). Mais ces préfectures bénéficient moins, en proportion, de l'amélioration en 2017. Tandjoare, la nouvelle préfecture de l'Oti et à un degré moindre Kpendjal, rattrapent leur retard, quand Kpenpdjal Ouest Oti Sud conservent les incidences les plus élevées.

Figure 28 : Evolution de l'incidence de la pauvreté au niveau provincial (Savanes, %)

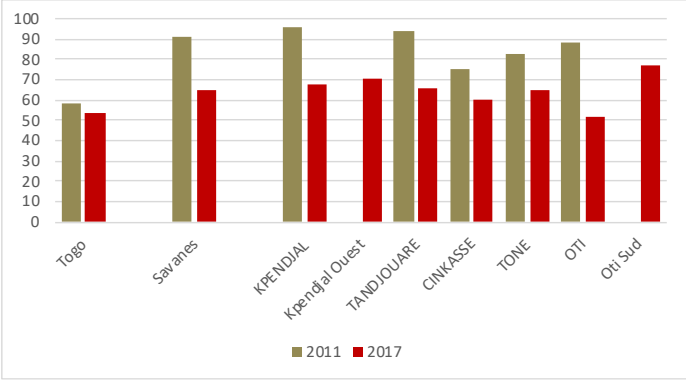

Au final, le gradient Ouest-Est de développement est confirmé par la mesure de la pauvreté dans la région des Savanes, l'Est moins dense et plus enclavé étant le plus pauvre.

3.3.4.2 Des ménages faiblement équipés.

L'équipement des ménages complète notre analyse de la pauvreté. Classiquement, les résultats insistent sur le retard considérable, sur l'ensemble des indicateurs, de notre territoire par rapport aux données nationales. Au Burkina, les régions Est et Centre-Est ont en revanche des

équipements globalement de meilleure qualité que la moyenne du monde rural, alors que les Savanes sont plutôt en retard par rapport au Togo rural.

Figure 29 : Aperçus sur l'évolution de quelques équipements des ménages (%)

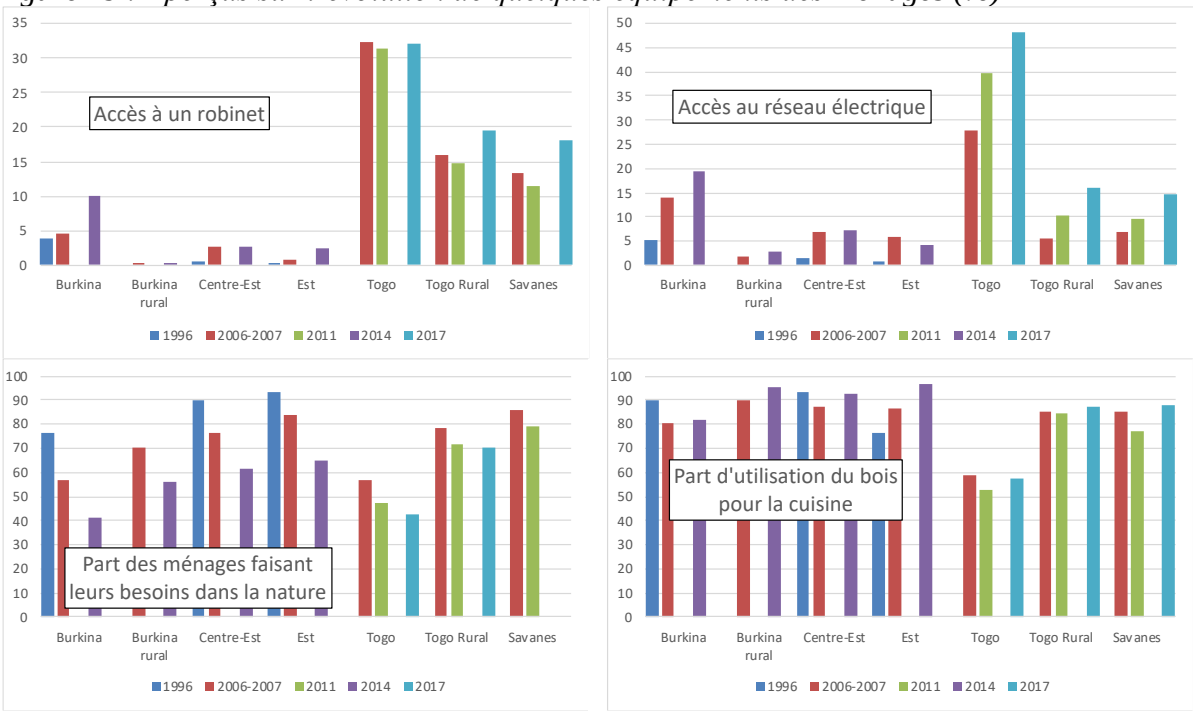

Les chiffres ne sont pas disponibles dans la durée, mais sont tout de même alarmants avec des accès à l'eau et l'électricité extrêmement pénalisants, tant les conséquences sont importantes en termes de santé et de perspectives économiques. Les résultats progressent peu, notamment au Burkina. Seul l'accès à des toilettes présente des avancées significatives.

On note enfin des inégalités au sein du territoire d'étude, notamment en ce qui concerne l'accès à l'eau et à l'électricité. Le manque en infrastructures de base reste criant, les efforts déployés ne permettant pas d'amélioration notable, et notamment ne permettant pas de suivre le rythme d'investissement imposé par la pression démographique.

3.3.5 Aperçu sur les secteurs de la santé et de l'éducation

Les quelques données de la santé et de l'éducation présentées ici pourraient être largement complétées pour affiner l'analyse et mieux intégrer dans le futur les dynamiques de ces secteurs aux dynamiques territoriales d'ensemble. Il existe un travail considérable de renseignement statistique, que nous n'avons mobilisé ici que très partiellement. Outre les enquêtes annuelles et les plans nationaux fixant les politiques, de nombreux programmes cherchent à adapter les systèmes sanitaire et éducatif dans la durée : ainsi les Enquêtes Démographique et de Santé (EDS), financées par l'ICF international d'un côté, et les Rapports d'état du système éducatif national (RESEN) financés par la Banque Mondiale de l'autre, permettent des regards croisés dans les 2 pays. Pour autant, ces approches restent encore très sectorielles et mériteraient d'être davantage « territorialisées ».

Dans cette logique, nous avons travaillé sur quelques indicateurs simples, renseignés pour des années de référence et l'ensemble du territoire dans des pas de temps comparables. Ces mêmes données sont utilisées plus loin pour l'estimation des besoins à l'horizon 2035 (cf. infra).

3.3.5.1 Eléments sur le secteur de la santé

En 2016, dans le Koulpelogo, 35% de la population habite à plus de 10 kms d'un centre de santé, contre seulement 24% dans la Kompienga, les chiffres n'ayant pas été trouvés pour la région des Savanes. La situation de la Kompienga se rapproche des niveaux nationaux (21%), mais c'est parce que la population relativement réduite fait rapidement augmenter les ratios avec des efforts en infrastructures moindres.

Avec le besoin d'avoir des dénominateurs communs, nous avons choisi 2001, 2010 et 2016 comme années de références[14]. Pour ces années, nous avons tenté de reconstituer des catégories homogènes, sachant que ni les infrastructures, ni les personnels ne sont nommés de la même façon de part et d'autre de la frontière. Un retour aux définitions a été nécessaire pour faire les regroupements les plus cohérents.

Nous avons finalement éliminé les structures privées, dont le nombre, mais surtout le niveau de fonctionnement ne fait pas l'objet d'un suivi suffisamment précis. Ces structures privées sont d'importance pour la santé des habitants et pallient souvent des défaillances du système public, leur non-prise en compte est uniquement liée à des problèmes statistiques.

Finalement, quatre grandes catégories communes aux entités administratives et à l'organisation de la santé dans le territoire d'étude ont été retenues ici :

- Les Centres Hospitaliers Régionaux : présents au Togo et au Burkina
- Les hôpitaux intermédiaires :
    - au Togo : les hôpitaux de district II (plus 100 000 hab. avec un bloc opératoire, HDII), les hôpitaux de district I (sans bloc), l'hôpital spécialisé de Dapaong ;
    - au Burkina : les centres médicaux avec antenne chirurgicale (CMA)
- Les unités de base :
    - au Togo : les unités de santé périphériques (USP) I et II
    - au Burkina : les centres de santé et de prévention sociale (CSPS).
- Les autres infrastrutures, regroupant, uniquement au Togo, les cases de santé

Il n'existe pas réellement de normes préconisées en matière de dotation en infrastructures de santé par l'OMS et par les ministères de la santé du Burkina Faso et du Togo, mais le chiffre de 30 lits pour 10 000 habitants est un objectif récurrent dans les rapports disponibles. Sans pouvoir compter tous les lits du privé, et en se contentant donc du public, le territoire est très loin de ce ratio en 2016 : 3,7 lits pour 10 000 habitants au total, 2 pour le Koulpélogo, et près de 4,5 pour les Savanes et la Kompienga. La dotation en CHR et hôpitaux intermédiaires n'est pas alarmante en termes de bâti, mais les analyses plus fines sur la qualité des équipements montrent des difficultés croissantes, assorties de temps d'attente pour l'accès aux soins extrêmement longs.

Sur la partie infrastructure, le chiffre des unités de base est le plus intéressant à suivre. De 2001 à 2016, le nombre d'habitants par unité est plutôt stable, signe d'un accompagnement de la croissance démographique. C'est dans les Savanes que la situation se dégrade légèrement, avec près de 2000 personnes de plus par unité dans la période. Pour autant, les avis des personnes

[14] Un recueil plus précis aurait été possible, mais il aurait été trop fastidieux de le faire pour l'ensemble des secteurs et nous nous en sommes donc tenus à ce qui était disponible dans notre réseau d'experts et sur le net.

ressources interrogées (cf. infra) estiment que des efforts sur la qualité des équipements et des personnels ont été faits.

Tableau 30 : Les dotations en infrastructures sanitaires en 2001, 2010 et 2016

	Centre hospitalier régional	Hôpitaux intermédiaires	Nombre d'unités de base	Autres	Population
2001					
Koulpelogo	0	1	18	0	234 912
Kompienga	0	1	5	0	64 169
Savanes	1	7	63	8	528 122
Total	**1**	**9**	**86**	**8**	**827 202**
2010					
Koulpelogo	0	1	26	0	2968 90
Kompienga	0	1	9	0	88 855
Savanes	1	7	69	10	828 226
Total	**1**	**9**	**104**	**10**	**1 213 971**
2016					
Koulpelogo	0	1	31	0	361 126
Kompienga	0	1	13	0	110 823
Savanes	1	9	94	14	987 154
Total	**1**	**11**	**138**	**14**	**1 459 103**

Du côté du personnel, comme déjà signalé, des efforts importants ont été réalisés et on assiste à une amélioration des ratios dans la durée pour les infirmiers et plus encore pour les sages-femmes, alors que le nombre de médecins par habitant se maintient.

Tableau 31 : Dotations en personnels de santé dans le territoire en 2001, 2010 et 2016

	Médecins	Infirmiers	Sages-femmes	Population
2001				
Koulpelogo	2	27	7	234 912
Kompienga	1	21	1	64 169
Savanes	12	62	12	528 122
Total	15	110	20	**827 202**
2010				
Koulpelogo	3	42	8	2968 90
Kompienga	3	31	8	88 855
Savanes	13	100	15	828 226
Total	**19**	**173**	**31**	**1 213 971**
2016				
Koulpelogo	6	74	25	361 126
Kompienga	6	46	31	110 823
Savanes	15	185	32	987 154
Total	**27**	**283**	**88**	**1 459 103**

Les chiffres sont à relativiser, car nous n'avons pas compté le personnel confessionnel et privé : les chiffres ne couvrent que les agents de l'Etat. C'est un réel biais, le secteur privé complétant très largement le public, notamment dans les zones les plus enclavées. Enfin, nous n'avons compté que les médecins et les infirmiers et sages-femmes diplômés. A ces chiffres, il faut donc ajouter un pool important mais très hétérogène de personnels soignant (aide-soignant, accoucheuses auxiliaires, assistants d'hygiène, laborantins, etc.).

Si un alignement s'est fait pour les infirmiers (1 infirmier pour 5 000 hab.), les chiffres laissent toutefois le territoire assez loin des préconisations de l'OMS sur les autres personnels de santé. On compte en effet en 2016, 0,2 médecins pour 10 000 hab. et 0,3 sage-femme pour 5 000 hab., quand les préconisations sont respectivement de 1 médecin pour 10 000 hab. et 1 sage-femme pour 5 000 hab. Avec en tout, en 2016, 2,7 médecins, infirmiers et sage-femme pour 10 000 hab. Le territoire est encore très loin du seuil minimum de 23 médecins, infirmières et sages-femmes pour 10 000 hab. établi par l'OMS comme étant nécessaire pour assurer les soins maternels et infantiles les plus indispensables.

Carte 7 : Couverture du territoire par les structures sanitaires (2010)

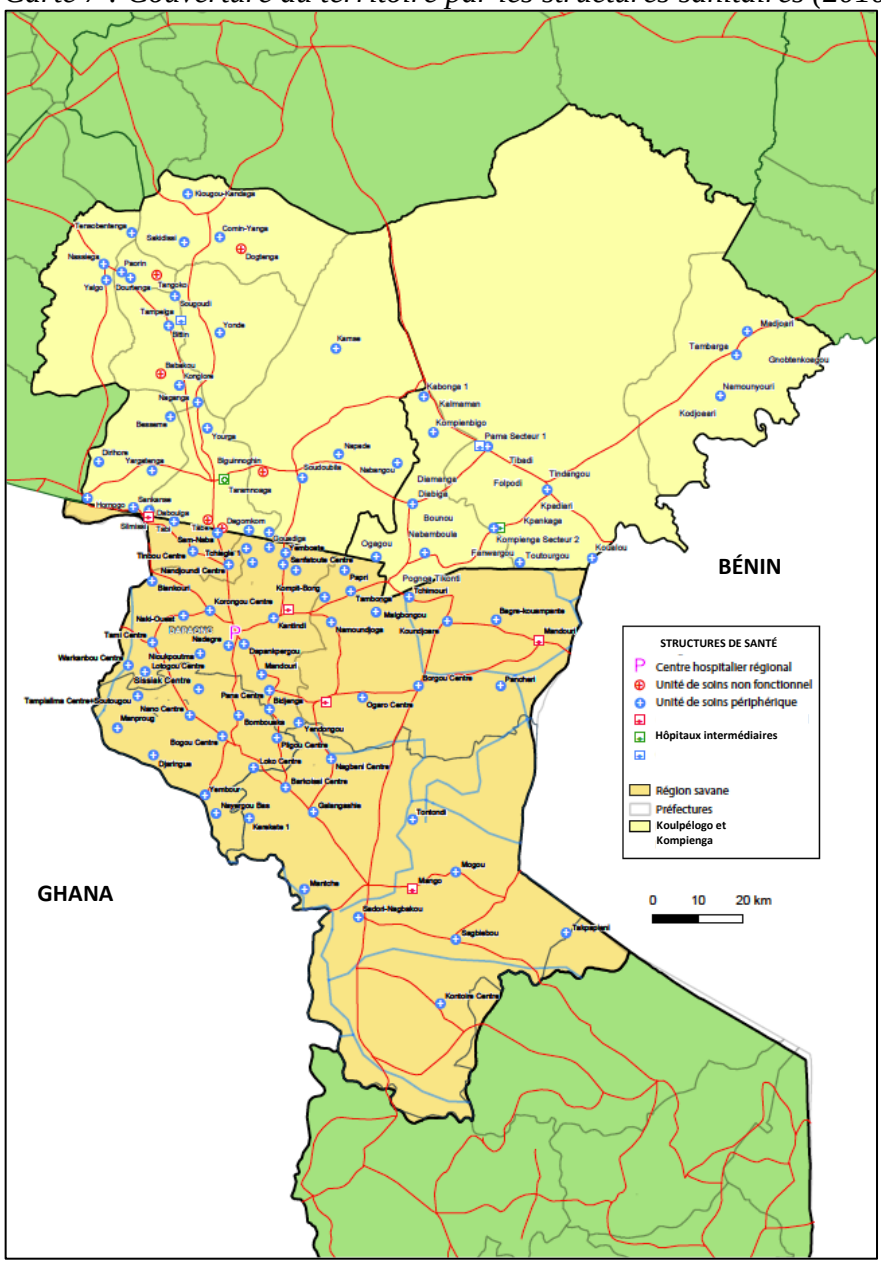

Une analyse de la répartition spatiale récente au sein des provinces et régions de notre territoire reste à faire. La situation en 2010 témoigne d'une couverture territoriale relativement satisfaisante, au bémol des standards en-dessous des normes.

3.3.5.2 Eléments sur l'éducation

Malgré des données éparses, et des méthodologiques difficilement comparables, force est de constater que le niveau d'éducation, sur l'ensemble de notre territoire d'étude, demeure bien en dessous des moyennes nationales. Si le taux d'alphabétisation des ménages des chefs de ménages est en légère progression, de 25 à 33% dans les Savanes entre 2006 et 2012, il a régressé dans les régions du Centre-Est et de l'Est entre 2009 et 2014. Dans le même temps, entre 2006 et 2014, le nombre de chefs de ménages n'ayant validé aucun niveau d'enseignement augmente dans les régions du Centre-Est et de l'Est pour se fixer à 87% (EMC 2014).

Figure 30 : Evolution du taux d'alphabétisation des chefs de ménage (%)

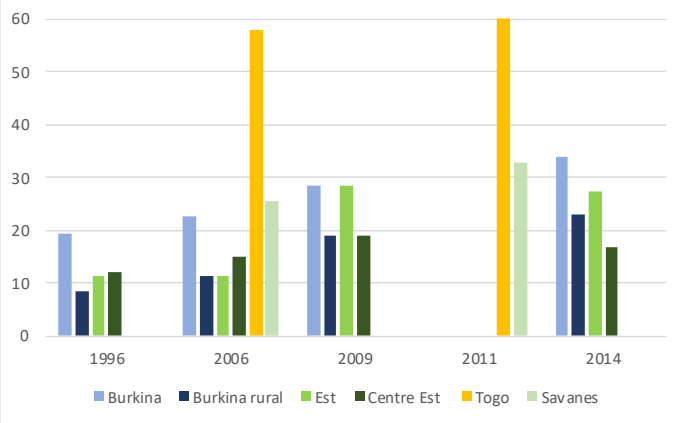

Ces chiffres contrastés sont décevants au regard des efforts considérables dédiés à l'éducation dans l'ensemble du territoire. Pour le primaire par exemple, les constructions et recrutements ont tenté de suivre la croissance démographique. Les augmentations sont significatives (avec une multiplication par près de 5 des recrutements d'enseignants par exemple), mais ils n'ont pu que maintenir le nombre d'élèves par enseignant (autour de 50) et n'ont pu éviter une dégradation du nombre d'élèves par classe (de 35 à 45 sur l'ensemble du territoire).

Tableau 32 : Evolution du nombre d'écoles, classes et enseignants au primaire

	Ecoles	Classes	Maîtres	Elèves
1999				
Kompienga	20	58	57	2 730
Koulpélogo	73	216	203	9 208
Savanes	218	1 425	1 035	48 867
Total	**291**	**1 641**	**1 238**	**58 075**
2008				
Kompienga	55	219	219	10 698
Koulpélogo	187	615	615	29 607
Savanes	667	2 910	2 985	151 818
Total	**854**	**3 525**	**3 600**	**181 425**
2016				
Kompienga	72	373	375	17838
Koulpélogo	263	1 088	1073	44268
Savanes	903	4 486	4455	208347
Total	**1 238**	**5 947**	**5903**	**270453**

L'examen de la progression des indicateurs choisis entre 1999 et 2016 montre une stabilité dans la Kompienga, mais pour les 2 autres entités une érosion entre 1999 et 2008, puis un rebond

jusqu'en 2016. Au final les efforts publics et privés ont permis d'accompagner une croissance démographique très forte, ce qui est déjà une performance eut égard à la poussée de ces dernières décennies. De même, la carte ci-dessous de la situation en 2010 des équipements scolaires, insiste sur la bonne couverture géographique dans les zones les plus densément peuplées, notamment en collègues et lycées.

Carte 8 : Localisation des écoles et lycées dans le territoire (2010)

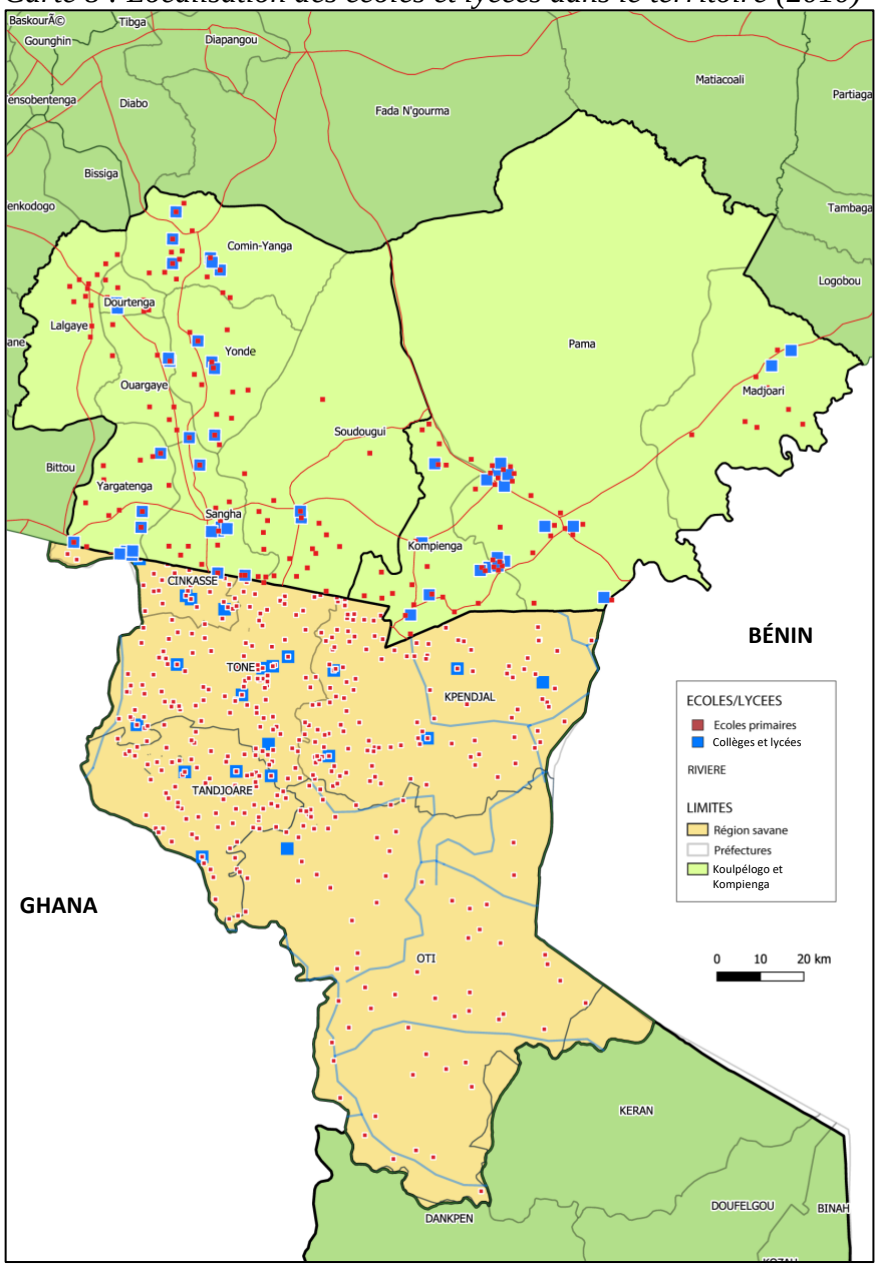

Pour autant, le territoire reste en deçà des moyennes nationales et est aussi perçu comme une périphérie dans le secteur éducatif. Seul le Taux Brut de Scolarité[15] dans les Savanes est dans les normes de l'UNESCO. Mais il convient d'être prudent dans l'analyse. Une valeur du TBS proche de 100 %, indique bien que la région a la capacité de scolariser tous les enfants en âge

[15] Total des inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée. http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/education-indicators-technical-guidelines-fr.pdf consulté en septembre 2020

de fréquenter l'école. Mais il ne donne pas d'information sur la proportion effective de cette population fréquentant l'école. Un TBS de 100 % est ainsi une condition nécessaire, mais non suffisante.

Autre limite, comme pour l'accès aux soins, la qualité des prestations n'est pas prise en compte. Elle se prête plus difficilement à l'évaluation (il aurait fallu entrer dans le détail des redoublements et des résultats scolaires, voire aux évaluations académiques).

3.3.6 Aperçus sur l'état des ressources naturelles et de leur protection

Les zones de réserves naturelles n'ont cessé de régresser ces dernières décennies, et notamment dans les Savanes.

Carte 9 : Etat des réserves naturelles du territoire

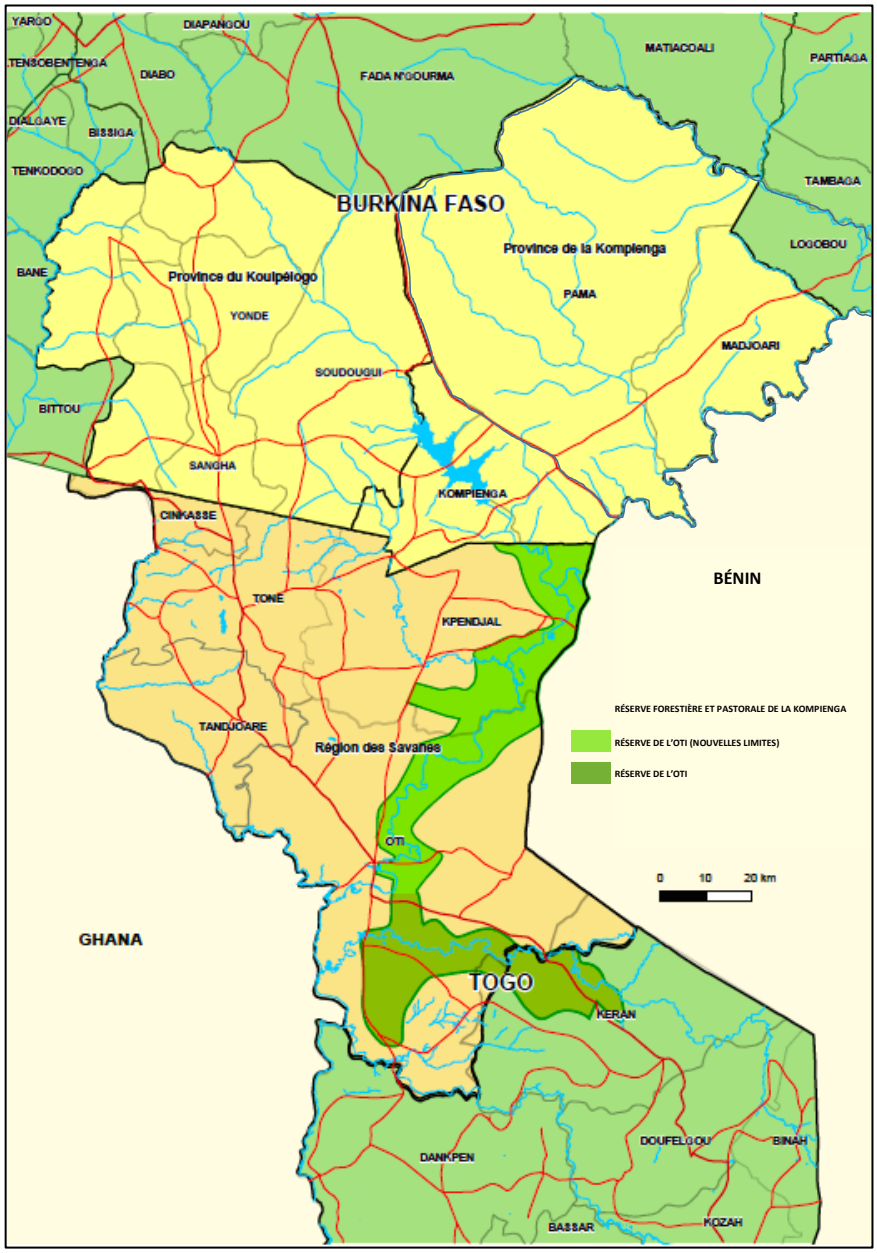

Sous l'effet de la pression démographique, mais aussi avec l'abandon dans les années 1990 de mesures très restrictives de conservation des années 1970, la faune sauvage a sévèrement reculé dans les préfectures de Tone et de Tandjoare. Plus inquiétant, un recensement aérien de 2003 démontrait une baisse drastique du nombre d'animaux dans la réserve de l'Oti-Keran (au Sud). La situation est moins alarmante dans l'Oti-Mandouri, mais les politiques d'aménagement à l'œuvre et le front de population d'Ouest en Est déjà largement noté, devraient accentuer les tendances à la baisse.

Au Burkina Faso en revanche, la réserve forestière et pastorale de la Kompienga (province moins soumise que le Koulpélogo à la pression démographique) semble plus respectée. Pour autant, la situation sécuritaire en fait une zone de refuge temporaire pour les djihadistes. Il est ainsi difficile d'évaluer l'état de la biodiversité dans cette zone. De même, la gestion des ressources cynégétiques à travers les concessions de chasse est aujourd'hui impossible, avec l'arrêt de la chasse dans la zone.

La Kompienga compte ainsi les concessions de chasse de Pama Sud, de Pama Centre-Sud, de Pama Centre-Nord et de Konkombouri, qui ne sont plus fréquentées. Mais même avant la dégradation de la sécurité, les faiblesses de la gestion des ressources naturelles dans la région de l'Est et en particulier dans la province de la Kompienga étaient très largement mises en avant, avec notamment l'empiètement progressif des périphéries des réserves, l'absence de zones tampons, l'insuffisance des moyens logistiques, etc. (Conseil Général de la Région Est, 2018).

Le lac artificiel de la Kompienga offre des ressources halieutiques importantes même si, comme nous l'avons déjà discuté, sa gestion est jugée négativement.

Concernant les ressources en eau et les aptitudes géologiques, celles-ci s'amenuisent dans un gradient Sud-Nord, les Savanes au Togo ayant des potentialités agronomiques plus importantes. L'enjeu, comme déjà signalé également, est aujourd'hui de préserver la fertilité des sols et les ressources en eau dans l'Ouest du territoire, fortement soumis à la pression démographique, et de combiner un aménagement du territoire de l'Est de façon à permettre le développement agricole tout en n'amputant pas la région des ressources forestières menacées, mais encore maintenues grâce aux réserves.

3.4 Première projection dans le futur : les dynamiques démographiques et leurs enjeux de développement

3.4.1 Une croissance démographique inscrite dans la durée

3.4.1.1 1985-2020 : densification de l'espace par l'Ouest

Comme tout l'espace sahélien, le territoire transfrontalier Togo-Burkina a connu, et continue de connaître une croissance démographique soutenue. Cette dynamique, spécifique dans un monde ayant globalement achevé, ou du moins bien entamé, sa transition démographique, s'exprime par des indices synthétiques de fécondité encore supérieurs à 5 enfants par femme.

Ces indices élevés ne devraient pas se maintenir partout, notamment au Togo et dans la ville de Dapaong[16], mais la croissance va rester encore soutenue pour les prochaines décennies. La baisse annoncée de la natalité est en effet progressive, et plus lente que les transformations ayant opéré ailleurs dans le monde. Une des conséquences est que le territoire ne devrait finalement pas pouvoir, dans un futur proche, bénéficier d'un quelconque dividende démographique.

Le graphique suivant a été construit sur la base des RGPH dans les deux pays, les courbes ayant été lissées entre les points disponibles. Les chiffres sont éloquents et permettent, à une échelle territoriale rarement travaillée par les démographes, d'explorer les défis dans différents domaines, qu'impose une telle poussée démographique.

Figure 31 : Croissance démographique dans le territoire d'étude (1985-2020)

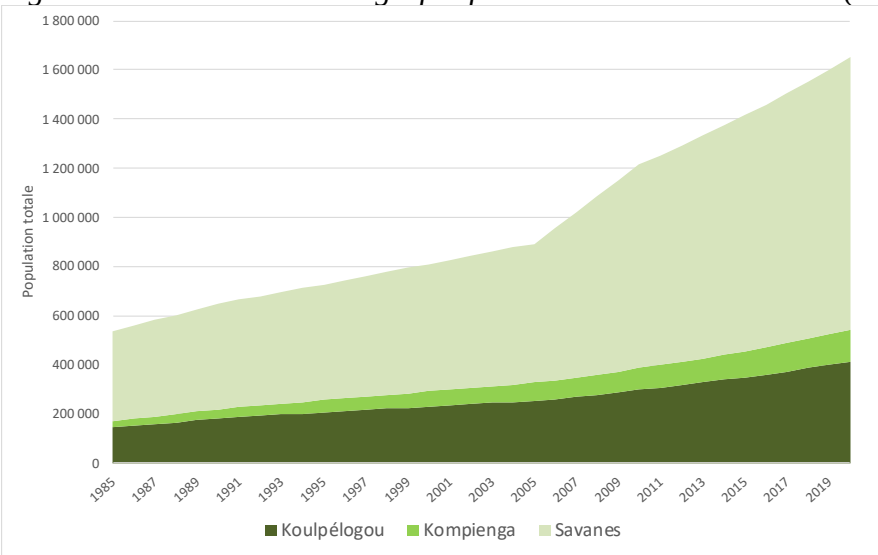

Dans la région des Savanes, pour laquelle nous disposons d'une bonne profondeur historique, la population est passée de 222 000 habitants en 1960 à plus de 828 000 en 2010, lors du dernier RGPH, et est estimée à 1,1 million en 2020. Le graphique montre par ailleurs que la croissance de la population de la région a été particulièrement forte entre 2005 et 2010, dépassant les prévisions, et ne pouvant être imputée à des erreurs de mesure dans les différents RGPH.

[16] Un rapport récent de l'AFD (Koba et al 2019), classe le Burkina dans les pays à « transition débutante », mais le Togo dans la catégorie « évolution modérée », sachant que la trajectoire démographique du Togo est largement tirée par le poids de Lomé, la Région des Savanes restant la plus dynamique.

La croissance démographique des provinces burkinabé est tout aussi soutenue, mais la trajectoire de la Kompienga se détache de celle des deux autres entités. En effet, partant d'une population moindre, et sûrement aussi soumise à des départs de certains de ses ressortissants ces dernières décennies (vraisemblablement accélérés depuis 2015), son poids dans le territoire augmente peu malgré une fécondité importante. Ces dynamiques se traduisent par une densification sur l'ensemble de la zone, beaucoup plus marquée dans le Koulpélogo (avec une densité 3 fois supérieure en 2020 qu'en 1985) que dans les Savanes, et plus encore que dans la Kompienga.

Figure 32 : Evolution des densités de population dans le territoire

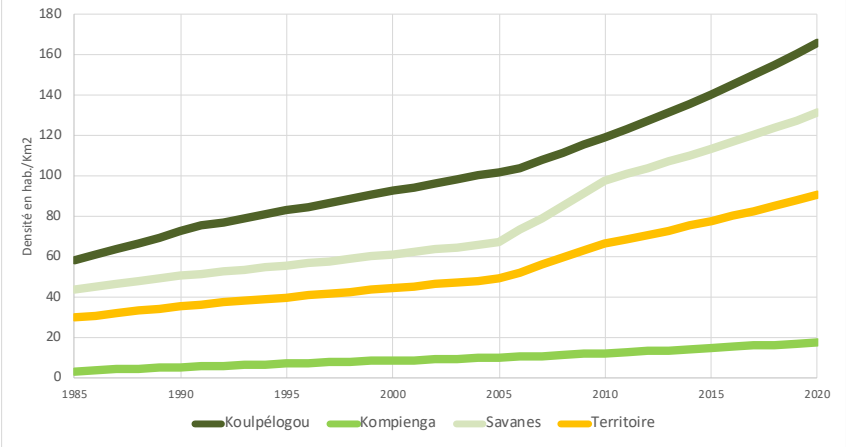

Mais les différences sont encore plus grandes au sein des entités administratives. Ainsi, les contraintes d'aménagement, (Carte 3), se concentrent bien dans l'Ouest du Koulpélogo, mais plus encore dans les préfectures de Cinkansé et de Tone. Ces dernières atteignent des densités pour lesquelles les tensions foncières et les compétitions entre terres agricoles et zones d'urbanisation deviennent critiques.

Figure 33 : Densité en 2010 dans les préfectures de la région des Savanes (en hab./Km^2)

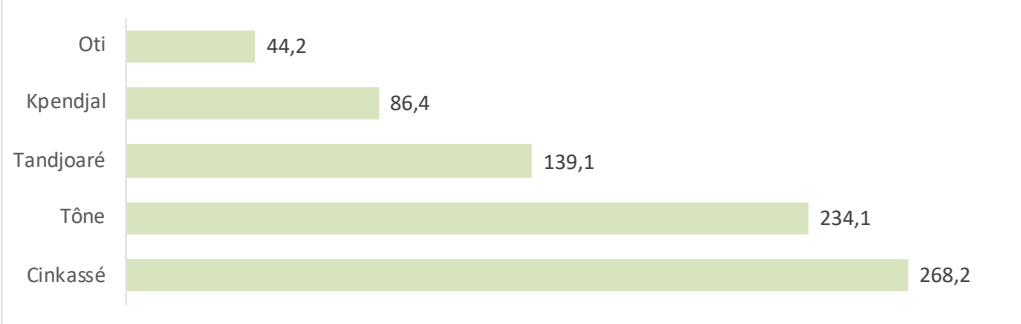

Avec les définitions de l'urbain précisées plus haut, il n'est pas possible de saisir par la statistique le processus de compétition à l'œuvre, mais les personnes ressources interrogées (infra) ont aussi fait état d'un développement maraîcher. C'est le signe de la naissance d'un marché urbain et d'une intensification des systèmes agricoles dans les préfectures de Cinkansé et de Tône et dans la commune de Sangha.

3.4.1.2 Des projections prédisant une accentuation des processus à l'œuvre

Les projections à l'horizon 2035 sont essentiellement réalisées sur la base des RGPH, avec les hypothèses décrites (voir supra). Nous avons choisi de ne pas les décliner en différents scénarios du fait de la difficulté de construction des séries dans notre espace transfrontalier. Les séries présentées portent donc à discussion, mais il nous semble que ce sont les plus fiables réalisables à partir des données de base et de la nécessité d'agréger les chiffres Burkinabé et Togolais.

Entre 2020 et 2035, la population du territoire pourrait passer de 1,65 millions à 2,58 millions d'habitants si les déplacements, et notamment ceux liés à la situation sécuritaire, ne modifient pas les équilibres en place.

Figure 34 : Evolution estimée de la population dans le territoire (2020-2035)

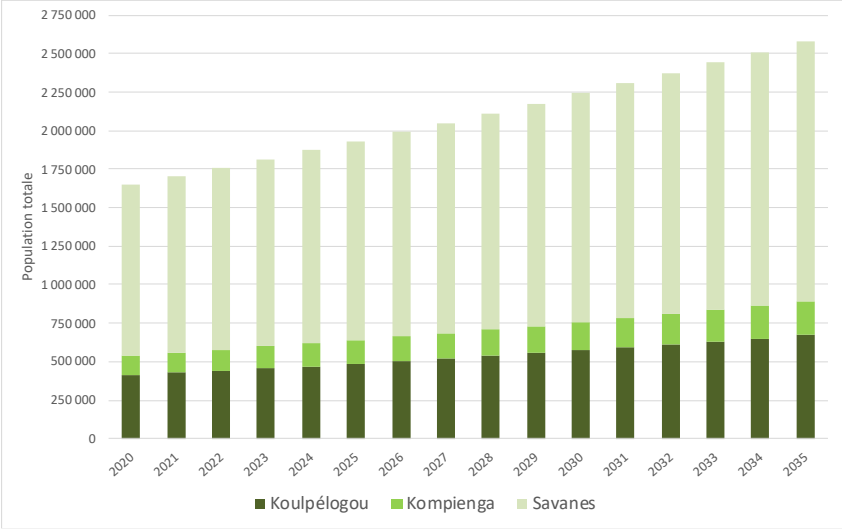

Du fait de la situation décrite précédemment, il est probable que dans les 15 années à venir, la part de Sangha et de Tôné (avec la densification urbaine) et la part du Kpendjal et de l'Oti (avec des migrations internes vers l'Est) soient plus importantes, sans qu'il soit possible de les estimer précisément. Sans prise en compte de ces mobilités (et notamment les mobilités internationales), les densités continueraient de croître, par calcul.

Figure 35 : Estimation de la densité de population dans le territoire en 2035

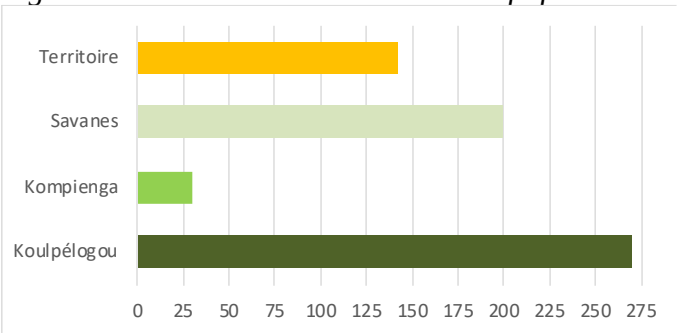

Les projections concernent aussi la répartition de la population dans le territoire en termes de classe d'âge. L'évolution de la forme de la pyramide des âges est en effet particulièrement stratégique en termes d'anticipation pour l'aménagement du territoire. Elle donne des indications sur les besoins en emploi, sur le nombre d'élèves à éduquer, sur le nombre de nourrissons ou de personnes âgées à soigner, etc.

Avec toutes les limites déjà signalées, et en indiquant bien qu'il s'agit là uniquement d'éléments de compréhension de ce qu'il pourrait arriver uniquement, les projections annoncent aussi l'augmentation de la part des jeunes dans la population totale, avec un évasement progressif mais rapide des pyramides des âges. Un tel creusement a des conséquences importantes avec d'une part le maintien d'un taux de dépendance élevé, chaque actif devant supporter un nombre important d'inactifs jeunes.

Figure 36 : Pyramides des âges dans le territoire en 2015 (à gauche) et 2035

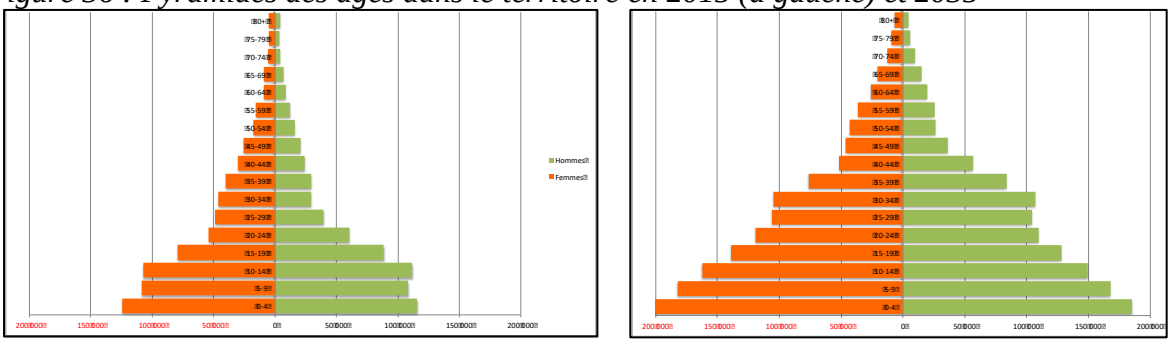

Parmi les éléments marquants de cette évolution, les moins de 20 ans seraient plus d'1,3 millions en 2035. Ils pèseraient toujours pour plus de la moitié des effectifs, mais leur part diminuerait de 59 à 51%. La classe des 15-40 passerait de 36 à 42% des effectifs, mais le changement n'est pas assez brutal pour inverser les rapports de dépendance des actifs et enclencher une période favorable de type « dividende démographique ». Une telle période intervient lorsque la baisse de la natalité creuse la pyramide des âges avant que la population ne vieillisse trop, ce qui permet aux actifs de travailler sans avoir à s'occuper d'une population inactive trop nombreuse, trop jeune ou trop âgée pour travailler. La forme des graphiques ne présage pas d'un tel scénario dans le territoire.

L'augmentation de la population va se répercuter à la fois en ville et en zone rurale. Les deux populations vont continuer à augmenter fortement, induisant des pressions soutenues, tant sur les ressources naturelles pour l'agriculture et l'élevage dans les campagnes, que sur les besoins en infrastructures urbaines, mais aussi, globalement, sur les besoins de base partout sur le territoire.

Figure 37 : Les populations urbaines et rurales dans le territoire transfrontalier (2015-2035)

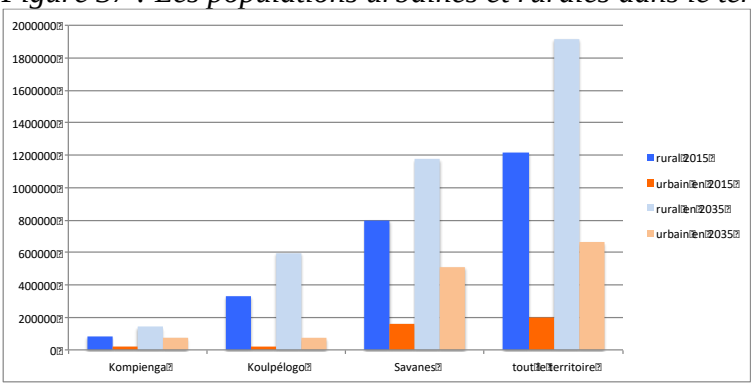

Ainsi, entre 2015 et 2035, le poids de la population rurale devrait passer de 86 à 74% pour l'ensemble du territoire. La baisse sera la plus marquée pour les Savanes, avec notamment une croissance particulière des pôles de Dapaong et de Cinkansé, tandis que le Koulpelogo restera

rural à 90%. Ces projections laissent à penser que l'occupation du territoire par l'agriculture familiale, qui est aujourd'hui la norme, devrait se reproduire dans le futur, avec ainsi une certaine constance dans la nature, mais aussi une possible aggravation des conflits entre agriculture et élevage.

Seule la ville de Dapaong présente une tâche visible significative sur les cartes satellitaires (cf. Carte 4), ce qui témoigne bien du fait que malgré une plus grande urbanisation de la population, les formes urbaines sont diffuses, étalées, et s'incorporent largement dans des espaces cultivés.

La Carte 3 de l'emplacement des villages témoigne d'une densification diffuse de l'habitat dans les zones denses. La densification s'opère, classiquement, par la formalisation de hameaux de culture en villages. La carte montre que cette densification est plus marquée au Togo, ce qui signifierait des pratiques agricoles plus intensives que dans le Koulpelogo.

Autre dynamique significative, la résistance relative, au moins jusque dans les années récentes, de la plaine de l'Oti, dans l'Est de la région des Savanes. Cette résistance, malgré une pression très forte, s'explique par la politique de conservation de la nature et de respect des zones classées (Carte 9). Pour autant, il semble que durant les dernières années le processus de front de culture prévaut et qu'il devient de plus en plus difficile d'assumer la protection des forêts. Aujourd'hui l'insécurité et le fait que ces zones forestières puissent servir de refuge aux terroristes pourraient ralentir la dynamique, mais ce n'est pas l'avis des différentes personnes ressources interrogées.

Enfin, force est de constater, jusqu'aujourd'hui, la stabilité de la réserve pastorale de la Kompienga. Son rôle apparaît fortement structurant dans l'aménagement du territoire. En particulier, elle peut potentiellement, si des réserves fourragères sont générées, impacter les conditions de départ et/ou de transit en transhumance. En effet, la densification culturale du territoire, entre autres impacts, a tendance à fermer les paysages et à réduire les possibles couloirs de transhumance. Cette réduction oblige d'une part les animaux à passer plus près des champs, dont le calendrier de culture est fortement perturbé. D'autre part, elle rend difficile le fonctionnement des infrastructures déjà existantes et prévues pour des zones plus isolées. Au final, la configuration explique clairement les facteurs de multiplication des conflits.

3.4.2 Anticipation des défis économiques de la croissance démographique

3.4.2.1 Des besoins en emploi

Une première façon d'aborder les besoins en emploi via la démographie est d'évaluer le nombre de jeunes de 15 ans, soit en âge de travailler et arrivant donc sur le marché du travail. Pour juger de l'inscription des tendances dans le temps, nous avons simulé ces arrivées en 2035 et 2040.

Comme le montre la Figure 38, la poussée démographique va accroître la pression sur la création d'emploi. Quand 33 500 jeunes entraient sur le marché du travail en 2015, ils seront 53 400 en 2035, et plus de 60 000 en 2040 sur l'ensemble du territoire.

Figure 38 : Cohortes de jeunes possiblement entrant sur le marché du travail

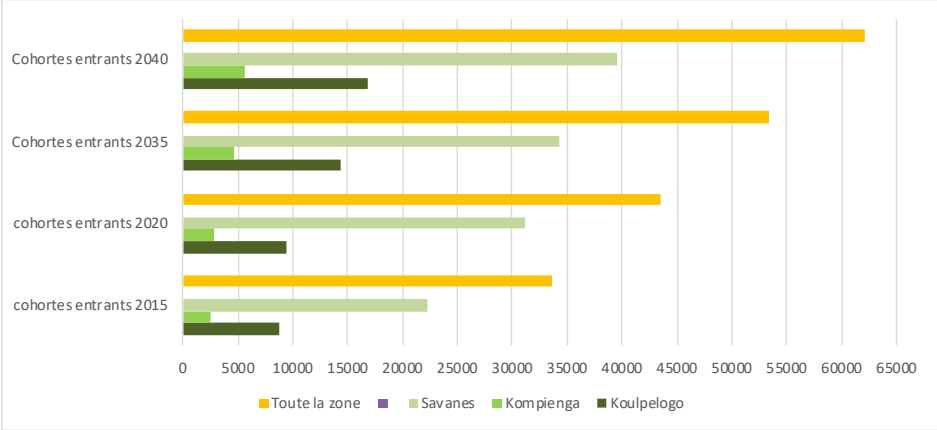

Une seconde façon d'aborder le besoin en emploi est le cumul de ces cohortes sur la période, minoré des personnes âgées « sortant » de leur côté de l'emploi. Le calcul, certes grossier, permet néanmoins de se figurer plus précisément les transformations structurelles qui vont être nécessaires : si les tendances se poursuivent sans changement, les risques de chômage, de pression de plus en plus forte sur les terres agricoles (du fait d'une jeunesse ne trouvant pas à s'employer hors de l'exploitation familiale et limitée dans ses déplacements), et à termes de tensions sociales sont hautement probables.

Figure 39 : Nombre total d'emplois nécessaires pour absorber la croissance démographique

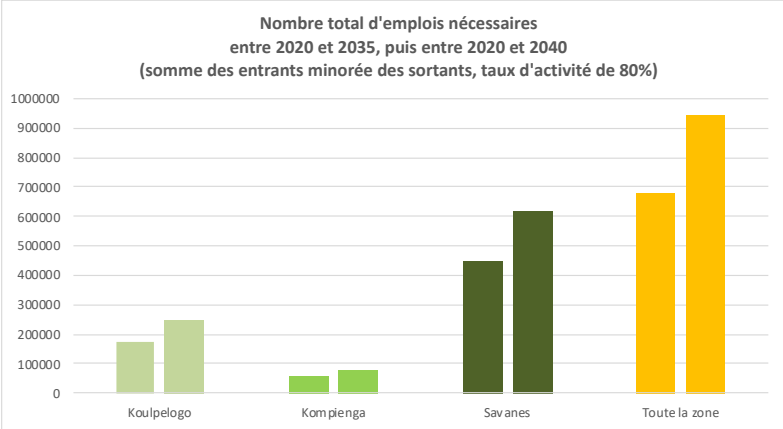

C'est dans la province du Koulpelogo que la croissance de l'emploi devra être la plus forte alors même que la diversification économique, usuellement génératrice d'emplois, semble en panne (cf. supra). Ces chiffres sont inquiétants et laissent anticiper une reproduction à l'identique de la structure de l'emploi, mais avec une consommation équivalente des ressources par actif dans un contexte de pression globale très supérieure, ou des mobilités massives hors du territoire (processus que nous n'avons pas modélisé). Pour l'heure, l'économie du territoire n'a jamais eu à générer autant d'emplois dans les délais de 15 à 20 ans examinés ici.

Un autre enseignement de ces simulations est que la pression sur ceux qui auront un travail va s'intensifier, alors même que la mise en place d'un système de redistribution administré par la puissance publique va être rendue problématique par le maintien d'un ratio de dépendance très élevé. Cette situation n'est pas favorable à la normalisation et la formalisation du marché du travail.

3.4.2.2 Des besoins en terres pour l'agriculture dans un contexte de compétition spatiale

Pour approcher les besoins en terres agricoles, de nombreuses hypothèses et simplifications sont nécessaires. Tout d'abord, nous utilisons les résultats des seules évaluations annuelles des surfaces cultivées, produites par les deux ministères de l'agriculture. Ces résultats de campagne ne sont pas suffisamment précis sur le maraîchage dans la durée, et nous savons que ces surfaces maraîchères sont de toute façon très difficiles à estimer, d'autant qu'elles couvrent plusieurs cycles dans l'année. Les résultats présentés ne tiennent donc pas compte des surfaces maraîchères.

Ensuite, il faut estimer la population agricole, ce qui n'est fait précisément qu'à l'occasion des RGA. Pour nos calculs, nous avons simplement repris la part de la population agricole active dans la population active totale au moment des RGA dans chaque pays, en restant à l'échelle des provinces au Burkina et de la région au Togo.

Nous avons choisi 2 années de référence : 2015 plus proche des 2 RGA (2013 au Togo, 2010 au Burkina), et 2020 pour nous caler avec la temporalité de l'étude. Ces deux variables nous donnent la surface cultivée par actif théorique. Au final, le calcul ne tient pas compte des disparités de disponibilité en terre, qui s'alignent sur les différentiels de densité déjà discutés plus haut. Notre choix d'une vision agrégée à l'échelle de nos 3 entités administratives renvoie à la difficulté d'avoir, pour les 2 années, le détail des données. Les éléments de calculs sont reportés dans le tableau suivant.

Tableau 33 : Variables de base pour l'évaluation des besoins en terres dans le futur

Année	Variables	Savanes	Kompienga	Koulpélogo	Total territoire
2015	Pop. agricole active	386 809	40 806	139 151	**566 767**
	Surf. agricole cultivée	365 749	59 180	127 281	**552 210**
	Surf. cult. / actif agric.	0,95	1,45	0,91	
2020	Pop. agricole active	482 321	50 104	160 537	**692 961**
	Surf. agricole cultivée	456 060	72 664	146 842	**675 566**

Dans un premier temps, nous avons fait varier la part de la population agricole active dans la population active.

Dans les 2 tableaux suivants, nous faisons l'hypothèse que cette part, égale à 80% en 2010 et 2020, passerait :

- en 2035 à 78% dans les Savanes, 77% dans la Kompienga, 75% dans le Koulpélogo
- en 2040 à 70% dans les Savanes, 72% dans la Kompienga, 75% dans le Koulpélogo

D'autres calculs auraient pu être faits, ces choix résultent de discussions avec des personnes ressources dans les différentes zones du territoire. Ensuite, avec ces hypothèses, une première simulation a été faite en maintenant le nombre d'ha de terre cultivée par actif, une seconde en faisant l'hypothèse d'une hausse de la productivité du travail de 50%.

Tableau 34 : Simulation des besoins en surface agricole avec baisse modérée de la part de la population agricole active et sans gain de productivité

Avec maintien du nombre moyen d'ha cultivés par actif (pas de gain de productivité)					
2035	Pop. agricole active	703354,4	82924,56	270653,25	**1 056 932**
	Surf. cult. / actif agric.	0,95	1,45	0,91	
	Surf. agricole cultivée	665 059	120 263	247 565	**1 032 887**
2040	Pop. agricole active	815488,1	99580,32	308145,6	**1 223 214**
	Surf. cult. / actif agric.	0,95	1,45	0,91	
	Surf. agricole cultivée	771 087	144 419	281 859	**1 197 365**
Différentiel 2015-2035 (ha)		**337 605**	**23 745**	**143 372**	**504 722**
Différentiel 2020-2035 (ha)		**208 999**	**47 599**	**100 723**	**357 321**
Différentiel 2020-2040 (ha)		**315 027**	**71 754**	**135 017**	**521 799**

Tableau 35 : Simulation des besoins en surface agricole avec baisse modérée de la part de la population agricole active et gain de productivité

Avec un gain de productivité de 50% (baisse du nombre d'ha par actif)					
2035	Pop. agricole active	703354,4	82924,56	270653,25	**1 056 932**
	Surf. cult. / actif agric.	0,76	1,16	0,73	
	Surf. agricole cultivée	532 047	96 211	198 052	**826 310**
2040	Pop. agricole active	815488,1	99580,32	308145,6	**1 223 214**
	Surf. cult. / actif agric.	0,76	1,16	0,73	
	Surf. agricole cultivée	616 870	115 535	225 487	**957 892**
Différentiel 2015-2035 (ha)		**166 298**	**37 031**	**70 771**	**274 100**
Différentiel 2020-2035 (ha)		**75 987**	**23 546**	**51 210**	**150 743**
Différentiel 2020-2040 (ha)		**160 810**	**42 871**	**78 645**	**282 326**

Sans gain de productivité, la baisse modérée d'agriculteurs dans la population active (en %), conduit à devoir « trouver » 350 000 ha supplémentaires dans les 15 ans à venir, et 520 000 dans les 20 ans. Cela représente, d'ici 2035, la mise en culture de près de 24 000 ha supplémentaires par an, alors qu'entre 2001 et 2015, seuls 14 800 ha par an l'ont été. De telles augmentations ne peuvent se faire qu'en empiétant plus encore sur les espaces protégés, mais aussi sur les parcours de transhumance, en convertissant à la culture des espaces dédiés aux pâturages, avec potentiellement une accélération des conflits.

L'intensification agricole est une variable clé, du fait des marges de manœuvre qu'elle pourrait garantir dans les stratégies de développement. En maintenant une offre d'emploi suffisante pour les besoins de la zone, elle peut « économiser » de la terre. Avec les hypothèses faites, un gain de productivité de 50% (qui représenterait une rupture radicale et semble aujourd'hui difficilement atteignable en 15 ans), la mise en culture de 10 000 ha par an serait alors « suffisante » pour absorber le croît démographique sans perte de capacité de production des exploitations agricoles.

Encore faudrait-il que ces gains de productivité ne se fassent pas au détriment de l'environnement et de la santé des agriculteurs. A ce titre, les simulations montrent bien les

marges de manœuvre qu'un développement de l'agroécologie pourrait autoriser dans cette situation de croissance démographique soutenue, couplée avec un début d'une saturation foncière et avec des possibilités d'emplois hors de l'agriculture extrêmement limitées. Des systèmes agroécologiques, en plus de pouvoir intégrer davantage l'élevage (ses pratiques et ses produits), peuvent potentiellement nécessiter plus de travail par unité de surface, pour un revenu tout aussi élevé et dans un plus grand respect des équilibres environnementaux.

Nous n'avons pas testé ici tous les paramètres, mais cet exercice de simulation pourrait être prolongé et fournir davantage d'éléments pour faciliter, ou en tous les cas alimenter, la réflexion sur les modèles d'agriculture et d'élevage à privilégier dans le cas d'une transition démographique inaboutie.

3.4.2.3 Des besoins en infrastructures et en personnels de santé

Les calculs des besoins à l'échelle du territoire sont rendus difficiles par la différence de taille entre les 3 entités administratives qui le composent, et par les disponibilités en données réduites à l'échelle des provinces et régions (du fait de l'organisation des systèmes de santé cf. supra).

En repartant des tableaux déjà construits supra, l'estimation des besoins proposée porte sur le nombre d'unités de base qu'il faudrait construire en plus d'ici 2035 (en négligeant les unités qui se dégraderaient trop et qu'il faudra renouveler), pour conserver la couverture acquise en 2016. Avec ces hypothèses, certes grossières et éliminant toute possibilité de rupture violente et ne tenant pas compte de la qualité des infrastructures, il faudra multiplier par 1,8 le nombre d'unité en 19 ans pour maintenir un ratio proche d'une unité de base pour 10 000 habitants.

Tableau 36 : Les dotations en infrastructures sanitaires en 2001, 2010 et 2016

	Centre hospitalier régional	Hôpitaux intermédiaires	Nombre de lits	Unités de base	Unités de base / hab.	Autres	Population
2001							
Koulpelogo	0	1		18	13051	0	234 912
Kompienga	0	1		5	12834	0	64 169
Savanes	1	7		63	8383	8	528 122
Total	**1**	**9**		**86**	**9619**	**8**	**827 202**
2010							
Koulpelogo	0	1		26	11419	0	2968 90
Kompienga	0	1		9	9873	0	88 855
Savanes	1	7		69	12003	10	828 226
Total	**1**	**9**		**104**	**11673**	**10**	**1 213 971**
2016							
Koulpelogo	0	1	70	31	11649	0	361 126
Kompienga	0	1	50	13	8525	0	110 823
Savanes	1	9	416	94	10502	14	987 154
Total	**1**	**11**	**536**	**138**	**10573**	**14**	**1 459 103**

Pour illustrer l'effort que cela représente par rapport à ce qui a déjà fait pendant 15 ans entre 2001 et 2016, les constructions annuelles sont reportées dans le tableau suivant. Entre 5 et 6 réalisations par an seront nécessaires (contre 3,5 dans la période précédente). Avec tous les coûts d'équipement de ces unités, et la modernisation des structures existantes, l'effort est significatif, et donc bien supérieur à ce qui a été réalisé par le passé.

Tableau 37 : Nombre d'unités de base de santé publiques à construire pour maintenir la couverture de 2016

	Nombre en 2035	Besoins de construction	Construction par an 2016-2035	Constructions par an 2001-2016	Population estimée 2035
Koulpelogo	58	27	1,41	0,87	672 122
Kompienga	26	13	0,67	0,53	219 054
Savanes	161	67	3,51	2,07	1 686 595
Total	**244**	**106**	**5,57**	**3,47**	**2 577 771**

La dotation en personnel de santé nous semble plus pertinente à anticiper, et plus précise dans les efforts à faire pour garantir une certaine qualité des soins. Toujours pour des questions de compatibilité des données dans le temps, nous avons également gardé 3 années de référence, et nous en sommes tenus aux agents de l'Etat.

Tableau 38 : Dotations en personnels de santé dans le territoire en 2001, 2010 et 2016

	Médecins	Médecin / hab.	Infirmiers	Infirmier / hab.	Sages-femmes	Sage-femme / hab.	Population
2001							
Koulpelogo	2	117 456	27	8 700	7	33 559	234 912
Kompienga	1	64 169	21	3 056	1	64 169	64 169
Savanes	12	44 010	62	8 518	12	44 010	528 122
Total	15	**55 147**	110	**7 520**	20	**41 360**	**827 202**
2010							
Koulpelogo	3	98 963	42	7 069	8	37 111	2968 90
Kompienga	3	29 618	31	2 866	8	11 107	88 855
Savanes	13	63 710	100	8 282	15	55 215	828 226
Total	**19**	**63 893**	**173**	**7 017**	**31**	**39 160**	**1 213 971**
2016							
Koulpelogo	6	60 188	74	4 880	25	14 445	361 126
Kompienga	6	18 471	46	2 409	31	3 575	110 823
Savanes	15	65 810	185	5 336	32	30 849	987 154
Total	**27**	**54 041**	**283**	**5 156**	**88**	**16 581**	**1 459 103**

La simulation des besoins à l'horizon 2035, partant de ces années de références (et en particulier 2016), s'aligne sur trois objectifs :

- maintenir les dotations par habitant de 2016,
- atteindre les préconisations minimales de l'OMS,
- atteindre le seuil de 23 personnels pour 10 000 habitants.

Tableau 39 : Besoins en personnels de santé en 2035, en gardant la couverture actuelle

	Médecins				**Infirmiers**				**Sages-femmes**			
			Recrut. / an				Recrut. / an				Recrut. / an	
	Besoins	Besoins suppl.	2016 à 2035	2001 à 2016	Besoins	Besoins suppl.	2016 à 2035	2001 à 2016	Besoins	Besoins suppl.	2016 à 2035	2001 à 2016
Koulpelogo	11	+ 5	0,27	0,27	138	+ 85	4,46	3,13	47	+ 22	1,13	2,83
Kompienga	12	+ 6	0,31	0,33	91	+ 58	3,05	1,67	61	+ 30	1,59	3,83
Savanes	26	+ 11	0,56	0,20	316	+ 200	10,53	8,20	55	+ 23	1,19	2,83
Total	**48**	**+ 21**	**1,09**	**0,80**	**500**	**+ 268**	**14,10**	**11,53**	**155**	**+ 67**	**3,55**	**9,50**

Avec le maintien des moyens dédiés et des politiques mises en œuvre ces dernières décennies, le maintien de la couverture de santé actuelle semble atteignable. On peut noter notamment qu'avec le rattrapage déjà effectué sur les sages-femmes, cet objectif nécessiterait un effort trois fois moindre que par le passé pour cette catégorie.

Tableau 40 : Besoins en personnels de santé en 2035 pour atteindre les préconisations OMS

	Médecins				Infirmiers				Sages-femmes			
			Recrut. / an				Recrut. / an				Recrut. / an	
	Besoins	Besoins suppl.	2016 à 2035	2001 à 201616	Besoins	Besoins suppl.	2016 à 2035	2001 à 2016	Besoins	Besoins suppl.	2016 à 2035	2001 à 2016
Koulpelogo	67	+ 61	3,22	0,27	134	+ 81	4,29	3,13	109	+ 134	5,76	1,20
Kompienga	22	+ 16	0,84	0,33	44	+ 11	0,57	1,67	13	+ 44	0,67	2,00
Savanes	169	+ 154	8,09	0,20	337	+ 221	11,65	8,20	305	+ 337	16,07	1,33
Total	**258**	**+ 231**	**12,15**	**0,80**	**516**	**+ 284**	**14,92**	**11,53**	**428**	**+ 516**	**22,50**	**4,53**

En revanche, les dotations en 2016 sont déséquilibrées, avec une dotation correcte en infirmiers selon les standards de l'OMS, mais avec un retard considérable concernant les médecins et les sages-femmes (malgré le rattrapage). Combler ce retard à un horizon de 15 ans semble extrêmement ambitieux, notamment dans le Koulpelogo et les Savanes, zones les plus peuplées.

Enfin, les besoins pour atteindre l'objectif de 23 soignants pour 10 000 habitants sont, y compris pour les infirmiers, inaccessibles au regard de la trajectoire passée et des moyens potentiellement dédiés au secteur dans les deux pays, et plus encore dans les 3 entités qui forment notre territoire.

Tableau 41 : Besoins en personnels de santé en 2035 pour atteindre le seuil de 23 soignants pour 10 000 habitants

	Médecins				Infirmiers				Sages-femmes			
			Recrut. / an				Recrut. / an				Recrut. / an	
	Besoins	Besoins suppl.	2016 à 2035	2001 à 2016	Besoins	Besoins suppl.	2016 à 2035	2001 à 2016	Besoins	Besoins suppl.	2016 à 2035	2001 à 2016
Koulpelogo	88	+ 82	4,33	0,27	1 089	+1 036	54,55	3,13	368	+ 343	18,06	1,20
Kompienga	31	+ 25	1,29	0,33	279	+ 246	12,96	1,67	188	+ 157	8,27	2,00
Savanes	509	+ 494	25,99	0,20	3 093	+2 977	156,70	8,20	535	+ 503	26,48	1,33
Total	**628**	**+ 601**	**31,61**	**0,80**	**4 462**	**+4 230**	**222,63**	**11,53**	**1 091**	**+1 003**	**52,81**	**4,53**

Au final, si l'effort de construction et plus encore de formation et de recrutement de personnels soignant doit se poursuivre, les objectifs quantitatifs devront, et plus encore parce que les standards en la matière semblent hors d'atteinte, être complétés par une attention sur la qualité de ces structures et personnels. De même, la recherche de complémentarités avec le secteur privé apparaît indispensable, là encore avec une double préoccupation de quantité et de qualité des bâtiments et des soins.

3.4.2.4 Des besoins en infrastructures et en personnels d'éducation

Le travail réalisé sur les besoins dans l'éducation part également des tableaux de diagnostic déjà construits. Il ne concerne que l'enseignement de base, ou primaire. Contrairement au secteur de la santé, il a été possible d'inclure l'enseignement privé. Même si des discussions restent ouvertes, les conventionnements dans les deux pays assurent des qualités sinon homogènes, du moins comparables entre privé et public.

Nous n'avons pas détaillé les projections par sous-entités administratives en dessous des provinces au Burkina et de la Région au Togo, ni les différents statuts d'enseignants, ce qui nous aurait amenés trop loin.

Tableau 42 : Dotations en structures et personnel d'éducation primaire (1999, 2008, 2016)

	Ecoles	Classes	Maîtres	Elèves	Elèv./maîtres	Elèv./classe	Taux brut de scolarité
1999							
Kompienga	20	58	57	2 730	48	47	-
Koulpélogo	73	216	203	9 208	45	43	-
Savanes	218	1 425	1 035	48 867	47	34	-
Total	**291**	**1 641**	**1 238**	**58 075**	**47**	**35**	**-**
2008							
Kompienga	55	219	219	10 698	49	49	-
Koulpélogo	187	615	615	29 607	48	48	-
Savanes	667	2 910	2 985	151 818	51	52	-
Total	**854**	**3 525**	**3 600**	**181 425**	**50**	**51**	**-**
2016							
Kompienga	72	373	375	17838	48	48	79%
Koulpélogo	263	1 088	1073	44268	41	41	68%
Savanes	903	4 486	4455	208347	47	46	109%
Total	**1 238**	**5 947**	**5903**	**270453**	**46**	**45**	**97%**

Avec pour années de référence 1999, 2008 et 2016, nous avons simulé les besoins en nombre de classes à construire et en nombre d'enseignants à former et à recruter. Nous sommes partis de nos estimations de la population scolarisable au primaire en 2035 (6-11ans), puis nous avons simulé la population scolaire avec deux taux bruts de scolarité : maintien de celui de 2016 et atteinte de 100% en 2035. Enfin, à partir de ces populations scolaires, nous avons simulé les besoins sous deux hypothèses d'occupation des classes : avec le remplissage en 2016, puis avec un remplissage à 40 élèves par classe (qui correspond à la norme de l'UNESCO pour l'atteinte de l'ODD4)[17], en faisant l'hypothèse du même nombre de classes et d'enseignants (pas de dédoublement des classes). Les besoins sont ensuite transformés en rythme de construction/recrutement annuel sur la période 2016-2035. Ce rythme est enfin comparé avec celui réalisé dans notre période de référence, entre 1999 et 2016.

Tableau 43 : Augmentation du nombre de classes et d'enseignants dans l'enseignement primaire (1999-2016)

	Classes bâties entre 1999 et 2016	Constructions par an	Enseignants recrutés entre 1999 et 2016	Recrutements par an
Kompienga	315	19	318	19
Koulpélogo	872	51	870	51
Savanes	3 061	180	3 420	201
Total	**4 306**	**253**	**4 665**	**274**

Tableau 44 : Besoins en classes et en enseignants en 2035 pour maintenir le TBS et le remplissage des classes de 2016

	Nbre élèves	Nbre de classe	Classes à bâtir	Nbre d'enseignants.	Enseignants à recruter	Rythme annuel
Kompienga	33 902	709	336	709	338	18
Koulpélogo	77 757	1 911	823	1 911	812	43
Savanes	280 067	6 030	1 544	6 030	1 534	81
Total	**391 726**	**8 614**	**2 667**	**8 614**	**2 647**	**140**

[17] http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/fs39-the-world-needs-almost-69-million-new-teachers-to-reach-the-2030-education-goals-2016-fr.pdf consulté en septembre 2020.

Tableau 45 : Besoins en classes et en enseignants en 2035 si TBS identique à celui de 2016 et 40 élèves par classe

	Nbre élèves	Nbre de classes et d'enseignants	Classes à bâtir et enseignants à recruter	Rythme annuel
Kompienga	33 902	848	475	25
Koulpélogo	77 757	1 944	856	45
Savanes	280 067	7 002	2 516	132
Total	**391 726**	**9 793**	**3 846**	**202**

Les objectifs de maintien de la couverture scolaire de 2016 dans le futur supposent que les Etats et les collectivités locales produisent les mêmes politiques et affectent des moyens similaires que sur les dernières décennies. Le constat est aussi valable si on ajoute l'objectif de 40 élèves par classe (et par enseignants). Pour la région des Savanes, le rattrapage a été tel qu'une baisse significative du rythme permettrait ce maintien.

Tableau 46 : Besoins en classes et en maîtres en 2035 si TBS 100% et remplissage de 2016

	Nbre élèves	Nbre de classe	Classes à bâtir	Nbre d'enseignants.	Enseignants à recruter	Rythme annuel
Kompienga	42 840	896	523	901	526	28
Koulpélogo	114 938	2 825	1 737	2 786	1 713	91
Savanes	256 796	5 529	1 043	5 491	1 036	55
Total	**414 575**	**9 116**	**3 169**	**9 049**	**3 146**	**167**

Tableau 47 : Besoins en classes et en maîtres en 2035 si TBS 100% et 40 élèves par classe

	Nbre élèves	Nbre de classes et d'enseignants	Classes à bâtir et enseignants à recruter	Rythme annuel
Kompienga	42 840	1 071	698	37
Koulpélogo	114 938	2 873	1 785	94
Savanes	256 796	6 420	1 934	102
Total	**414 575**	**10 364**	**4 417**	**232**

Ainsi, avec l'objectif d'un TBS à 100%, et plus encore en y ajoutant l'objectif de 40 élèves par classe, la Kompienga et le Koulpélogo devraient faire des efforts bien supérieurs (quasiment le double), à ceux réalisés entre 1999 et 2016.

Concernant les équipements et le personnel scolaires, les besoins directement et uniquement imputables à la croissance démographique, nécessitent de la constance dans les politiques. Les institutions en charge du secteur ont déjà montré par le passé, en mobilisant les contributions de la coopération internationale et en s'appuyant sur les investissements et l'engagement confessionnel et privés, qu'elles pouvaient faire face. Les projections sont donc moins inquiétantes a priori que pour la santé ou l'agriculture, mais il n'en reste pas moins que les faibles performances du système scolaire analysés supra, invitent à amplifier les politiques de mise à niveau. La poursuite de l'investissement quantitatif va se reporter plus lourdement que par le passé sur des infrastructures plus couteuses. Ainsi les besoins en collègues et lycées, que nous n'avons pas pu estimer, devrait mécaniquement augmenter dans les prochaines années. Mais surtout, les efforts vont devoir porter sur la qualité des infrastructures et des enseignements. La poussée bien réelle de la population scolaire suppose un effort double : rattraper le retard de l'existant (dont nous avons pu mesurer l'augmentation rapide ces 2 dernières décennies), et garantir la qualité des nouvelles infrastructures et des nouveaux enseignants. Les estimations de leur nombre faites ici donnent une idée de l'ampleur de la tâche.

3.5 Des politiques tournées vers les infrastructures et l'agro-business

Force est de constater que l'Est du Burkina et les Savanes du Togo sont des zones parmi les plus délaissées par les politiques d'aménagement du territoire : les plus excentrées, les plus éloignées des centres de pouvoir, elles accusent des retards de développement considérables, qui se traduisent par des incidences de la pauvreté jusqu'à 4 à 5 fois supérieures à la moyenne nationale.

Pour autant, malgré ces retards, le territoire n'est pas prioritairement ciblé dans le Programme National de Développement du Togo, ni dans les plans de développement de l'agriculture et de l'élevage dans les 2 pays. L'objectif est plutôt d'y appliquer les grands principes de ces documents directeurs, ainsi que d'accompagner, localement et selon les projets, des initiatives issues de la société civile et/ou de partenariat public/privé pour le développement.

Si la liste des grands programmes d'intervention dans le territoire serait trop fastidieuse à construire, certains sont apparus comme potentiellement facteurs de changement :

- Un agri-pôle, fonctionnant sur le principe d'une concession à des grands privés structurant une filière commerciale sur de grandes surfaces, relayée ensuite par des exploitations familiales s'aggrégeant autour de ce pôle, est planifié dans l'Est de la région des savanes, dans la vallée de l'Oti. La recherche de performance marchande et la confiance dans le privé constitue un grand changement de cap, et est au coeur de la logique du PND. Côté Burkina, il n'y a pas d'agro-pôle de prévus dans les zones concernées.
- Adossé à l'agri-pôle, un programme d'accompagnement de l'agro-industrie alimentaire, voire des élevages de petits ruminants profitant des sous-produits du pôle sont aussi envisagés au Togo, tandis qu'au Burkina, c'est plutôt autour de la pêche (et de la gestion de la ressource de la retenue de la Kompienga) que l'attention se focalise.
- Associant togolais et burkinabé, les comités de gestion de la transhumance et les politiques d'accueil associées (Togo) sont des exemples d'innovations pour l'action. Le Togo est ainsi pionnier, même si pionnier fragile dans l'accueil (mais aussi la valorisation au profit du pays) des transhumants. Il convient aussi de signaler que ces dernières années, face à l'urgence et à la recrudescence des conflits, de nombreux programmes régionaux d'envergure (PRAPS, PREDIP, PRIDEP, etc.) abordent la mobilité pastorale sous différents angles et entendent changer les représentations que les pays côtiers (et aussi sahélien) ont du pastoralisme mobile.
- C'est également du côté du Togo que les programmes d'infrastructure sont les plus nombreux, même si certains sont annoncés depuis plusieurs années, voire des décennies sans avoir encore vu le jour. Parmi ces infrastructures, on peut citer le port sec à Cinkanse, le doublement de la route nationale, un chemin de fer suppléant cette même route nationale, le désenclavement de l'Est avec la route vers Mandouri et le Bénin, l'aménagement urbain de Dapaong, etc.
- Côté Burkina, les programmes sont moins ambitieux et très fortement perturbés par la menace territoriste. Un déséquilibre est du reste en train de se créer entre les 2 zones de part et d'autre de la frontière, l'une subissant bien plus que les autres les attaques en tout genre.
- Finalement, alors que des schémas de développement régionaux au Burkina ont été préparés au début des années 2010, ils n'ont pas été suivis d'effets probants, perturbés par la situation sécuritaire.
- Il convient cependant de citer l'initiative en cours, hébergée par l'UEMOA, et qui bénéficie de financement de la coopération Suisse. Le territoire transfrontalier entre le

Togo et le Burkina est l'un des Schémas d'Aménagement Transfrontaliers Intégrés (SATI). Dans ce territoire les travaux commencent, et la présente étude va fortement appuyer le diagnostic à réaliser et alimenter la réflexion. Un des responsable du SATI Togo-Burkina était du reste présent aux ateliers de co-élaboration de scénarios et est associé à l'étude dans son ensemble.

4. Les représentations du territoire transfrontalier. Résultats des enquêtes

Dans le cadre de cette étude, deux enquêtes ont été menées l'une auprès de personnes ressources, l'autre auprès d'un échantillon d'exploitations agricoles familiales.

L'objectif de ces enquêtes est de compléter et actualiser certaines données issues des bases existantes, mais surtout de nourrir l'exercice prospectif sur la base de données primaires collectées spécifiquement dans cette perspective, auprès des principaux acteurs des zones concernées, et en particulier les ménages ruraux.

4.1 Des ménages ruraux dépendant de l'agriculture et inquiets pour leur avenir

4.1.1 Aperçu sur les méthodes de l'enquête ménages

L'échantillonnage a été réalisé sur la base d'un choix raisonné des zones et villages pour tenter d'embrasser le plus possible la diversité des situations des deux zones transfrontalières. Le choix des villages a été effectué lors de l'atelier de Kara en juin 2019 ; tous sont en zone rurale. L'échantillon est constitué exclusivement de ménages agricoles indépendants, et donc d'exploitations agricoles, tirés au sort dans les villages d'étude : au total 239 exploitations agricoles (EA) ont été enquêtées.

Pour toutes ces EA, le chef d'exploitation a été interrogé en utilisant le questionnaire principal, et quand c'était possible une des femmes présentes et un des jeunes ont également été interrogés avec un questionnaire spécifique. L'échantillon est présenté dans le tableau suivant.

Tableau 48 : L'échantillon des enquêtes ménages

Pays	Région	Commune ou Préfecture	Village	Nbre EA (CE)	Femmes	Jeunes
Togo	Savanes	Cinkansé	Kpalmontongue	29	25	13
		Kpendjal	Tambate	30	25	13
		Tône	Kpadjenta	30	25	16
		Tône	Tantoga II	30	25	11
Total Togo				119	100	53
Burkina Faso	Centre-Est	Soudougui	Zongo	30	28	19
		Yargatenga	Kiongo	30	29	12
	Est	Kompienga	Kpankpaga	30	25	16
		Pama	Nadiagou	30	25	22
Total Burkina-Faso				120	107	69
Total				239	207	122

Au total, 568 personnes ont été interrogées : 239 en tant que chef d'exploitation agricole, 207 femmes et 122 jeunes. L'enquête a été exécutée en juillet et aout 2019, par deux équipes : l'une de RECOPA au Burkina Faso et l'autre de CDD au Togo. Puis les données ont été saisies en août et septembre par ces mêmes équipes. Des comptes rendus réguliers, transmis par WhatApp, ont permis quelques ajustements, mais l'enquête n'a pas rencontré de problème particulier, malgré un contexte difficile. Quelques événements violents se sont bien produits dans certains des villages enquêtés pendant l'enquête, mais sans impact a priori pour la collecte de données.

Il est clair que ces données ne sont pas représentatives, et que les informations qu'elles apportent ne peuvent être considérées que comme des indications sur la manière dont les ménages ruraux perçoivent leur situation actuelle, les évolutions passées et les perspectives pour leur famille et leur territoire. Pour autant, elles offrent une représentation microéconomique et microsociale, à un instant t et par une population aléatoirement choisie, du présent et du futur du territoire transfrontalier.

Les traitements ci-dessous suivent l'ordre des thématiques abordées par le questionnaire

4.1.2 Taille démographique des exploitations agricoles

4.1.2.1 Composition des exploitations agricoles

Figure 40 : Répartition de la population et des EA selon la taille démographique

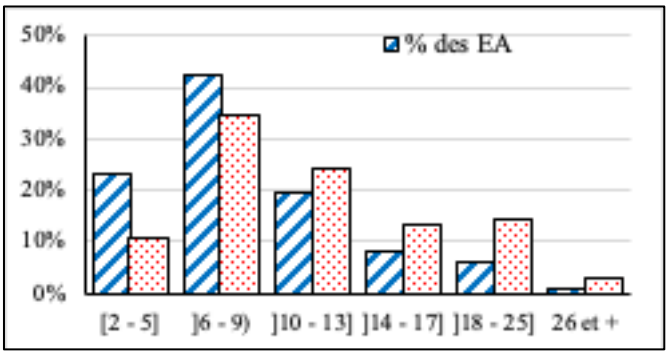

Pour l'échantillon, les différences entre les deux pays pour le nombre moyen de ménages, le nombre moyen de personnes présentes et l'âge moyen du chef d'exploitation ne sont pas significatives. L'exploitation moyenne est constituée d'un peu moins de 10 personnes avec un chef d'exploitation de 47 ans.

Les coefficients de variation sont relativement élevés indiquant une certaine variabilité à l'intérieur des zones (et non pas entre les zones).

Tableau 49 : Taille des exploitations agricoles et âge du chef de ménage selon le pays

Pays	Effectif EA	Nbre de ménages		Nbre de personnes		Age du CE (années)	
		Moyenne	CV	Moyenne	CV	Moyenne	CV
Togo	119	1,55	59%	9,45	59%	47,88	30%
B-Faso	120	1,33	49%	8,83	50%	46,17	29%
Total	239	1,44	55%	9,14	55%	47,02	30%

Les répartitions des EA et de la population sont légèrement différentes avec 65% des exploitations agricoles qui ont moins de 10 personnes présentes, mais seulement 45% de la population vit dans ces exploitations. Les exploitations agricoles qui regroupent de nombreuses personnes sont rares (15% des EA ont 14 personnes ou plus) mais regroupent tout de même une part conséquente de la population de la zone (30%) et ces exploitations regroupent plusieurs ménages (2 à 6 ménages).

Les exploitations agricoles, dont le chef est une femme, sont rares (3% pour l'ensemble) et un peu plus nombreuses au Burkina-Faso (5%) qu'au Togo (2%). Ces exploitations sont de petite taille démographique (moins de 5 personnes en moyenne avec un CV de 56%).

4.1.2.2 Taille idéale de la famille selon les enquêtés

Toutes les personnes enquêtées ont été interrogées sur le nombre « idéal » d'enfants par femme ; cependant toutes n'ont pas répondu (550 réponses sur 568 personnes soit 97%).

Tableau 50 : Nombre « idéal » d'enfants par femme selon le type d'individu

Type d'individu	Togo			Burkina-Faso			Ensemble		
	Effectif	Moyenne	CV	Effectif	Moyenne	CV	Effectif	Moyenne	CV
CE Homme	117	5.64	38%	114	5.25	32%	231	5.45	36%
Femme y compris CE	94	6.84	29%	105	6.10	31%	199	6.45	30%
Jeune	53	4.91	33%	67	4.48	33%	120	4.67	33%
Total	264	5.92	36%	286	5.38	34%	550	5.64	35%

Le nombre « idéal » moyen d'enfants pour l'ensemble de l'échantillon est important avec près de 6 enfants par femme (CV de 35%). Même si la différence entre les deux moyennes des pays est minime avec 5,92 enfants pour le Togo et 5,38 pour le Burkina-Faso, les analyses montrent que cette différence est significative. Il est intéressant de noter que les ménages au Togo avancent des chiffres légèrement supérieurs aux données issues des recensements (5,3 enf/femme selon les DHS), quand les ménages au Burkina donnent des chiffres plutôt en-dessous de la « réalité » démographique (autour de 6 enf./femme).

Les réponses varient selon les types de personnes interrogées avec près d'un enfant d'écart entre jeunes et chef d'exploitation homme et entre ces derniers et les femmes. Ces différences sont significatives. C'est pour les femmes adultes de l'échantillon que le nombre « idéal » moyen est le plus élevé avec plus de 6 enfants par femme, et ce sont les jeunes qui ont la vision d'une famille un peu plus réduite avec moins de 5 enfants (soit deux de moins que le chiffre moyen des femmes). Les hommes chefs d'exploitation ont une vision moyenne entre ces deux chiffres.

Tableau 51 : Nombre « idéal » d'enfants par femme comparaison des moyennes

Descriptives

Nb_Enf_Ideal

	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95% pour la moyenne		Minimum	Maximum
					Borne inférieure	Borne supérieure		
1CEHomme	231	5,45	1,948	,128	5,20	5,70	2	12
2FemmeYcomprisCE	199	6,45	1,953	,138	6,18	6,73	2	12
3Jeune	120	4,67	1,563	,143	4,38	4,95	2	10
Total	550	5,64	1,989	,085	5,48	5,81	2	12

ANOVA

Nb_Enf_Ideal

	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Inter-groupes	253,298	2	126,649	36,098	,000
Intra-groupes	1919,141	547	3,508		
Total	2172,438	549			

Un traitement des données en classant les personnes interrogées selon leur âge, confirme cette différence (Figure 41). Le nombre idéal moyen d'enfant par femme décroit de la classe la plus âgée à la classe la plus jeune avec pour les personnes de plus de 70 ans, près de 7 enfants par femme (6,9, CV de 33%) alors que pour les moins de 20 ans, ce nombre est inférieur à 5 (4,8, CV de 34%).

Figure 41 : Nombre idéal moyen d'enfant par femme selon l'âge de la personne interrogée

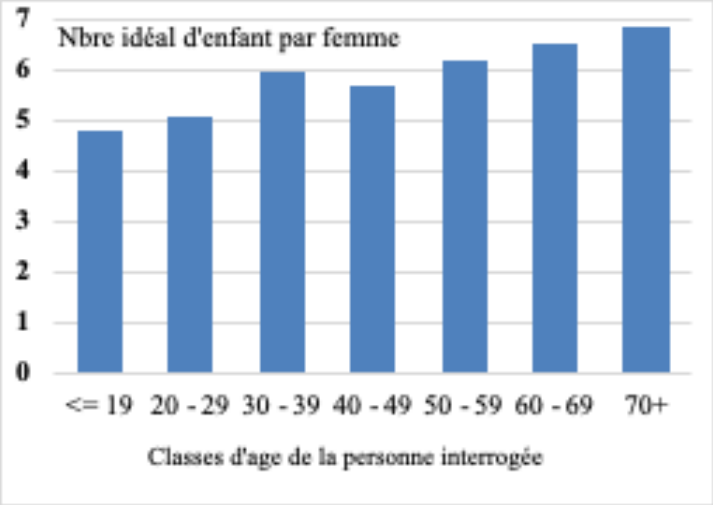

L'écart entre ces les plus âgés et les plus jeunes est de 2 enfants, ce qui est significatif mais tout de même limité. Les jeunes ont une vision de la famille plus réduite avec moins d'enfants par femme.

La vision de la famille est polygame pour les deux tiers des chefs d'exploitation et des jeunes [18], et cette vision polygame est plus forte au Togo (72% des individus qui ont répondu) qu'au Burkina-Faso (53% des répondants.

4.1.2.3 Planning familial

En lien avec les politiques démographiques, tous les individus ont été interrogés sur leur connaissance et leur avis sur le Planning Familial. Les réponses sont différentes selon les pays avec une meilleure connaissance de cet outil de santé publique par l'échantillon du Togo par rapport à celui du Burkina-Faso. Les graphiques ci-dessous montrent les différences selon les types d'individus.

Figure 42 : Appréciation du planning familial selon le type d'individu par pays

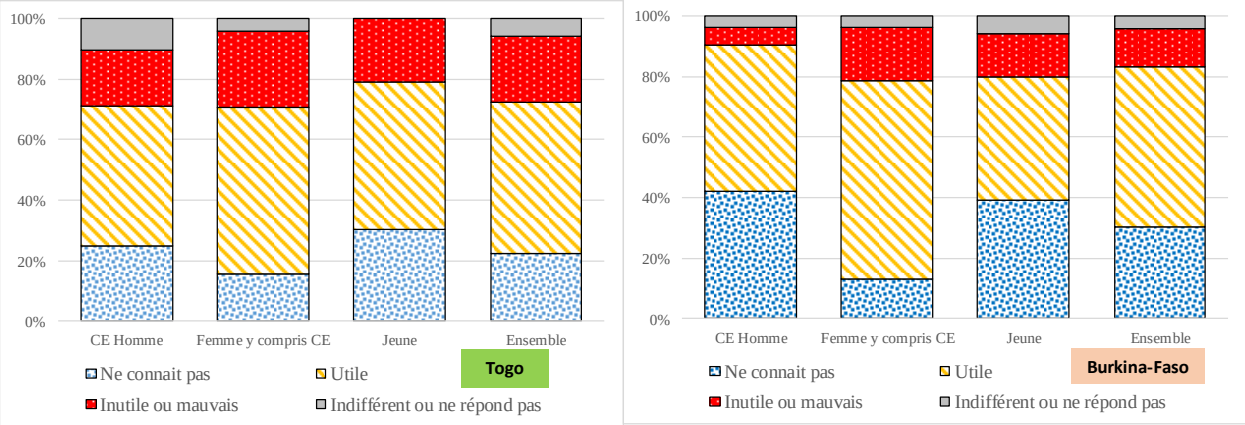

Globalement la part des individus qui ne connaissent pas le planning familial est plus importante au Burkina (30%) qu'au Togo (22%). Ce sont les chefs d'exploitation homme et les jeunes qui au Burkina ne connaissent pas (respectivement 42% et 39%) mais les femmes connaissent au moins autant (87%) qu'au Togo (84%) et y sont nettement plus favorables le jugeant utile à 65 % contre seulement 55% au Togo.

C'est sur la part des individus qui jugent le planning familial inutile ou mauvais que la différence entre les pays est la plus marquante avec globalement 22% des individus au Togo et 13% au Burkina-Faso.

[18] Les femmes n'ont pas été interrogées sur ce point, la question ayant été jugée trop délicate durant les enquêtes.

Les femmes et les jeunes ont été interrogés sur les avantages et les inconvénients. Pour les avantages l'espacement des naissances domine très largement, avec cette formulation-là issue de la vulgarisation, mais aussi avec des formulations différentes comme par exemple « on se repose et nos enfants sont en forme », « le repos de la mère et la santé des enfants », certains ajoutent que du coup la mère peut avoir plus d'activités. D'autres formulations font référence à la « gestion » de la famille avec une formulation issue elle aussi de la vulgarisation comme « une bonne gestion familiale », mais aussi « maitrise du foyer et moins de problème ». D'autres font référence à la santé et à la sécurité alimentaire : « évite les enfants malades », « évite la malnutrition des enfants ». D'autres enfin, font un lien avec l'éducation par exemple « moins de problèmes pour l'éducation des enfants », « moins d'enfants on peut éduquer facilement ».

Les inconvénients les plus cités concernent les maladies et la stérilité : « donne des maladies », « créé des problèmes au corps », « crée des maladies pour certaines femmes », « rend stérile », « cause la stérilité », etc. Les autres inconvénients nettement moins nombreux sont liés à la religion (« c'est contre la volonté de Dieu »), ou à la paix dans le couple (« encourage l'infidélité », « rend stérile et entraine des querelles dans le foyer »).

Enfin, dans notre échantillon, seulement 24% des femmes ont consulté au moins une fois le planning familial et elles sont plus nombreuses au Burkina Faso (28%) qu'au Togo (19%).

4.1.2.4 Conclusion sur la taille des ménages

Une part conséquente de la population rurale (30%) vit dans des EA de grande taille (15 personnes et plus qui représentent 15% des EA). Ces EA sont constituées de plusieurs ménages avec des modes de fonctionnement qui peuvent différer des EA avec un seul ménage et de petite taille. Le taux de dépendance pour l'ensemble de l'échantillon est de 1,02 soit environ un inactif pour un actif. Seules les petites EA (moins de 6 personnes) ont un taux faible (0,71). Les grandes EA ont un nombre important d'actifs, mais aussi de bouches à nourrir.

Les individus ont une perception de la taille idéale de la famille avec en moyenne 2 épouses et environ 5 enfants par épouse soit des familles de 13 personnes en moyenne, mais avec le départ des jeunes et la présence de plusieurs ménages dans une exploitation agricole, le nombre de personnes présentes peut varier fortement comme indiqué au point précédent.

Les résultats sur le nombre idéal d'enfant par femme semblent indiquer une tendance vers la transition démographique avec un nombre moyen qui tend à baisser chez les jeunes, mais qui reste tout de même élevé. Pour autant ce seul critère de la taille idéale de la famille est certainement insuffisant pour prévoir l'effectivité de la transition démographique.

Le planning familial reste encore méconnu pour une partie de la population qui déclare ne pas connaitre. Ce sont surtout les hommes chefs d'exploitation qui déclarent cela (33%), mais aussi les jeunes (35%), ce qui traduit peut-être un essoufflement des actions dans ce domaine. Le planning familial ne semble pas avoir touché une très grande partie des femmes, puisque globalement seules 24% d'entre elles déclarent avoir déjà consulté.

Les données rappellent que les jeunes sont nombreux (47% de la population a moins de 15 ans) et ces enfants ou adolescents devront trouver, dans les prochaines années, des moyens de

subsistance et des emplois ; si l'agriculture reste le débouché majeur alors le nombre d'EA va progresser fortement.

La région des Savanes et les provinces de la Kompienga et du Koulpélogo sont dans leur pays respectif parmi les zones les plus dynamiques démographiquement et en même temps sont parmi les moins développées au regard des indicateurs usuels de revenu et de capital humain. Ainsi la question de l'emploi, et en particulier de l'emploi agricole en l'absence de possibilité de diversification économique rapide, y est très fortement corrélée aux pratiques reproductives.

4.1.3 Perception de l'évolution du territoire

Dans le cadre de cette enquête des questions ont été posées aux chefs d'exploitation pour tenter d'appréhender la manière dont ils percevaient leur territoire.

4.1.3.1 Les infrastructures économiques

Une première série de questions portait sur les infrastructures économiques qui structurent le territoire : ces infrastructures existent-elles, quelle est leur état (bonne ou mauvaise) et sont-elles suffisantes ou à améliorer/créer dans le futur ? Les tableaux des résultats[19] sont présentés ci-dessous par pays.

Logiquement, la situation est d'abord liée au choix des villages qui ne sont pas représentatifs (rappelons-le) des zones étudiées. Mais, l'objectif ici n'est pas de faire l'inventaire des infrastructures mais de capter la perception que les ménages (les chefs d'exploitation) ont de ces infrastructures : elles peuvent être bien sûr à construire si elles n'existent pas, mais la personne interrogée peut également déclarer que selon lui le village n'en a pas besoin, inversement une infrastructure qui existe peut-être à améliorer, même si son état est jugé bon (insuffisante pour satisfaire les besoins malgré le bon état). Le questionnaire comportait une question sur « les changements observés ces dernières années », malheureusement il y a eu trop peu de réponses pour tenter une analyse. On trouvera des éléments sur cette question dans les enquêtes réalisées auprès des personnes ressources (cf. infra).

Concernant les pistes ou routes qui desservent le village, la situation entre les deux pays est passablement différente avec au Togo tous les villageois considérant avoir cette infrastructure contre seulement 69% au Burkina-Faso. Dans tous les villages confondus, le sentiment qui domine est que ces infrastructures quand elles existent sont en mauvais état sinon il faut les construire. Ainsi, il y a un sentiment d'insatisfaction très largement partagé vis-à-vis de ce type d'infrastructure.

L'électricité est peu présente parmi les villages enquêtés du Togo, un peu plus dans les villages du Burkina-Faso. Dans les deux pays ces infrastructures sont soit à construire soit à améliorer. Quand elles existent, les villageois se plaignent d'une mauvaise qualité du service (délestage, irrégularité).

Pour les forages et les puits, la situation dans les deux pays est caractérisée par une part importante des villageois qui déclarent avoir accès à ces infrastructures (75% au Togo, 84% au Burkina-Faso), avec pour le Burkina-Faso un taux important de villageois qui considèrent qu'il n'y pas de besoin dans ce domaine (17%). La part des insatisfaits qui considèrent que les

[19] L'analyse porte sur seulement 232 EA (soit 97% de l'échantillon) en raison de données manquantes.

infrastructures sont à améliorer est importante dans les deux pays (69% et 67%) car, même quand leur état est jugé bon, ces infrastructures peuvent être sous-dimensionnées par rapport aux besoins : les chefs d'exploitation jugent que la disponibilité est insuffisante et qu'il faudrait augmenter le nombre de forage/puits pour faire face aux besoins de la population en croissance.

L'accès à des barrages et infrastructures hydrauliques (canaux d'irrigation ou drainage) est quasi nul et la demande est forte, en particulier au Burkina-Faso. Au Togo, si la demande est générale pour les barrages, elle est moindre pour les canaux, mais ce résultat paradoxal peut s'expliquer par une mauvaise compréhension de la question.

Tableau 52 : Perception par les CM de la qualité des infrastructures (Togo en %)

Togo (N=117)	Infrastructure présente	Mauvais état ou absent	0PasBesoin	1AConstruire	2AAméliorer
Piste/route	100%	95%	3%	0%	97%
Electricité	10%	90%	1%	89%	10%
Forage/Puit	75%	85%	6%	25%	69%
Barrage hydroagricole	6%	100%	4%	90%	6%
Canaux drainage/irrigation	0%	100%	27%	73%	0%
Marché	72%	74%	31%	23%	46%
Couloir de vaccination	23%	79%	56%	40%	3%
Marché à bétail	26%	74%	50%	50%	0%
Couloir Transhumance	34%	79%	62%	25%	13%

Tableau 53 : Perception par les CM de la qualité des infrastructures (Burkina-Faso en %)

Burkina-Faso (N=115)	Infrastructure présente	Mauvais état ou absent	0PasBesoin	1AConstruire	2AAméliorer
Pistes/routes	69%	84%	0%	31%	69%
Electricité	45%	55%	2%	53%	45%
Forage Puits	84%	69%	17%	16%	67%
Barrages hydroagricoles	6%	100%	0%	94%	6%
Canaux drainage/irrigation	4%	98%	3%	92%	4%
Marché	41%	88%	23%	43%	33%
Couloir de vaccination	59%	68%	23%	41%	37%
Marché à bétail	50%	79%	30%	37%	33%
Couloir Transhumance	57%	84%	4%	38%	57%

La situation vis-à-vis des marchés est plutôt favorable au Togo avec 72% des personnes interrogées qui ont accès à un marché dans leur village et 31% qui considèrent qu'il n'y a pas de besoin dans ce domaine. Contre seulement 41% au Burkina qui y ont accès (mais il faut rappeler qu'un des villages est de petite taille) avec un taux conséquent (23%) de personnes qui considèrent qu'il n'y a pas de besoin.

Enfin, vis-à-vis des infrastructures d'élevage que sont les couloirs de vaccination, les marchés à bétail et les couloirs de transhumance, l'accès est réduit au Togo (23 à 34%) mais la grande majorité (entre 50% et 62 %) considère qu'il n'y a pas de besoin dans ce domaine. Au Burkina-Faso, la majorité des personnes sont concernées (entre 50 et 59%) et les besoins d'amélioration restent forts. Ce sont les couloirs de transhumance qui sont le plus représentatif de cette perception avec au Burkina seulement 4% des personnes qui jugent qu'il n'y a pas de besoin, contre plus de 60% au Togo.

D'une manière générale, les infrastructures économiques sont jugées absentes ou en mauvais état, traduisant une insatisfaction généralisée des chefs d'exploitation agricoles. Dans ce contexte, et comme il ne leur a pas été demandé d'exprimer leurs priorités pour la création ou l'amélioration des infrastructures, les résultats sur les actions à mener sont assez prévisibles avec des personnes interrogées qui souhaitent soit la création de l'infrastructure quand elle n'existe pas, soit son amélioration. Seules quelques infrastructures génèrent un peu moins d'insatisfaction, et en particulier au Burkina-Faso avec l'électricité et les forages et puits. Cette situation traduit peut être des investissements publics récents dans cette zone.

Ces résultats sont corroborés par les enquêtes auprès des personnes ressources ; les efforts de l'Etat et des bailleurs des projets de développement sont perçus comme réels pour densifier les dotations en infrastructures, mais la quantité prime souvent sur la qualité et la fonctionnalité des réalisations.

4.1.3.2 Evènements qui ont affecté les conditions de vie sur le territoire

Une autre question portait sur les évènements, qui selon eux, ont impacté fortement les conditions de vie de leur famille au cours de ces 20 dernières années. Le taux de répondants est faible (62% pour l'échantillon) et en particulier au Burkina Faso (49%) ; les enquêteurs, peu expérimentés dans les enquêtes de perception, n'ont pas su poser les questions et obtenir la compréhension des personnes interrogées.

Au total, ce sont 207 évènements qui ont été recensés, soit 1,3 par personne (plusieurs réponses possibles). Les réponses obtenues embrassent une large gamme qui va d'évènements purement familiaux jusqu'aux accidents climatiques, mais d'une manière générale :

- Ce sont des évènements récents : 22% datent de 2018 ou 2019, soit un peu plus que l'année en cours (les enquêtes ont été faites mi 2019), plus de la moitié (55%) ont moins de 5 ans, et plus des trois quarts ont moins de 10 ans. Parmi les évènements anciens qui sont cités dominent les évènements très personnels, le plus souvent liés au décès d'un membre de la famille, etc.
- Ce sont majoritairement des évènements qui ont impacté la famille de manière négative (85% des évènements mentionnés).
- Trois types d'évènements regroupent plus de 70% des réponses : les conditions climatiques (mais surtout au Burkina Faso), les évènements liés à la démographie (essentiellement au Togo) et l'insécurité (dans les deux pays).

Le tableau ci-dessous présente les différents types d'évènements qui ont été cités selon le pays.

Tableau 54 : Importance (% des réponses) des évènements ayant impacté les familles

Type d'évènement	1Togo	2BurkinaFaso	Ensemble
Climatique	7%	27%	15%
Economique	15%	10%	13%
Insécurité	21%	22%	21%
Démographique	41%	25%	35%
Nouvelle opportunité	13%	12%	13%
Autres	2%	4%	3%
Politique	1%	0%	0%
Total	100%	100%	100%

Les évènements **climatiques** sont les plus cités au Burkina Faso (27%), alors qu'ils occupent une place moindre au Togo (7%). Au-delà des effets liés aux enquêteurs, la zone plus au Nord est plus sensible à la fois à la sécheresse et aux inondations.

Au Togo, ces évènements impacteraient moins les familles, tout au moins dans le souvenir des chefs d'exploitation.

Les évènements de type **démographique** regroupent des maladies et des décès qui ont impacté les familles. Ce peut être d'abord par la tristesse qu'ils ont provoquée et dans certains cas par la fragilisation de la cohésion familiale mais aussi par les dépenses pour soigner la personne malade ou accidentée. L'impact renvoie aussi à l'appauvrissement qu'ils ont entrainé, en particulier par la réduction de la main d'œuvre familiale. On notera que sur les 73 évènements cités en lien avec la démographie, 3 sont des heureux évènements (4%) correspondant à des mariages avec ses effets positifs sur la famille.

L'insécurité représente 21% des évènements cités. Elle peut prendre plusieurs formes. La plus fréquente concerne le vol (ou l'empoisonnement) des animaux (globalement 44%) mais plus fréquente au Togo avec 67% des évènements cités dans ce domaine et seulement 6% au Burkina-Faso. Les évènements les plus fréquents dans les villages enquêtés de ce pays sont liés à la criminalité ou au banditisme (44% des évènements cités en faisant référence le plus souvent à des pillages et à des meurtres) et au djihadisme (13% des évènements de type sécurité). Dans les villages du Togo, ce type d'insécurité est plus faiblement cité : 26% pour la criminalité ou le banditisme et 0% pour le djihadisme.

Les conflits fonciers et les conflits entre communautés (éleveurs/agriculteurs) ne représentent que 9% chacun des évènements cités mais sont plus fréquemment mentionnés au Burkina-Faso (19% des événements) qu'au Togo (4%). Tous ces évènements ont bien sur frappé de manière négative les familles. Il est intéressant de noter que les représentations de l'insécurité diffèrent entre cette enquête ménage et l'enquête personne ressource. Interrogé pour soi l'insécurité est moins prégnante que lorsqu'on est interrogé pour les autres habitants de l'ensemble du territoire. Les enquêtes montrent une surestimation par les experts de l'impact sur les ménages de l'insécurité liée au terrorisme, alors que le phénomène, s'il est gravissime, ne présente pas forcément des raisons de rupture des trajectoires des familles.

Les évènements de types **économiques** représentent 13% des citations, plus fréquemment cités au Togo. Il s'agit essentiellement soit d'une évolution de prix comme la hausse des prix des denrées alimentaires ou des intrants agricoles ou comme la baisse des prix de produits agricoles. Il peut s'agir aussi de pertes agricoles (pertes de récolte à cause de maladies ou prédateurs), de pertes liées à la divagation des animaux ou de pertes d'animaux à cause de maladies.

Les évènements de type **nouvelles opportunités** représentent aussi 13% des citations, dans les deux pays. Il s'agit de l'émergence (sésame) ou de redéploiement de filières agricoles (coton, maïs), de nouveaux projets (publics ou avec l'arrivée d'une ONG), de nouvelles infrastructures (école, forage, château d'eau, etc.) ou enfin de l'installation d'un poste de police. Toutes ces nouvelles opportunités ont des conséquences positives pour la famille.

Parmi les **autres évènements** on note, avec des conséquences négatives, des incendies ou l'effondrement de cases, avec des conséquences positives de bonnes récoltes (citées seulement 2 fois) ou des événements liés à l'éducation (obtention d'un diplôme, etc.)

Enfin on constate que personne, à l'exception d'un chef d'exploitation au Togo, ne mentionne des évènements **politiques**.

4.1.3.3 Evènements qui pourraient impacter l'avenir du territoire

Après le passé, une question portait sur les évènements qui pourraient impacter le territoire dans les années à venir. Le taux de répondants est un peu supérieur au passé (74% pour l'échantillon), de manière assez étonnante puisqu'un certain nombre de chef d'exploitation n'ont pas souhaité répondre sur l'avenir en mentionnant qu'il appartenait à Dieu seul. Le taux reste plus faible au Burkina Faso (67%) par rapport au Togo (81%). Pour le futur, les évènements que les chefs de ménages souhaitent ou redoutent le plus sont présentés dans le tableau suivant. Les types retenus sont semblables aux évènements passés mais la répartition est différente.

Une majorité d'évènements cités ont des **impacts négatifs** (69% des réponses), mais moins que pour les évènements passés et surtout il y a un fort déséquilibre entre les deux pays avec respectivement 89% d'évènements avec impacts négatifs au Togo contre seulement 39% au Burkina-Faso. Faut-il voir dans ces résultats un caractère plus optimiste au Burkina-Faso qu'au Togo ? Ou plus sûrement un effet « enquêteur » ? Du coup ce déséquilibre rend les interprétations très difficiles.

Les évènements de type **démographique** disparaissent presque. Ils étaient pour le passé en lien avec des évènements (décès) qui avaient frappé la famille. Pour l'avenir ce sont des craintes d'épidémie ou de propagation de nouvelles maladies, mais qui ne sont cités que par peu de personnes. Ces craintes ne semblent pas partagées.

Ce sont **l'insécurité** et les **nouvelles opportunités** qui progressent fortement par rapport aux évènements cités pour le passé, mais avec un fort déséquilibre entre les deux pays. Au Togo les craintes liées à la montée de **l'insécurité** sont fortes aussi bien pour le djihadisme, que pour la criminalité, le vol d'animaux et les conflits fonciers. Au Burkina-Faso criminalité et vols ne sont plus citées, les autres évènements sont peu cités (djihadisme, conflits fonciers et conflits entre communautés). Les **nouvelles opportunités** citées sont très diverses avec pour le Burkina-Faso l'installation ou le développement de filières avec des entreprises industrielles, des commerçants et de nouvelles filières. Au Togo, ce sont plutôt de nouvelles infrastructures et de nouveaux projets.

Tableau 55 : Importance des évènements qui pourraient impacter les familles dans le futur

Type d'évènements	Togo	B-Faso	Ensemble
Climatique	17%	7%	13%
Economique	7%	17%	12%
Insécurité	55%	21%	42%
Démographique	4%	2%	3%
Nouvelle opportunité	10%	40%	23%
Politique	2%	4%	0%
Autres	4%	9%	6%
Total	100%	100%	100%

Les réponses concernant les **chocs climatiques** restent globalement stables (15% pour le passé et 13% pour l'avenir), mais l'évolution est très différente selon les pays : au Togo alors que pour le passé seulement 7% des évènements cités étaient en rapport avec le climat pour l'avenir, ce taux passe à 17% avec la crainte de la sècheresse. Au Burkina-Faso le taux diminue de 27% à seulement 7%, comme si les chefs d'exploitation pensaient que le plus dur était passé, ou alors comme en lien avec un plus grand fatalisme.

Les réponses en lien avec des évènements de type **économique** se maintiennent globalement en progressant au Burkina-Faso ou la crainte d'une hausse des produits alimentaires domine et en diminuant au Togo où la crainte qui persiste est celle d'une baisse des prix des produits agricoles.

Les réponses en lien avec des évènements de type **politique** progressent un peu mais restent très minoritaires, comme si les chefs d'exploitation n'attachaient que peu d'espoir ou de craintes à ce qui pourraient se passer dans ce domaine. Il s'agit là d'un autre point de contraste avec l'enquête auprès des personnes ressources (cf. infra), qui estiment importants les leviers des politiques publiques et plébiscitent une meilleure gouvernance pour prendre des décisions plus stratégiques et structurantes sur le territoire. Là encore, la différence est nette entre la représentation pour les autres et pour le territoire dans sa globalité, et la représentation de son vécu, depuis sa famille et son exploitation agricole.

Enfin, les réponses classées dans **autres évènements** progressent un peu, notamment en raison de la crainte d'un **manque de terre** dans l'avenir, cité par 7 chefs d'exploitation (soit 5%).

4.1.3.4 Conclusion sur les représentations de l'évolution du territoire

Il y a une certaine insatisfaction générale vis-à-vis des infrastructures qui sont absentes ou jugées en mauvais état et souvent jugées insuffisantes quand l'état de l'infrastructure est jugé bon. A partir des villages enquêtés on pourrait penser qu'il existe quelques différences entre les deux pays en termes d'infrastructures sur les territoires, avec au Togo une part plus importante des villageois qui auraient accès à des pistes ou routes (un réseau plus dense ?) et au Burkina-Faso, ce sont les accès à des forages et puits et à l'électricité qui concerneraient une part plus importante de la population.

De la même manière, les infrastructures liées à l'élevage des ruminants (couloirs de vaccination, marché à bétail et couloir de transhumance) semblent concerner une part plus grande des EA au Burkina qu'au Togo. Et on note que pour la majorité des EA du Togo, il n'y a pas de besoin exprimé vis-à-vis de ces infrastructures, de construction, de réparation ou de réhabilitation.

Les réponses des EA vis-à-vis des évènements qui ont marqué le territoire dans le passé sont diverses, embrassant une large gamme de types. On note l'importance des évènements qui ont directement frappé la famille avec en premier lieu les évènements de type démographique (décès, maladies, accidents) avec parfois des effets cités qui concernent un appauvrissement ou une dislocation de la famille. Les évènements climatiques sont cités essentiellement au Burkina-Faso comme si les EA du Togo avaient été moins impactées ou sensibles à ce type d'évènements (mais pour l'avenir la situation est inversée : craint au Togo par un plus grand nombre d'EA).

On note aussi que la plupart des évènements cités sont récents ou même très récents traduisant, peut-être, une perception du territoire basée sur le présent et pas le territoire comme le résultat d'une construction progressive marquée par une succession d'évènements sur le temps long.

Pour la vision de l'avenir, les différences de réponse entre les pays sont peut-être liées à un effet enquêteur qui rend l'interprétation délicate. On note cependant les craintes au Togo sur l'évolution climatique, l'insécurité et la baisse des prix des produits agricoles alors qu'il ressort au Burkina-Faso l'attente de nouvelles opportunités pour développer de nouvelles filières.

4.1.4 Pratiques et représentation de la transhumance

Il faut rappeler ici que la méthodologie retenue part des villages de paysans sédentaires. Les résultats ci-dessous n'informent en rien sur l'importance de la transhumance dans ces zones, ils renseignent seulement sur l'importance de la transhumance parmi les villageois installés dans les villages (sédentaires au moins en partie) et sur leurs relations, ou pas, avec la transhumance. Il est possible aussi que les campements de bergers sédentaires ou peu mobiles n'aient pas été comptés dans l'établissement des listes pour tirer les familles au sort.

4.1.4.1 Une pratique peu répandue

Les villageois qui pratiquent, ou ont pratiqué récemment la transhumance sont peu nombreux, mais de manière étonnante ils sont plus nombreux au Togo qu'au Burkina-Faso avec respectivement 13 % et 6% des EA enquêtées (qui rappelons-le ont été tirées au hasard). Toutes les EA du Togo (15) qui ont pratiqué la transhumance, l'on fait au cours de ces deux dernières années avec en moyenne une cinquantaine d'animaux de l'exploitation (mais un fort coefficient de variation, supérieur à 100%), partis dans des troupeaux de plus de 70 têtes au total. Au Burkina-Faso seulement 3 EA ont pratiqué la transhumance en 2018 ou 2019 ; les quatre autres ont envoyé des animaux en transhumance pour la dernière fois en 2017, 2015, 2013 et 2009. Pour les EA du Burkina-Faso, les animaux envoyés sont en moyenne moins nombreux (18 avec un coefficient de variation de 49%) dans des troupeaux eux aussi plus petits (26 animaux au total).

La durée moyenne de la transhumance est la même pour les deux zones avec un peu plus de 4 mois (allant de 2 à 6 mois et des coefficients de variation qui varient entre 24 et 40%)

Ces résultats semblent indiquer une activité de transhumance en déclin dans les villages enquêtés du Burkina Faso de la zone. Ceci correspond aux chiffres des décomptes à la frontière, qui ne mesurent pas une diminution des flux importante, mais recensent des animaux venant massivement de plus loin que la zone d'étude. Ainsi les EA du Burkina voulant transhumer sont contraintes par diverses raisons, dont l'insécurité. Au contraire l'activité touche une part conséquente des EA au Togo (13% des EA), mais avec des pratiques différentes. Ces chiffres attestent de la diversité des mobilités animales, pas nécessairement sur de grandes distances, mais avec des incidences sur la pression sur les couloirs et les infrastructures dans les territoires, et témoignent probablement aussi du phénomène de transhumance inversée, avec des animaux allant au Nord en alternance avec la transhumance classique.

4.1.4.2 Des pratiques diverses

Parmi les 22 EA qui pratiquent ou ont pratiqué récemment la transhumance, treize (soit un peu plus de la moitié) assuraient elles-mêmes la conduite du troupeau : les chefs d'exploitations eux-mêmes partaient pour seulement près d'un tiers (30%) accompagné par un membre de la famille et/ou un bouvier et pour les deux autres tiers c'est un membre de la famille accompagné d'un bouvier qui conduisait le troupeau.

Les autres EA qui ne conduisent pas elles-mêmes le troupeau (9), le confient soit à un ami ou un membre de la famille élargie et dans ce cas il n'y aurait pas de contrat, la relation étant basée sur des échanges familiaux ou d'amitié, soit à un bouvier salarié/rémunéré. Les contrats avec les bouviers salariés semblent divers avec des rémunérations en espèces (par exemple 10 000 à

25 000 Fcfa/mois) et/ou des rémunérations en nature (par exemple au bout de 6 mois un jeune mâle, des céréales). L'échantillon est bien trop petit pour tenter une analyse.

Les zones de transhumance sont au Togo, au Bénin et au Ghana. Sur les 22 EA, 10 auraient passé une frontière : (i) 6 des 7 EA du Burkina-Faso sont passées au Togo et au Bénin et (ii) 4 EA du Togo seraient allées au Ghana.

4.1.4.3 Une activité contrainte

Pour l'ensemble des EA avec transhumance, près des deux tiers (64%) déclarent avoir rencontré des difficultés pendant la dernière transhumance. L'échantillon est extrêmement petit, mais ces 14 EA ont indiqué quel type de difficulté elles avaient rencontré et comment elles avaient trouvé des solutions. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous, en % des EA, ce qui explique les % supérieurs à 100. Ainsi au Burkina Faso, en moyenne une EA a cité plus de 2 difficultés.

Tableau 56 : Difficultés de la transhumance et solutions (EA ayant eu des difficultés)

Difficultés rencontrées	Togo	B-Faso	Ensemble	Solutions	Togo	B-Faso	Ensemble
Blocage	60%	25%	50%	Amiable Village	90%	25%	71%
Dégâts Champs	50%	75%	57%	Intervention Rouga	0%	25%	7%
Interdiction Parcage	60%	50%	57%	Intervention Préfet	10%	50%	21%
Maladie	10%	75%	29%	Gendarmerie	20%	50%	29%
Total	180%	225%	193%	Total	120%	150%	129%

Globalement, plus d'une exploitation sur deux déclare avoir été bloquée **et** avoir reçu une interdiction de parcage ce qui est élevé. Ramené à l'ensemble des EA qui ont fait la transhumance, 68% auraient été bloquées ou interdites de parcage. Mais ces EA reconnaissent aussi avoir occasionné des dégâts aux champs : 57% de celles qui ont eu des difficultés soit plus du tiers (36%) des EA qui ont fait une transhumance.

Les solutions trouvées ont d'abord été à l'amiable (71% pour l'ensemble), avec 90% pour les EA du Togo et seulement 25% pour les EA du Burkina-Faso, qui sont plus largement sorties du pays. Si on cumule les interventions extérieures, plus de la moitié des EA (57%) qui ont eu des difficultés ont fait appel à une intervention, soit si étend à l'ensemble des EA avec transhumance plus du tiers des EA. Parmi les interventions, les plus nombreuses sont celles de la gendarmerie (50%), puis les préfets (37,5%) et enfin les Rouga avec seulement 12,5 %.

Les chefs d'exploitation ont également été interrogés pour savoir si selon eux le village accueillait des transhumants et toujours selon eux si les couloirs de transhumance étaient respectés. Pour l'accueil de transhumants, au Togo, seuls deux villages ont des réponses positives (Tambate et Tantoga II) et globalement le pourcentage des répondants qui pensent que le village accueille des transhumants est faible (48%). Au Burkina-Faso, dans tous les villages il y a des CE qui répondent oui à l'accueil de transhumants, avec globalement un taux de répondants de 77% pour l'accueil de transhumants.

Tableau 57 : Perception des chefs d'exploitation sur les couloirs de transhumance

	Togo	B-Faso	Ensemble
Nombre de répondants	*61*	*101*	*162*
Connaissance des couloirs	74%	59%	65%
Nombre de répondants	*61*	*96*	*157*
Respect des couloirs	57%	44%	49%

Au Togo, 74% des chefs d'exploitation interrogés déclarent connaître les couloirs de transhumance contre seulement 59% au Burkina-Faso.

Mais au Togo, le nombre de répondants est faible, les questions n'ont peut-être pas été systématiquement posées. En ce qui concerne le respect par les transhumants de ces couloirs, là encore les CE répondants au Togo répondent majoritairement positivement (57%), seulement 44% au Burkina Faso.

Ainsi, l'interprétation de ces données est délicate car l'ensemble de l'échantillon n'a pas répondu et il y a de nombreux manquants en particulier au Togo. Les enseignements sont qu'une part conséquente des CE connaît les couloirs de transhumance et que les CE sont partagés quant au respect de ces couloirs par les transhumants.

4.1.4.4 La faiblesse des liens entre le monde rural et les transhumants

Enfin, les jeunes et les femmes ont été interrogés sur les liens avec les transhumants. Le taux de femmes qui ont des liens avec les transhumants est de seulement 5 % globalement avec 4% au Togo et 6% au Burkina-Faso. Parmi cette minorité, les liens sont d'abord familiaux pour 40% des femmes puis économiques, avec l'achat d'animaux (30% des cas) et/ou la vente de produits (40% des femmes). Au niveau des chefs d'exploitation, les exploitations qui entretiennent des relations avec les transhumants sont beaucoup plus nombreuses puisque globalement 32% des répondants (N=108) ont déclaré avoir des liens avec les transhumants (39% au Togo, 27% au Burkina-Faso).

Tableau 58 : Part des EA qui ont des liens avec les transhumants (en % des répondants)

	Familiaux	Entente Contrat	Achat Anim Lait	Vente Prod Agri	Amitiés	Autres
Togo	11%	3%	11%	31%	2%	3%
Burkina Faso	8%	4%	9%	11%	8%	3%
Ensemble	9%	4%	10%	19%	6%	3%

On remarque qu'au Togo plus de 30% des EA qui ont répondu entretiennent des relations commerciales avec les transhumants en leur vendant des produits agricoles et 11% leur achètent des animaux ou du lait. Les liens familiaux sont présents (8 à 11% des EA) et les relations d'amitié sont évoquées par 8% des EA au Burkina-Faso. Les contrats de fumure sont peu nombreux et ne concernent que 4% des EA. Les autres types de relations sont en grande partie des relations commerciales avec la vente de produits non agricoles.

4.1.4.5 Conclusion sur la transhumance par les ménages de l'échantillon

Les données concernant la transhumance sont peu nombreuses, car peu d'EA pratiquent la transhumance et parce que la collecte et la saisie des données ne semblent pas avoir bien fonctionné, le nombre de répondant étant faible, alors que tous les chefs d'exploitation auraient dû être interrogés pour donner une réponse par oui ou par non.

Deux enseignements principaux peuvent tout de même être mis en avant :

- L'importance de la transhumance au Togo avec 13% des EA de notre échantillon qui sont concernées. Une importance moindre au Burkina-Faso avec peut-être un déclin de cette activité.
- L'importance des relations avec les transhumants, en particulier sous forme de relations commerciales avec la vente ou l'achat de produits agricoles.

Mais l'enquête est aussi paradoxale : entre l'exacerbation des conflits autour de la transhumance et les représentations très distantes du processus par la grande majorité des personnes tirés au sort, il y a un hiatus. Par ailleurs, l'immense majorité des conflits se règle à l'amiable au Togo (plus de la moitié au Burkina), avec des fréquences d'occurrence très variables. Il y a là sûrement des leviers pour un dialogue plus construit et plus réaliste, en remettant la sécurité dans les débats mais à sa juste place. Il convient de dédramatiser et de mieux coller à la réalité (les conflits sont finalement rares et gérés pour la majorité dans le calme et le respect), pour avoir une analyse plus fine de la réalité.

4.1.5 Les femmes dans l'échantillon, nuptialité et nombre d'enfants

Dans presque tous les ménages, l'épouse (ou l'une des épouses) du chef de ménage a été enquêtée. L'échantillon total est composé de 206 femmes (Tableau 59) dont l'âge moyen au moment de l'enquête était de 36 ans (minimum 18 ans et maximum 70 ans).

Figure 43 : Répartition des femmes enquêtées selon la classe d'âge

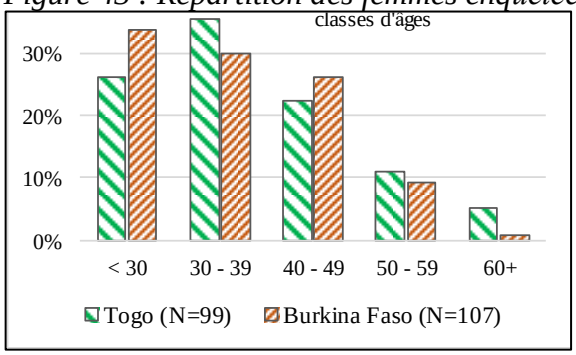

Tableau 59 : Age moyen des femmes enquêtées

Pays	Togo	Burkina	Total
Effectif	99	107	206
Age moyen	37	35	36
CV	0.31	0.29	0.3
Médiane	36	35	35
Minimum	18	18	18
Maximum	70	60	70

Il existe une différence entre les âges moyens des deux pays, avec une répartition différente selon des classes d'âges, comme le montre le graphique ci-dessus avec plus de femmes dans la première classe (femmes de moins de 30 ans) au Burkina Faso et inversement plus de femmes dans les classes de femmes âgées au Togo. Mais, selon les tests statistiques, cette différence n'est pas significative.

L'âge moyen au mariage est de 18,4 ans dans notre échantillon (CV de 13%, minimum 13 ans, maximum 29 ans). Avec une différence significative entre les deux pays : la moyenne est de 19 ans au Togo et 18 ans au Burkina.

Tableau 60 : Age et nombre d'enfants des femmes mariées

Classes d'âges	< 30	30 - 39	40 - 49	50 - 59	60+	Total
Caractéristiques	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Effectif	62	67	50	21	6	206
Nombre d'enfants	2.5	5.7	7.6	7.0	8.8	5.4
Nbre enfants décédés	0.2	0.6	1.0	1.7	2.0	0.7
Nbre enfants décédés avant 5 ans	0.1	0.2	0.4	0.8	0.5	0.3
Nbre d'enfants idéal par femme	5.6	6.8	6.6	7.1	8.2	6.5

Le nombre moyen d'enfants par femme (5,4 pour l'ensemble des femmes enquêtées) est relativement élevé et évolue logiquement avec l'âge. Pour les femmes plus âgées (40 et plus) le nombre moyen est supérieur à 7, proche du taux de fertilité. Ce qui indique une population en forte croissance. Ces chiffres sont conformes à ceux des RGPH et des études DHS, et donc aux hypothèses de fertilité choisies pour les projections effectuées par ailleurs.

Le nombre d'enfants décédés augmente avec l'âge de la mère. Globalement pour l'échantillon, ce sont 13% des enfants des femmes enquêtées qui sont décédés, ce taux dépasse 20% pour les mères de plus de 50 ans et ce sont 35% des femmes qui ont perdu un enfant ou plus (44% au Togo et 27% au Burkina, écart qui peut s'expliquer par la part de femmes plus âgées au Togo).

Le nombre d'enfants décédés avant l'âge de 5 ans reste élevé puisqu'il correspond à 5,2 pour mille naissances pour l'ensemble de l'échantillon. Cependant, il semble en baisse avec pour les femmes de moins de 40 ans un taux de 3,3 pour mille, alors que pour les femmes de 40 ans et plus il aurait été de 6.9 pour mille. Et ce sont 16% des femmes qui ont perdu un enfant de moins de 5 ans (ce taux est le même dans les deux pays). D'ailleurs, la grande majorité des femmes (88% pour l'ensemble de l'échantillon) reconnait qu'il y a eu une réelle amélioration de la situation en raison d'une amélioration de l'accès aux soins d'une manière générale que cela soit attribué à l'augmentation du nombre des infrastructures de santé, aux soins eux-mêmes avec l'accès aux vaccinations et la possibilité de consulter notamment avant la naissance (consultations prénatales). Pour les femmes qui considèrent que la situation ne s'est pas améliorée cela serait, pour beaucoup en raison du développement de nouvelles maladies ou du maintien des maladies qui sont très nombreuses.

Comme déjà mentionné, le nombre idéal d'enfants tend à diminuer passant de 8 pour les femmes les plus âgées à moins de 6 pour les générations les plus jeunes. Il est intéressant de noter que ce nombre est supérieur au nombre d'enfants qu'ont effectivement les femmes de l'échantillon. Ainsi, sur la base de ce petit échantillon, les moyennes indiquent une croissance démographique qui reste élevée dans les deux zones. Même si le nombre moyen idéal d'enfants diminue un peu pour les nouvelles générations, il reste tout de même élevé reflétant la préférence pour une famille nombreuse… mais qui semble un peu contrariée dans les faits.

4.1.6 Quel avenir pour les enfants ? le point de vue des parents

Les chefs d'exploitation et les femmes enquêtés ont été interrogés sur l'avenir qu'ils « imaginent » pour leurs enfants encore à charge, en séparant garçons et filles. Le nombre d'enfants encore à charge peut varier entre le chef d'exploitation et l'épouse enquêtée, notamment dans les familles polygames. Les résultats sont donnés en pourcentage du nombre

total d'enfants encore à charge (ou considérés comme tels par les personnes interrogées : le chef d'exploitation et une épouse du chef d'exploitation)[20].

La première question concernait l'endroit où les enfants d'aujourd'hui vivraient une fois adultes (voir le tableau ci-dessous). Globalement pour l'échantillon, le taux des enfants, qui devraient rester au village est de 38% avec 45% pour les garçons et 30% pour les filles. L'écart entre filles et garçons peut s'expliquer par le mariage qui voit la fille aller vivre chez son mari. Ces taux sont relativement faibles et l'on peut dire que les parents voient l'avenir pour plus de la moitié de leurs enfants ailleurs que dans leur village. Ceci est particulièrement vrai au Togo où pour les garçons les taux sont nettement plus faibles qu'au Burkina. Le taux est plus faible pour les pères chef d'exploitation que pour leurs femmes avec seulement un peu plus d'un garçon sur trois qui devrait rester au village. Ce taux pourrait être mis en relation avec la forte pression foncière dans le Nord Togo qui limite très certainement l'installation de « nouvelles » exploitations agricoles viables. Pour les filles, les taux sont particulièrement bas, ainsi au Togo, les parents imaginent que seulement un enfant fille sur 5 pourra rester au village., au Burkina c'est un peu plus d'une fille sur trois.

Tableau 61 : Part des enfants qui adultes resteront au village, selon leurs parents

Pays	Individu	Garçons	Filles
Togo	1CE	36%	21%
	2Femme	40%	22%
Burkina Faso	1CE	49%	37%
	2Femme	53%	34%

Ainsi, les parents actuels imaginent l'avenir de plus d'un enfant sur deux, ailleurs que dans le village où ils résident actuellement.

Pour les garçons supposés rester, l'activité agricole (au sens large) domine, mais moins largement que l'on pouvait s'y attendre, pour les garçons avec 72% au Togo et 60% au Burkina. L'autre activité importante assignée aux garçons est celle des services et en particulier du commerce (beaucoup plus que l'artisanat) avec 15% au Togo et 32% au Burkina.

Pour les filles supposées rester, l'agriculture est nettement minoritaire (avec 21% et 28%) et ce sont les activités de services qui dominent (63% au Togo et 48% au Burkina). La fonction publique représente une part non négligeable avec 17% au Togo et 22% au Burkina, les postes visés sont des postes d'institutrice ou dans un service de santé.

Ces pourcentages traduisent la vision d'une société avec des ménages pluriactifs où l'activité du chef de ménage reste principalement l'agriculture et celle de la femme des activités de service. Cette vision semble plus marquée pour le Togo que pour le Burkina mais domine dans les deux pays.

Pour ceux qui devraient partir, pour les garçons comme pour les filles, et pour les deux pays, c'est la fonction publique qui est le souhait principal des parents avec des taux défiant toutes réalité. Au-delà d'un effet enquêteur possible dont la manière de poser la question aurait orienté les répondants, les taux obtenus sont très élevés. Ils dénotent un décalage entre les souhaits des ménages enquêtés et la réalité objective du marché de l'emploi qu'il soit local ou national. Ils traduisent certainement le « prestige » que la fonction publique conserve pour les parents des deux pays. Les autres emplois envisagés sont des activités dans le secteur informel et le plus souvent dans le commerce. L'agriculture hors du village, ne semble pas être une opportunité

[20] Au total les données concernent les réponses de 233 CE et 200 femmes pour un total de 1164 enfants à charge pour les CE et 855 pour les femmes.

pour les enfants, sauf un peu au Burkina où cela pourrait être l'activité de 10% des garçons qui devraient partir.

Tableau 62 : Activités des enfants supposés rester et partir selon leurs parents (Togo)

Activités	Enfants qui restent (31%)		Enfants qui partent (69%)	
	Garçons (38%)	Filles (22%)	Garçons (62%)	Filles (78%)
Agriculture / Elevage	72%	21%	3%	2%
Fonction Publique	7%	17%	68%	49%
Salarié tous secteurs	1%	0%	3%	3%
Services secteur informel	15%	63%	17%	39%
Prof libérales	2%	0%	3%	3%
Autre ou ne sait pas	3%	0%	5%	4%
Total	100%	100%	100%	100%

Tableau 63 : Activités des enfants supposés rester et partir selon leurs parents (Burkina)

Activités	Enfants qui restent (44%)		Enfants qui partent (56%)	
	Garçons (51%)	Filles (36%)	Garçons (49%)	Filles (64%)
Agriculture / Elevage	60%	28%	10%	1%
Fonction Publique	7%	22%	69%	63%
Salarié tous secteurs	0%	0%	1%	1%
Services secteur informel	32%	48%	17%	18%
Prof libérales	0%	1%	0%	0%
Autre ou ne sait pas	0%	1%	3%	18%
Total	100%	0%	100%	100%

Ainsi, les parents imaginent l'avenir de leurs enfants très majoritairement hors de la zone (le village) où ils vivent, en particulier dans l'Ouest du Togo où la pression foncière est forte. Pour ceux qui restent l'agriculture constituera le principal débouché pour les garçons et les activités de services pour les filles. Les activités proposées reflètent en partie l'économie rurale de leur zone. Par contre pour les enfants qui vont partir, ils ont des difficultés à imaginer les activités qu'ils mèneront. C'est certainement pour cela que les postes de la fonction publique sont si souvent mentionnés. Ils se doutent que beaucoup de leurs enfants devront partir ailleurs faire leur vie, mais n'ont pas d'idée sur les opportunités d'emploi pouvant encourager cette mobilité. Ils hésitent aussi sans doute sur la façon dont ils pourraient aider leurs enfants à se préparer, en dehors de les envoyer à l'école.

Tableau 64 : Destination des enfants qui partent selon leurs parents

	1Togo		Burkina-Faso	
Lieux	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Même Préfecture/Commune	19%	21%	4%	6%
Autre préfecture/commune dans la région/province	41%	37%	27%	18%
Autre Région/province hors capitale	5%	3%	10%	4%
Capitale (Lomé/Ouaga)	14%	12%	31%	42%
Autre Pays	7%	5%	10%	3%
Ne sait pas	14%	21%	18%	27%
Total	100%	100%	100%	100%

Enfin, en ce qui concerne la destination des enfants qui devraient partir, les avis sont différents entre les deux pays. Au Togo, les parents imaginent qu'une part importante des enfants (de l'ordre de 60%) va rester dans une localisation relativement proche dans la même préfecture, sinon la même région. Au Burkina, c'est la capitale qui constitue la principale destination pour les garçons et encore plus pour les filles.

Dans les deux pays, les autres régions ou provinces n'ont semble-t-il pas beaucoup d'attrait, seule la capitale constitue une destination qui en vaille la peine. Mais ces pourcentages sont aussi à mettre en relation avec les activités imaginées pour les enfants, avec une fonction publique majoritaire et qui est souvent représentés soit à la capitale soit dans les institutions des divisions administratives dont dépend le village.

Les pays étrangers ne représentent pas une destination très importante (7% des garçons au Togo et 10% au Burkina). Les migrations internationales n'apparaissent pas comme une opportunité pour beaucoup de parents, pourtant les mobilités sont une des caractéristiques des deux zones. Mais ici, la question concernait bien des migrations de longue durée. On notera l'importance de la catégorie « ne sait pas ».

Ainsi, même si la question n'a pas été posée directement, mais en croisant les activités menées (rarement agricoles) et les destinations (importance de la capitale notamment), les parents donnent une représentation des évolutions qui ressemble fort à un exode rural très important, essentiellement vers la capitale mais aussi vers les villes secondaires (en particulier au Togo).

4.1.7 Les jeunes et leur représentation de l'avenir

Au total 122 jeunes des ménages enquêtés ont été interrogés sur la manière dont ils imaginaient leur futur. L'échantillon n'a pas été tiré au sort ; une personne parmi les jeunes présents au moment de l'enquête a été interrogée.

Tableau 65 : Répartition de l'échantillon de jeunes

Sexe	1Togo	2BurkinaFaso	Total
1Masculin	36	44	80
2Feminin	17	25	42
Total	53	69	122

L'échantillon n'est pas réparti équitablement ni pour le genre, avec une surreprésentation des jeunes de sexe masculin ni pour les pays, avec plus d'éléments au Burkina Faso. Cependant il est constitué de personnes dont l'âge moyen est de 18 ans (avec un coefficient de variation de 19%, un minimum de 13 ans, un maximum de 32 ans), presque toutes sont célibataires (> 90%), et plus de la moitié (53%) sont encore à l'école ou à l'université (un seul cas), et seulement 5 personnes n'ont jamais été à l'école (soit 4% de l'ensemble).

4.1.7.1 Des jeunes attirés par la ville et l'international

Aux jeunes qui composent ce petit échantillon, il a été demandé s'ils envisageaient de vivre dans leur village de leurs parents ou de partir vivre ailleurs. Seulement 24 % des jeunes interrogés envisagent de rester vivre au village ; 81% au Togo et 72% au Burkina, et tous ceux et celles qui déclarent vouloir vivre ailleurs veulent vivre en ville. D'une certaine manière, les avis émis par les jeunes, et enregistrés dans cette enquête, convergent avec les réponses faites par les parents : une part importante des jeunes envisage l'avenir ailleurs.

Au Togo, pour ceux qui envisagent de partir, la préfecture ou la région recueillent les faveurs d'un peu moins de la moitié des personnes (c'est un peu moins que la représentation des parents), sinon c'est la capitale, ou un autre pays Au Burkina, presque personne ne souhaite rester dans la commune, c'est la province qui est la plus citée avec plus du tiers des réponses, puis les autres provinces avant la capitale. La migration internationale reste modérée (10% des réponses).

On note quelques différences par rapport à la vision des parents avec plus de migrations internationales au Togo et plus de destinations dans les autres provinces, au détriment de la capitale, au Burkina. Mais comme pour les parents, les départs vers d'autres lieux devraient concerner près des trois quarts des jeunes actuel. Un exode massif, s'il se réalisait, qui dénote le peu de perspectives ou d'opportunités dans la zone où ils vivent, pour les jeunes eux-mêmes et pour leurs parents.

Tableau 66 : Destination envisagée pour les jeunes qui déclarent vouloir vivre ailleurs

Lieu de vie	1Togo	2BurkinaFaso	Total
Même Préfecture/Commune	26%	4%	14%
Autre préfecture/commune dans la région/province	21%	36%	29%
Autre Région/province hors capitale	7%	22%	15%
Capitale (Lomé/Ouaga)	30%	20%	25%
Autre Pays	16%	10%	13%
Ne sait pas	0%	8%	4%

4.1.7.2 Des jeunes attirés par la fonction publique

Tableau 67 : Activité professionnelle envisagée par les jeunes

	1Togo	2BurkinaFaso	Total
1Agr_Elv	9%	10%	10%
2Fonctionnaire	45%	36%	40%
4SalaSectInform	8%	3%	5%
5Service	19%	35%	28%
6Prof_liber	4%	1%	2%
9Autre	4%	3%	3%
Ne sait pas	11%	12%	11%
Total général	100%	100%	100%

En ce qui concernent les activités envisagées, les jeunes apparaissent aussi peu réalistes que leurs parents en ce qui concerne la fonction publique avec 45% des jeunes au Togo et 36% au Burkina qui envisagent (souhaitent ?) un poste de fonctionnaire.

L'agriculture attire peu, de l'ordre de 10% des jeunes, soit moins que ceux qui envisagent de rester vivre au village. En dehors des postes de fonctionnaire, ce sont les activités de service, et en particulier le commerce, qui attirent le plus les jeunes, en particulier au Burkina. Enfin une part conséquente (11% à 12%) ne sait pas quelle activité ils auront dans l'avenir car celle-ci dépend des résultats des études en cours ou des activités du conjoint qu'ils auront.

Les jeunes s'accordent pour dire qu'il n'y pas d'opportunité d'emploi dans leur zone (83% au Togo et 88% au Burkina), d'où la nécessité de partir et d'aller chercher ailleurs. Mais, pour un peu plus de 60% dans les deux pays, ils considèrent qu'ils existent quelques filières agricoles porteuses : coton sésame, maraichage. L'élevage et le commerce de bétail ne sont pratiquement pas cités.

Pourtant à la question si la transhumance et le commerce du bétail représentent des opportunités, la perception est très différente selon les pays. Au Burkina, 61% pensent que c'est une opportunité, alors qu'au Togo ils ne sont que 18% à répondre que c'est une opportunité.

Au final, les activités envisagées par les jeunes sont assez proches de la vision de leurs parents, mais semblent difficiles à réaliser, en particulier des tensions sur le marché de l'emploi dans les pays.

4.1.7.3 La situation des jeunes déjà partis

Lors de l'inventaire des membres du ménage, tous les enfants ont été recensés, même ceux qui ont quitté le ménage et qui ne dépendent plus du chef de ménage actuel ; d'une certaine manière (car ce ne sont pas forcément les mêmes familles) ce sont les ainés des jeunes encore dépendants qui ont été interrogés sur leur avenir. Pour chacun des enfants qui ne dépend plus du ménage, il a été demandé le lieu actuel de résidence et le motif principal du départ.

Sur l'ensemble des 239 ménages enquêtés, 58% ont des enfants, petits-enfants ou autre membre du ménage qui ont été s'installer ailleurs et qui aujourd'hui ne font plus partie du ménage. Ce sont, logiquement, les ménages avec des parents en moyennes plus âgés (l'âge moyen du CE est de 53 ans, contre 39 ans de moyenne pour ceux qui n'ont pas d'enfants partis) et ces ménages ont une taille un peu plus grande (plus d'individus présents).

Mais, les situations sont très différentes entre les deux pays : au Togo, 73% des ménages ont des membres qui sont partis et dans les ménages où tous les membres sont encore présents le CE est plus jeune (36 ans en moyenne). Au Burkina-Faso, seulement 43% des ménages ont des membres qui sont partis et l'âge moyen du CE des ménages où tous les membres sont présents est plus élevé (en moyenne 41 ans). Au-delà d'habitudes d'émancipation plus précoce des jeunes au Togo, ces données traduisent certainement une plus forte pression foncière et des départs des jeunes plus fréquents et plus précoces.

Tableau 68 : Raison du départ et localisation des enfants partis de plus de 15 ans

Pays	Togo	Burkina-Faso
Effectif (ménages)	80	50
Nbre de personnes parties	255	125
% femmes	69%	67%
Nbre moyen pers. parties /ménage	3,2	2.5
Raison du départ		
Mariage	61%	60%
Travailler ailleurs	19%	18%
Recherche de terre	10%	3%
Recherche de pâturages	0%	5%
Autres	9%	14%
Localisation actuelle		
Même Préfecture/Commune	55%	44%
Ailleurs dans Région/Province	11%	10%
Autre Région/Province hors capitale	1%	11%
Capitale (Lomé/Ouaga)	4%	7%
Etranger	28%	28%

Les femmes représentent presque 70% des personnes de 15 ans et plus ayant quitté le ménage. Ceci s'explique par le fait que la première raison du départ est le mariage avec installation virilocale (de l'ordre de 60%). Dans notre échantillon, 85% des femmes (dans les deux pays) ont quitté le ménage des parents pour rejoindre leur mari.

La deuxième raison est liée à la recherche d'un emploi ou à l'exercice d'un métier dans une autre localité (un peu moins de 20% des enfants partis).

Jusqu'ici, même si le nombre de personnes diffère, les proportions sont sensiblement les mêmes entre les deux pays. On note l'importance de la recherche de terre au Togo avec 10% des enfants partis, on retrouve ici l'impact de la pression foncière. Cette raison reste très minoritaire au Burkina-Faso, où par contre la recherche de pâturages occupe une place non négligeable avec 5% des personnes parties. Les autres raisons sont essentiellement les études et le confiage (enfants confiés jeunes et qui ont grandi hors du ménage).

Les enfants qui ont quitté le ménage de leurs parents ont dans l'ensemble peu voyagé, et beaucoup moins que ce que les parents anticipent pour les jeunes enfants encore à charge. En effet, 55 % des personnes au Togo et 44% au Burkina-Faso sont restées dans la même préfecture ou la même commune (alors que pour les parents les réponses donnaient respectivement 20% et 5%). Environ 10% des personnes sont restées dans la même Région ou Province.

Au Burkina-Faso, les autres Provinces et la capitale sont des destinations nettement plus fréquentes qu'au Togo. Dans les deux pays, la capitale est une destination qui reste conséquente mais beaucoup moins que ce que les parents imaginent pour leurs autres enfants à charge. Enfin, dans les deux pays, l'étranger occupe une place très importante puisque 28% des personnes qui sont parties vivent à l'étranger, beaucoup plus que ce que les parents l'imaginent (puisque pour eux l'étranger ne représentait une destination possible pour moins de 10% des enfants).

Tableau 69 : Pays de destination des enfants qui ont quitté leur famille

Pays	Togo	%	Burkina Faso	%
Benin	2	3%		0%
Burkina Faso	12	17%		
Cote d'ivoire	40	58%	18	53%
Gabon	1	1%	1	3%
Ghana	8	12%	9	26%
Niger	1	1%		
Nigéria	5	7%	1	3%
Togo			5	15%
Total général	69	100%	34	100%

Les échanges entre les deux pays sont relativement réduits par rapport aux autres pays de destination avec 17% de burkinabé qui ont rejoint le Togo et 15% de togolais qui ont rejoint le Burkina.

La Côte d'Ivoire est la principale destination avec 58% des migrants de l'échantillon au Togo et 53% des migrants de l'échantillon au Burkina, puis viennent le Ghana et le Nigéria.

Ainsi, les migrations internationales sous régionales occupent une place importante parmi les destinations des jeunes des deux zones et plus particulièrement pour les jeunes du Togo (en valeur absolues), plus que les migrations vers la capitale du pays, qui pèse peu, notamment au Togo.

Tableau 70 : Tableau croisé entre motif de départ et lieu de résidence actuel pour le Togo

Lieux	Mariage	Travailler ailleurs	Recherche de terre
Même Préfecture	78%	20%	0%
Ailleurs dans Région	8%	14%	15%
Autre Région hors capitale	0%	4%	4%
Capitale (Lomé)	2%	4%	0%
Etranger	12%	57%	81%
Ensemble	100%	100%	100%

Au Togo, plus des ¾ des mariages n'entraînent pas de changement significatif de lieu de résidence (même préfecture), 8 % provoquent un départ dans la même région et 12% à l'étranger en lien avec les départs en migration internationale.

Car parmi ceux et celles qui sont partis pour chercher un travail ou des terres, une large majorité est partie dans un autre pays de la sous-région (57% pour le travail et 81% pour les terres). La capitale Lomé ne semble pas être une destination fréquente pour les jeunes de cette région du Nord pour la recherche de travail, alors que quand on interroge les jeunes et leurs parents la capitale semble attirer.

Tableau 71 : Motif de départ et lieu de résidence actuel des partis (Burkina-Faso)

Lieux	Mariage	Travailler ailleurs	Recherche de terre	Recherche de pâturages
Même Commune	65%	5%	25%	17%
Ailleurs dans Province	9%	5%	0%	0%
Autre Province hors capitale	12%	18%	0%	17%
Capitale (Ouaga)	1%	9%	0%	0%
Etranger	12%	64%	75%	67%
Ensemble	100%	100%	100%	100%

Au Burkina-Faso, 65% des mariages n'entrainent pas de changement significatif de lieu de résidence (même commune). Les mariages entrainent un peu plus de déplacements qu'au Togo : 9% dans une autre commune de la Province, 12% vers une autre province et 12% vers l'étranger (même pourcentage que pour le Togo).

Même si les proportions ne sont pas identiques, les tendances sont les mêmes pour les deux pays avec une part importante des départs vers l'étranger pour rechercher du travail, de la terre ou des pâturages et une capitale qui accueille peu, même si Ouagadougou semble attirer une part un peu plus importante que Lomé, mais sans proportion avec les réponses des jeunes et des parents quand on leur demande où ils imaginent leur avenir ou celui de leurs enfants encore à charge.

Les enquêtes ont permis de relever l'activité principale des personnes de 15 ans et plus qui sont parties des ménages enquêtés. Cependant pour une part relativement importante de ces personnes (19% au Togo et 47% au Burkina-Faso), l'activité n'a pas pu être relevée essentiellement parce que la personne interviewée ne savait pas ou pensait que cette personne n'avait pas d'activité spécifique. Les résultats du tableau suivant ne concernent que les personnes pour lesquelles l'information était disponible.

Tableau 72 : Activités des personnes de 15 ans et plus parties des ménages enquêtés

Secteur d'activités	Togo	Burkina-Faso
Agriculture/élevage/pêche/exploitation forestière	67%	69%
Salarié fonctionnaire ou assimilé,	1%	1%
Salarié secteur informel	2%	1%
Travailleur indépendant secteur artisanal	15%	7%
Travailleur indépendant secteur des services	10%	12%
Etudes	4%	9%

L'agriculture au sens large reste l'activité principale des personnes qui ont quitté le ménage de leurs parents.

La fonction publique et les emplois du secteur formel ne concernent que 1% des personnes. Ce pourcentage est très loin des attentes des parents et des jeunes. Le marché du travail, hors agriculture, dépend du secteur informel (27% des personnes au Togo et 20% au Burkina-Faso) avec peu de salariés et beaucoup de travailleurs indépendants dans l'artisanat et les services.

Enfin, une part non négligeable de ces enfants qui sont partis contribue aux revenus des ménages en envoyant des fonds ou des biens.

Tableau 73 : Part des plus de 15 ans partis et contribuant aux revenus du ménage

	Togo	Burkina Faso
Envoi de fonds	16%	15%
Envoi de biens	3%	19%

Si la proportion de personnes qui envoient des fonds plus ou moins régulièrement est semblable dans les deux pays (environ 15%), la pratique d'envoi de biens semble nettement plus fréquente au Burkina-Faso. Ces biens le plus fréquemment cités et pour les deux pays cumulés, sont des habits (39% des réponses) et des aliments (35% des réponses). On note aussi des matériels, intrants agricoles ou animaux d'élevage pour 16% des réponses. Les autres biens sont des médicaments ou des ustensiles divers.

En conclusion, l'analyse de la situation des enfants qui ont quitté leur ménage d'origine est riche d'enseignements qui viennent contrebalancer en grande partie les réponses des parents et des jeunes quand on leur a demandé ce qu'ils imaginaient pour leur avenir ou pour celui de leurs enfants encore à charge. Le décalage, en particulier du marché du travail, entre la réalité et les attentes des populations apparaît important.

Ces résultats confirment l'importance des mobilités internationales dans la sous-région (en particulier vers la Côte d'Ivoire et le Ghana), mais aussi le rôle de l'agriculture pour fournir les emplois aux jeunes qui s'émancipent et quittent le ménage de leurs parents, y compris ceux qui changent de pays. Dans ces deux régions d'étude, l'exode vers la capitale semble très limité en particulier pour le Togo.

4.1.7.4 Les migrations de courte durée

L'ensemble des personnes recensées comme membres du ménage a été questionné sur une éventuelle migration de courte durée[21]. Si l'on écarte les départs pour effectuer des études ou pour rendre visite à de la famille, et que l'on conserve uniquement les départs pour chercher du travail et des revenus, le nombre de personnes concernées est de 44 au Togo et 25 au Burkina-Faso et cela concerne respectivement 26% et 15% des ménages (Tableau 74).

On note que pour les ménages concernés, souvent plus d'une personne effectue ce type de migration (moyenne de 1,4 pers/ménage) avec une incidence sur le nombre d'actifs théoriques (personne de 15 ans et plus) présents et donc la capacité de travail familial (21% des actifs théoriques du ménage au Togo et seulement 14% au Burkina-Faso). Et l'impact est d'autant plus fort au Togo que la durée moyenne de départ est élevée (10 mois, soit presque une année, alors qu'au Burkina elle est de 5 mois soit une durée proche de la saison sèche).

La pratique de ce type de migration est donc plus fréquente mais aussi plus importante en durée au Togo.

Tableau 74 : Importance des migrations de courte durée selon les zones

Zone	% ménages concernés	Nbre personne / ménage	% des personnes de 15 ans et plus	Nbre/pers ensemble de 15 et +	Durée moyenne en mois
Togo	26%	1.4	21%	7%	10.08
Burkina Faso	15%	1.4	14%	5%	5.24

Les lieux où sont effectuées ces migrations « courtes » sont présentés dans le tableau suivant. On constate qu'elles sont effectuées en majorité dans les pays voisins avec 66% pour le Togo et 52% pour le Burkina-Faso.

[21] La notion de migration de courte durée est assez élastique avec des temps de départ qui varient de 1 à 36 mois. C'est surtout la notion de retour attendu qui est ici prédominante : la personne partie va revenir car sa place reste dans le ménage interrogé.

Ces données viennent renforcer l'importance des mobilités internationales dans la sous-région qui a été relevée avec la destination des personnes qui se sont émancipées. On relève à nouveau le faible pourcentage de la capitale togolaise, alors qu'au Burkina-Faso, Ouagadougou est la destination d'une part non négligeable des migrations de courte durée.

Tableau 75 : Destination des migrations de courte durée

Lieu de migration	Togo	Burkina Faso		Pays	Togo	Burkina Faso
Même Préfecture/Commune	11%	16%		Burkina Faso	24%	
Ailleurs dans Région/Province	18%	12%		Côte d'Ivoire	69%	31%
Autre Région/Province hors capitale	0%	4%		Ghana	3%	31%
Capitale (Lomé/Ouaga)	5%	16%		Nigéria	3%	
Etranger	66%	52%		Togo		38%

Enfin parmi les pays concernés, on note pour le Togo une domination accentuée de la Côte d'Ivoire avec 69% des destinations. Une partie des migrants vers la Côte d'ivoire va travailler dans des plantations gérées par des membres de la famille. Pour le Burkina-Faso les destinations se répartissent entre Togo, Côte d'ivoire et Ghana. Les échanges entre les deux pays des zones étudiées sont relativement conséquents.

4.1.8 Agriculture, progrès technique et insertion au marché

L'agriculture est de loin l'activité la plus souvent déclarée par les chefs de ménages dans les deux pays… elle est quasiment de 100% si on écarte les chefs de ménage qui ne déclarent pas d'activité. Et comme on le verra plus loin seuls deux ménages ne cultivent pas de terre (un éleveur et un commerçant).

Tableau 76: Activités des chefs de ménage

Étiquettes de lignes	Togo	Burkina Faso
Pas Activité	4%	3%
Agriculture	96%	96%
Elevage	31%	33%
Autres Agricoles	5%	0%
Commerce	16%	19%
Artisanat	7%	2%
Services	3%	3%
Salarié Sect Informel	1%	1%
Salarié Sect Formel	2%	0%
Etudiant	1%	0%
Total	165%	155%

L'élevage vient en deuxième position avec seulement environ 1/3 des chefs de ménage qui déclarent cette activité (ce qui ne veut pas dire que le ménage n'ait pas des activités d'élevage notamment les petits élevages des femmes). Seul 4 chefs de ménages déclarent l'activité d'élevage comme activité principale : 2 au Burkina qui font de l'élevage sans faire d'agriculture (l'un des deux fait aussi le commerce du bétail en activité secondaire) et 2 au Togo mais qui déclarent en activité secondaire l'agriculture. Les chefs de ménage sans activité (4% et 3%) se déclarent soit trop vieux soit malades ou handicapés.

Les chefs de ménage qui ne déclarent pas, comme activité principale, une activité agricole au sens large (culture, élevage, pêche, première transformation, foresterie, etc.) sont rares : 11 au Togo et 6 au Burkina-Faso, soit respectivement 9% et 5% ; ces chefs de ménage sont commerçants ou artisans. Avec cependant un cas particulier avec un chef de ménage encore étudiant (en terminale), qui a dû endosser cette responsabilité suite au décès de son père.

Les pourcentages totaux supérieurs à 100% indiquent le niveau de pluriactivité des chefs de ménage, qui reste assez modeste, mais qui est beaucoup plus large si on prend en compte les activités de tous les membres du ménage.

4.1.8.1 Evolution de la mécanisation et de l'équipement des ménages

Parmi les innovations diffusées pour le développement agricole, la mécanisation avec le développement de la traction animale (bovine, asine ou équine) tient une place importante. Le niveau actuel de mécanisation peut être utilisé comme un indicateur de la capacité des exploitations agricoles familiales de la région à s'approprier des techniques associées au « progrès technique » pour augmenter la productivité du travail.

Tableau 77 : Evolution du mode de traction dans les ménages depuis leur installation

Pays	Nbre de ménages	Mode de traction actuel				Mode de traction héritée			
		Sans objet	Manuel	Trac Animale	Traction Motorisée	Sans objet	Manuel	Trac Animale	Traction Motorisée
Togo	119	0%	39%	61%	0%	0%	97%	3%	0%
Burkina Faso	120	2%	57%	41%	1%	2%	91%	8%	0%

Dans notre échantillon une exploitation est en traction motorisée (un tracteur acquis en 2018). Le niveau d'équipement en traction animale est élevé au Togo puisque 61% des ménages seraient concernés contre seulement 41% au Burkina Faso. Et la progression, toujours au Togo, par rapport à la situation « héritée » serait très importante. Les statistiques agricoles confirment cet effort sur la traction animale, avec une progression constante ces dernières décennies. De fait, les ménages de notre échantillon seraient même moins bien équipés que ce que révèlent les statistiques agricoles : 51% des EA de la Kompienga ont des animaux de trait, 80% dans le Koulpélogo selon l'annuaire 2018 des statistiques agricoles.

Ainsi la part des ménages en système manuel aurait fortement diminué ces dernières décennies, même si elle reste élevée au Burkina-Faso. Cependant, cette mécanisation ne semble pas la même entre les deux zones. Au Burkina Faso la part de la traction asine apparaît plus importante avec plus d'ânes et de charrettes par ménage équipé qu'au Togo où le nombre moyen de bœufs de trait par ménage est élevé (plus d'une paire en moyenne) et avec plus d'une charrue par ménage.

Tableau 78 : Nombre d'animaux de trait et équipement (ménages en traction animale)

	Nbre ménages	Bœufs de trait	Anes ou chevaux	Charrues	Charrettes
1Togo	72	2.29	0.40	1.06	0.25
2BurkinaFaso	50	1.10	1.14	1.18	0.80

Les deux zones sont contrastées avec un niveau de mécanisation en traction bovine relativement important au Togo (plus de 60% des ménages) que l'on doit mettre en relation avec des programmes de développement qui ont beaucoup œuvré dans le territoire ces dernières années. Par ailleurs, ce niveau d'équipement qui permet d'intensifier doit aussi être mis en relation avec la pression foncière observée dans certaines zones.

Même si le seul tracteur de l'échantillon est localisé au Burkina-Faso, le niveau d'équipement dans cette zone apparaît plus faible (seulement 41% des ménages) et avec des équipements plus légers en traction asine pour le transport. Ainsi, pour l'ensemble de l'échantillon, en moyenne les ménages au Burkina-Faso n'ont que 0.5 bœuf de trait et 0.5 charrue alors qu'au Togo ces

moyennes sont de 1.4 bœuf de trait et 0.7 charrues. Donc un équipement plus important pour le travail du sol au Togo, alors qu'au Burkina les ménages sont mieux équipés pour le transport (0.5 âne et 0.3 charrette par ménage).

Tableau 79 : Nombre moyen d'équipements et biens durable par ménage

Nombre	Togo	Burkina Faso
Bœufs de trait	1.39	0.46
Anes ou Chevaux	0.28	0.49
Charrues	0.65	0.49
Charrettes	0.16	0.34
Vélos	1.99	1.48
Motos	0.52	0.56
Panneaux Solaires	0.27	0.27
Télévision	0.04	0.08
Radio	0.82	0.43
Téléphones Portables	2.04	1.37
Réfrigérateur	0.02	0.03

Le niveau d'équipement en biens durables est similaire entre les deux pays pour les motos, les panneaux solaires. Pour certains biens durables, les ménages du Togo sont un peu mieux équipés notamment en vélos, téléphones portables radios.

Mais les différences ne sont pas très importantes et quand la moyenne semble indiquer une forte différence comme pour les téléphones portables ou les vélos, l'analyse de la part des ménages équipés donne une autre perception.

Ainsi, pour les téléphones portables si 80% des ménages au Togo en possèdent au moins un (en moyenne un ménage équipé possède 2.6 téléphones), ce sont 92% des ménages qui en sont équipés au Burkina-Faso (en moyenne 1,5 téléphone par mélange équipé). La situation est la même pour les vélos, dans les deux pays, un peu plus de 90% des ménages en ont au moins, mais les ménages équipés ont en moyenne plus de 2 vélos au Togo, et seulement 1,6 vélos au Burkina-Faso.

On notera le bon niveau d'équipement des ménages en panneaux solaires : 20% des ménages au Togo et 23% des ménages au Burkina-Faso, soit plus d'un ménage sur 5, se sont équipés avec une source de production d'électricité, à mettre certainement en lien avec la diffusion des téléphones portables qu'il faut recharger et le faible niveau d'électrification des villages.

4.1.8.2 Situation et évolution foncière

Disponibilité foncière

Les situations foncières moyennes des ménages des deux pays apparaissent très proches. Pourtant, le nombre moyen de champ appropriés par le ménage du Togo (presque 3) est sensiblement différent de celui du Burkina (proche de 1), mais toutes les autres moyennes de superficie sont-elles extrêmement similaires.

La superficie moyenne appropriée par ménage est de l'ordre de 4 à 5 ha, avec une superficie cultivée de l'ordre de 4 ha. Comme la taille démographique des ménages des deux pays est similaire, la superficie par personne est également la même avec 0,50 ha par personne et de l'ordre de 1 ha par actif théorique (personne entre 15 et 64 ans).

Tableau 80 : Caractéristiques foncières moyennes des ménages

Caractéristiques foncières	Togo (N=119)		Burkina-Faso (N=120)	
	Moyenne	CV	Moyenne	CV
Nombre de champs	2.87	65%	1.33	46%
Superficie totale appropriée	4.39	71%	4.87	82%
Superficie cultivée	3.93	69%	4.03	68%
Superficie prêtée (hors ménage)	0.37	314%	0.49	415%
Superficie en jachère	0.05	597%	0.31	366%
Superficie totale par personne	0.58	87%	0.62	79%
Superficie cultivée par personne	0.51	80%	0.51	66%
Superficie cultivée par actif théorique	1.07	85%	1.09	66%

Les jachères auraient quasiment disparu dans cette région du Togo avec seulement 5 ares en moyenne par ménage, soit dans le paysage, à peine 1% de la superficie appropriée, alors qu'elles restent non négligeables dans cette région du Burkina avec près de 30 ares par ménage et plus de 6% des terres appropriées dans le terroir. Les superficies cultivées hors ménage sont relativement importantes dans les 2 zones (de l'ordre de 30 à 40 ares par ménage). Mais pour ces deux variables les coefficients de variation sont très élevés ce qui indique une répartition très inégale entre les ménages, avec quelques ménages qui ont encore un peu de jachère ou qui donnent des terres à cultiver hors ménage, mais beaucoup de ménages qui ne font ni l'un ni l'autre.

Ces données traduisent une structure agraire différente avec des champs plus petits au Togo et donc une structure plus morcelée, mais la taille foncière moyenne des ménages est sensiblement la même, ce qui étonne un peu étant donné la plus forte pression foncière attendue au Togo … en moyenne les superficies disponibles pour cultiver sont quasiment les mêmes des deux côtés de la frontière que l'analyse soit faite en superficie par ménage ou superficie par personne.

Les moyennes pourraient cacher des disparités dans la répartition, mais d'une part les coefficients de variation sont voisins, et d'autre part les deux graphiques de la Figure 44, confirment une grande similitude dans la répartition. Que cela soit au Togo ou au Burkina-Faso, environ le tiers des ménages (respectivement 31% et 35 %) avec moins de 2,01 ha, dispose d'un peu plus de 10% de la terre cultivée. Alors que les ménages qui ont plus de 4 ha ne sont qu'un peu moins de 20% (18% au Togo et 19% au Burkina) mais disposent d'environ 40 % de la terre cultivée (respectivement 39% et 41%).

Quand, dans chaque pays, on compare les superficies cultivées par ménage entre commune ou préfecture, les moyennes apparaissent différentes selon les tests statistiques, ces moyennes ne sont pas significativement différentes. Par ailleurs, les échantillons sont petits pour faire ces comparaisons.

Figure 44 : Répartition des ménages et de la superficie cultivée en classes de superficie

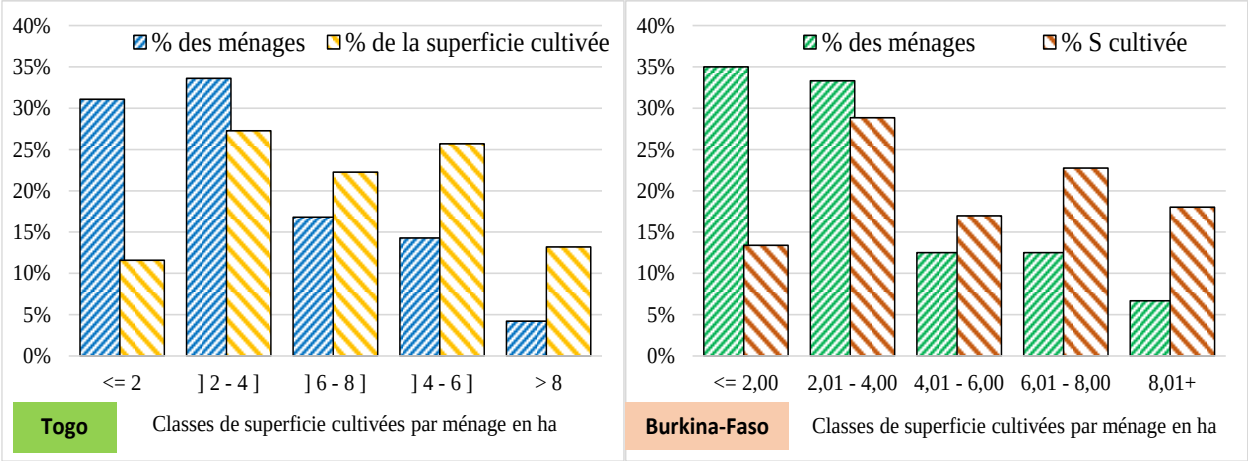

En ce qui concerne les modes de faire valoir et le marché foncier, la situation entre les régions des deux pays apparait différente avec :

- au Togo 35% des ménages qui ont au moins une parcelle empruntée et 23% de la superficie cultivée qui est en mode de faire valoir indirect : 9% loués ou en métayage et 14% qui ont été empruntés à titre gratuit ;
- au Burkina-Faso seulement 11% des ménages ont au moins une parcelle empruntée, et en moyenne par ménage 7% de la superficie cultivée est en faire valoir indirect avec 1% en métayage ou location et 6% en prêt gratuit.

Si on complète cette analyse par les modes d'appropriation pour l'ensemble de la superficie :

- au Togo en moyenne par ménage seulement 4% de la superficie totale aurait été appropriée par « défrichage » et 3% par « achat ».
- au Burkina-Faso ce sont 19 % de la superficie totale qui aurait été approprié par défrichage et 9% par achat.

Ainsi, dans l'ensemble les régions des deux pays apparaissent semblables en termes de superficies moyennes disponibles et surtout cultivées par ménage. Mais des différences apparaissent au niveau du nombre et de la taille des champs, traduisant une structure agraire plus morcelée au Togo, mais aussi un marché foncier qui semble plus « avancé » au Togo par rapport au Burkina, avec plus de terres louées ou en métayage, plus d'achats parmi les modes d'acquisition et moins d'appropriation. L'analyse des champs individuels va confirmer ces tendances.

Champs individuels

Des questions ont été posées pour apprécier les dynamiques foncières en cours. La première concernait la « sortie » de foncier du ménage. Est-ce que depuis l'installation du chef de ménage, des parcelles avaient été cédées hors ménage ? Les résultats indiquent que pour 14% des ménages au Togo et 11% au Burkina-Faso, cette situation existe. Mais le poids sur la situation foncière d'ensemble est relativement faible puisque cela concernerait 42 ha au Togo et 35 h au Burkina-Faso soit respectivement 8% et 6% de la surface totale appropriée par les ménages.

Pour l'ensemble des ménages concernés par des sorties de parcelle, seulement 23 ont fourni une explication. La figure ci-dessous présente les résultats en pourcentage des ménages qui ont répondu.

.

Figure 45 : Modes de prêt des parcelles en % des ménages répondants

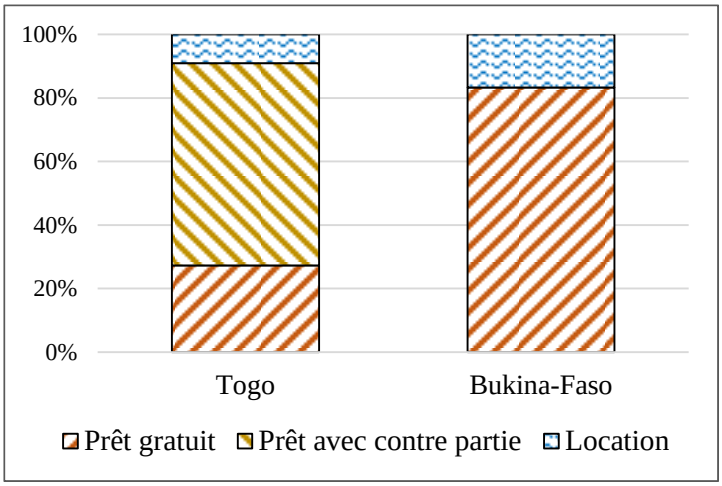

Il faudrait se garder de toute généralisation car seulement une partie des chefs de ménage a fourni une explication sur les modalités de prêt et l'échantillon est très petit (23 ménages au total). Cependant, les observations rejoignent celles faites dans le point précédent. Ainsi, la location reste peu importante (1 ménage au Togo et 2 au Burkina-Faso) et il n'y aurait pas une marchandisation généralisée des prêts de terre, surtout au Burkina-Faso où l'essentiel des sorties de parcelles concernent des prêts gratuits. Dans cette zone, comme au Togo, les prêts gratuits sont faits à la famille, à des amis ou à des nécessiteux (et parmi les membres de la famille, des femmes mariées dans d'autres ménages). Au Togo, une grande partie des prêts est faite avec une contrepartie soit en travail (« je leur prête et ils viennent m'aider pendant les labours »), soit en nourriture (je suis trop vieux pour tout cultiver, je leur prête et ils m'apportent un peu de nourriture »). Ces données pour le Togo sont à rapprocher du niveau plus important observé dans le point précédent pour les terres en faire valoir indirect, louées ou en métayage.

Les champs individuels constituent des formes d'arrangement à l'intérieur des ménages avec l'acquisition pour ceux qui en bénéficient (souvent les femmes ou des chefs de ménage dépendants) d'un peu d'autonomie vis-à-vis du chef de ménage, notamment en matière de disponibilité de revenu ou alimentaire. Les pratiques dans ce domaine apparaissent très différentes entre les deux pays avec au Togo 71% des ménages qui ont des champs individuels, alors qu'au Burkina-Faso ce taux est de seulement de 18%. Et le nombre moyen de champs individuels est plus élevé (1,47 champs par ménage avec champ individuel) au Togo qu'au Burkina-Faso (seulement 1,1 champ individuel par ménage concerné).

Tableau 81 : Importance des ménages avec champ individuel selon les pays

	% EA avec champ individuel	Nbre moyen de champ individuel	Superficie totale moyenne	Superficie cultivée moyenne
Togo	71%	1.47	4.74	4.22
Burkina-Faso	18%	1.10	7.33	5.95

D'une manière générale, les ménages avec des champs individuels ont des superficies moyennes plus importantes que ceux qui ne pratiquent pas et ceci est particulièrement vrai au Burkina-Faso où la superficie cultivée moyenne des ménages avec champ individuel est de presque 6 ha alors que la moyenne pour l'ensemble de l'échantillon est de 4 ha, au Togo, l'écart est moins important avec 4,2 ha pour les ménages avec champs individuels et 4,9 ha pour la moyenne de l'échantillon.

Encore une fois, la situation du Togo par rapport au Burkina-Faso, traduirait une plus grande pression foncière avec des compensations pour le prêt de terre. Globalement la marchandisation est encore peu importante, mais la situation au Togo pourrait indiquer une tendance lourde : de la contrepartie en nature, à la location ou au métayage.

Questionnés sur les évolutions passées, seuls 125 chefs de ménage ont répondu (95 au Togo, 30 au Burkina-Faso), avec, quel que soit le pays, une grande majorité qui indique qu'il n'y pas eu d'évolution, notamment au Burkina-Faso avec 87% des répondants. Au Togo, 25% des répondants indiquent une évolution avec 16% qui considèrent que le nombre de champs individuels a augmenté et 9% que le nombre a diminué. Les raisons évoquées pour l'absence d'évolution ou la diminution est le plus souvent le manque de terre disponible ; pour l'augmentation les raisons sont liées à la démographie (augmentation de nombre de personnes, et notamment de femmes dans la famille qui peuvent demander un champ). Sur les évolutions futures, très peu de chefs de ménage ont accepté de se prononcer. Ils sont principalement localisés au Togo avec une part conséquente (40%) qui considère que cette pratique va augmenter à l'avenir, toujours en lien avec la démographie du ménage et en particulier l'augmentation du nombre de femmes (épouses) qui devraient avoir un champ.

Il existe donc une différence forte de pratique entre les zones des deux pays qui se retrouve dans l'analyse de genre avec pour le Togo, 79% des femmes interrogées qui déclarent une activité agricole sur un champ individuel, contre seulement 19% au Burkina Faso.

Disponibilité en terre et avenir des enfants sur l'exploitation agricole

Les chefs de ménage ont été interrogés sur la disponibilité foncière pour l'installation des jeunes. La question était formulée ainsi : « les terres seront-elles suffisantes pour permettre à tous les actifs qui vont rester de travailler et de nourrir leur famille ? ». Et encore une fois, les réponses indiquent de réelles différences entre les régions des deux pays.

Au Togo, c'est une vision plutôt pessimiste (réaliste ?) qui domine avec 89% des chefs de ménage qui répondent que le foncier ne sera pas suffisant, contre seulement 49% au Burkina-Faso. Les ménages qui considèrent que la terre est suffisante sont d'une taille foncière nettement plus importante avec une superficie totale d'un peu moins de 7 ha soit 1,2 ha par personne, contre seulement 4,1 ha de superficie totale en moyenne et 0,50 ha par personne. Les ménages dotés de plus de « réserves » foncières envisagent logiquement l'avenir plus sereinement à ce sujet.

Tableau 82 : Perception de la disponibilité en terre pour les enfants et taille des EA

Pays	Terre	% des ménages	Superficie moyenne		Superficie moyenne	
			Totale	Totale/pers	Cultivée	Cultivée/pers
Togo	Insuffisante	89%	4.10	0.50	3.90	0.48
	Suffisante	11%	6.75	1.22	4.13	0.76
Burkina-Faso	Insuffisante	49%	4.20	0.49	3.70	0.43
	Suffisante	51%	5.51	0.75	4.34	0.59

Au Burkina-Faso, la différence entre les ménages qui pensent ou non que la terre est suffisante n'est pas aussi marquée, mais reste significative : 5,5 ha et 4,2 ha en superficie totale et 0.5 et 0.7 ha par personne.

On note que les valeurs moyennes pour les deux zones sont assez proches avec la valeur de 0.5 ha cultivé par personne qui semble être une limite : en deçà la terre est insuffisante, au-delà elle serait suffisante pour assurer un emploi plus tard aux actifs familiaux.

Enfin, pour faire face à l'insuffisance du foncier, les stratégies proposées par les chefs de ménages sont sensiblement différentes selon les pays : au Togo 43% des réponses concernent l'achat de terre, contre seulement 26% au Burkina-Faso où l'option la plus citée est la location (faire valoir indirect) avec 35% des réponses. Le marché foncier est donc l'option la plus citée que cela soit pour « acheter » des terres, pour les louer ou les emprunter, et de nombreux chefs de ménage précisent « s'ils en ont les moyens financiers »., peu font référence à des prêts gratuits, ils pensent que dans l'avenir c'est le marché qui dominera les relations foncières. Ces résultats constituent un autre indicateur de la tendance à la marchandisation de la terre, plus marquée au Togo semble-t-il.

On note la plus grande importance de l'option de défrichage au Burkina avec 11% des réponses par rapport au Togo avec 5% des réponses. Quelques réponses associent le défrichage avec l'accès à des terres qui aujourd'hui ne sont pas accessibles car faisant partie de parcs.

Tableau 83 : Stratégies face à l'insuffisance de terres pour les enfants (en % des réponses)

Stratégie	Togo	Burkina-Faso
Défrichage	5%	11%
Achat	43%	26%
Location/emprunt	29%	35%
Départ	11%	3%
Autre	12%	24%
Total	100%	100%

Le départ pour aller chercher des terres ailleurs est une option nettement plus souvent citée au Togo (11%) qu'au Burkina (3%). Enfin, parmi les autres options, celle qui revient le plus souvent est l'orientation des enfants vers d'autres activités que l'agriculture, en faisant mention, à de nombreuses occasions, de leur réussite à l'école.

Une partie des chefs de ménage qui pense ne pas avoir assez de terre pour « installer » leurs enfants comptent sur l'éducation pour aider ces enfants à avoir un emploi hors de l'agriculture. Quelques chefs de ménage citent une meilleure gestion des parcelles (gestion de la fertilité ?) qui pourrait compenser l'absence de possibilité d'extension.

La disponibilité en terre est perçue comme une contrainte forte pour une très grande majorité des ménages au Togo, un peu moins forte au Burkina-Faso où tout de même la moitié des ménages pensent que les terres ne seront pas suffisantes pour nourrir les enfants. Beaucoup de chefs de ménage pensent que c'est le marché qui permettra d'étendre les superficies, à condition que les moyens financiers soient disponibles. On peut donc penser que les problèmes fonciers risquent de s'intensifier à l'avenir dans ces régions. L'école peut constituer une réponse, pourvu que des emplois soient accessibles après les études

Terre et transhumance

Enfin, pour clore ce volet foncier et mettre en relation terre et transhumance, les chefs de ménage ont été interrogés sur les contrats de pacage et sur l'existence d'éventuels dégâts causés par les troupeaux sur les champs cultivés.

Seuls 7 chefs de ménages déclarent avoir des contrats de parcage ou l'équivalent, 3 au Burkina-Faso et 4 au Togo soit 3%. Sur ces 7 contrats, 2 seulement concernent des éleveurs transhumants et sont localisés au Burkina Faso. Les autres contrats concernent des agro-éleveurs locaux, et

pour 2 d'entre eux ce ne sont pas de vrais contrats mais, selon le chef de ménage, un « service » lié à des relations amicales.

Selon les données collectées, cette très faible importance des contrats de parcage n'est pas nouvelle ; aucun chef de ménage n'a déclaré avoir ce type de relation par le passé puis avoir arrêté. Une grande part des ménages dans les deux pays n'a jamais eu à subir de dégâts causés par les troupeaux dans leurs parcelles de culture (67% au Togo et 73% au Burkina-Faso).

Tableau 84 : Importance des dégâts causés par les troupeaux (en % des ménages)

Dégâts causés par troupeaux	Togo	Burkina Faso
Jamais	67%	73%
Par troupeau du village	18%	14%
Par troupeau transhumant	11%	7%
Par les 2 types de troupeaux	3%	7%

Les ménages qui ont subi des dégâts les imputent plus souvent aux troupeaux des agro-éleveurs du village ou des villages environnants.

Les troupeaux des éleveurs transhumants ont tout de même causé des dégâts chez 14% des éleveurs dans les deux pays. Ce taux n'est pas négligeable et il explique certainement des ressentiments des sédentaires vis à vis des éleveurs transhumants, mais il n'est pas plus élevé que pour les dégâts causés par des troupeaux locaux, et c'est certainement le cumul des deux avec de l'ordre de 30% des ménages concernés qui permet de prendre la dimension du problème.

4.1.8.3 Changements techniques

Pour faire face aux contraintes, les changements techniques adoptés constituent une réponse qui peut être interprétée comme un indicateur des capacités d'innovation des exploitations agricoles. Parmi les pratiques avec un caractère de changement technique, nous avons retenu, le recours aux engrais, l'utilisation de semences améliorées certifiées et l'utilisation de la fumure organique.

Utilisation d'engrais

Il faut rappeler que l'utilisation d'engrais est l'une des techniques diffusées par les projets de développement agricoles.

Le recours aux engrais est une pratique très courante au Togo où 92% des ménages de l'échantillon déclarent en utiliser, alors que ce taux n'est que de 58% au Burkina-Faso. Et pour 65% des ménages qui en utilisent, les quantités sont en augmentation. Pourquoi augmenter l'utilisation ? Pour lutter contre la dégradation de la fertilité. Cette raison domine très largement dans les réponses des producteurs qui déclarent utiliser plus d'engrais : *« les sols sont devenus pauvres* », « *avant les terres étaient bonnes et on n'avait pas besoin d'engrais* ». On notera que les producteurs qui déclarent que c'est pour augmenter la production ou la productivité sont des exceptions (2 pour l'ensemble de l'échantillon). La perception est clairement une perte de fertilité qu'il faut compenser, une perte de productivité que les engrais permettraient d'atténuer, sans que l'on puisse savoir si cette baisse de la productivité est réelle ou si cette perception est liée au discours associé à la vulgarisation de l'engrais. Quelques producteurs (très minoritaires) fournissent d'autres raisons : l'augmentation de la superficie cultivée « *les champs ont augmenté* », ou la baisse de la fumure organique disponible « *je possède moins d'animaux* ». On retrouve, pour les ménages qui ont déclaré que leur consommation d'engrais avait diminué (22% au Togo, 13% au Burkia-Faso) le rôle de la fumure organique : « *nous utilisons plus de*

compost », « *plus de fumure* ». Mais la raison première d'une diminution reste, comme pour la non utilisation, le manque de moyens financier.

Pour la grande majorité des ménages qui n'utilisent pas d'engrais, la raison principale est le « manque de moyens », les engrais coûtent chers et ils n'ont pas la trésorerie nécessaire pour en acheter. Quelques ménages au Burkina-Faso (3), déclarent qu'ils utilisent de la fumure organique et que « cela suffit », voire que c'est « meilleur ».

On notera que les EA qui utilisent l'engrais ont, dans les deux pays, une superficie cultivée moyenne plus importante (en moyenne 1,5 à 1,8 fois supérieure) et plus d'animaux au Togo (en particulier des bovins) alors qu'au Burkina-Faso les différences ne sont pas significatives.

Ainsi, la situation entre les deux pays est sensiblement différente avec un recours aux engrais presque généralisé au Togo où ce sont les plus petites EA qui n'en utilisent, pas notamment parce qu'elles n'ont pas les moyens financiers pour les acquérir. Au Burkina-Faso l'utilisation est moins fréquente (un peu plus d'une EA sur 2) et si les EA qui en utilisent sont de plus grande taille foncière, ce ne sont celles qui ont le plus d'animaux et en particulier de bovins. Dans cette zone, certaines EA jugent la fumure organique suffisante et n'auraient pas besoin d'engrais (mais cette raison reste mineure, comme au Togo, ce sont les moyens financiers qui font le plus défaut).

Utilisation de semences « certifiées »

Le qualificatif de « certifiées » pour les semences n'est pas toujours bien compris par les producteurs, qui croient souvent que le simple fait d'acheter à l'extérieur de l'exploitation des semences ou de « recevoir » d'un projet de développement des semences garantit que celles-ci sont « améliorées » et « certifiées ».

La situation est similaire dans les deux pays ; un peu moins de 60% des ménages déclarent utiliser des semences certifiées et parmi ces semences le maïs occupe une grande place acquise au Togo auprès de l'ICAT ou de la DRAEH, au Burkina auprès d'un agent des services agricoles. Mais les producteurs mentionnent aussi le sorgho, le sésame et des légumineuses dont le soja au Togo ; le sorgho, le riz, le sésame, des légumineuses mais aussi des semences de cultures maraichères (oignon, tomate) au Burkina-Faso.

Pour ceux qui n'utilisent pas de semence certifiée, les raisons principales sont au nombre de deux : la plus souvent citée est l'autofourniture « *j'utilise les graines issues de ma* récolte », l'autre est comme pour les engrais le manque de moyen financier.

Utilisation des fumures organiques

La production de fumures organiques a été évoquée précédemment avec une pratique largement plus courante au Togo (66% des ménages) qu'au Burkina (37%). L'utilisation de fumure organique sur les cultures est aussi plus courante au Togo avec 71% des ménages contre 46% au Burkina-Faso.

Au-delà d'un risque de manque de cohérence lors de l'enquête sur le terrain, la différence entre les deux taux est liée à des échanges entre exploitations agricoles. Pour la plupart, ces échanges ne seraient pas marchands mais sous forme de troc (échange en nature) et/ou liés à des relations familiales ou amicales.

L'utilisation de la fumure organique serait nettement en augmentation au Burkina-Faso pour 72% de ceux qui ont déclarés en utiliser sur les cultures. C'est également le cas au Togo, mais avec un taux inférieur à la majorité (46%). En revanche, une part relativement élevée (26%) estime que leur utilisation diminue, en lien avec la baisse du nombre d'animaux. Quelques producteurs citent cependant l'augmentation de la superficie cultivée, et un producteur déclare qu'il a augmenté sa consommation d'engrais et réduit celle de fumure organique.

Ces résultats confirment la différence observée des pratiques entre les deux zones, avec au Togo des pratiques d'intensification agricoles nettement plus répandues. Les changements techniques sont donc plus avancés au Togo. C'est une situation que l'on peut mettre en lien avec la pression foncière et aussi, peut-être, avec l'efficience des projets de développement et un contexte et des infrastructures économiques plus favorables à la production agricole, comme semble l'indiquer la partie sur la commercialisation des produits agricoles infra.

4.1.8.4 Commercialisation des produits des cultures

Un accès difficile au marché des produits agricoles et la faible intégration des exploitations agricoles familiales sont souvent citées comme des contraintes fortes pour le développement des économies rurales. Dans le cadre de cette enquête, les ménages ont été interrogés sur leurs pratiques de mise en marché des produits des cultures et sur les évolutions sur ces vingt dernières années.

Figure 46 : Répartition des ménages selon le nombre de produits végétaux commercialisés

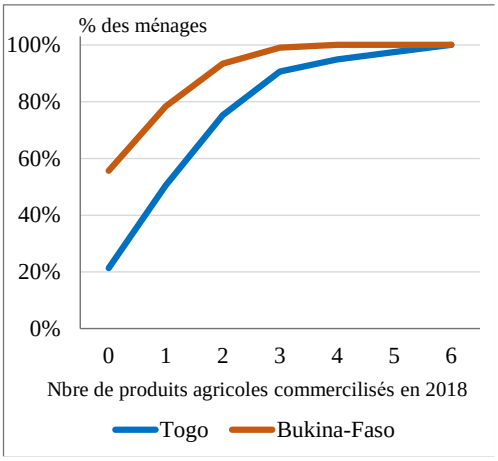

Les courbes ci-contre montrent deux situations contrastées, avec un point de démarrage très différent. En effet, si la part des ménages qui ne commercialisent aucun produit est faible au Togo (21%) elle est très importante au Burkina-Faso avec plus de la moitié (56%) des ménages qui déclarent ne vendre aucun produit des cultures sur le marché.

Parmi ceux qui ne vendent pas, la plus grande part évoque une priorité donnée à l'autoconsommation (68% au Togo et 85% au Burkina-Faso), alors que ceux qui déclarent leur production insuffisante ne représentent que 22% au Togo et 10% au Burkina-Faso (on verra plus loin qu'une part importante des ménages déclare une insécurité alimentaire forte, ce qui permet de clarifier la notion de « privilégier l'autoconsommation » qui rejoint en final l'insuffisance de la production).

Enfin, rares sont les ménages qui évoquent des prix non-attractifs. La première condition pour participer au marché est bien d'avoir des productions suffisantes pour l'autoconsommation et ceci est particulièrement répandu dans les zones étudiées du Burkina. Au Togo, l'intégration au marché est relativement forte avec 29% des ménages qui commercialisent un seul produit, 25% qui commercialisent 2 produits, puis enfin 25% qui commercialisent 3 produits ou plus. Dans l'échantillon, 6% des ménages au Togo vendent 5 ou 6 produits alors qu'au Burkina-Faso un seul ménage (soit moins de 1%) a déclaré vendre 4 produits agricoles.

Tableau 85 : Pourcentage des ménages sur le marché des produits agricoles

Produits commercialisés	Togo	Burkina-Faso
Riz	9%	6%
Mil	3%	5%
Sorgho	16%	2%
Mais	43%	14%
Patate Douce	2%	1%
Coton	40%	14%
Arachide	5%	2%
Niébé	9%	0%
Soja	21%	9%
Sésame	12%	20%
Maraichage et autres	11%	1%

Il n'y a pas de culture qui serait produite dans un pays et pas dans l'autre. Les conditions climatiques voisines autorisent des systèmes de culture voisins. C'est donc plutôt l'intégration des producteurs au marché des produits agricoles qui engendre des différences entre les pays.

Les deux seuls produits où les ménages du Burkina-Faso sont proportionnellement plus nombreux sur le marché sont le sésame et le mil. Pour tous les autres produits, l'intégration des ménages au marché est plus forte au Togo, en particulier pour le maïs (43%) et le coton (40%). Ces deux productions ont fait l'objet d'actions de développement qui ont été certainement plus intenses et au final plus efficaces au Togo. Les taux restent nettement plus élevés pour le sorgho, le soja, le niébé et les produits maraichers (tomate, oignon, principalement) en lien avec la densification des territoires au Togo et une demande domestique plus forte générant des marchés plus dynamiques.

Les ménages ont évalué la part de la production récoltée qui est commercialisée. Ces réponses données en pourcentage sont très approximatives mais fournissent une indication sur le niveau d'intégration au marché et par groupe de produits.

Tableau 86 : Part des productions vendues par les ménages qui commercialisent

Groupes de produits	Togo	Burkina-Faso
Céréales	52%	43%
Tubercules	50%	80%
Légumineuses	86%	92%
Cultures de rente	98%	100%
Produits maraichers	96%	95%

Les résultats montrent une forte implication dans les deux pays pour les ménages qui sont effectivement intégrés au marché. Les plus faibles niveaux de commercialisation concernent logiquement les produits vivriers de base de l'alimentation des populations : les céréales des deux côtés de la frontière et les tubercules au Togo. Pour tous les autres produits la part des ventes est très élevée : logiquement pour les cultures de rente (coton et sésame), pour les produits maraichers produits d'abord pour le marché domestique, mais aussi pour les légumineuses qui font également des produits vivriers utilisés dans l'alimentation.

Enfin, les ménages ont été interrogés sur la situation antérieure : vendaient-ils plus, moins ou autant. Les réponses obtenues sont surprenantes car, parmi ceux qui ont répondu (93% au Togo et 42% au Burkina-Faso), seulement 42% déclarent vendre plus, et plus d'un tiers au Togo et 26% au Burkina-Faso déclarent vendre moins. Pour ces derniers s'ils vendaient moins c'est qu'ils produisaient d'abord pour l'autoconsommation, et surtout la production était moindre car ils utilisaient moins d'engrais. Pour ceux qui vendaient plus (et qui auraient donc vu baisser leur production commercialisée) les raisons évoquées sont nombreuses : certains font allusion aux prix qui auraient baissé, d'autres à la baisse des rendements en raison de l'appauvrissement des sols, d'autres font référence à des aspects démographiques soit le nombre de bouches à nourrir qui a augmenté, soit la main d'œuvre familiale qui a diminué.

Enfin, à la question de savoir s'ils pourraient produire plus à l'avenir, parmi les ménages qui répondent (97% au Togo et 72% au Burkina-Faso) 90% affirment qu'ils pourraient augmenter leur production au Togo contre seulement 58% au Burkina-Faso. Quand on compare les raisons données pas les producteurs pour expliquer leur réponse, on s'aperçoit que dans une grande majorité des cas, c'est leur perception du futur (optimiste ou pessimiste) qui a déterminé la réponse car souvent, dans les deux cas, ce sont les contraintes à lever qui ont été mentionnées. L'exemple le plus parlant est le foncier : certains répondent non car le foncier est le facteur limitant, et beaucoup d'autres (surtout au Togo) oui pourvu qu'ils arrivent à augmenter leur superficie, pourvu qu'ils aient les moyens d'augmenter le foncier (réponse que l'on peut mettre en lien avec le développement potentiel du marché foncier évoqué plus haut surtout pour le Togo). Au Togo essentiellement, certains répondent oui pourvu qu'ils puissent augmenter leurs moyens pour acheter plus d'engrais ou des matériels et équipements de production. Parmi ceux qui répondent qu'ils ne peuvent pas augmenter leur production, certains mentionnent leur âge, leur « fatigue » et l'absence de main d'œuvre familiale (notamment au Burkina-Faso).

Ainsi, alors que les contraintes, notamment foncières, pèsent fortement au Togo, il y règne un optimisme porté certainement par un progrès technique qui a déjà touché un grand nombre des ménages de la zone.

4.1.9 Animaux et conduite de l'élevage

La pratique de l'élevage est largement répandue dans les deux zones. Mais, la zone du Togo apparaît mieux dotée. Selon les informations collectées, 14% des ménages au Burkina n'avaient aucun animal élevage et seulement 7 % au Togo.

4.1.9.1 Nombre moyen d'animaux selon le mode de gestion

Malgré les limites des analyses en termes de cumul des animaux, nous proposons ici une première approche globale, afin d'introduire le sujet.

Les animaux d'élevage appartiennent pour la plus grande part au ménage et sont élevés sur l'exploitation agricole du ménage propriétaire. Mais ils peuvent aussi appartenir à un propriétaire absent qui a confié l'élevage à ce ménage (animaux reçus en « confiage »), ou à l'inverse appartenir au ménage mais être élevés dans une autre exploitation (les animaux ont été donnés en « confiage »). On notera que les modalités des contrats de « confiage » ne sont pas analysées ici. Le tableau ci-dessous présente le nombre moyen d'animaux avec des valeurs très différentes entre les deux zones : plus de 40 animaux, tous types confondus en moyenne par ménage au Togo, et moins de 20 au Burkina-Faso.

Tableau 87 : Nombre moyen d'animaux d'élevage selon le mode de gestion par pays

	Togo		Burkina Faso	
Animaux	Moyenne	CV	Moyenne	CV
En propriété sur EA	38.25	129%	17.69	113%
Reçu en confiage sur l'EA	0.43	123%	0.93	122%
Donné en confiage hors EA	1.92	124%	0.60	114%
TOTAL Animaux	40.17	653%	18.29	444%
Total animaux à l'installation	58.07	420%	28.48	521%

Les animaux donnés ou reçus en « confiage » impactent peu (6 à 8%) le nombre moyen total par ménage car ce sont les animaux appartenant au ménage, et élevés sur l'exploitation, qui sont les plus nombreux. Les animaux reçus en confiage permettent cependant à certains ménages de « commencer » l'élevage et c'est le cas pour un ménage du Togo qui élève une chèvre qui lui a été confiée. Deux ménages qui n'élèvent aucun animal sur

l'exploitation agricole ont cependant des animaux qu'ils ont confiés à un éleveur (chacun plus de 15 bovins et petits ruminants).

Il semblerait, sur la base de ces informations que le nombre moyen d'animaux aurait diminué par rapport à l'installation des chefs de ménage, et cette diminution serait très forte (de l'ordre de – 35%), liée à une réduction très importante du nombre moyen de volailles et en particulier des pintades. Beaucoup de chefs de ménage mentionnent des troupeaux de plus de 100 pintades par le passé qui n'existent plus aujourd'hui.

Enfin, on constate que les coefficients de variation sont élevés indiquant une forte dispersion autour de la moyenne, beaucoup plus que pour le foncier. Les inégalités d'accès à l'élevage apparaissent, à ce stade, importantes.

4.1.9.2 Nombre moyen d'animaux par type

Dans l'analyse qui suit, nous ne prenons en compte que les animaux appartenant aux ménages et élevés sur l'exploitation.

Figure 47 : Nombre moyen d'animaux par type par ménage

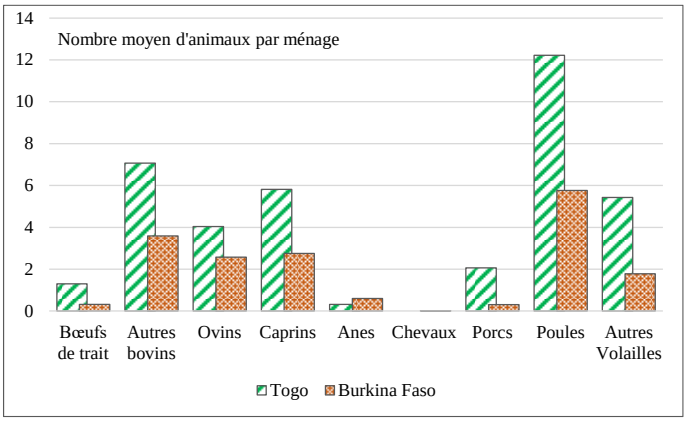

Les ménages du Togo, sont en moyenne nettement mieux dotés (38 animaux) qu'au Burkina-Faso (18 animaux). Et cet écart se retrouve pour tous les types d'animaux, sauf pour les ânes.

Les bovins sont nettement plus nombreux dans les ménages du Togo (8,4 bovins dont 1,3 bœuf de trait) qu'au Burkina-Faso (3,9 bovins dont 0,3 bœuf de trait). Les chevaux sont très rares dans les deux pays. Les porcs présents essentiellement au Togo.

Si les différences sont importantes entre les pays, elles le sont aussi à l'intérieur des zones. La figure ci-dessous présente la répartition des ménages et des bovins selon des classes de bovins possédés.

Figure 48 : Répartition des ménages et des bovins selon des classes de bovins par ménage

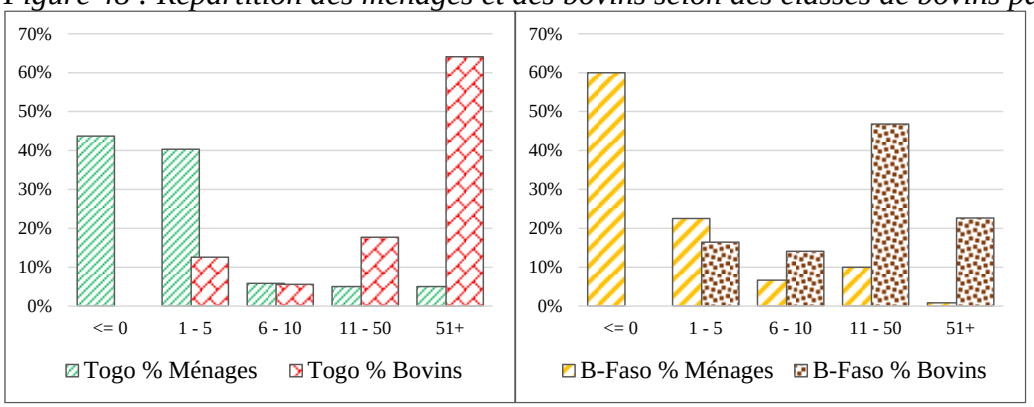

La part des ménages sans aucun bovin est élevée dans les deux pays : 44% au Togo et 60% au Burkina-Faso. Celle des ménages avec 1 à 5 bovins est importante au Togo (40% des ménages, soit presque autant que sans bovin), mais ces ménages n'ont que 13% des bovins présents dans le terroir. La répartition au Togo est très inégalitaire avec quelques ménages (5%) qui possèdent 64% des bovins. Cette répartition traduit la présence de quelques grands éleveurs que l'on ne retrouve pas au Burkina-Faso, où les grands troupeaux semblent être peu nombreux et où la classe qui domine est celle des troupeaux de 11 à 50 bovins qui regroupe 10% des ménages et 47% des bovins.

Tableau 88 : Part des ménages éleveurs et nombre moyen d'animaux des éleveurs

	Togo		Burkina-Faso	
	% ménages qui possèdent	Nbre moyen pour ménage avec	% ménages qui possèdent	Nbre moyen pour ménage avec
Petits ruminants	73%	13.5	60%	8.9
Porcs	38%	5.5	5%	6.2
Volailles et autres	87%	20.4	71%	10.6

Les ménages possédant d'autres espèces animales sont plus nombreux au Togo qu'au Burkina Faso et le nombre moyen d'animaux est lui aussi nettement plus élevé. Les porcs font exception, ne se trouvant dans 5% des ménages au Burkina-Faso, ceux-ci en possédant un peu plus en moyenne qu'au Togo.

Il faut rappeler qu'il est difficile d'enquêter le nombre d'animaux sur déclaration et en particulier pour les bovins, car le plus souvent les éleveurs ne donnent pas le chiffre exact de leurs animaux mais des chiffres voisins, sans que cette approximation soit faite de la même manière d'un éleveur à l'autre. Ainsi, ces valeurs sont à prendre avec quelques réserves. Les résultats indiquent une situation différente entre les deux pays avec un cheptel moyen par ménage nettement plus important au Togo, où il existerait encore de grands troupeaux d'agro-éleveurs, mais où aussi un grand nombre de ménage ont un petit troupeau bovin, notamment constitué de bœufs de trait.

Ce plus grand nombre d'animaux au Togo et la part plus importante de ménages avec des animaux et en particulier des bovins, constitue un atout pour l'intégration agriculture – élevage, et indique un niveau de capitalisation plus élevé puisque souvent ces animaux constituent le capital le plus important de l'exploitation agricole et un capital plus ou moins circulant en fonction des types d'animaux.

4.1.9.3 Conduite de l'élevage

Les chefs de ménage ont été interrogés sur les modes de conduite et leurs pratiques, pour apprécier le niveau de diffusion des techniques.

Vaccination et médicaments vétérinaires

La vaccination est très largement pratiquée dans les deux zones par les ménages qui ont des animaux : 77% des ménages avec au moins un animal au Togo et 70% au Burkina-Faso. La vaccination est pratiquée par quasiment tous les ménages qui ont au moins 1 bovin (respectivement 96 à 98% des ménages avec bovins). Ceux qui ont des animaux et qui ne vaccinent pas déclarent qu'ils n'ont pas les moyens financiers, pas de « gros » ruminant ou qu'ils n'ont pas constaté de maladie grave.

Comme pour la vaccination, l'achat de produits vétérinaire est une pratique courante (75% des ménages avec animaux au Togo et 65% au Burkina-Faso) et quasiment généralisée pour ceux qui ont au moins un bovin (94% dans les deux zones). Les dépenses en produits vétérinaires sont en moyenne relativement faibles (28 000 FCFA au Togo et 23 000 FCFA au Burkina-Faso), mais dénotent à la fois une intégration aux marchés amonts (approvisionnement) et des services « vétérinaires » assez largement répandus qui touchent un grand nombre des éleveurs.

Enfin, on notera qu'il existe logiquement des coefficients de corrélation positifs et significatifs entre les dépenses en produits vétérinaires et le nombre de bovins ou de petits ruminants (+0,7 pour les bovins et +0,6 pour les petits ruminants), et cette corrélation est plus forte au Togo (+0,8 pour les bovins et +0,7 pour les petits ruminants), ce qui peut traduire une meilleure maîtrise de ces techniques au Togo.

Logement des ruminants

Les bâtiments d'élevage sont rares avec seulement 15% des ménages avec ruminants au Togo déclarant avoir un bâtiment pour loger les animaux la nuit et seulement 4% au Burkina-Faso.

Tableau 89 : Logement des ruminants (en % des ménages avec ruminants)

Type de logement	Togo	Burkina-Faso
Enclos	70%	44%
Attachés	15%	51%
Bâtiment (étable, bergerie, chèvrerie)	15%	4%

Les situations apparaissent différentes entre les deux zones, avec au Togo un recours généralisé aux enclos (70% des ménages) mais seulement 44% au Burkina-Faso où la pratique la plus répandue est d'attacher les animaux la nuit. Mais ces pratiques dépendent aussi du nombre d'animaux.

Embouche

La pratique de l'embouche est rare au Togo avec seulement 4% des ménages concernés et un peu plus répandue au Burkina-Faso (11% des ménages). Les animaux engraissés sont des moutons ou des bovins, avec cependant un éleveur de porcs au Togo qui régulièrement engraisse 4 porcs par an.

Dans notre échantillon, on enregistre la présence deux éleveurs « spécialisés » dans l'embouche avec l'un au Togo qui déclare engraisser tous les ans environ 40 moutons, et un au Burkina-Faso qui lui déclare engraisser 10 bovins tous les ans. Pour les autres éleveurs le nombre d'animaux engraissés par an varie de 2 à 5.

L'intensification de l'élevage reste très largement minoritaire, mais l'embouche semble se développer au Burkina-Faso.

Alimentation des ruminants

Les pratiques en termes d'alimentation des ruminants sont présentées dans le tableau ci-dessous

Tableau 90 : Logement des ruminants (en % des ménages avec ruminants)

	Togo	Burkina-Faso
Ménages avec ruminants	91	76
Pâturages	81%	63%
Résidus stockés	26%	71%
Fourrages conservés	7%	1%
Cultures fourragères	0%	0%
Son de céréales	19%	0%
Aliments bétail	5%	33%

La conduite des animaux dans les pâturages n'est pas une pratique systématique, car nombre de ménages, et plus fréquemment ceux avec peu d'animaux, nourrissent leurs animaux sur les terres proches du village.

Le stockage de résidus de récolte est très fréquent au Burkina Faso (71% des ménages avec au moins un ruminant) et moins répandu au Togo (26% des ménages). La pratique des cultures fourragère est inexistante dans notre échantillon. Enfin l'achat d'aliment bétail (que cela soit du son de céréales ou d'autre aliments) est assez répandu dans les deux zones, mais plus au Burkina-Faso (33%) qu'au Togo (23%).

Nourrir les animaux est considéré comme difficile par une grande majorité des ménages au Togo (84% des ménages avec ruminants et 79% de tous ceux qui élèvent des animaux) alors qu'au Burkina-Faso cela semble moins difficile (47% des ménages avec ruminants et 43% pour les autres). Cette différence d'appréciation apparaît surprenante mais est liée au manque de pâturages (raison évoquée par 76% des ménages avec animal d'élevage au Togo contre seulement 26% des ménages au Burkina-Faso. Les problèmes d'abreuvement sont cités par 14% des ménages au Togo mais pas au Burkina-Faso, enfin le coût de l'aliment est mentionné par 16% des ménages au Burkina-Faso et ne l'est pas au Togo.

Au-delà d'un éventuel effet « enquêteur », l'alimentation des animaux semble plus problématique pour les ménages du Togo qui doivent affronter un manque de pâturage et des problèmes d'abreuvement alors qu'au Burkina-Faso, c'est le prix des aliments qui apparaît comme une contrainte.

A la question de savoir si les ressources pour l'élevage sont suffisantes, plus de 80% des ménages avec élevage répondent logiquement que ces ressources sont insuffisantes et les raisons évoquées à l'origine de cette baisse des ressources sont pour l'essentiel l'extension de l'agriculture (et en particulier du coton qui est quelques fois mentionné), mais aussi l'augmentation du nombre de personnes qui cultivent et l'augmentation du nombre des animaux.

Face à ce manque de pâturages, les options (solutions) évoqués par les chefs de ménage qui ont des animaux d'élevage sont variées sans qu'aucune option ne domine :

- Dans les deux pays beaucoup évoquent la diminution du troupeau : *« on se contentera de quelques têtes pour amoindrir le problème », « on finira par laisser l'élevage pour d'autres activités », « vendre une partie ou confier à un Peul »* et quelques-uns évoquent le déplacement du troupeau vers des zones de pâturage ;
- Au Burkina-Faso beaucoup évoquent le stockage des résidus de récolte et/ou l'achat d'aliment « *soit on abandonne l'élevage soit on achète les aliments bétail* », « *on va stocker les résidus de nos champs* » et quelques-uns les cultures fourragères « *laisser une partie du champ pour l'élevage* ».
- Au Togo l'option principale concerne des pratiques d'intensification « on va attacher les animaux et les nourrir », « les attacher et les nourrir avec les résidus de récoltes », « faire un élevage moderne et acheter des aliments bétail ».

Ces options, exprimées par des individus, sont à mettre en regard des propositions, plutôt favorables au pastoralisme, qui seront développées dans les ateliers à travers l'intégration de la transhumance dans les scénarios de territoire.

Commercialisation des animaux ou produits de l'élevage

L'élevage est une activité génératrice de revenu avec 74% des ménages au Togo qui ont vendu au moins un animal en 2018 et 45% au Burkina-Faso.

Tableau 91 : Nombre moyen d'animaux vendus pour les ménages qui ont vendu en 2018

	Togo	Burkina-Faso
Bovins	6.4	2.6
Ovins	3.4	3.7
Caprins	3.5	4.9
Porcs	3.8	1.2
Volailles	17.0	11.5

Pour les ménages qui ont effectivement commercialisé des animaux, le nombre d'animaux vendus est relativement important en particulier au Togo pour les bovins (plus de 6), ce qui représente un revenu conséquent sur l'année. Mais cette moyenne cache une grande disparité avec 6 ménages qui à eux seuls ont vendu plus de 92 bovins.

Il y a donc, au Togo, quelques ménages qui tirent des revenus conséquents de l'élevage bovin. Ceci est nettement moins marqué au Burkina Faso, où seuls deux ménages ont vendu 4 et 5 bovins dans l'année. Au Burkina-Faso les petits ruminants sont plus commercialisés avec respectivement en moyenne 4 ovins et 5 caprins.

Transhumants et troupeaux locaux sur les mêmes pâturages ?

Enfin à la question de savoir si les quelques fois les troupeaux du ménage se retrouvaient sur un pâturage en même temps que des troupeaux transhumants, seuls 12% des ménages ont répondu oui au Togo et 34% au Burkina-Faso. Mais comme cette cohabitation a lieu essentiellement en saison des pluies, les ressources fourragères sont importantes et seulement un peu moins de la moitié des chefs de ménage a répondu qu'il y avait concurrence et pas assez de fourrages.

Elevage et agriculture : production de fumure organique

Précédemment nous avons évoqué le potentiel important au Togo pour l'intégration agriculture élevage. La part des ménages produisant de la fumure organique pour les cultures en associant fumier, compost et utilisation de cendres, résidus ou ordures (ménagères) est nettement plus importante au Togo (les deux tiers des ménages) qu'au Burkina (moins du tiers).

Tableau 92 : Part des ménages produisant de la fumure organique pour les cultures

	Togo	Burkina-Faso
Fumure organique pour les cultures	66%	31%
Poudrette et fumier de bovins	39%	14%
Fumier de petits ruminants	45%	21%
Fumier de porc	10%	0%
Fumier de volaille	23%	1%
Ordures et cendres	24%	20%
Compost	42%	1%
Ensemble	100%	100%

Il est clair que les différences entre les deux zones proviennent d'abord d'un nombre d'animaux et d'une part des ménages avec élevage nettement plus importants au Togo. Mais pas uniquement car il y a un écart

entre les ménages qui possèdent un type d'animaux et les ménages qui produisent du fumier pour l'agriculture. Par exemple au Burkina Faso, 40% des ménages ont au moins un bovin mais seulement 14% produisent du « fumier » de bovin, 60% ont au moins un petit ruminant et seulement 21% produisent du fumier.

Les ménages des zones d'études au Togo sont nettement plus engagés dans l'intégration agriculture élevage et la production de compost que les ménages du Burkina-Faso, certainement pour deux raisons qui se complètent : la nécessité avec une pression foncière qui appelle à des pratiques d'intensification, notamment agroécologiques ; la vulgarisation agricole avec des projets de développements qui ont diffusé les pratiques de production et d'utilisation de fumure organique.

4.1.10 Sécurité alimentaire et période de soudure

Les ménages ont été interrogés sur la façon dont se passent pour eux les périodes de « soudure», avant les récoltes de l'année, quand les stocks de l'année précédente se terminent. La soudure correspond ainsi à une période où le ménage doit se procurer la nourriture, et plus spécifiquement les céréales, à l'extérieur. Ce n'est pas pour tous les ménages une période où la nourriture est insuffisante dans les marmites, notamment pour les ménages avec un élevage important dans la constitution du revenu familial.

Tableau 93 : Durée de la soudure et superficie cultivée moyenne par personne

Durée de la soudure	Togo			Burkina-Faso		
	% des ménages	Superficie cultivée par personne Moyenne	CV	% des ménages	Superficie cultivée par personne Moyenne	CV
0 Soudure	47%	.56	60%	25%	.43	109%
1 à 3 mois	48%	.49	99%	52%	.49	61%
4 mois et +	5%	.40	70%	23%	.32	82%
Ensemble	100%	.52	80%	100%	.44	79%

Dans notre échantillon, la situation des ménages répondants est une fois encore, très différente entre les deux pays, puisque 47% des ménages au Togo déclarent qu'ils n'ont pas de période de manque de nourriture, alors que ce taux n'est que de 25% au Burkina-Faso. Et la part des ménages qui déclarent une soudure de 4 mois ou plus est très faible au Togo, (5%) elle est conséquente au Burkina-Faso avec presque un ménage sur 4. Enfin, dans les deux pays, il y a environ un ménage sur deux qui déclare une période de soudure de 1 à 3 mois.

Au Togo, la superficie cultivée moyenne décroit logiquement des ménages sans soudure vers les ménages avec 4 mois et plus ; de 0,56 à 0,40 ha/personne. Ces chiffres pourraient être considérés comme des seuils, si les coefficients de variation n'étaient pas aussi élevés indiquant une forte variabilité à l'intérieur de ces groupes ; la superficie cultivée par personne n'est pas un critère suffisant pour apprécier la sécurité alimentaire, même s'il donne une bonne indication.

Au Burkina-Faso, la situation n'est pas la même, avec le groupe sans soudure qui cultive un peu moins ceux qui ont 1 à 3 mois de soudure. Ceci pourrait être en lien avec l'assolement et les cultures pratiquées avec une période de soudure pour une partie des ménages avec des cultures de rente. Enfin, les ménages avec 4 mois de soudure et plus ont une superficie cultivée nettement moindre (0,32 ha/personne), mais on retrouve dans ce groupe des ménages avec de

grands troupeaux. Il est donc difficile, sur la base de ces données, de tirer des leçons plus générales.

Les pratiques des ménages pour faire face aux périodes de soudure sont en lien avec cette situation. La plus grande partie des ménages au Togo (54%) et plus du tiers au Burkina-Faso, achètent des aliments le plus souvent en vendant des animaux (petits ruminants ou volailles), mais aussi en utilisant les revenus des activités non agricole (commerce, artisanat) et en utilisant (pour quelques-uns les « petites économies » faites en prévision de cette période.

Tableau 94 : Les réponses face à la soudure (en % des réponses des EA avec soudure)

Pratiques	Togo	Burkina-Faso
Achat d'aliments	54%	36%
Emprunt	32%	29%
Réduction des quantités consommées	8%	32%
Départ en migration courte	1%	0%
Travail des enfants	0%	0%
Autres	4%	4%
Ensemble	100%	100%

En l'absence de moyens pour acheter des aliments, environ 30% des ménages emprunte argent ou produits agricoles dans les deux pays. Un seul ménage (au Burkina-Faso) déclare emprunter de l'argent auprès de sa famille en ville (c'est aujourd'hui plus facile d'envoyer de l'argent). Tous les autres empruntent, auprès de la famille ou des voisins amis, des produits agricoles (céréales) qu'ils rembourseront après les récoltes.

La réduction des quantités consommées est une réponse des ménages qui n'ont pas véritablement d'autres solutions pour faire face. Alors que cette réponse ne concerne que 8% des ménages au Togo, elle a été faite par près d'un tiers des ménages au Burkina-Faso. Un autre indicateur d'une situation plus difficile au Burkina-Faso qu'au Togo.

La modalité « Autre » correspond pour l'essentiel à des pratiques de cueillette (bois, feuilles de baobab, etc.) dont la vente permet d'acheter de la nourriture. On notera aussi deux ménages (Togo) qui déclarent changer de régime alimentaire avec l'augmentation des tubercules (et farine de manioc).

Enfin, les autres modalités sont marginales. En période de soudure ordinaire, pour faire face, on ne part pas en migration courte durée et on ne retire pas les enfants de l'école pour les mettre au travail. Si on fait le lien avec les migrations courtes évoquées précédemment, la recherche de travail et/ou d'argent qui motivent les migrations n'est pas à mettre forcément en relation avec des problèmes de soudure.

4.1.11 Santé et éducation

Les chefs de ménage et un conjoint ont été interrogés sur leurs pratiques de santé et sur leur perception de leur situation vis-à-vis de l'accès à la santé et à l'éducation.

4.1.11.1 Les pratiques et représentation de la santé

En ce qui concerne le comportement lors de maladies, il n'y a pas de différence de réponse entre les chefs de ménages et les conjoints interrogés ; les résultats sont donc présentés ensemble.

Tableau 95 : Comportement des chefs de ménage et de leur conjoint pour se faire soigner

Pratiques	Première consultation				Deuxième consultation			
	Togo		Burkina Faso		Togo		Burkina Faso	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ne répond pas	3	1%	3	1%	4	2%	1	0%
Médecin privé	3	1%	1	0%	0	0%	2	1%
Guérisseur	11	5%	4	2%	0	0%	24	11%
Automédication	133	61%	0	0%	0	0%	4	2%
9Autre	1	0%	0	0%	0	0%	3	1%
Centre Santé USP ou CSPS/CMA	67	31%	209	96%	145	67%	104	48%
CH Préfecture CH Régional	0	0%	0	0%	69	32%	79	36%
Total	218	100%	217	100%	218	100%	217	100%

La première attitude au Togo est de faire de l'automédication (61% des réponses) ou d'aller au centre de santé de base (31%), puis si la maladie persiste ou s'aggrave, presque tous les répondants déclarent aller au centre de santé de base (67%) ou à l'hôpital au niveau de la préfecture (32%).

Les comportements au Burkina-Faso sont sensiblement différents avec des répondants qui déclarent aller au centre de santé de base (96%) dès l'apparition de la maladie, puis si la maladie persiste ou s'aggrave revenir au centre de santé de base (48%), aller à l'hôpital régional (36%) ou aller voir un guérisseur (11%). On note que, de manière générale dans les deux zones, la médecine traditionnelle est très peu citée.

Au-delà des effets possibles liés aux enquêteurs et à la manière de poser la question[22] (deux équipes différentes, mais une formation commune), on constate une différence entre les zones des deux pays. Dans la zone d'étude du Togo, un nombre important de personnes fait de l'automédication lors de l'apparition de la maladie ce qui traduit certainement un recours relativement fréquent aux médicaments et une maîtrise relative de ces médicaments. Au Burkina-Faso, pas d'habitude d'automédication, mais une grande confiance dans les centres de santé de base.

D'ailleurs, une conclusion générale commune aux deux zones est que selon ces résultats, les chefs de ménage et leurs conjoints ont une grande confiance dans les centres de santé ou hôpitaux. Les autres options possibles, et en particulier la médecine traditionnelle (les guérisseurs), sont rarement citées, traduisant, avec tous les biais possibles, à la fois un changement important dans les comportements et l'efficacité des politiques de santé ; mais aussi avec le risque que les connaissances et savoirs faire dans ce domaine se perdent progressivement. Le recours à des guérisseurs si la maladie persiste après le centre de santé de base cité par 11% des personnes au Burkina-Faso, ne semble pas suffisant pour, sur le long terme, assurer la pérennité de ces savoirs et de ces habitudes ou coutumes.

Pourtant, d'une manière générale, la population est relativement insatisfaite de la situation d'accès aux services de santé. Plus d'une personne sur deux (59% au Togo et 53% au Burkina-Faso) juge cette situation insatisfaisante à cause de l'éloignement ou l'accès difficile en saison pluvieuse, du manque d'équipements et de la vétusté des infrastructures, enfin du manque de certains médicaments mais surtout de personnel, avec des files d'attente qui peuvent être très

[22] Il faut aussi rappeler la petite taille de l'échantillon et la diversité des questions posées avec peu de questions sur la santé et donc l'impossibilité de croiser les informations et avoir une meilleure compréhension.

longues. Ceux qui sont satisfaits évoquent la construction ou l'installation récente d'un centre de santé dans le village ou un village proche ou le bon état des infrastructures.

Interrogés sur les perspectives (est ce que la situation va s'améliorer ?), la population est confiante : avec 73% de réponses positives au Togo et 86% au Burkina-Faso. Il n'y a pas de différence significative ni selon l'âge moyen entre les personnes confiantes et celles qui ne le sont pas, ni selon le genre (homme/femme). Et les raisons de cette confiance sont essentiellement liées au fait que cela a été fait par le passé et que les services publics, les projets et les habitants eux-mêmes (*nous allons construire un dispensaire ici au village*) vont poursuivre cet effort. On remarque que la décentralisation est citée quelque fois parmi les réponses positives, uniquement au Togo (*la décentralisation va changer beaucoup de choses*).

4.1.11.2 Accès à l'école

Comme pour la santé, il n'y a pas de différence significative de réponses entre les personnes selon leur genre ou leur âge. Les résultats sont donc présentés pour l'ensemble des personnes interrogées (chef de ménage et conjoint).

Comme pour l'accès aux infrastructures de santé, la population est partagée entre insatisfaits et satisfaits de l'accès à l'école avec cependant pour le Togo un taux de satisfaits nettement supérieur (59%) à celui du Burkina-Faso (47%, le même taux que pour la santé).

Tableau 96 : Raisons évoquées par ceux qui sont insatisfaits de l'accès à l'école

Raisons de l'insatisfaction	Togo		Burkina Faso	
	Nbre de réponses	%	Nbre de réponses	%
Personnel Insuffisant ou absent	27	21%	24	31%
Ecole Eloignée	34	27%	11	14%
Equipement Insuffisant	19	15%	2	3%
Scolarité trop coûteuse	21	16%	7	9%
Infrastructure dégradée	21	16%	10	13%
Autres (insécurité)	6	5%	24	31%
Total	128	100%	78	100%

Les raisons évoquées par les insatisfaits (41% au Togo et 53% au Burkina-Faso) sont présentées dans le tableau ci-contre.

Au Togo ces raisons sont nombreuses et diversifiées sans qu'aucune ne domine vraiment. Les deux raisons les plus citées sont l'éloignement de l'école (27% des réponses) et le personnel insuffisant ou trop souvent absent (21%). Au Burkina-Faso, deux raisons regroupent 62% des réponses : un personnel insuffisant ou trop souvent absent (31%) ; et les raisons « autres » avec dans ce groupe une part importante des réponses qui portent sur l'insécurité dans la zone avec des « risques » pour les enfants.

Enfin on note pour les deux zones l'importance des raisons en lien avec le personnel enseignant (21% et 31% des réponses) : les infrastructures ne sont pas suffisantes, la présence d'un personnel qualifié fait partie des attentes de la population, or une dégradation des conditions de sécurité pourrait impacter fortement cette présence, et c'est peut-être ce que veulent dire les personnes qui ont évoqué ce problème au Burkina-Faso.

4.1.12 Le recours au crédit

Le recours au crédit, notamment formel peut être considéré comme une forme d'insertion dans le marché, dans l'économie monétaire. La situation dans les deux zones apparait encore une

fois très différente avec presque un ménage sur 2 qui au Togo a recours au crédit, même irrégulièrement, et au Burkina-Faso un peu plus de 1 ménage sur 10.

Tableau 97 : Part des ménages qui ont recours au crédit selon les types

	Togo	Burkina Faso
Recours au crédit	49%	11%
Banque	0.0%	1.8%
IFM	37.5%	3.6%
Commerçant	0.9%	0.0%
Famille	2.7%	0.0%
OP	5.4%	3.6%
ONG	2.7%	0.0%
Autre	0.0%	1.8%

On constate qu'au Togo, dans la zone étudiée, les IFM sont présents et touchent beaucoup de monde (38% de l'ensemble des ménages et plus de 75% de ceux qui ont recours au crédit). Les opérateurs qui font du crédit sont relativement diversifiés, OP (souvent organisations féminines), ONG, famille commerçant (spécialisé puisque qualifié d'usurier).

On notera que le total des pourcentages au Togo est supérieur à 49%, car quelques ménages utilisent deux sources de crédit (mais ces ménages sont très rares).

Au Burkina l'offre semble plus réduite, malgré la présence de banques (2 ménages concernés). Les autres sources de crédit concernent essentiellement les tontines. On constate que celles-ci n'ont pas été citées par les chefs de ménage et sont peu représentées au Burkina-Faso. De même les crédits contractés auprès de la famille sont très peu nombreux et uniquement cités au Togo.

Figure 49 : Types d'emprunt selon le pays (en % du nombre)

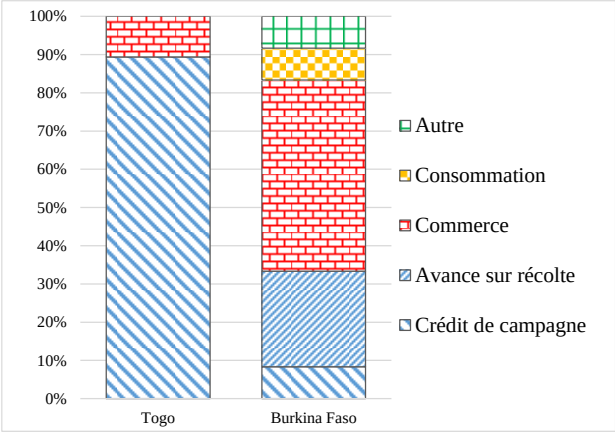

Les sources sont plus diversifiées au Togo mais la destination de l'emprunt est beaucoup moins diversifiée : 90 % des emprunts sont négociés pour la campagne agricole, les autres 10% pour mener des activités de commerce.

Au Burkina-Faso les emprunts pour la campagne agricole sont peu nombreux, mais on note les emprunts faits pour avance sur récolte. La part la plus importante va aux emprunts pour mener des activités de commerce. A ces emprunts il faut ajouter un emprunt pour consommation et un autre pour achat d'équipements. Cette diversité alors que le nombre d'emprunts est beaucoup moins important traduit une certaine fragilité des ménages au Burkina-Faso et au contraire une certaine stabilité des ménages au Togo, qui grâce aux emprunts de campagne peuvent acquérir leurs intrants et donc mener une campagne qui leur rapporte sans doute suffisamment pour ne pas avoir à chercher des emprunts pour d'autres besoins.

4.2 Les représentations du territoire par 61 personnes ressources

Les personnes ressources ont été identifiées par les équipes de CDD et de RECOPA partenaires de l'étude, mais aussi par différents observateurs des services techniques et de la société civile dans la zone. Ces personnes ont été choisies pour leur connaissance d'une ou de plusieurs thématiques de développement, soit dans une zone géographique de la zone frontalière soit, préférentiellement, pour l'ensemble de la zone. Lors des premiers entretiens, il leur a été demandé de désigner à leur tour des personnes de leur connaissance pouvant jouer ce rôle d'experts.

Au final, de proche en proche, 61 personnes ont été interrogées (30 au Burkina Faso et 31 au Togo), dont 15 ont aussi été conviées aux ateliers de co-élaboration de scenarios et de production de recommandations pour l'action.

4.2.1 Description de l'échantillon et de l'enquête personnes ressources

Tableau 98 : L'échantillon des personnes ressources : effectif, âge, secteur d'activité

Pays	Nombre	dont femmes	Moyenne d'âge	Moy. d'âge des femmes	Secteur d'activité			
					Agric. / élev.	Commerce et indép.	Educ. / Santé	Elus et adm.
Burkina Faso	30	5	49,5	48,2	9	3	4	14
Togo	31	11	52,1	49	9	6	3	13
Total	**61**	**16**	**50,7**	**48,7**	**18**	**9**	**7**	**27**

Les hommes de plus de 50 ans et les personnes élues ou travaillant dans l'administration sont surreprésentés. Ce déséquilibre est assumé ; il correspond à un partage inégal des postes à responsabilité, concentrant les pouvoirs et conférant aux individus au pouvoir un accès privilégié à l'information. Davantage de femmes auraient pu être interrogées, afin d'obtenir des représentations plus larges (et sûrement plus proches du ressenti des populations du territoire d'étude). L'enquête aurait dès lors permis de juger des asymétries d'information selon le statut et la classe sociale des interviewés, mais ses résultats auraient sûrement été sensibles à cette asymétrie, et donc moins révélateurs des dynamiques effectivement à l'œuvre.

Les origines géographiques des interviewés sont également diverses. Au Burkina, sur les 30 personnes, une réside à Ouagadougou et 11 à Fada, capitale régionale de l'Est, 9 dans la province de la Kompienga et 9 dans la province du Koulpélogo. Au Togo, une personne réside à Lomé, 20 à Dapaong (capitale de la région des Savanes), 5 à Cinkansé, 4 dans le Kpendjal à l'Est de la zone et une à Mango dans le Sud de la région des Savanes). Nous n'avons pas noté de corrélation particulière entre la nature des réponses et des représentations et la résidence ; aussi nous n'avons pas utilisé spécifiquement ce paramètre pour traiter les résultats.

Le questionnaire est essentiellement qualitatif ; il vise à capter les représentations des personnes interviewées, sans s'attacher au chiffrage des dynamiques relevées. Il s'agissait surtout d'entamer une discussion ouverte. L'entretien ne visait pas à recevoir le point de vue de l'institution de la personne interrogée, mais l'avis d'un expert, fondé sur ses connaissances propres, celles-ci pouvant venir de son métier, mais également de son expérience personnelle et de sa trajectoire (parfois complexe). Cette approche méthodologique invite donc à moduler le résultat des traitements de données selon le secteur d'activité de l'interrogé ; même si bien entendu, celui-ci s'exprime en référence à sa posture professionnelle et aux priorités de son institution, c'est bien en tant qu'expert individuel qu'il est questionné. Cette logique de choix et de posture est la même que pour la participation aux ateliers.

Le questionnaire, reproduit en annexe, est un guide d'entretien. Dans une première partie, les personnes donnent leur avis sur les dynamiques démographiques à l'œuvre, sur les inflexions possibles et le rôle éventuel des politiques publiques sur ces inflexions. La deuxième partie, sur ce même modèle, interroge les mobilités et circulations de biens et de personnes de part et d'autre de la frontière, mais aussi au sein de chaque pays. La troisième partie précise les trajectoires globales par secteur d'activité. Chaque personne interrogée choisit plusieurs secteurs dans une liste de 14 secteurs. Pour les secteurs choisis, la personne décrit son ressenti sur la situation actuelle et tente d'anticiper les évolutions à venir ; elle peut éventuellement s'aider d'un support cartographique représentant la zone transfrontalière pour illustrer son propos et spatialiser son expertise.

4.2.2 Démographie et fécondité : des représentations contrastées

Dans toute approche sur les représentations, les personnes interrogées s'extraient souvent, à cause de leur propre expérience et expertise (qui plus est sollicitée par l'enquête). Il est donc important de repérer les représentations qu'ils ont de leur environnement, et les représentations qu'ils ont pour eux-mêmes. Les différences entre les représentations des dynamiques démographiques pour soi-même (ce que l'on fait et transmet) ou pour les autres (en posant une expertise sur ce qui nous entoure) sont dès lors illustratives de la posture de certaines élites, et sur les objectifs raisonnablement atteignables, parce que déjà intégrés par ces élites.

Pour leur propre famille, les personnes enquêtées souhaitent un nombre de femmes et surtout d'enfants par femme bien inférieurs aux chiffres aujourd'hui disponibles (7,3 enfants/femme dans la Kompienga, 6,3 dans le Koulpélogo et 5,3 dans les Savanes). Le chiffre de 4 enfants par femme correspond aux projections faites dans la zone à l'horizon 2025-2030.

Tableau 99 : Perception par la personne interrogée de sa propre famille idéale

	Age moyen	Nbre idéal épouses	Nbre idéal d'enfants/femme	Nbre idéal de garçons	Nbre idéal de filles
Burkina	49,5	1,13	3,63	2,00	1,63
Togo	52,1	1,62	4,79	2,76	2,03
Total	**50,7**	**1,37**	**4,20**	**2,37**	**1,83**

Les références dans les deux pays d'une famille idéale peuvent apparaître contre-intuitives. Les personnes ressource au Burkina souhaitent des familles significativement moins nombreuses que celles du Togo, alors même que les tendances sont inverses d'après les statistiques. Ceci témoigne en fait d'une sensibilité plus forte aux enjeux d'une démographie non maîtrisée. Cette sensibilité s'est aussi exprimée durant les ateliers, qui ont montré que la question du nombre de naissance, plus que celle du nombre d'épouses, occupait une place importante dans la société civile et les administrations de l'Est du Burkina. La préférence pour les garçons est en revanche une constante dans les zones rurales, que l'on retrouve ici sans surprise de deux côtés de la frontière.

Les perceptions « pour les autres » dépassent les chiffres disponibles en termes de fécondité via les statistiques démographiques (ISF de 5,3 pour les Savanes eu Togo et 6 pour l'Est du Burkina). Par ailleurs, dans l'enquête « ménages », le nombre idéal d'enfants par femme est de 5,64 en moyenne pour les 550 répondants, en-dessous donc des estimations des experts. L'écart entre les tableaux insiste sur l'important chemin à parcourir pour diminuer les indicateurs de la

démographie, mais est porteur d'espoir dans la mesure où les objectifs sont bien inscrits dans les représentations des décideurs.

Tableau 100 : Perception de la famille idéale telle que perçue dans la zone

	Age moyen	Nbre idéal épouses	Nbre idéal d'enfants/femme	Nbre idéal de garçons	Nbre idéal de filles
Burkina	49,5	2,03	7,41	3,55	3,86
Togo	52,1	2,50	6,43	3,46	2,96
Total	**50,7**	**2,26**	**6,93**	**3,51**	**3,42**

Le traitement de ces représentations des familles par génération, profession et genre offre un tableau plus nuancé, avec là encore quelques résultats contre-intuitifs.

Ainsi élus et administratifs souhaitent des familles relativement réduites, mais imaginent dans l'ensemble de la zone un indice synthétique de fécondité bien plus élevé que les autres professions ; ce qui signifie qu'ils estiment les efforts à accomplir très importants pour inverser la tendance. Pour les agriculteurs et éleveurs, la taille de la famille idéale est plus importante, mais pas de façon significative, et cela au Burkina comme au Togo. L'écart entre les représentations de l'ISF pour eux-mêmes et en général est très important pour toutes les catégories (+ 2,5), signe d'une prise de conscience de l'ampleur du défi démographique, et d'une prise de conscience d'y répondre rapidement.

Tableau 101 : Perception de la famille idéale selon l'âge, la CSP et le sexe

	Effectifs	Age moyen	Nombre idéal épouses pour soi	Nombre idéal d'enfants/ femme pour soi	Nbre idéal épouses en général	Nbre idéal d'enfants/ femme en général
< 50 ans	28	41,4	1,41	3,96	2,19	7,19
> 50 ans	33	59,2	1,34	4,41	2,32	6,71
Agric./ élev.	18	50,5	1,67	4,72	2,35	6,65
Commerçant	9	56,3	1,67	4,56	2,50	6,50
Education/ santé	7	49,9	1,14	4,57	2,29	6,86
Elus/ adminis.	27	49,2	1,12	3,60	2,12	7,28
Femme	16	48,7	1,21	3,86	2,62	6,54
Homme	45	51,4	1,42	4,31	2,16	7,05
Total	**61**	**50,7**	**1,37**	**4,20**	**2,26**	**6,93**

Les personnes de moins de 50 ans et les femmes interrogées se projettent avec moins d'enfants pour eux-mêmes que les plus de 50 ans et les hommes. Inversement, les plus jeunes et les femmes estiment l'ISF de la zone à un plus haut niveau que les plus de 50 ans et les hommes. Pour autant, les différences sont moins significatives que celles relevées entre les deux pays ; c'est donc davantage la catégorie socio-professionnelle, mais surtout le lieu de résidence qui explique la diversité des représentations et par suite des niveaux de sensibilisation à la question démographique.

Si les représentations des tailles de familles divergent, 52 personnes sur les 61 enquêtées misent sur une forte croissance démographique dans la zone frontalière d'ici 2035. Seules 7 personnes (dont 6 sont des hommes plutôt âgés) voient une croissance modérée, et donc une inversion rapide de l'ISF ou une immigration massive. Les personnes ressources valident donc dans leur immense majorité l'idée d'une accélération de l'augmentation du nombre d'habitants dans leur zone, mais ne s'accordent pas sur les structures des familles à venir. Ainsi, les personnes interrogées au Burkina sont partagées sur l'évolution de la taille des familles, alors qu'au Togo,

une majorité anticipe une diminution de la taille des familles. Plus encore, une légère majorité des femmes interrogées table sur une augmentation de cette taille, quand les hommes anticipent des familles bien plus petites.

Tableau 102 : Perception de l'évolution de la taille des familles dans le territoire

	Sans changement	Familles plus grandes	Familles plus petites	Ne se prononce pas	Total
Burkina		13	16	1	30
Togo	2	10	17	2	31
Femme		8	6	2	16
Homme	2	15	27	1	45
Total	**2**	**23**	**33**	**3**	**61**

Le levier du planning familial est souvent présenté comme crucial dans la chute possible de l'ISF. Ces dernières décennies, la corrélation ne se vérifiait pas nécessairement, le planning conduisant à sécuriser et espacer les naissances, mais avec au final un impact limité sur la fécondité. Ainsi les personnes interrogées croient majoritairement à l'impact du planning, mais plus d'un tiers continuent d'en douter. Le doute est plus important pour les Burkinabé, et les plus de 50 ans, dont respectivement 40% et 42% jugent le planning sans impact. En conformité avec les résultats précédents, l'espoir mis dans le planning au Togo relève certainement d'une tendance démographique moins spectaculaire dans la durée, et d'un sentiment qu'il est possible encore d'inverser rapidement la tendance. Les données de l'enquête « ménages » confortent ce rapport au planning familial et la façon dont il est concrètement mobilisé.

Tableau 103 : Perception de l'impact du planning familial dans la zone transfrontalière

	Sans impact	A un impact	Ne se prononce pas	Total
Burkina	12	18		**30**
Togo	9	20	2	**31**
Femme	6	9	1	**16**
Homme	15	29	1	**45**
Moins de 50 ans	7	21		**28**
Plus de 50 ans	14	17	2	**33**
Total	**21**	**38**	**2**	**61**

Dans le prolongement de ces représentations, alors que globalement la moitié de l'échantillon juge que la poussée démographique est une contrainte quand un tiers pense l'inverse, ils sont relativement plus à l'appréhender comme une contrainte au Burkina.

L'indécision sur cette question simple renvoie à la croyance de marchés dont l'ampleur serait augmentée par la démographie et à la sécurité offerte par une grande famille en l'absence de solidarité publique, à laquelle s'oppose le risque d'une pression de plus en plus forte sur les ressources naturelles ou encore une augmentation des besoins en équipement de base qui consommerait tout l'argent public, au détriment du développement.

Tableau 104 : Perception de la croissance démographique pour le développement

	C'est une contrainte	C'est un atout	Ne se prononce pas	Total
Burkina	13	14	3	**30**
Togo	7	15	9	**31**
Femme	5	7	4	**16**
Homme	15	22	8	**45**
Total	**20**	**29**	**12**	**61**

Enfin, une majorité des personnes interrogées (40) jugent que les situations démographiques et leurs incidences sur le développement sont les mêmes de part et d'autre de la frontière, ce qui inviterait à avoir des politiques communes, même si les divergences de vue entre les catégories de personnes témoignent d'un diagnostic très peu stabilisé, et donc de lignes d'action peu claires. A noter que 13 personnes sur les 61, 11 résidant au Togo, ne souhaitent pas se prononcer sur cette comparaison, signe d'une asymétrie sur la connaissance des dynamiques de part et d'autre de la frontière.

Globalement, les enquêtes montrent une meilleure connaissance par les Burkinabé de la situation de l'autre côté de la frontière, notamment du fait de leur éloignement de Ouagadougou. L'importance stratégique des échanges avec les Savanes de tout l'Est du pays est sûrement plus structurante au quotidien, que ne le sont les échanges avec la Kompienga et le Koulpélogo pour les Togolais.

Il est intéressant de noter que les représentations d'une population globalement en forte hausse coexistent avec un niveau très élevé d'insécurité, et d'incertitude quant à la résolution de cette insécurité. Les personnes interrogées n'anticipent pas d'impact de cette pression sécuritaire sur les comportements reproductifs des ménages. Il semble qu'une fois encore, la richesse d'une famille nombreuse réponde mieux aux contraintes de l'environnement économique et social qu'une réduction du nombre de bras.

4.2.3 Perception des échanges transfrontaliers : des flux globalement en forte hausse, sauf pour la transhumance

Le manque de données sur les échanges matériels et immatériels entre les 2 pays renvoie d'une part au fait qu'une grande partie de ces échanges se fait de façon informelle, via les très nombreux points de passage, et d'autre part à la difficulté de localiser exportations et exportations dans les statistiques douanières.

Face à ce constat, la représentation des experts interrogée, malgré ses limites méthodologiques, donne une idée inédite et originale de l'intensité et des évolutions des flux, indispensable à la compréhension des dynamiques territoriales transfrontalières.

La grande majorité des personnes interrogées jugent que ces échanges hors bétail sont très dynamiques et en forte hausse, mais les représentations diffèrent sensiblement entre les experts burkinabé et togolais. Ces derniers sont en effet plus partagés sur l'intensité de la hausse, près d'un tiers estimant même que le trafic est en baisse.

Avec quelques nuances, la perception des échanges avec les autres pays frontaliers est la même. Même si la route nationale passant à Cinkansé reste la voie commerciale la plus importante (et l'un des éléments majeurs de la stratégie de développement du Togo), il n'y a pas selon les experts d'axe Togo-Burkina unique, mais bien des flux d'échanges concernant toutes les frontières.

Ce sont les élus et les agents de l'administration qui jugent le plus majoritairement que les échanges de biens hors bétail sont en forte hausse. Agriculteurs et éleveurs sont plus partagés.

Tableau 105 : Perception de la dynamique des échanges transfrontaliers hors bétail

	Baisse	Forte baisse	Hausse	Forte hausse	NSP
Comment ont évolué les échanges hors bétail entre le Togo et le Burkina Faso ?	-	--	+	++	NSP
Burkina	2		7	19	2
Togo	6	4	9	9	3
Total	**8**	**4**	**16**	**28**	**5**
Comment ont évolué les échanges hors bétail vers le Ghana ou le Bénin ?	-	--	+	++	NSP
Burkina	5		9	15	1
Togo	6	2	15	4	4
Total	**11**	**2**	**24**	**19**	**5**

Les mêmes commentaires s'appliquent aux représentations des échanges de bétail hors transhumance, qui aurait un fort essor dans les dernières années. La démultiplication des marchés, des points de débarquement et des infrastructures facilitant le transport des animaux expliqueraient un dynamisme soutenu entre le Burkina et le Togo. Le jugement est plus mitigé sur les échanges avec les autres pays frontaliers. Un quart des personnes interrogées dit ne pas pouvoir estimer les flux vers le Ghana et le Bénin, signe d'un commerce du bétail nettement structuré selon un axe Nord-Sud. Pour cette variable aussi, les agriculteurs et éleveurs sont les plus partagés sur le diagnostic.

Tableau 106 : Dynamique du commerce de bétail hors transhumance dans la zone

Comment ont évolué les échanges de bétail entre le Togo et le Burkina Faso ?	-	--	+	++	NSP
Burkina	5	2	9	14	
Togo	4		11	9	7
Total	**9**	**2**	**20**	**23**	**7**
Comment ont évolué les échanges de bétail vers le Ghana ou le Bénin ?	-	--	+	++	NSP
Burkina	6	2	13	8	1
Togo	4		8	5	14
Total	**10**	**2**	**21**	**13**	**15**

Les représentations contrastées de l'évolution de la transhumance (hausse modérée pour les togolais, plutôt une baisse pour les burkinabés), sont particulièrement intéressantes. Elles renvoient au sentiment de contrainte de l'activité, véhiculée par les associations de pasteurs mais aussi par les autorités et les services techniques du Burkina, et au sentiment chez les togolais d'une augmentation des conflits (qui, comme nous l'avons vu par ailleurs est difficile à quantifier), elle-même corrélée à une augmentation des flux d'animaux.

Il est à noter que la transhumance avec les autres pays voisins est également jugée en augmentation par les Togolais (avec un niveau de connaissance moindre), tandis les Burkinabé sont plus partagés. Elus et services de l'administration ne tombent pas d'accord sur l'évolution de la transhumance dans leur zone d'influence, quand les agriculteurs et éleveurs estiment majoritairement qu'elle est en hausse.

Tableau 107 : Perception des dynamiques de la transhumance dans la zone

Comment a évolué la transhumance dans votre zone ?	-	--	+	++	NSP
Burkina	15	1	8	5	1
Togo	5	1	17	3	5
Total	**20**	**2**	**25**	**8**	**6**
Comment a évolué la transhumance avec les pays voisins ?	-	--	+	++	NSP
Burkina	15	2	10	3	0
Togo	4		9	6	12
Total	**19**	**2**	**19**	**9**	**12**

Les changements dans la conduite de la transhumance sont complexes à appréhender pour un groupe d'experts ne comptant pas que des spécialistes (loin de là). La perception d'ensemble est donc que les points de passage ont peu évolué ces 10 dernières années, mais les axes commerciaux se sont infléchis, sous l'influence d'une place plus grande faite au commerce.

Ainsi, il a été signalé des effectifs plus nombreux logeant la frontière pour rallier les marchés de Cinkansé ou partant de Koundjoare. Ces « impressions » sont confirmées par les éléments de diagnostics disponibles. La diversité des représentations montre qu'elles sont l'expression de la réalité des déplacements, mais aussi de la surinterprétation de l'impact de ces déplacements, amplifiée par la gravité des conflits qu'ils occasionnent.

Tableau 108 : Perception des changements dans la conduite de la transhumance

Les points de passage des animaux ont-ils changé ?	**Oui**	**Non**	**NSP**
Burkina	15	15	
Togo	9	19	3
Total	**24**	**34**	**3**
Les grands axes de commerce des animaux ont-ils changé ?	**Oui**	**Non**	**NSP**
Burkina	25	4	1
Togo	13	12	6
Total	**38**	**16**	**7**

Il est aussi à noter que les personnes interrogées ont des représentations extrêmement diverses des rôles et fonctions de la transhumance. Entre revenu des hommes et des collectivités, gestion des ressources naturelles, lien social, support d'échange, etc. la transhumance n'a pas une vocation unique.

Enfin, la croyance en la capacité des politiques publiques à redynamiser la transhumance transfrontalière est bien ancrée dans toutes les catégories socioprofessionnelles, et partagée de part et d'autre de la frontière.

Tableau 109 : Perception des marges de manœuvre politiques pour la transhumance

Croyez-vous à des changements possibles par les politiques publiques ?	**Oui**	**Non**	**NSP**
Burkina	24	4	2
Togo	22	8	1
Total	**46**	**12**	**3**

4.2.4 Aperçus sur les dynamiques sectorielles

Dans une dernière partie de l'entretien, la personne interrogée donne son point de vue sur une ou plusieurs dynamiques sectorielles données. Finalement, seuls 6 secteurs/thématiques (parmi les 14 proposés) ont eu un taux de réponse permettant un traitement (plus de 12 occurrences). Les autres thématiques ont été intégrées dans la discussion générale, qui fait l'objet du point suivant. Le taux de réponse est reporté dans le tableau ci-après.

Tableau 110 : Thématiques sectorielles renseignées par les personnes ressources

Thématique / Secteur	**Enquêtes réalisées**	**Thématique / Secteur**	**Enquêtes réalisées**
Agriculture élevage	40	Sécurité	14
Décentralisation	23	Transport	12
Education	28	**Sous-total**	**135**
Santé	18	**Total général**	**166**

4.2.4.1 Agriculture et élevage

Les grandes dynamiques relevées à travers les données et études agricoles sectorielles (voir supra le diagnostic territorial), sont bien intégrées et confirmées par les personnes ressources interviewées. En quelques mots, elles se résument pour l'agriculture, par une saturation foncière et un fort développement du maraîchage dans les parties Est de la zone, notamment autour des grands axes routiers, et par la conquête progressive, dans des formes encore à déterminer et au détriment de la protection des espaces naturels, du grand potentiel agricole de l'Ouest de la zone.

Les personnes confirment aussi la transformation des systèmes de production, avec l'expansion du maïs et du sorgho au détriment du mil, et avec le développement, à côté d'un coton qui connaît des évolutions contrastées, de la culture du sésame.

Pour l'élevage, les interviews décrivent bien les concentrations d'animaux plutôt dans le Koulpélogo, sauf les porcins qui sont majoritairement dans les zones denses de Tone. Concernant le commerce de bétail, les interviews réalisées reprennent la tendance à une intensification des acheminements de bétail le long de la frontière, majoritairement de Koundjouare (afin d'éviter la traversée du Koulpélogo) vers Cinkanse en empruntant les pistes du côté du Togo, pour ensuite, par camion, atteindre d'autres marchés.

Cette intensification serait une des conséquences de l'insécurité, qui limiterait les déplacements Nord-Sud, via des zones moins fréquentées et donc moins sûres. La Kompienga, zone de passage des nombreux animaux de la Gnagna plus au Nord, subit aussi de plein fouet l'insécurité, mais demeure centrale dans les transhumances, avec ses infrastructures dédiées, articulées à celle du Kpendjal puis de l'Oti. La concentration humaine à Tone et Cinkansé est clairement perçue comme un facteur structurant des marchés des animaux.

Si les personnes interviewées s'entendent sur les dynamiques (chacun apportant des éléments très précis sur son domaine de compétence et sa géographie tout en étant relativement bien au courant de ce qui se passe dans les autres régions de la zone), les perceptions des trajectoires sont diverses. Globalement, les évolutions du secteur sont jugées favorables, mais ce jugement concerne surtout l'agriculture et pour beaucoup le Togo.

Si l'on ne s'intéresse qu'à l'élevage et qu'aux répondants burkinabé, alors c'est plutôt le pessimisme qui l'emporte. Les craintes portent sur les freins récurrents aux déplacements des animaux, sur la pression sur les ressources et sur les conflits latents, et plus largement sur le délitement de l'environnement sécuritaire et de la gouvernance publique.

De même, les interviewés parlant de l'agriculture depuis le Togo sont globalement optimistes à 20 ans, déclarant des opportunités de marché et des perspectives intéressantes d'ouverture de nouvelles terres grâce à l'irrigation et le désenclavement de l'Est. A l'inverse, les personnes se prononçant sur l'élevage se disent plutôt pessimistes, tablant sur un maintien mais sur une réduction de la mobilité des animaux et sur des conditions de déplacement plus difficiles.

Concernant les propositions susceptibles d'améliorer la situation, aucune vision claire ne se dégage, tous les interviewés proposent des solutions spécifiques et souvent antinomiques, reflet de la diversité des trajectoires à l'intérieur de la zone, et de politiques publiques très éloignées d'une vision intégrée de cet espace transfrontalier.

4.2.4.2 Décentralisation

Les résultats concernant la décentralisation sont ambigus. Dans les différents commentaires, le manque de transparence dans la conduite des politiques, la corruption et le manque de pouvoir des autorités locales pour faire vivre leur territoire avec des décisions spécifiques, sont mis en avant pour expliquer les difficultés. Pour autant, les personnes ressources interrogées jugent plutôt positivement les évolutions de la dernière décennie. 19 sur 23 pensent ainsi que la situation s'est améliorée ou ne s'est pas dégradée de ce point de vue. De même 19 sont résolument optimistes pour la suite (à 20 ans), à la fois au Burkina et au Togo. Ce qui est anticipé, c'est surtout un mouvement de fond, avec des avancées que selon eux ne devraient pas être remises en cause.

Bien sûr la situation sécuritaire inquiète et les interviewés regrettent qu'elle empêche de se saisir pleinement de la gouvernance et qu'elle freine le processus de décentralisation. Au Togo, la sécurité nationale est questionnée par les troubles au Sahel et c'est depuis Lomé que se prennent les décisions de protection des frontières. De même, dans l'Est du Burkina, se disputent un sentiment d'abandon par Ouagadougou (avec un manque de ressources humaines et matérielles pour faire face localement) et l'impression que la lutte contre le terrorisme mené par le gouvernement central leur échappe et leur est opaque.

Parmi les souhaits, le réengagement de l'Etat et de ses services déconcentrés dans les stratégies de développement et leur mise en œuvre apparaît clairement majoritaire. Mais dans ce réengagement les personnes ressources souhaitent une meilleure articulation avec les organisations de la société civile. Surtout au Burkina du fait du délitement de l'action publique ces dernières années, mais aussi au Togo pour faire face à l'éloignement de Lomé et à un sentiment d'abandon relatif[23], celles-ci ont maintenu le lien social et assuré la continuité du développement ; elles doivent donc aujourd'hui et demain être davantage associées à l'action publique.

4.2.4.3 Education

7 personnes sur les 28 se prononçant sur l'éducation, plutôt originaires du Togo, jugent la situation de ces dernières années plutôt favorable, 11 sont extrêmement préoccupées et 10 penchent pour une trajectoire mitigée, sans réel progrès. Le jugement est partagé de part et d'autre de la frontière, même si le système togolais, préservé des problèmes d'insécurité, est perçu comme plus dynamique depuis 2015.

Les interviews témoignent surtout d'une crainte d'un creusement des écarts entre les zones urbaines de plus en plus denses, dans l'Ouest de la zone le long de la route nationale, qui bénéficieraient d'une attention plus grande et d'un effort plus conséquent en termes d'infrastructures, en plus d'être moins affectées par les abandons de poste de la part d'enseignants se sentant menacés. La question sécuritaire se décline aussi en mobilité des personnes et en termes de choix géographiques des politiques publiques, pour l'instant défavorables aux zones qui étaient déjà les plus enclavées. Si globalement les experts interrogés estiment que les efforts pour couvrir le territoire en écoles restent corrects (au moins pour le primaire et avec plus de doutes sur le secondaire et plus encore sur l'enseignement

[23] A ce titre, la situation de la décentralisation est, peut-être de façon paradoxale, jugée très largement plus favorable au Burkina qu'au Togo.

professionnel), ils s'inquiètent de la qualité de l'enseignement proposé dans les zones reculées et sensibles.

La vision à 20 ans est contrastée : 14 personnes la jugent positive et 10 sont pessimistes (4 ne souhaitant pas se prononcer). A noter que parmi les propositions, 3 personnes interrogées souhaitent une intégration plus forte entre les systèmes éducatifs, sur la base du constat d'échanges et de mobilité soutenus de part et d'autre de la frontière. Outre la volonté d'explorer des apprentissages via les langues locales (dont certaines sont partagées), un meilleur alignement refléterait mieux, selon ces personnes, la réalité sociologique de la zone.

4.2.4.4 Santé

Les interviews sur le secteur de la santé renvoient aux mêmes conclusions que sur l'éducation, avec un partage à peu près équivalent des réponses. Des progrès sont notés mais restent insuffisant face à la poussée démographique et à l'isolement de certains villages. Ici encore, les mouvements transfrontaliers pour aller se faire soigner (dans un sens ou dans l'autre selon où l'on se trouve), sont jugés fréquents, et justifieraient des approches communes, un peu mieux intégrés, des dispositifs de suivi et d'observation des systèmes de santé.

4.2.4.5 Transport

Même si seulement 12 personnes se sont exprimées sur le transport, la thématique traverse les représentations sur l'ensemble des sujets. L'amélioration des infrastructures de transport est jugée comme réelle en quantité sur la dernière décennie avec, en particulier du côté du Togo, des avancées réelles vers l'Est de la région. Pour autant, en particulier au Burkina, ces efforts notables sont en partie contrecarrés par la situation sécuritaire, qui oblige aujourd'hui à faire de longs détours et qui augmente sensiblement les temps de trajet. Ensuite, les interviews témoignent de difficultés dans l'entretien des infrastructures, qui selon la majorité se dégradent rapidement. La qualité des constructions initiales est ainsi remise en cause. Enfin, au Togo, le très vieux projet de dédoublement de la route nationale, voire les promesses de train complétant l'offre routière, restent des sujets douloureux ; leur non réalisation entretient un sentiment d'abandon de la part du pouvoir central. Il est à noter que la province du Koulpelogo est également très attentive à ces projets, qui modifieraient profondément les mobilités de ses jeunes vers le Togo.

4.2.4.6 Sécurité

Nous avons vu que la sécurité est présente dans tous les avis sur toutes les thématiques évoquées. Si seules 14 personnes ont souhaité s'exprimer directement sur le thème, c'est que la situation extrêmement problématique au Burkina et aujourd'hui particulièrement sensible autour de la frontière, reste difficile à analyser. Les solutions ne sont par ailleurs aujourd'hui pas évidentes à envisager ; la représentation générale est celle d'une urgence dramatique qui imprègne le quotidien, au moins près de la frontière au Togo, et partout dans le Koulpélogo et la Kompienga. En écho à d'autres discussions qui ont eu lieu au cours des ateliers, il est souligné que le risque de défiance entre les 2 pays d'une part, et mais aussi entre les éleveurs transhumants et certains agriculteurs (mais plus largement l'ensemble de la population), est exacerbé par la gestion sécuritaire. La perception d'un pays à protéger des djihadistes venant du Sahel, même si elle est en partie fausse et occulte les difficultés des populations sahéliennes face à cette menace, se diffuse dans les villes et campagnes du Togo.

Si le terrorisme occupe bien entendu les esprits, les conflits fonciers à la frontière (en partie expliqués par des règles différentes et la porosité relative des limites entre les deux pays) et les conflits entre agriculteurs et éleveurs (des deux côtés de la frontière) sont aussi très largement évoqués. Par ailleurs, la sécurité « au quotidien », faite de petite et grande délinquance non liée à la religion, ne doit pas être oubliée. Selon la majorité des interviews, elle est très fortement corrélée à la corruption et au développement de réseaux criminels organisés, qui se nourrissent de tous les trafics classiquement présents aux frontières, en profitant d'un manque d'harmonisation des règles. Pour les personnes interrogées, ce n'est bien évidemment pas qu'un problème entre le Togo et le Burkina ; cela concerne aussi fortement le Ghana et la Côte d'Ivoire.

Carte 10 : Exemples de cartes dessinées par les experts sur leur représentation du territoire

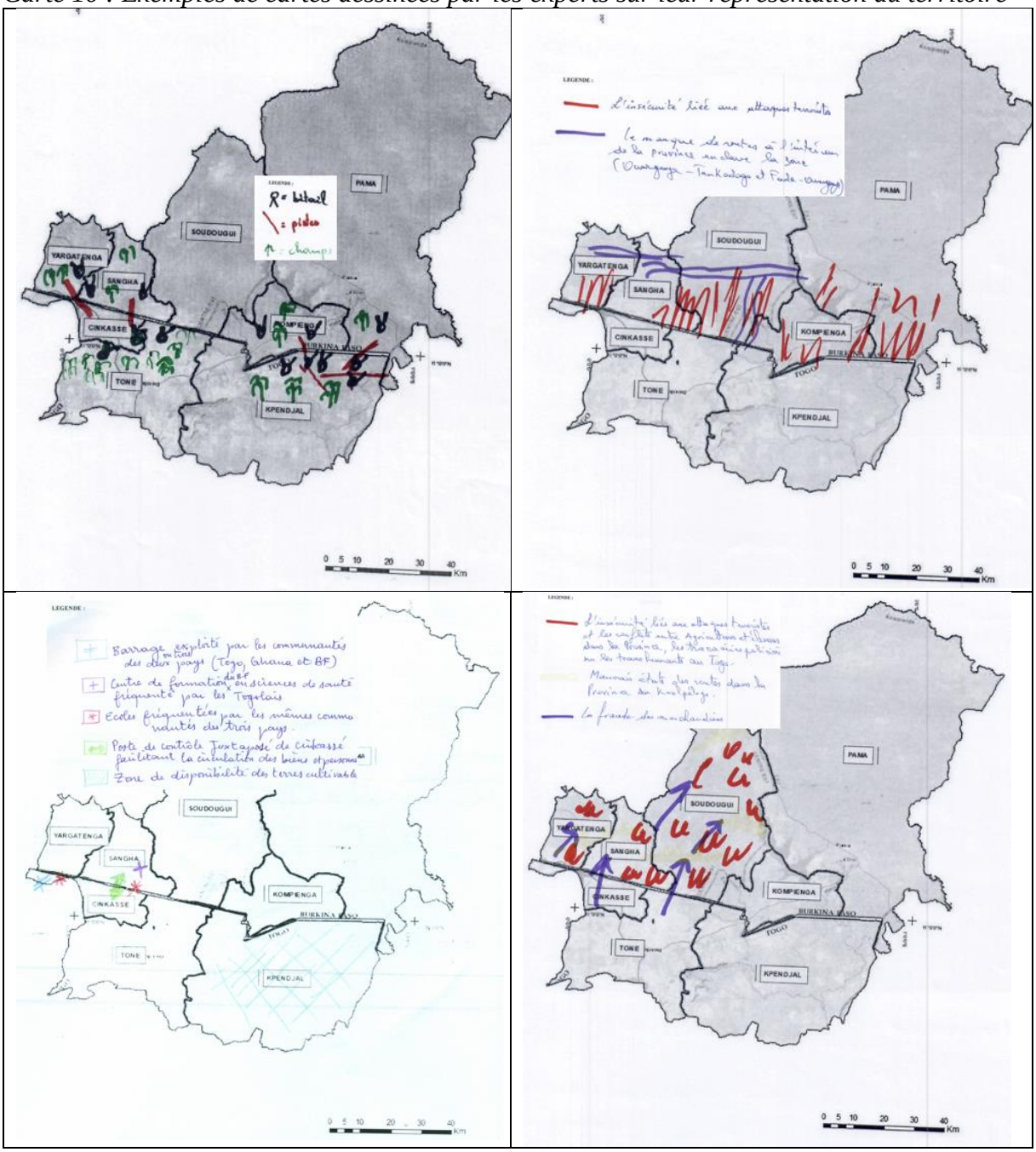

4.2.5 Principaux enseignements pour le fonctionnement intégré du territoire

Cette enquête qualitative témoigne d'une intégration très largement inachevée entre les entités administratives qui composent ce territoire transfrontalier. Même entre les provinces burkinabé, l'appartenance à des régions différentes génère des connaissances et des collaborations partielles. La plupart des personnes interrogées, même celles s'exprimant sur l'ensemble de la zone, restent concentrées sur leur espace immédiat de proximité. L'existence de schémas de développement régionaux, alors même que les initiatives trans-provinciales ou plus encore internationales (tel le SATI prôné par l'UEMOA) sont rares et inabouties, est certainement responsable de cet état des lieux.

Cette intégration inachevée contraste pourtant avec la grande mobilité de part et d'autre des limites administratives, tant des biens que des personnes. La transhumance est emblématique de ces mobilités car elle s'entreprend sur des longues distances et concerne des surfaces et des mobilisations de ressources conséquentes, mais toutes les marchandises, productions agricoles comme bien manufacturés, sont concernées. Certes, ces échanges marchands sont partiellement illicites, mais les entretiens insistent sur le dynamisme et des importants flux de marchandises transitant par Cinkansé ou dans une moindre mesure par Sanga et Pogno. De même, les personnes sont extrêmement mobiles, notamment pour la recherche d'emploi. Ainsi les interviews ont insisté sur les travailleurs saisonniers agricoles traversant la frontière, sur le nombre a priori important de jeunes femmes togolaise des Savanes travaillant dans le Koulpélogo ou d'élèves burkinabé scolarisés dans la préfecture de Tone, ou encore sur le grand nombre de réseaux familiaux à dimension internationale.

Bien entendu, ces mobilités et échanges s'inscrivent dans un cadre plus large. Ainsi le départ de jeunes de la zone vers le Ghana et la Côte d'Ivoire pour trouver des emplois a été signalé comme un processus de plus en plus structurant, et les échanges avec le Bénin, par l'Est et les parcs pour le Burkina, et aujourd'hui via Madouri pour le Togo s'intensifient. Il n'en reste pas moins que les entretiens traduisent l'existence d'une réelle entité territoriale, avec des fondements économiques et sociaux, qui offre indéniablement des leviers nouveaux et prometteurs pour le développement rural.

5. Les futurs du territoire en 2035. Résultats des deux ateliers de co-élaboration de scenarios

Les experts

BOLOUVI Guy-Michel, Journaliste Echos de l'Est Radio, OMEGA LOMPO Alassane, Coordonnateur / Organisation de la Société Civile (OSC), BARRY Boubakary Sociolinguiste et Consultant Indépendant en Pastoralisme, en Prévention et gestion de conflits, DIALLO Salou, Président national du RECOPA, NASSOURI Ramatou, Présidente de la Coordination des Organisations Féminines du Goulma, SANGLI Allassane, Exploitant agricole Kompienga, BEGA Yacouba, 2ème Adjoint au Maire Ouargaye, MOYENGA Jean-Jacques, Gendarme à la retraite, Président Cadre de Concertation des Eleveurs de l'Est, THIOMBIANO Yentéma David, Directeur Provincial de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle de la Kompienga, YIHO Mamadou, Directeur Provincial des Ressources Animales et Halieutiques de Koulpelogo, Docteur DEMAKOU Yendoubé, Géographe, Planificateur-Aménagiste, Directeur de l'Orientation Spatiale du Territoire, Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération, ASSIH Essolakina, Chargé de Police de l'immigration au poste frontalier de Pogno, BARNABO Fessoribe, Directrice de l'ONG U-CMECS (Union des Caisses Mutuelles d'Epargne et de Crédit des Savanes), SANKAREDJA Moni Martine, Epse SINANDJA, Directrice du Complexe Scolaire Privé Yanfouom et élue locale, TOULOUMBE Blinane, Formatrice et commerçante en céréales, MOMARE Sibitidja, Producteur agricole, Membre du Conseil d'Administration de la SNCT, Maire de la Commune de Tône2, NAKPERGOU N. Collette, Secrétaire exécutive de la Centrale d'Autopromotion Paysanne (CAP) de Sikbaog, SONGUINE Namlite, Trésorier de la préfecture de Cinkansé, Docteur BOMBOMA-KAMPATIBE Pikabe, Docteur vétérinaire, Consultant indépendant en santé animale et agropastoralisme, LARE Konnegbéne, Enseignant-Chercheur Université de Kara, WOLOU Olawolé, Point focal transhumance/MAEP, Bénin, OROU GUETIDO Dramane, Coordonnateur ANOPER, Bénin, BONI Yacoubou, Chargé du pastoralisme APIDEV, Bénin, IDRISSOU Latifou, Enseignant-Chercheur Université de Parakou, Bénin, LOKOU Komi, Directeur préfectoral de l'APAH de la Kazoh, MAGANAMA Abalo-Esso, Directeur Régional de l'ITRA de la Kara, Docteur PATO P. Steed, Point focal de la transhumance au Togo, MAPAH

Cette partie du rapport présente la méthode et les résultats des deux ateliers participatifs organisés respectivement en septembre 2019 et en octobre 2019. Ces ateliers se nourrissent bien entendu de l'expertise des participants, mais aussi de tous les éléments du diagnostic qui sont présentés ci-dessus. En retour, certaines discussions dans les ateliers ont utilement complété les enquêtes et revues des données effectuées pour le diagnostic. Encore une fois les différents éléments de la méthode participent tous à leur façon, au travail d'anticipation et de réflexivité sur le présent.

Les résultats de ces deux ateliers ont été formulés par un groupe d'experts issus du territoire, à partir d'une méthode d'animation mise en œuvre par des agents du Cirad et du l'ISRA, avec la participation active de l'ONG CCD au Togo et du RECOPA au Burkina Faso. Les ateliers ont aussi bénéficié de l'apport de collègues du Bénin, qui nous l'espérons, ont pu profiter en retour d'une base de connaissance sur les méthodes de la co-élaboration participative de scénarios. Les noms de tous les protagonistes de cette expérience collective et de leur appartenance institutionnelle sont mentionnés ci-dessus.

Ces deux premiers ateliers ont permis la construction de scénarios exploratoires. Ils avaient pour objectif d'identifier pour le territoire transfrontalier entre le Burkina Faso et le Togo un ensemble de scénarios plausibles à l'horizon 2035. Les scénarios décrivent des états contrastés dans le futur pour ce territoire, en donnant une place particulière aux rôles et états du pastoralisme, ainsi que les trajectoires de développement qui pourraient y conduire.

5.1 Méthodologie de la co-élaboration participative de scenario

5.1.1 Les principes des méthodes d'anticipation et de planification choisies

La méthodologie de co-élaboration participative des scénarios utilisée durant les deux premiers ateliers est celle de l'Analyse Prospective Participative (Bourgeois et Jésus 2004). Cette méthode s'inscrit dans une posture de recherche dans le domaine de l'anticipation, où le futur est utilisé dans un processus d'émancipation. Cette méthodologie diffère de la planification stratégique car elle considère que le futur est non-déterminé, multiple, et que les acteurs peuvent influencer la trajectoire de développement à venir.

Cette méthode considère donc que le futur peut prendre divers états, puisqu'il n'est pas encore réalisé, et que les parties prenantes d'un territoire peuvent mettre en œuvre des actions dans le présent pour se rapprocher d'un futur désiré ou pour éviter un futur non souhaité. Les connaissances produites pendant la co-élaboration de scénarios peuvent ainsi être utilisées par les différents acteurs pour planifier des actions concrètes à plusieurs échelles. Il s'agit donc d'une démarche localisée visant à la construction de scénarios exploratoires définis comme des représentations du futur connectées à des représentations du présent (Bourgeois et al 2017). Elle vise à développer les capabilités et l'autonomisation des acteurs locaux pour qu'ils soient pleinement des agents du changement.

L'équipe d'animation a adapté la méthode de co-élaboration des scénarios pour appréhender la thématique de la transhumance, et plus spécifiquement de la transhumance « apaisée ». En effet, celle-ci n'est pas une activité qui détermine l'avenir du territoire transfrontalier, car ce n'est pas une force motrice, c'est-à-dire une variable qui détermine fortement l'avenir du territoire (cf. glossaire). La transhumance est plutôt une variable « produit », c'est-à-dire une variable qui est fortement influencée par les autres forces de changement sans les influencer significativement en retour.

Au regard de cette spécificité, les ateliers de co-élaboration de scénarios ont permis de traiter deux questions, une principale ***« Quels futurs pour le territoire frontalier entre le Togo et le Burkina en 2035 ? »*** et une sous-jacente ***« Quels rôle et fonctions du pastoralisme dans ces futurs ? ».*** Ainsi, l'équipe a d'abord travaillé à la définition et aux futurs du territoire transfrontalier dans son ensemble, n'introduisant la transhumance que par touches, afin de familiariser les différents participants à ses dynamiques particulières et à ses représentations de part et d'autre de la frontière. Ce n'est qu'à la fin des deux premières semaines, sur la base de ces échanges et de la connaissance de tous, que la transhumance, et plus largement le pastoralisme, ont été introduits dans les scénarios.

Le troisième atelier, dédié à la formulation de recommandations pour l'action (partielles et ciblées, à titre d'exemple sur la gouvernance) a mobilisé les méthodes de back-casting (Drebrog 1996) couplées à l'approche ImpresS ex ante (Blundo Canto et al 2018). Ce troisième atelier constitue donc potentiellement une rupture, puisque l'on passe d'un registre de l'anticipation pour comprendre le présent dans les deux premiers ateliers, à une posture de programmation (même partielle).

Le back-casting consiste, à partir d'un (ou de plusieurs) état(s) du futur, à envisager, en « remontant le temps », les changements, les actions, les mobilisations d'acteurs nécessaires pour que ce futur puisse raisonnablement se réaliser. Dans l'atelier, nous avons fait une animation en mobilisant la méthode des 3 horizons pour faciliter la transition entre anticipation

et programmation, mais sans pousser trop loin l'exercice de programmation. Il s'agissait surtout de montrer la logique du basculement à partir de graphiques lisibles et expressifs, plutôt que de chercher à définir des actions directement opérationnelles.

La méthode ImpresS ex ante a ainsi été privilégiée, une fois cette transition réalisée, pour apporter des éléments plus précis pour l'action. Elle a été développée par le CIRAD pour la planification de projets partant des impacts attendus par la recherche et/ou l'intervention pour le développement. La méthode part d'une vision du futur jugée souhaitable, détermine des impacts et changements de pratiques des acteurs pour atteindre cette vision, et précise les actions à mettre en œuvre pour réaliser ces changements (projets, programmes, dispositifs en partenariats, feuilles de route etc.). L'objectif in fine est d'orienter/planifier l'action d'une façon qui permette d'intégrer les acteurs du changement dans cette planification, et au-delà, dans son suivi, évaluation et réorientation[24].

5.1.2 Avant les ateliers : identification des participants et logistique

La préparation, étape cruciale et préalable à l'atelier en tant que tel incluait plusieurs activités. La première était d'identifier les experts participants, la seconde était de préparer la logistique d'organisation de l'atelier et la troisième de constituer des éléments de contenu pour l'atelier.

5.1.2.1 Identification des participants

L'identification des experts est importante car elle influence grandement la dynamique des ateliers et de co-construction des scénarios. Les experts sont choisis pour leurs connaissances et leur vécu et non pour leurs fonctions. Le choix est fait de manière à couvrir l'ensemble des « secteurs » concernés par, et pour, le développement de la région transfrontalière.

Ainsi, avec l'appui précieux des ONG CDD et RECOPA, une liste de personnes ressources a été constituée pour les entretiens du diagnostic territorial. Cette liste a été la base de repérage des experts participants à l'atelier. Elle a ensuite fait l'objet de discussions entre les partenaires de terrain (CDD-RECOPA) et l'équipe de recherche et d'animation pour ajuster les profils. Au final, 20 participants, à raison de 10 par pays, ont été retenus et ont participé de manière assidue aux trois ateliers organisés à Kara.

Cette présence de tous et toutes à l'ensemble des étapes de mise en œuvre, depuis l'anticipation jusqu'à l'action, est une nécessité. Les ateliers sont en effet conçus comme une progression, une construction progressive d'un collectif collaboratif. Les propositions d'actions et surtout leur potentiel portage auront d'autant plus de chances d'être suivies d'effets que le groupe d'experts sera soudé et sûr de sa capacité à agir.

5.1.2.2 Logistique

Prévus pour se dérouler à Dapaong, les trois ateliers ont finalement été organisés à Kara en raison de la situation sécuritaire prévalant à la frontalière limitrophe du Burkina Faso. Toute la logistique de préparation a été coordonnée par l'équipe de CDD avec RECOPA en appui. Il a donc fallu organiser le déplacement de l'équipe d'animation et des 20 experts, sachant qu'ils venaient de zones différentes, certains même de Lomé et de Ouagadougou. Ces déplacements ont aussi concerné les experts béninois, qui ont voyagé en voiture depuis le Bénin.

[24] https://agritrop.cirad.fr/587110/1/ID587110.pdf

Il a également fallu prévoir l'hébergement et la restauration sur place. Le choix de situer les ateliers dans un centre paroissial offrant tous ces services dans son enceinte a grandement facilité les choses. Pour autant, la complexité d'une telle organisation n'est pas à négliger et elle est d'autant plus cruciale que si les participants ne se sentent pas à l'aise et convenablement accueillis, la qualité globale des ateliers est fortement impactée.

D'une manière générale, ce déplacement forcé a permis de régler la question toujours délicate des per diem pour les participants à ce type d'atelier. Le coût de l'ensemble a été fortement augmenté par le déplacement, mais logés à la même enseigne et qui plus est hors de chez eux, l'ensemble des participants s'est montré motivé et concentré, du fait de l'immersion et de l'obligation de partager avec le groupe dans la durée. Le fait que les ateliers s'inscrivent dans un « rituel » exigeant (préparation avec notamment reconfiguration de ses activités professionnelles durant l'absence, voyage difficile dans les conditions actuelles de sécurité, hébergement et restauration, etc.) a renforcé leur côté convivial en plus d'améliorer la qualité de la participation des différents experts.

Du point de vue de la logistique technique, le caractère transfrontalier du territoire a obligé à quelques ajustements par rapport à la méthode. Par exemple, certains éléments de mise en synergie des participants ont dû être renforcés, comme la fresque historique ou des séances d'interconnaissance. Par ailleurs, la restitution des documents existants a été cruciale pour susciter un sentiment d'appartenance commune au territoire. Ils ont été présentés en tout début de travail et ont servi de premiers éléments de débat pour amorcer la co-construction des scénarios.

5.1.3 Les ateliers de co-élaboration de scénarios : présentation générale

La construction des représentations du futur s'est organisée en deux ateliers de cinq et quatre jours respectivement dans l'optique de créer des scénarios sur l'avenir de la région transfrontalière Nord Togo-Sud Est du Burkina. Le travail a consisté en un enchaînement de sessions de travail à partir de données et d'informations qualitatives sur l'évolution passée et sur la situation présente et à partir de l'exploration, par le groupe d'experts, d'évolutions futures plausibles. Une succession de dix sessions de travail collectif a permis au groupe d'experts de construire des images contrastées du futur du territoire, allant jusqu'à l'écriture d'histoires du futur incluant différentes formes de transhumance et leur participation au territoire. Les différentes sessions sont :

- **Session 1 : Définition du système et de la question :** le processus part d'une analyse bibliographique approfondie et d'un diagnostic réalisé en préalable à l'atelier reposant sur des enquêtes auprès de 340 ménages et sur des entretiens avec 61 personnes ressources dans la zone transfrontalière. Ce diagnostic, partiellement restitué au début de l'atelier, a permis de stabiliser la problématique, de préciser l'horizon temporel d'anticipation.

- **Session 2 : Introduction à la question et à la démarche de l'anticipation :** après une présentation rapide de la méthode, trois exercices ont été réalisés: (1) l'identification de préjugés relatifs aux acteurs du territoire ; (2) la réalisation d'une fresque historique qui retrace les évènements externes et internes qui ont influencés le territoire ; (3) une animation sur les espoirs et craintes relatifs à des évènements qui pourraient se produire.

Ces animations ont permis de mettre en contexte les participants et de faciliter l'entame des activités.

- **Session 3 : L'identification des facteurs de changements du territoire** : ces forces correspondent à des dynamiques passées, présentes et futures, perçues comme ayant potentiellement une influence sur l'évolution du territoire. Il s'agit de forces considérées comme internes, sur lesquelles les acteurs du territoire peuvent agir directement. Les forces externes, que les acteurs du territoire ne peuvent contrôler ou influencer, ont été identifiées mais elles ne font pas l'objet de l'atelier. Cette session se termine avec la définition contextuelle de chaque facteur de changement par le groupe.

- **Session 4 : Identification des forces motrices (analyse structurelle)** : Une analyse systématique des influences mutuelles directes entre forces de changement a ensuite été réalisée. Cette étape est appelée analyse structurelle. Elle permet de caractériser la structure du système constitué par ces forces en prenant en compte non seulement leur existence mais aussi l'ensemble des interactions directes entre ces forces. L'analyse structurelle produit une matrice d'influences/dépendances utilisée pour identifier, par multiplication matricielle, les influences mutuelles indirectes entre les forces de changement, complétant ainsi l'analyse systémique. La classification des forces en différents groupes (moteurs, leviers, produits, singulières) permet de caractériser la structure du système et de sélectionner les principales forces dites « motrices ». Les forces motrices ont une grande influence sur les autres et en sont peu dépendantes. L'identification de ces forces motrices, en plus de faciliter la suite du travail, apporte une compréhension supplémentaire sur le fonctionnement du système : elle permet de différencier les forces à l'origine des transformations du système de celles qui réagiront seulement en conséquence de l'action.

- **Session 5 : Définition des états du futurs (analyse morphologique) :** Pour chaque force motrice sélectionnée, on explore un jeu d'hypothèses contrastées appelées aussi états du futur plausibles. L'identification de ces hypothèses est facilitée par l'introduction d'une notion de désirabilité (hypothèse souhaitable ou non souhaitable) facilitant l'imagination des experts. Ces états doivent être mutuellement exclusifs en permettant de balayer un champ des évolutions possibles à l'horizon temporel fixé (ici, 2035). Chaque hypothèse correspond à une description d'un état plausible de chaque force motrice. Les états du futur sont rassemblés dans un tableau, dit tableau morphologique.

- **Session 6 : Co-élaboration des trames de scénarios :** L'étape suivante consiste en la construction des trames des scénarios. Une trame est une combinaison intégrant une hypothèse d'évolution pour chacune des forces motrices, combinaison présentée sous forme de synopsis décrivant une situation future du système étudié (ici la région transfrontalière Togo-Burkina en 2035). Auparavant, une analyse des incompatibilités est réalisée afin d'identifier les combinaisons d'états de forces motrices distinctes qui ne pourraient pas se réaliser en même temps.

- **Session 7 : Écriture des synopsis :** Les trames sont ensuite développées sous forme de synopsis, des paragraphes courts combinant de façon cohérente les différents états du futurs de chaque force motrice.

- **Session 8 : Développement des narratifs :** les synopsis sont développés en narratifs complets en rédigeant un texte cohérent et plausible dans lequel les experts incorporent les autres facteurs de changement, notamment les forces leviers, les forces produits, les forces de la bande, et parfois les forces singulières.

- **Session 9 : L'intégration de la variable transhumance** : Cette étape est une innovation car ne fait pas partie des séquences classiques de la méthodologie de co-construction de scénarios. Elle a été rajoutée à ce cas d'étude pour la particularité de la question de départ qui consiste à interroger les rôle et fonctions spécifiques de la transhumance dans le territoire, aujourd'hui et dans le futur. Ainsi, à l'issue du développement de tous les narratifs, l'équipe a procédé au choix des plus contrastés pour réintégrer la question de la transhumance.

- **Session 10 : Introduction aux approches de Back-Casting :** Cette session finale du deuxième atelier a permis aux participants de se projeter dans l'utilisation des constructions des scénarios pour changer le présent. Il s'est agi de réfléchir, à partir d'une des images du futur construite, de retracer brièvement les possibles étapes ayant pu conduire du présent à ce futur. Pour ce faire, la méthode des 3 horizons a été présentée et mise partiellement en œuvre.

Le travail collectif repose sur des principes d'inclusion des différentes connaissances et compétences des experts afin de co-élaborer une connaissance du futur par anticipation permettant de mener à bien les différentes étapes du travail. Les ateliers ont fonctionné principalement en sessions réunissant l'ensemble des participants, à l'exception de quelques sessions (analyse structurelle et états des variables, introduction des 3 horizons) lors desquelles le groupe a été divisé en deux afin de réaliser le travail dans les temps impartis. La co-élaboration des scénarios s'est faite avec l'ensemble du groupe.

Le groupe a été réparti en quatre puis huit équipes resserrées pour affiner les scenarios, les étoffer, et les compléter avec les représentations qu'ont les experts de la transhumance transfrontalière et de sa place possible dans les histoires du futur écrites.

Le schéma page suivante décrit la démarche suivie, et les adapations par rapport au cadre standard de la co-élaboration de scenarios.

Figure 50 : Schéma du déroulement des ateliers de co-élaboration de scénarios

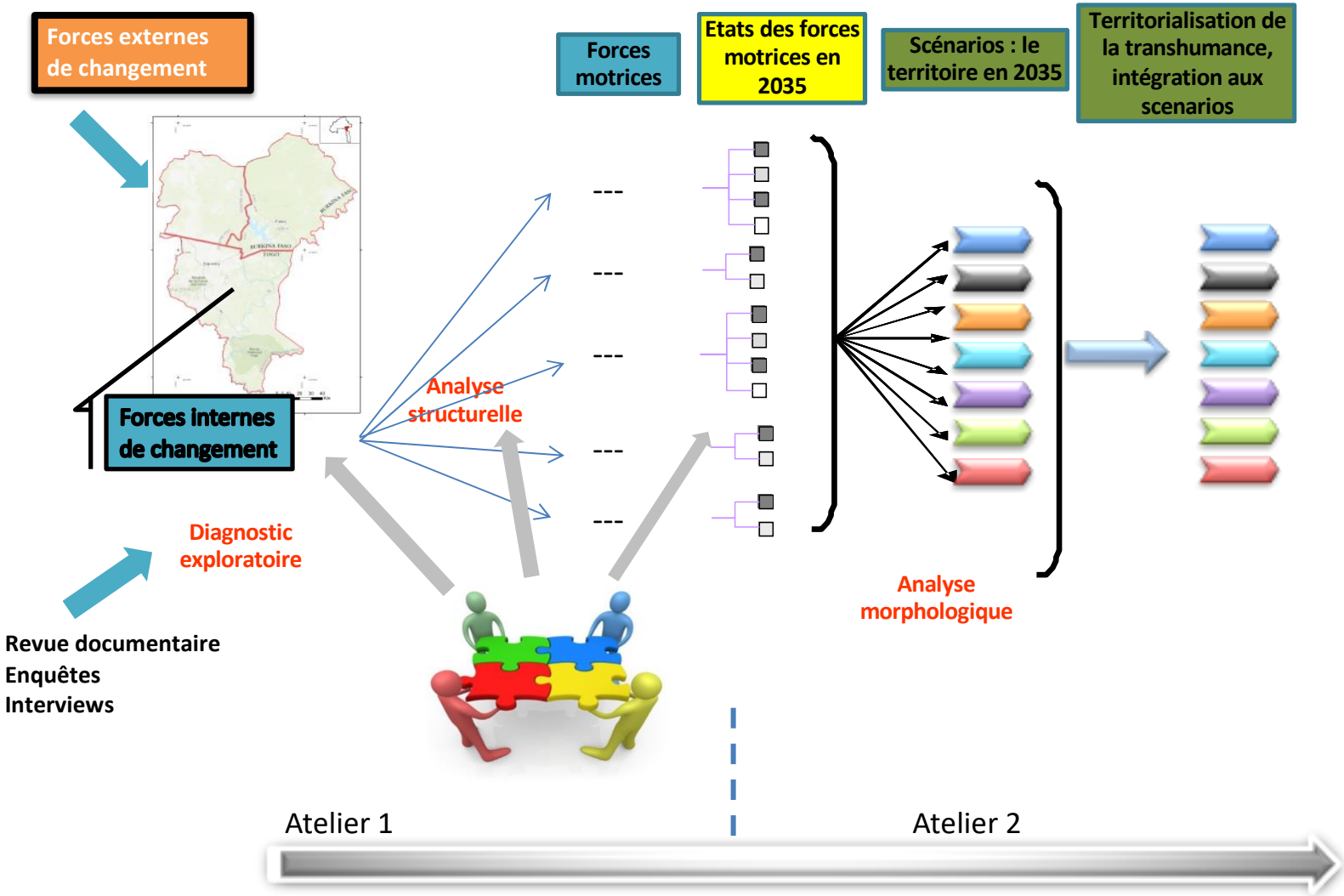

5.2 La dynamique des ateliers, session par session

Plus de vingt personnes ont activement contribué aux ateliers en permanence (voir la liste des participants ci-dessus). Ce résultat remarquable (la quasi-totalité des personnes invitées) est dû au travail fourni par l'équipe de CDD, appuyé par le RECOPA dans l'organisation et la préparation de l'atelier. Il montre également l'intérêt que portent les acteurs locaux aux réflexions sur leur propre avenir lorsque celles-ci se font de manière inclusive, prenant en compte, respectant et valorisant leurs connaissances.

La participation d'observateurs béninois, issue de la collaboration proposée par la coopération Suisse dans l'étude (cf. infra), a donné tout un autre cachet aux ateliers. Les quatre profils complémentaires (un universitaire, un technicien d'une ONG, un représentant d'une OP d'éleveurs et un fonctionnaire de l'État béninois) se prêtant aussi bien au jeu d'observateurs que d'experts et par moment d'animateurs volontaires pour appuyer l'équipe d'animation, ont pleinement participé aux réflexions. Ces observateurs ont assuré le rapportage de tous les jours en restituant au début de chaque nouvelle journée les travaux de la veille. Ceci a particulièrement été utile.

Enfin, la dynamique des ateliers a été grandement facilitée par l'attitude ouverte, positive et tolérante de l'ensemble des participants qui se sont engagés dans des discussions animées tout en respectant les principes et les règles de fonctionnement convenus.

5.2.1 Session 1 : Définition du système et validation des questions

Objectif : préciser les questions, l'espace du territoire et l'horizon temporel (2035) de la co-élaboration participative de scénarios

Cette session introductive a commencé par la présentation de l'état du diagnostic (toute une matinée). A ce stade du processus global, le diagnostic était incomplet, mais justement, la discussion dès l'entame des travaux a permis de juger des données manquantes et de mettre les "experts" à contribution. Cela a aussi permis de lancer toute une série de débats très animés, notamment sur les cartes d'occupation du sol, la démographie et le nombre d'animaux, l'insécurité.

Outre la vocation de faciliter l'interconnaissance, ces discussions autour du diagnostic ont permis de contextualiser les débats, de les ancrer dans le réel du croisement entre les représentations que l'on peut avoir du territoire et ce que nous en disent des travaux d'experts, des données statistiques et des résultats d'enquêtes. Par ailleurs, l'introduction par des données de cadrage crédibilise l'équipe d'animation si elle peut se prévaloir d'une connaissance, au moins livresque, du territoire d'étude.

Dans la suite des éléments de diagnostic, le groupe a collectivement défini l'espace du système : la région transfrontalière Togo-Burkina, à savoir la région des Savanes au Togo et les provinces de la Kompienga et du Koulpélogo au Burkina Faso. Les scénarios à construire se situent en 2035, cet horizon temporel ayant été jugé par les participants et animateurs comme suffisamment éloigné du présent pour qu'une grande diversité d'états du territoire soit envisageable et suffisamment proche pour que soit possible une réflexion sur les actions à mettre en œuvre pour orienter la trajectoire de développement du territoire. La prospective à 2035 inclue toutes les activités et dynamiques de l'espace identifié, ainsi que leurs interactions à l'échelle du territoire.

Les questions sont donc bien : ***« Quels futurs pour le territoire frontalier entre le Togo et le Burkina en 2035 ? »*** et ***« Quels rôle et fonctions du pastoralisme dans ces futurs ? ».***

5.2.2 Session 2 : Introduction à la question et à la démarche de l'anticipation

Objectif : Favoriser l'interconnaissance des participants aux ateliers et les sensibiliser à la démarche de l'anticipation. Trois animations ont été mises en œuvre pour (1) identifier les préjugés à propos des différents acteurs du territoire ; (2) réaliser une fresque historique retraçant les évènements qui ont influencé le territoire ; (3) discuter les espoirs et craintes relatifs à des évènements qui pourraient se produire d'ici 2035.

La méthode de co-élaboration de scénario a été brièvement présentée aux experts. Cette méthode repose sur des discussions entre experts. Une règle de fonctionnement a été proposée par l'équipe d'animation : en cas de désaccord, un vote de l'ensemble des experts est réalisé pour trancher. Toutefois, les experts ont préféré la règle du « vivre avec », qui consiste à demander au groupe d'experts minoritaire (en nombre) s'il peut tolérer que l'on prenne en compte le point de vue différent du leur.

Les Préjugés et le « frigo »

Les participants ont été conviés à un exercice qui a consisté en l'expression de préjugés sur eux-mêmes ou sur d'autres acteurs. La moisson a été fructueuse et plusieurs préjugés ont été formulés. Cependant, il a été rappelé aux participants que l'exercice vise surtout les questions relatives au fonctionnement global du territoire et non seulement à la transhumance ou au pastoralisme comme la plupart des préjugés formulés tendaient à le faire croire.

Dès le début des ateliers, quelques controverses ont commencé à émerger. Des échanges entre participants ont émergé des débats passionnés sur certains sujets sensibles. L'équipe d'animation a ouvert un « frigo » pour y consigner ces points de débat qui ne trouvaient pas consensus et ne permettaient pas d'avancer, sans pour autant les bannir de la discussion. Ceci a permis de dépassionner les échanges et de faire référence au frigo quand c'était nécessaire.

Parmi les sujets les plus sensibles le « badge » d'identification des transhumants, instauré par les autorités togolaises pour suivre les transhumants, est jugé stigmatisant et, pour certains, ouvre la voie à des exactions sur des jeunes bergers non instruits, tandis que pour d'autres, ce badge remplit toutes les fonctions d'une identification des transhumants, de leurs animaux et permet de leur assurer la sécurité nécessaire sur le territoire togolais, à la fois pour les éleveurs (qui peuvent justifier de la formalité de leur activité et échapper aux soupçons) et pour les non éleveurs.

Un second point controversé est l'Office Togolais des recettes (OTR), agence nouvellement installée au Togo et jusque dans les communes pour recouvrer les taxes auprès des commerçants (entre autres). L'OTR serait une mesure impopulaire de par ses méthodes de recouvrement et non incitative pour les échanges à la frontière, concourant, selon certains, à pousser les commerçants à s'installer de l'autre côté de la frontière avec le Ghana par exemple.

Le tableau suivant reprend, dans les termes même utilisés par les experts, les préjugés exprimés.

Les politiques	Les agriculteurs	Les éleveurs	Les femmes	La recherche	Autres
Les policiers, douaniers et gendarmes sont tous corrompus	Les agriculteurs sont provocateurs et aiment la facilité.	Les transhumants sont des voleurs, des bagarreurs, etc.	Les femmes sont moins productives	Les agriculteurs n'ont pas leur place dans la recherche des solutions	Les commerçantes trop exigeantes par rapport aux taxes douanières.
L'administration est laxiste et corrompue	Les agriculteurs pensent que les éleveurs ne sont pas propriétaires de la terre	Les éleveurs ne pensent qu'à leur intérêt sans considération pour les autres acteurs	Les femmes parlent trop	Trop d'études sans une mise en œuvre véritable	Les enseignants ne transmettent que des connaissances, des savoirs et ne produisent rien en termes de moyens financiers
Les policiers rackettent toujours les populations		Les bergers sont violents avec les agriculteurs	Les femmes sont incapables	Les résultats des recherches sont très peu valorisés pour le développement	Les acteurs des associations sont des politiciens déguisés
Le politicien fait une projection sur son fauteuil et non sur le développement de son milieu.		Le pastoralisme est l'ennemi du territoire			
Les politiques publiques encouragent la stigmatisation de certains groupes ethniques dans la zone transfrontalière Togo-Burkina		L'éleveur transhumant est peu respectueux des lois des territoires traversés ou d'accueil			
Les politiciens ne disent pas la vérité, ce sont des menteurs		Les éleveurs sont instables (comme des fourmis)			
		La transhumance est source d'insécurité			

La Fresque historique

Cette séquence consiste en un repérage des dynamiques dans le temps passé. L'idée était d'identifier les évènements internes et externes, mais aussi d'expliciter les conséquences sur la dynamique du territoire. Partant des indépendances, les participants ont progressivement reculé la date de début à la balkanisation de l'Afrique en 1884.

Plusieurs évènements ont marqué l'histoire du territoire et ont eu des implications plus ou moins importantes aussi bien sur le développement territorial et que sur les relations entre peuples de part et d'autres des frontières créées par les États-Nations en 1960.

Les évènements les plus structurants, qu'ils soient internes ou externes au territoire sont :

- La balkanisation issue de la décolonisation ;
- Les sécheresses successives de 1972, 1984, 1986… 2014 ;
- Le développement du tourisme, puis son déclin avec l'évolution des mode de gouvernance des réserves et des forets,
- Les débuts de la coopération transfrontalière décentralisée ;
- L'introduction des cultures de rente et des pratiques intensives de productions induisant l'utilisation de produits phytosanitaires ;
- La dégradation de la situation sécuritaire dans la région.

Les figures et tableaux suivants donnent un aperçu de cet exercice qui outre l'ancrage dans le passé, a permis de continuer le processus de socialisation, tous les experts participant au processus.

Tableau de résultats de la fresque historique : les grands évènements internes et leurs conséquences

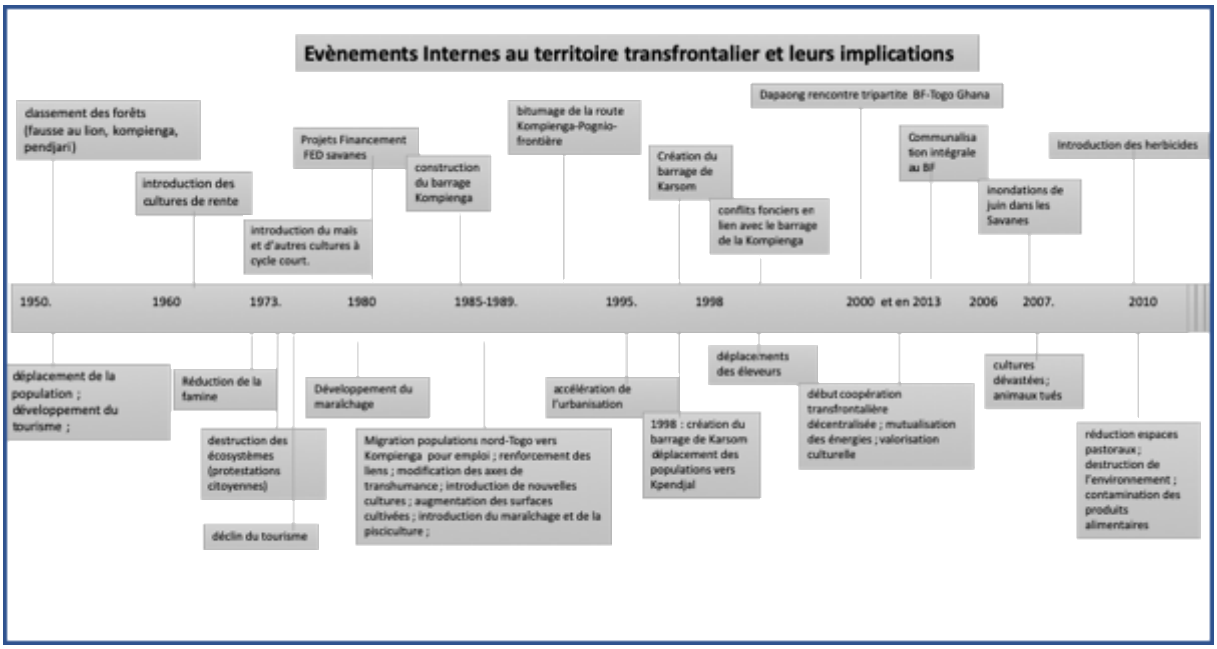

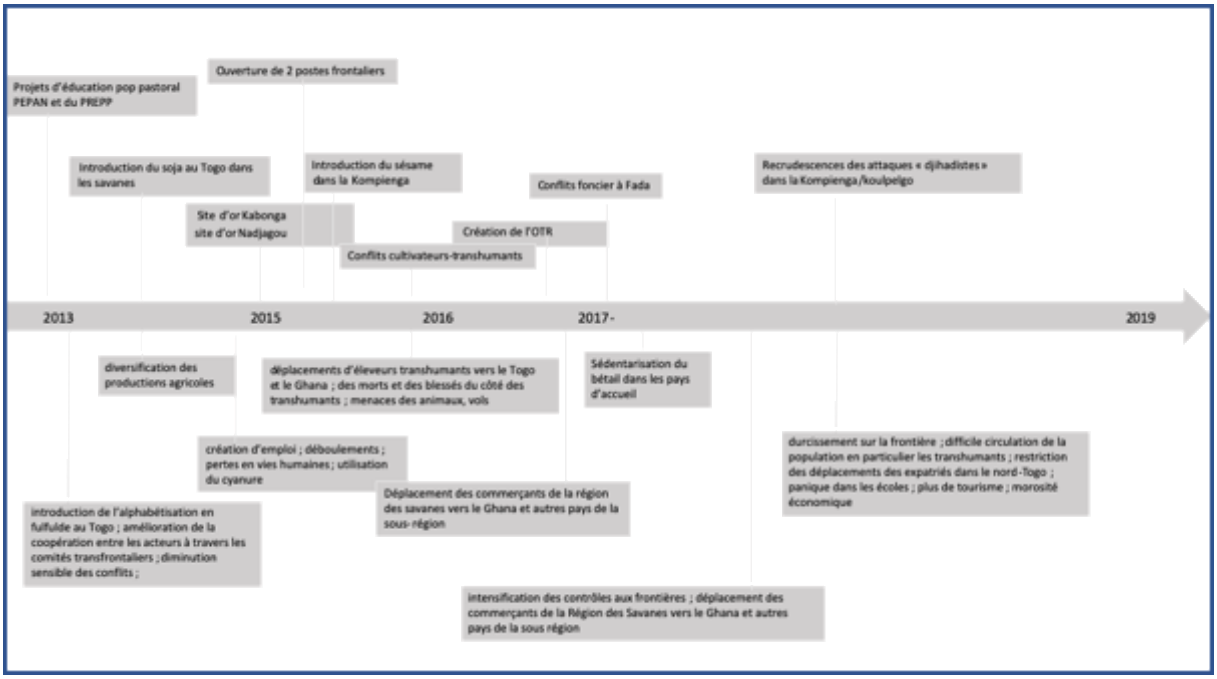

Tableau de résultats de la fresque historique : les grands évènements externes et leurs conséquences

Evènements	**Conséquences**
1884 : balkanisation	Populations séparées ; démarcation entre les populations du Koulpelgo, Kompienga et celles du Togo
1914 : 1ere guerre mondiale	Réduction du territoire du Togo et du Burkina vers le Ghana
1932 : suppression de la haute volta	Remobilisation des frontières. Koulpelgo par Côte d'Ivoire et Kompienga par le Niger
1939-1945 : 2e guerre Mondiale	Déplacement à nouveau des frontières
1947 : reconstitution de la haute volta	Rapprochement à nouveau des populations le long de la frontière entre le Togo et le BF
1950-1970 : pluviométrie importante au sahel	Augmentation du cheptel ; disponibilité du pâturage
1960 : indépendances	Création des nations, nationalisme ; administrations publiques différentes ; clivages ; douanes, etc.
1960 : création d'une administration souveraine (douane, police, école)	Régulation des échanges commerciaux ; mise en place des infrastructures
1962 : Création des organisations sous régionales (conseil de l'entente)	Mise en place des règles réglementant la libre circulation des biens et des personnes
1973 : Sécheresse	Famine ; migration ; début de la transhumance transfrontalière ; métissage des races bovines introduction des zébus sahéliens dans les races ndama, taurins etc. ; apparition des criquets pèlerins ; émergence des organisations des producteurs
1975 : création de la CEDEAO	Mise en place des règles réglementant la libre circulation des biens et des personnes
1983 : révolution au Burkina	Instabilité politique
1984 : sécheresse	Famine ; accentuation de la migration ;
1980 : début des plans d'ajustement structurel (PAS) au Togo	Privatisation, licenciement, réduction des fonctionnaires, chômage, paupérisation, suppression des grands projets (Togo grain, Togo fruits, etc.), décélération du rythme de croissance économique
1990 : PAS au BF	Privatisation, licenciement, réduction des fonctionnaires, chômage, paupérisation, suppression des sociétés nationales
1990 : vent de l'Est, multipartisme	Perte d'emploi ; coutumes et mœurs bafoués ; développement de la délinquance
1991 : conférence nationale au Togo	
1994 : dévaluation du FCFA	Inflation générale des productions locales ; intensification de la traction animale ; pression de l'agriculture sur les terres
2000 : crise ivoirienne	Installation des « retournés » dans la zone de Kompienga ; intensification du trafic à la frontière Togo-Burkina
2002: projet ECOWAS protection WARLY pendjari	Déguerpissement de la population communes du Togo et du BF ; libéralisation des frontières, poste de frontière juxtaposé ; amélioration du trafic ;
2014 : insurrection populaire au BF	Petite tension entre les États du BF et du Togo (suspicion de soutien supposé à un camp ou l'autre) ; déstabilisation ; destitution du pouvoir ; crise de confiance ; extension de conflits ; intolérances des populations
2014 : dévaluation du Naira au Nigéria	Baisse des flux d'animaux dans les marchés
2014 : les réseaux sociaux	Amélioration du système de communication ; recherche d'opportunité et d'achat en ligne.

Inquiétudes, espoirs et ce qui pourrait arriver

La session sur les « espoirs », les « craintes » et « ce qui va arriver » révèle un ensemble de préoccupations communes des participants que l'on peut synthétiser de la façon suivante :

- des attentes fortes sur l'instauration d'un climat de sécurité et d'échanges transfrontaliers bénéfiques et équitables pour toutes des catégories socioprofessionnelles, un accent particulier sur l'amélioration souhaitée du niveau d'intégration sociale, économique et politique entre les deux pays, l'instauration d'un environnement favorable à des échanges commerciaux entre les deux, voire trois pays (avec le Ghana), et des politiques de régulations des échanges marchands et de taxation transparentes et inclusives.
- Logiquement, la crainte d'une dégradation de la stabilité contraste fort avec ces espoirs de sécurité et d'intégration économique. Des inquiétudes sur les effets du changement climatique et de ses impacts sur les productions agricoles, les systèmes d'élevage et l'état des écosystèmes naturels sont exprimées par les experts.
- L'exercice de prédiction de ce qui va arriver, quant à lui, mélange de façon équilibrée les situations souhaitables et d'autres non souhaitables, toutes s'inscrivant dans les tendances observées sur le territoire en ce moment. Une société civile se hissant contre la montée de l'insécurité et la stigmatisation de communautés entières émerge timidement.

Les illustrations suivantes offrent une image synthétique des résultats des 3 grands exercices de cette session.

Ce qui va arriver !

- Baisse importante du cheptel pour les pays sahéliens
- Déplacement de la population animale vers les pays cotiers
- Développement de nouveaux services (production des provendes)
- Réduction de la transhumance
- Migration des populations
- Libre circulation effective des biens et des personnes entre le Togo et le BF
- Davantage de suppression de la notion de frontière dans les mouvements et activités des populations en cas d'instauration d'une bonne gouvernance dans la gestion des ressources partagées
- Perspectives d'institution de mécanismes de dialogues intercommunautaires transfrontalier
- Inter communalisation entre les 2 Etats
- Renforcement de la sécurisation foncière
- Développement des filières agricoles porteuses sésame, riz, coton
- Révolte des populations pour le problème des terroristes
- Regression importante de l'insécurité si ce n'est pas un repli communautaire
- Analphabétisme lié aux evenements actuels au BF
- Mutation écologique, dégradation des forêts dans l'est et un peu partout
- Renforcement de la société civile
- Radicalisation des Etats contre la société civile
- La population va augmenter en 2035 ; il y aura des besoins en écoles et autres services mis en charge par les collectivités
- Instabilité politique

Le diagramme « Wordle » suivant a été construit en reprenant les expressions proposées par les experts ; le diagramme décrits le poids de chaque mot selon son occurrence.

Espoirs

Inquiétudes

5.2.3 Session 3 : L'identification des facteurs de changements du territoire :

Objectif : Identifier les variables qui influencent le futur du territoire et sur lesquelles les acteurs du territoire peuvent agir directement.

Les experts étant bien rentrés dans la réflexion sur les dynamiques du territoire à l'issue des animations sur les espoirs, les craintes et de l'imagination des événements plausibles, il leur a été demandé d'identifier les variables (éléments, forces) susceptibles de faire évoluer le territoire (ou l'ayant fait évoluer par le passé). L'exercice était fait en référence aux cinq grands domaines du développement, en insistant pour identifier des variables relevant du social, du technique, de l'économique, de l'environnemental et du politique (STEEP). Une fois les consignes explicitées et comprises à l'aide d'exemples en plénière, le travail s'est fait en deux groupes en tenant compte aussi bien des critères de genre que de diversités des expertises des acteurs. Une mise en commun est opérée à la fin de l'exercice pour synthétiser et enlever les redondances.

Le tableau suivant donne la liste des facteurs internes de changement retenus par les experts, ainsi que les définitions, elles-mêmes validées par les experts. Les noms cours sont donnés pour faciliter les traitements nécessaires à l'analyse structurelle et à sa formalisation.

Tableau 111 : Les facteurs de changement interne : dénomination et définition

N°	Nom court	Nom	Définition
1	1-planif-strat	Planification Stratégique	Qualité de la planification stratégique et de sa mise en œuvre à l'échelle des 2 Etats et du territoire
2	2-gouv-loc	Gouvernance locale	Qualité de la gouvernance locale dans le territoire : renouvellement des élus, redevabilité, transparence, participation, etc.
4	4-corrupt	Corruption publique	Ampleur de la corruption des services publics
5	5-stab-pol	Stabilité politique	Niveau de la stabilité politique à l'échelle du territoire concerné
6	6-gou-fonce	Gouvernance foncière	Qualité de la gouvernance foncière basée sur des outils de gestion efficace, sur la transparence, sur la clarté des lois
7	7-coop-dec	Coopération décentralisée	Niveau et qualité de la coopération entre les collectivités territoriales de part et d'autre de la frontière

8	8-sec	Sécurité	Niveau de sécurité des biens et des personnes et collaboration entre services de sécurité de part et d'autre de la frontière
9	9-souv-ec	Souveraineté économique	Niveau de dépendance à des fonds extérieurs de financement du développement territorial
11	11-serv-financ	Service financier	Accès à des services financiers de qualité et adaptés aux besoins des acteurs du territoire
12	12-marché	Marchés	Accès à des marchés fonctionnels, qualité de l'organisation des circuits commerciaux, existence de débouchés pour les producteurs
13	13-fisc-loc	Fiscalité locale	Niveau de recouvrement de la fiscalité au profit des collectivités et politique fiscale locale
14	14-struct-pro	Structuration professionnelle	Qualité de la structuration des organisations professionnelles locales (agriculteurs, artisans, pêcheurs, exploitants forestiers, etc.)
18	18-infras-stcko	Infrastructures stockage	Qualité et quantité des infrastructures de stockage des produits agro sylvo pastoraux et halieutiques
19	19-éch-com	Echanges commerciaux	Niveau des échanges commerciaux dans les territoires et de part et d'autre de la frontière
20	20-comp-fil	Compétitivité filières	Niveau de compétitivité des filières du territoire (quantité produite, qualité, prix)
21	21-déséq-E-O	Déséquilibre Est-Ouest	Niveau de déséquilibre entre les zones des régions Est et Ouest des territoires (infrastructures, dynamiques, économiques)
22	22-croi-démo	Croit démographique	Niveau de croissance naturelle de la population
23	23-flux-mic	Flux migratoire	Niveau de flux de personnes internes et externes
24	24-confl	Conflits	Récurrence de conflits communautaires (fonciers, religieux, agriculteur-éleveur, interethniques, etc.)
25	25-cap-hum	Capital humain	Qualité de l'éducation et de la formation des populations
26	26-urbanis	Urbanisation	Niveau et qualité de l'urbanisation (assainissement, habitat, etc.)
27	27-incl-genre	Inclusion genre	Niveau et qualité de l'équité entre les hommes et les femmes et de l'inclusion genre
28	28-co-soc	Cohésion sociale	Niveau de cohésion et d'intégration sociale entre les peuples
29	29-struc-soc-civ	Structuration société civile	Niveau de structuration des organisations de la société civile et de leur efficacité
30	30-trad	Traditions	Niveau d'attachement des populations à leurs traditions, et de valorisation de ces traditions
31	31-access-social	Accès aux services sociaux de base	Disponibilité d'infrastructures et équipements des services de base (santé, énergie, eau, éducation), avec du personnel de qualité, et accessibles à l'ensemble de la population
33	33-consc-eco	Conscience écologique	La prise en compte de l'environnement dans les diverses actions menées par les populations dans leur vie quotidienne
34	34-preserv-ecosys	Préservation des écosystèmes	L'état des écosystèmes : couverture végétale, biodiversité faunique, floristique, lacustre
35	35-agro-eco	Pratiques agro écologique	Pratiques permettant de préserver la biodiversité dans les pratiques agricoles
36	36-rehab-terre	Réhabilitation terres	Etats des sols et terres agricoles et pastorales dans le territoire (fertilité, érosion, etc.)
37	37-resil-env	Résilience environnementale	Capacités des populations à s'adapter aux différents effets des changements climatiques
38	38-parcs-forets	Réserves et parcs	Etendue et respect de l'étendue des réserves et forêts classées
39	39-mines	Activités minières	Niveau de développement de l'activité minière et de la qualité de sa gestion
40	40-NRJ-renouv	Energies renouvelables	Degré de développement dans le territoire des sources d'énergies renouvelables alternatives
41	41-financ-env	Financement environnement	Etat des programmes et financements mobilisés dans les territoires en faveur de la préservation de l'environnement

42	42-techn-alim	Technologies alimentation	Vulgarisation et développement des technologies dans l'alimentation
43	43-recherc	Recherche	Nouvelles découvertes devant servir au développement des territoires concernés
44	44-inov-agri	Innovation agricole	Niveau d'introduction des technologies dans le domaine agricole
45	45-TIC	TIC	Qualité des réseaux et niveau d'utilisation des TIC dans les divers secteurs y compris les réseaux sociaux
46	46-routes	Infrastructures routières	Niveau de développement et qualité des infrastructures routières
47	47-accomp-pays	Accompagnement paysan	Nature et qualité des services d'appui aux agriculteurs
48	48-mod-elev	Modèles élevage	Typologie, diversité et coexistence des différentes formes d'élevage dans le territoire
49	49-mod-agri	Modèles agricoles	Typologie, diversité et coexistence des différentes formes d'agriculture dans le territoire
50	50-infras-ASPH	Infrastructures agrosylvopastorales	Qualité des infrastructures agrosylvopastorales et halieutiques et de leur gestion, y compris dans le domaine de la santé animale
51	51-industrie	Industrialisation	Capacité de l'économie locale à transformer les produits locaux
52	52-depand-eco	Dépendance éco	Capacité du tissu économique local à alimenter en produits locaux compétitifs le marché local
53	53-rev-empl	Revenus et emplois	Niveau de revenus des ménages du territoire et niveau d'emploi et de rémunération des actifs du territoire

5.2.4 Session 4 : Identification des forces motrices (analyse structurelle)

Objectifs : (1) Identifier une par une les influences directes entre les forces de changement afin de constituer un système des relations d'influence entre ces forces ; (2) sélectionner comme forces motrices les variables qui influencent le plus grand nombre d'autres variables tout en étant peu influencées par ces autres variables.

L'analyse structurelle des influences mutuelles, directes et indirectes, entre ces 49 variables (certaines ont été supprimées mais leur numérotation conservée) a permis de les positionner en fonction de leur degré d'influence et de dépendance sur les autres variables du système prospectif. Les experts ont travaillé pour remplir la matrice carrée (49 lignes et 49 colonnes) des influences / dépendances.

Il s'agissait, pour chaque variable, de questionner son influence sur toutes les autres. L'exercice est donc long et fastidieux. La question à poser 48 fois pour chacune des 49 variables est la suivante : cette variable X influence-t-elle directement cette variable Y ? Le caractère direct de l'influence est parfois ambigu. Il faut éviter de compter les influences indirectes (passant par une variable intermédiaire).

Chaque présence d'influence directe est comptée 1 dans la matrice, chaque absence d'influence directe 0. La somme des influences est réalisée automatiquement ainsi que la somme des dépendances comptabilisée de la même façon par le nombre de fois où la variable est elle-même directement influencée.

Les résultats sont présentés sous une forme graphique, permettent d'identifier les forces motrices (quart Nord-Ouest) qui influencent et ne sont pas dépendantes, les forces leviers (quart Nord-Est) influentes et dépendantes, les forces produits (quart Sud-Est) dépendantes et peu influentes, et les forces singulières (quart Sud-Ouest) peu influentes et peu dépendantes.

Le graphique suivant positionne les 49 forces de changement potentielles selon cette classification. Notons aussi, classiquement, que des variables médianes, dites « de la bande », se répartissent près des axes (zone en grisé).

Figure 51 : Graphe des influences directes pour la sélection des forces motrices

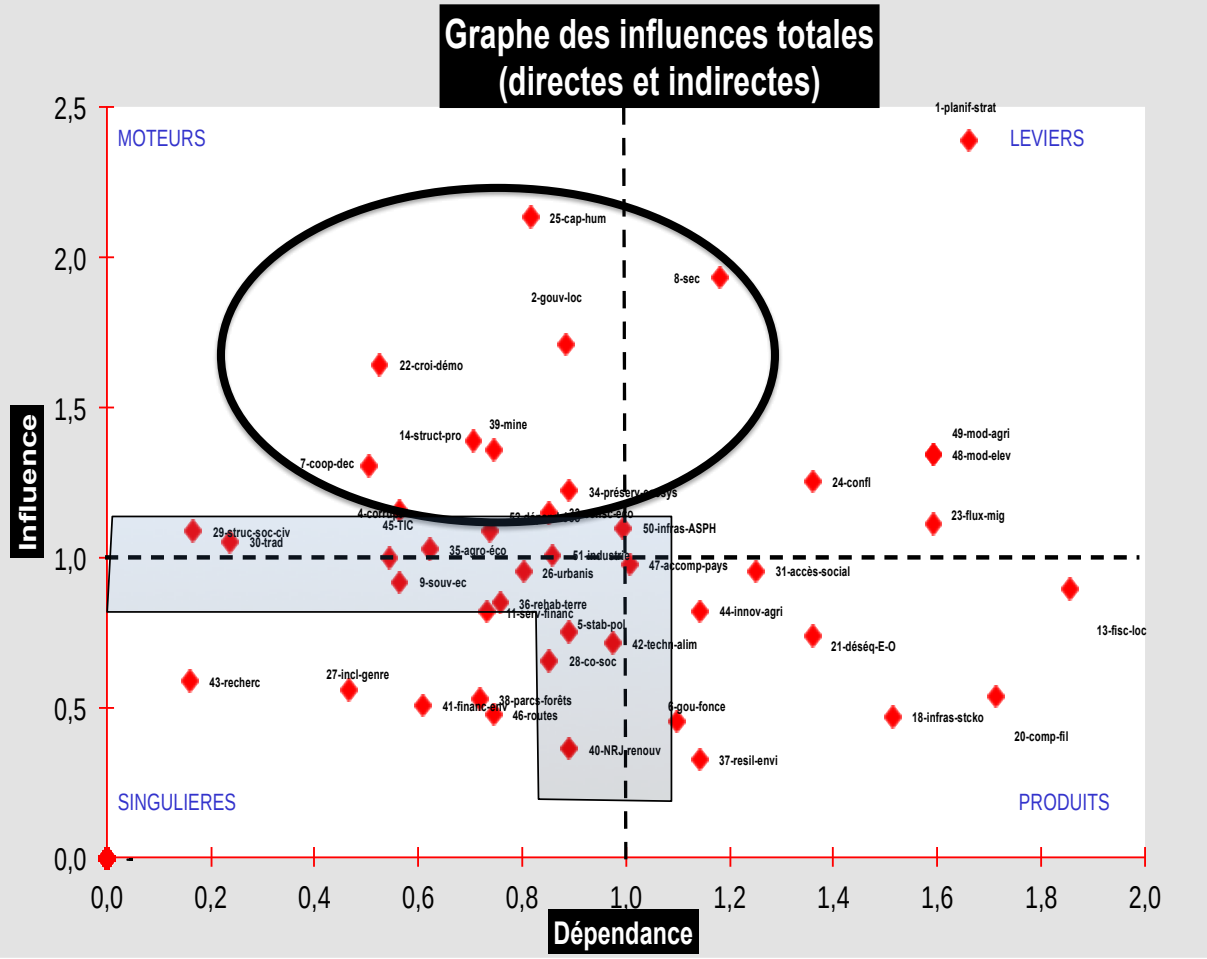

Au final, les huit forces motrices identifiées, sur lesquelles la suite des ateliers va plus spécifiquement travailler, sont les suivantes :

25-cap-hum. Capital humain : Qualité de l'éducation et de la formation des populations et capacité des populations à s'impliquer dans le développement du territoire

2-gouv-loc. Gouvernance locale : Qualité de la gouvernance locale dans le territoire : renouvellement des élus, redevabilité, transparence, participation, etc.

8-sec. Sécurité : Niveau de sécurité des biens et des personnes et collaboration entre services de sécurité de part et d'autre de la frontière

22-croi-démo. Croît démographie : Niveau de croissance naturelle de la population

14-struct-pro. Structuration professionnelle : Qualité de la structuration des organisations professionnelles locales (agriculteurs, éleveurs, artisans, commerçants, pêcheurs, exploitants forestiers, etc.)

39-mines. Activités minières : Niveau de développement de l'activité minière et de la qualité de sa gestion

7-coop-dec. Coopération décentralisée transfrontalière : Niveau et qualité de la coopération entre les collectivités territoriales de part et d'autre de la frontière

34-preserv-ecosys. Préservation des écosystèmes : L'état des écosystèmes : couverture végétale, biodiversité faunique, floristique, lacustre

5.2.5 Session 5 : Définition des états du futurs (analyse morphologique)

Objectif : Caractériser ce que pourraient devenir les forces motrices en 2035. Plusieurs états sont imaginés pour chaque force motrice du territoire. Ces états doivent être contrastés et doivent décrire l'ensemble des évolutions possibles de chaque force motrice en 2035

Pour chaque force motrice, les participants ont identifié et discuté des états futurs pour la zone transfrontalière Nord Togo-Sud Burkina en 2035, qui sont autant d'hypothèses d'évolution plausibles. Il leur a été demandé d'envisager le souhaitable, le non souhaitable et des options d'évolution en rupture avec les tendances observées actuellement.

Chaque état, discuté et validé collectivement en sous-groupe, est nommé et numéroté. Lorsque cela était possible, la description pouvait inclure des éléments chiffrés et un narratif plus ou moins élaboré. Les discussions et choix effectués s'inspirent de l'ensemble des sessions mises en œuvre depuis le début des ateliers.

Les résultats ont été mis en forme dans le tableau des états des variables, ci-dessous.

Figure 52 : Etats dans le futur (2035) des 8 forces motrices du territoire

	1	2	3	4	5
A. COOPERATION TRANSFRONTALIERE	L'ENTENTE Une coopération transfrontalière dynamique et performante : Jumelage, Entente, Intercommunalité entre les communes. Planification commune de projets	NON COOPERATION Absence de coopération intercommunale, des communes reversées dans l'administration centrale	LE REPLI ADMINISTRATIF Administration en retard par rapport aux communautés. Dysfonctionnement de part et d'autre qui entravent la coopération transfrontalière	LE PARLEMENT LOCAL Un parlement local transfrontalier ; coexistence avec le « pays gourma » avec des compétences de gestion administrative, budgétaire et sécuritaire	LE MUR Un mur sépare le Togo et le Burkina, les échanges sont ultra-réglementés et fortement réduits
B. PRESERVATION DES ECOSYSTEMES	NATURE LUXURIANTE L'écosystème (forêts, animaux, cours d'eau) est luxuriant avec des ressources étendues et diversifiées qui fonctionnent de manière équilibrée.	LE DESERT Un vaste espace désertique caractérisé par la faiblesse de ses flore et faune, et le tarissement des plans d'eau.	DEGRADATION Réduction significative des écosystèmes naturels, forte pression des activités agricoles, réduction drastique de la faune et de la flore, empoisonnement des eaux, déséquilibre écologique.		
C. CROIT DEMOGRAPHIQUE	LE CROIT MAITRISE Le taux de croissance démographique est bien maîtrisé, les familles peuvent s'occuper de leurs enfants qui sont scolarisés	LES TENDANCES La population est multipliée par deux et le croit démographique est de 2,8%.	LE BOOM CONTINU Forte croissance démographique, Indice Synthétique de Fécondité élevé	LA DECROISSANCE DEMOGRAPHIQUE Décroissance démographique avec la mortalité élevée, une natalité en baisse	.
D. CAPITAL HUMAIN	LA QUALITÉ Une éducation et formation professionnelle de qualité en adéquation avec les besoins effective et pour tous	LES MAL-FORMES Il n'y a plus d'école. La populations est analphabètes, sans compétences professionnelles en lien avec les besoins socioéconomiques	LA DISCRIMINATION Une partie de la population a accès à l'éducation et à la formation	L'OBSCURANTISME Populations formées dans des systèmes éducatifs spécialisées dans une idéologie donnée	
E. MINE	ELDORADO Exploitation minière moderne respectant le développement durable avec une gestion transparente permettant à toute la population de bénéficier des retombés positives	PATRIMONIALISATION une minorité exploite et tire profit des ressources minières du pays sans considération de l'environnement et de l'intérêt des populations	L'ANARCHIE Multiplication des sites artisanaux d'exploitation avec une anarchie dans l'exploitation causant la dégradation de l'environnement	NON-EXPLOITE non exploitation de nos richesses minières	PLUS RIEN Il n'existe plus rien à exploiter

F. GOUVERNANCE LOCALE	LA TRANSPARENCE Une gouvernance assurée par les élus locaux. La décentralisation est une réalité et les principes de redevabilité, de transparence, de participation, d'équité genre et d'opérationnalité sont respectés	LE BLOCUS CENTRALISE La décentralisation est remise en cause. La gouvernance locale assurée par les personnes nommées qui exercent leur pouvoir sans reddition des comptes à la base dans l'opacité et de façon unilatérale	LA GOUVERNANCE FLOUE la décentralisation reste au stade théorique avec une faiblesse de transfert des compétences et de ressources. La transparence et la redevabilité sont limitées. Les élus locaux ont peu de pouvoir	LA FEODALITE le territoire est dominé par des potentats locaux, la gestion familiale et ethnocentrique des biens communs, confiscation des ressources par des pseudo propriétaires terriens organisé et violents	LA DÉBANDADE Le territoire est dominé par les extrémistes, les droits sont bafoués, toute l'organisation est remise en cause
G. STRUCTURATION PROFESSIONNELLE	LE LEADERSHIP DES OP les organisations professionnelles locales bien organisées et dynamiques. Elles influencent les politiques publiques.	LA DEFAILLANCE Confusion entre les organisations professionnelles et organisations politiques. les OP mettent la volonté des gouvernants au-dessus de celle de l'organisation.	LA DEVIATION Les objectifs des OP sont détournés au profit de recherche d'intérêt et de profits catégoriels.	LA DECONFITURE DES OP Dislocation des organisations professionnelles. La représentation des acteurs dépend des individus ou d'organisations familiales. les filières sont dominées par les acteurs privés et politiques	
H. SECURITE	LA PAIX Une stratégie de défense transfrontalière dans laquelle les communautés collaborent avec les forces de sécurité et incluant l'utilisation de robot permet une absence de conflits communautaire et la libre circulation des biens et des personnes dans un climat sécurisé	LE CHAOS La population est dans une situation d'insécurité généralisée. Rupture de collaboration transfrontalière entre services de sécurité et la population. Tensions au sein des services de sécurité	AUTODEFENSE une méfiance grandissante entre les populations et vis-à-vis des forces de l'ordre conduit les communautés à mettre en place des groupes d'auto-défense	LE FAR WEST La guerre entre les communautés	

5.2.6 Session 6 : Co-élaboration des trames de scénarios

Objectif : Construire des images contrastées du futur par la constitution de trames de scénarios. Une trame de scénario est une combinaison d'états du futur des forces motrices, chaque force motrice étant caractérisée par un seul état dans un scénario.

Comme les scenarios à écrire sont construits sur la base d'une combinaison d'états du futur de toutes les forces motrices, une liste des états mutuellement incompatibles a été dressée. Ce travail d'identification a été fait par l'équipe d'animation et a été présenté aux experts. L'objectif était d'identifier quelles combinaisons d'états de deux forces motrices ne pourraient pas se réaliser en même temps. Par exemple, un futur dans lequel il y aurait « une coopération transfrontalière dynamique et performante : Jumelage, Entente, Intercommunalité entre les communes. Planification commune de projet » (modalité 1 : L'ENTENTE de la force motrice A. COOPERATION TRANSFRONTALIERE) parait incompatible avec un futur dans lequel la GOUVERNANCE LOCALE serait caractérisée par « Le territoire est dominé par les extrémistes, les droits sont bafoués, toute l'organisation est remise en cause » (Modalité 5.LA DÉBANDADE).

Le travail nécessaire pour identifier des trames de scénarios cohérentes et plausibles a été réalisé dans un premier temps en session plénière, puis en deux sous-groupes. Au cours de temps de travail différents, les experts ont formulé des trames de scénarios dits désirables, puis indésirables, puis tendanciels/innovants. L'équipe d'animation a vérifié au fur et à mesure la cohérence des trames produites par les experts à l'aide d'un logiciel conçu dans ce but. Il est ressorti de cet exercice 75 trames de scénarios plausibles.

Le groupe a ensuite travaillé afin de construire et sélectionner les trames de scénarios les plus contrastées, et donc de réduire le nombre de trames. Au sein de chaque type de trames (désirables, indésirables, tendancielles/innovantes), une comparaison des trames similaires a été réalisées afin de retenir les plus contrastées. Un premier regroupement par les animateurs, basé sur le nombre d'états similaires, a été discuté par les experts. Dans un second temps, les trames retenues ont été comparées entres les types (désirables, indésirables, tendancielles/innovantes).

Cette première synthèse a permis de garder 17 trames de scénarios (respectivement en vert pour les désirables, rouge pour les indésirables et bleu pour les tendancielles dans les tableaux ci-dessus). Dans la suite du travail, ces trames de scénarios n'ont plus été considérées comme « désirables, indésirables ou tendancielles/innovantes ».

Coopération transfrontalière	1 Entente	1 Entente	4 Le parlement	1 Entente	1 Entente
Préservation des écosystèmes	2 Désert	1 Nature luxuriante	1 Nature luxuriante	3 Dégradation	3 Dégradation
Croit démographique	2 Les tendances	2 Les tendances	1 Croît maîtrisé	1 Croît maîtrisé	1 Croît maîtrisé
Capital humain	1 Qualité	3 La discrimination	1 Qualité	1 Eco-qualité	1 Eco-qualité
Activités minières	1 Eldorado	4 Non exploitation de nos ressources	1Eldorado	1 Eldorado	2 Patrimonialisation
Gouvernance locale	1 Transparence	1 La transparence	1 La transparence	3 Gouvernance floue	3 Gouvernance floue
Structuration professionnelle	1 Leadership des OP	3 La déviation	1 Leadership des OP	1 Leadership des OP	2 La défaillance
Sécurité	1 Paix	1 La paix	1 Paix	1 Paix	3 Autodéfense

Coopération transfrontalière	3 Replis administratif	2 Non coopération	2 Non coopération	2 Non coopération	3 Replis administratif	5 Le mur
Préservation des écosystèmes	3 Dégradation	3 Dégradation	1 Nature luxuriante	3 Dégradation	3 Désert	3 Dégradation
Croit démographique	2 Les tendances	3 Boom continu	3 Boom continu	3 Boom continu	3 Boom continu	4 Décroissance démographique
Capital humain	2 Les mal formés	4 Obscurantisme	4 Obscurantisme	2 Mal formés	2 Mal formés	4 Obscurantisme
Activités minières	2 Patrimoniali-sation	5 Plus rien	4 Non exploité	2 Patrimoniali-sation	3 Anarchie	3 Anarchie
Gouvernance locale	3 Gouvernance floue	4Féodalité	4 Féodalité	4 Féodalité	2 Blocus centralisé	5 La débandade
Structuration professionnelle	3 La déviation	2 La défaillance	4 La déconfiture des OP	3 Déviation	2 La défaillance	4 La déconfiture des OP
Sécurité	2 Chaos	4 Far West	2 Le chaos	2 Le chaos	3 Autodéfense	4 Far West

Coopération transfrontalière	1 Entente	4 Parlement local	3 Le repli administratif	2 Non coopération	5 Le mur	5 Le mur
Préservation des écosystèmes	2 Désert	3 Dégradation	2 Le désert	3 Dégradation	3 Dégradation	3 Dégradation
Croit démographique	4 Décroissance démographique	1 Croît maîtrisé	3 Les tendances	4 La décroissance démographique	3 Boom continu	2 Les tendances
Capital humain	1 La qualité	1 Qualité	3 La discrimination	4 Obscurantisme	4 Obscurantisme	4 Obscurantisme
Activités minières	1 Eldorado	1 Eldorado	4 Non exploité	5 Plus rien	2 Patrimoniali-sation	5 Plus rien
Gouvernance locale	2 Blocus centralisé	3 Gouvernance floue	3 Gouvernance floue	3 Gouvernance floue	4Féodalité	5 La débandade
Structuration professionnelle	1 Leadership des OP	1Leadership des OP	2 Défaillance	2 Défaillance	3 Déviation	4 Déconfiture des OP
Sécurité	3 Autodéfense	3Autodéfense	3 Autodéfense	2 Chaos	2 Chaos	2 Chaos

5.2.7 Session 7 : Ecriture des synopsis

Objectif : Ecrire des paragraphes courts décrivant les trames de scénario

Avant d'effectuer le premier travail de rédaction de paragraphes courts des trames, l'équipe a rediscuté les 17 trames pour n'en retenir que 15. En effet, dans deux trames les états du futur paraissaient incohérents entre eux. Il a été demandé aux participants d'écrire, à partir des trames, mais en gardant autant que possible la formulation issue du travail précédent, des synopsis de scénarios sur la base de combinaisons d'états futurs des forces motrices identifiées. Le résultat de cet exercice collectif est la série de 15 textes ci-dessous, qui décrivent 15 premières images du futur du territoire en 2035. A ce stade, élevage et transhumance, conflits en agriculture et élevage, n'apparaissent qu'en filigrane.

1) Le recul A3B2C2D3E4F3G2H2

En 2035, le territoire transfrontalier entre le Nord Togo, l'Est et Centre-Est du Burkina est caractérisé par un vaste espace quasi-désertique avec des flore et faune dégradées, par le tarissement des plans d'eau, et de surcroit par une non exploitation des richesses minières. La population est multipliée par deux et avec un croit démographique qui est de 2,8%. Seule une partie de la population a accès à l'éducation et à la formation. L'administration est en retard par rapport aux communautés, ce qui entraine un dysfonctionnement de part et d'autre et une entrave à la coopération transfrontalière. Cette situation est aggravée par une confusion des rôles entre les organisations professionnelles et les organisations politiques qui se traduit par la prédominance des intérêts politiques au détriment de ceux de l'organisation. Par ailleurs, la décentralisation reste au stade théorique avec une faiblesse dans le transfert des compétences et des ressources. La transparence et la redevabilité sont limitées et les élus locaux ont peu de pouvoir. Dans ce contexte, une méfiance grandissante entre les populations s'instaure vis-à-vis

des forces de l'ordre, conduisant les communautés à mettre en place des groupes d'auto-défense.

2) Le territoire idéal A4B1C1D1E1F1G1H1

En 2035, le territoire transfrontalier entre le Nord Togo, l'Est et Centre-Est du Burkina connait une nature luxuriante avec des ressources étendues et diversifiées qui fonctionnent de manière équilibrée. L'éducation et la formation professionnelle sont de qualité, en adéquation avec les besoins, effective et pour tous. Le taux de croissance démographique est bien maîtrisé, les familles peuvent s'occuper de leurs enfants qui sont scolarisés. Les organisations professionnelles locales sont bien organisées, dynamiques et influencent les politiques publiques. L'exploitation minière est de type moderne respectant le développement durable avec une gestion transparente permettant à toute la population de bénéficier des retombées positives. La décentralisation est effective ; une bonne gouvernance est assurée par les élus locaux et les principes de redevabilité, de transparence, de participation, d'équité genre et d'opérationnalité sont respectés. Un parlement local transfrontalier coexiste dans le territoire avec des compétences de gestion administrative, budgétaire et sécuritaire. Une telle dynamique a conduit à la mise en place d'une stratégie de défense transfrontalière dans laquelle les communautés collaborent avec les forces de sécurité et incluant l'utilisation de robots, permettant une absence de conflits communautaire et la libre circulation des biens et des personnes dans un climat sécurisé.

3) No man's land A3B2C2D2E3F2G2H3

Le territoire dans son ensemble est un vaste désert avec une forte croissance démographique caractérisé par une population analphabète sans compétences professionnelles en lien avec les besoins socio-économiques. C'est un territoire aussi où sévit une multiplication des sites artisanaux d'exploitation anarchique de minerai causant une dégradation assez poussée de l'environnement. Au plan de la gouvernance locale, elle est assurée par des personnes nommées par le pouvoir central qui gère les affaires publiques locales dans une opacité totale et avec des prises de décisions unilatérales entraînant une confusion entre les organisations professionnelles et organisations politiques qui écartent les préoccupations des acteurs professionnels au profit des préoccupations politiques créant une méfiance grandissante des populations vis-à-vis des forces de l'ordre, qui a poussé ces populations à mettre en place des groupes d'autodéfense.

4) Eden transfrontalier en devenir A1B1C2D3E4F1G3H1

Une coopération transfrontalière dynamique et performante, avec jumelage, entente et intercommunalité dans une planification commune des projets. L'environnement est une nature luxuriante caractérisée par un écosystème luxuriant avec des ressources étendues et diversifiées qui fonctionnent de manière équilibrée. La population est multipliée par 2 avec un croît démographique de 2,8 %. Une partie de la population a accès à l'éducation et à la formation. On assiste aussi à une non exploitation des richesses minières. Au plan de la gestion des affaires publiques on a une gouvernance assurée par des élus locaux. La décentralisation est une réalité et les principes de redevabilité, de participation, d'équité genre et l'opérationnalisation sont respectés. Par contre les objectifs des OP sont détournés au profit de recherche d'intérêts et de profits catégoriels. Une stratégie de défense transfrontalière dans laquelle les communautés collaborent avec les forces de sécurité et incluant l'utilisation de robots permet une absence de conflits communautaires et la libre circulation des biens et des personnes dans un climat sécurisé.

5) Oasis du désert A1B2C2D1E1F1G1H1

En 2035, le territoire transfrontalier du nord Togo et du Centre-est et l'Est du Burkina est un espace quasi-désertique caractérisé par la faiblesse de ses flore et faune, et le tarissement des plans d'eau. Cependant, la coopération transfrontalière est dynamique et performante, caractérisée par des jumelages, des ententes et des intercommunalités entre les communes permettant la planification commune de projets. La croissance démographique est forte. Les ressources humaines ont une éducation et formation professionnelle de qualité qui est en adéquation avec les besoins effective et pour tous. Les ressources minières sont exploitées par des procédés modernes respectant le développement durable avec une gestion transparente permettant à toute la population de bénéficier des retombées positives. La décentralisation est une réalité et les principes de redevabilité, de transparence, de participation, d'équité genre et d'opérationnalité sont respectés, la gouvernance est donc assurée par les élus locaux. Les organisations professionnelles locales sont bien organisées et dynamiques. Une stratégie de défense transfrontalière dans laquelle les communautés collaborent avec les forces de sécurité et incluant l'utilisation de robot permet une absence de conflits communautaire et la libre

6) Développement sous contrôle A1B2C4D1E1F2G1H3

En 2035, le territoire transfrontalier du nord Togo et du Centre-est et l'Est du Burkina est un espace quasi-désertique caractérisé par la faiblesse de ses flore et faune, et le tarissement des plans d'eau. Cependant, la coopération transfrontalière est dynamique et performante, caractérisée par des jumelages, des ententes et des intercommunalités entre les communes permettant la planification commune de projets. La démographie est caractérisée par une décroissance avec la mortalité élevée, une natalité en baisse. Les ressources humaines ont une éducation et formation professionnelle de qualité qui est en adéquation avec les besoins effective et pour tous. Les ressources minières sont exploitées par des procédés modernes respectant le développement durable avec une gestion transparente permettant à toute la population de bénéficier des retombées positives. La décentralisation est remise en cause. La gouvernance locale est assurée par les élus locaux. Les organisations professionnelles locales sont bien organisées et dynamiques. Une méfiance grandissante entre les populations et vis-à-vis des forces de l'ordre conduit les communautés à mettre en place des groupes d'auto-défense.

7) Crise du terroir A5B3C4D4E3F5G4H4

En 2035 le territoire est dominé par une anarchie avec la multiplication des sites artisanaux d'exploitation. On assiste à une réduction significative des écosystèmes naturels, une forte pression des activités agricoles, la réduction drastique de la faune et de la flore, avec l'empoisonnement des eaux, et un déséquilibre écologique. Ce qui entraine une mortalité élevée combinée avec une natalité en baisse sensible, d'où la décroissance démographique. Une telle situation amène les différentes communautés à dresser un mur qui sépare le Togo et le Burkina, dans un contexte où les échanges sont ultra-réglementés et fortement réduits. C'est alors que les populations sont formées dans des systèmes éducatifs spécialisés dans une idéologie donnée. Le territoire est dominé par les extrémistes, les droits sont bafoués, toute l'organisation est remise en cause et c'est une situation de guerre entre les communautés qui prévaut avec la dislocation des organisations professionnelles où les acteurs sont représentés par des individus ou des organisations familiales.

8) Dialectique démographique A3B3C2D2E2F3G3H2

A l'horizon 2035, la population du territoire est multipliée par deux et le croit démographique est de 2,8%. Au vu des besoins sans cesse croissants de cet effectif, l'administration se retrouve en retard par rapport aux communautés et on assiste à un dysfonctionnement de part et d'autre qui entravent la coopération transfrontalière. Par ailleurs on assiste à une décentralisation qui

reste au stade théorique avec une faiblesse de transfert des compétences et de ressources. La transparence et la redevabilité sont limitées. Les élus locaux ont peu de pouvoir. Sur le plan de l'éducation, il n'y a plus d'école dans cet espace. La population est analphabète, sans compétences professionnelles en lien avec les besoins socioéconomiques. Une minorité exploite et tire profit des ressources minières du pays sans considération de l'environnement et de l'intérêt des populations. On assiste du coup à une réduction significative des écosystèmes naturels, forte pression des activités agricoles, réduction drastique de la faune et de la flore, empoisonnement des eaux, déséquilibre écologique. Les objectifs des OP sont détournés au profit de recherche d'intérêt et de profits catégoriels. La population est dans une situation d'insécurité généralisée avec une rupture de collaboration transfrontalière entre services de sécurité et la population. Des tensions au sein des services de sécurité sont permanentes, c'est le chaos.

9) Le sud Burkina et nord Togo au matin de 2035 A2B3C3D4E5F4G2H4

En 2035, on constate une croissance démographie caractérisée par un indice synthétique très élevée, mettant ainsi une pression sur les ressources naturelles. Cela a conduit à une forte pression des activités agricoles et pastorales, une réduction significative de la faune et de la flore, à l'empoisonnement des eaux causant un déséquilibre écologique et disparition des ressources naturelles. Il n'existe plus rien à exploiter. Le territoire est dominé par des potentats locaux, la gestion familiale et ethnocentrique des biens communs, la confiscation des ressources par des pseudo propriétaires terriens organisés et violents. Les populations sont formées dans des systèmes éducatifs spécialisés dans une idéologie donnée ; il y a une confusion entre les organisations professionnelles et organisations politiques. Les OP mettent la volonté des gouvernants au-dessus de celle de l'organisation. Il n'y a pas de coopération intercommunale, des communes reversées dans l'administration centrale. Cela a entrainé les conflits généralisés au sein des communautés conduit à la guerre.

10) la frontière Burkina Togo en 2035 A2B3C4D4E5F3G2H2

Nous sommes en 2035, la croissance démographie caractérisée par un indice synthétique très élevé, mettant ainsi une pression sur les ressources naturelles caractérisée par une forte pression des activités agricoles et pastorales, une réduction significative de la faune et de la flore, à l'empoisonnement des eaux causant un déséquilibre écologique et une disparition des ressources naturelles : il n'existe plus rien à exploiter. La décentralisation reste au stade théorique avec une faiblesse de transfert des compétences et de ressources. La transparence et la redevabilité sont limitées. Les élus locaux ont peu de pouvoir, induisant une confusion entre les organisations professionnelles et organisations politiques. Les OP mettent la volonté des gouvernants au-dessus de celle de l'organisation. Les populations sont mal formées dans des systèmes éducatifs spécialisés dans une idéologie donnée. Le territoire connaît une décroissance démographique avec la mortalité élevée et une natalité en baisse. Il n'y a pas de coopération intercommunale et les communes sont reversées dans l'administration centrale. Conjointement, la population vit dans une situation d'insécurité généralisée. Il y a rupture de la collaboration transfrontalière entre services de sécurité et la population, avec des tensions au sein des services de sécurité.

11) Le Désarroi A5B3C3D4E2F4G3H2

En 2035 la zone transfrontalière Nord Togo – Est et centre Est Burkina est séparée par un mur et caractérisé par une réduction des écosystèmes naturels avec une forte pression des activités agricoles, une réduction drastique de la faune et de la flore, un empoisonnement des eaux et un déséquilibre écologique. Les échanges sont ultra-réglementés et fortement réduits avec une forte croissance démographique et un Indice Synthétique de Fécondité élevé. Le territoire est

dominé par des potentats locaux avec une gestion familiale et ethnocentrique des biens communs, la confiscation des ressources par des pseudos propriétaires terriens ce qui engendrent des conflits violents. Les objectifs des OP sont détournés au profit de recherche d'intérêt et de profits catégoriels. Les populations sont formées dans des systèmes éducatifs spécialisés dans une idéologie donnée avec une minorité qui exploite et tire profit des ressources minières du pays sans considération de l'environnement et de l'intérêt des autres. Elles sont dans une situation d'insécurité généralisée avec une rupture de collaboration transfrontalière entre services de sécurité.

12) Si près du but… A4B3C1D1E1F3G1H3

La région transfrontalière entre le Togo et le Burkina est confronté en 2035 à une réduction significative des écosystèmes naturels, une forte pression des activités agricoles sur les ressources naturelles conduisant à une réduction drastique de la faune et de la flore, l'empoisonnement des eaux et un déséquilibre écologique. Cela a contraint les populations de la zone à plus de coopération transfrontalière et à la mise en place d'un parlement local transfrontalier entre les populations togolaises et le « pays gourma » pour faire face à ce phénomène. Ce parlement est doté de compétences de gestion administrative, budgétaire et sécuritaire. A travers cet instrument, et avec l'éveil de la société civil caractérisée par les organisations professionnelles locales bien organisées et dynamiques qui influencent les politiques publiques, les exploitations minières dans la zone sont modernisées et respectent le développement durable avec une gestion transparente permettant à toute la population de bénéficier des retombées positives. De même, cette coopération a relevé la qualité de l'éducation et la formation professionnelle en la mettant en adéquation avec les besoins effectifs de la population. Cette dernière se distingue par la maîtrise de sa croissance démographique permettant aux familles de bien s'occuper de leurs enfants qui sont bien scolarisés. Cependant, la décentralisation est restée au stade théorique avec une faiblesse du transfert des compétences et de ressources. La transparence et la redevabilité sont limitées et les élus locaux ont peu de pouvoir. En conséquence, on assiste à une méfiance grandissante entre les populations et les forces de l'ordre qui a conduit les communautés à mettre en place des groupes d'auto-défense.

13) La face du chaos A2B1C3D4E4F4G4H2

En 2035, la région transfrontalière entre le Togo et le Burkina est caractérisée par un écosystème (forêts, animaux, cours d'eau) luxuriant avec des ressources étendues et diversifiées qui fonctionnent de manière équilibrée. Mais des menaces pèsent sur cet atout de la zone. En effet, il n'existe pas de coopération intercommunale car les communes sont reversées dans l'administration centrale. La population est dans une situation d'insécurité généralisée à cause de la rupture de collaboration transfrontalière entre services de sécurité et la population et des tensions au sein des services de sécurité. Le territoire est dominé par des potentats locaux. La gestion des biens communs est familiale et ethnocentrique avec une confiscation des ressources par des pseudo propriétaires terriens organisé et violents ce qui empêche l'exploitation des richesses minières. Les organisations professionnelles sont disloquées et la représentation des acteurs dépend des individus ou d'organisations familiales. Les filières sont dominées par les acteurs privés et politiques. Pour ne rien arranger, on assiste à une forte croissance démographique, un indice synthétique de Fécondité élevé et des populations formées dans des systèmes éducatifs spécialisés dans une idéologie donnée.

14) Espoir mitigé A1B3C1D1E2F3G2H3

En 2035, la coopération transfrontalière entre le Togo et le BF est dynamique et performante, caractérisée par une entente qui se traduit par la planification commune des projets de développement. Malheureusement, ce dynamisme s'exerce dans un environnement marqué par

une forte pression des activités agricole et une réduction significative des écosystèmes naturels (faune et flores) et un empoisonnement des eaux entrainant un déséquilibre écologique. Toutefois, le taux de croissance démographique est bien maîtrisé et les familles s'occupent bien de leurs enfants qui reçoivent une éducation et une formation professionnelle de qualité en adéquation avec leurs besoins. Dans ce territoire, la Gouvernance locale reste floue et caractérisée par une décentralisation au stade théorique et un faible transfert de compétences et de ressources qui limitent le pouvoir des élus locaux qui exercent sans transparence et recevabilité. Dans cette région on note un dysfonctionnement des organisations professionnelles qui sont politisées et à la solde des gouvernant. Une minorité de la population exploite et tire profit des ressources minières, créant ainsi une méfiance entre les forces de l'ordre et les populations qui s'organisent en groupes d'auto-défense.

15) Déception A2B3C3D2E2F4G3H2

En 2035, les communes du territoire transfrontalier Togo-Burkina Faso sont reversées dans l'administration et il n'y a pas de coopération intercommunale. Le territoire est marqué par une forte pression des activités agricoles et une réduction significative des écosystèmes naturels (faune et flores) et un empoisonnement des eaux entrainant un déséquilibre écologique. Il n'y a plus d'école dans la région et les populations restent analphabètes, sans compétences professionnelles en lien avec les besoins socioéconomiques entraînant une forte croissance démographique qui se justifie par un indice synthétique de fécondité élevé. Une minorité exploite et tire profit des ressources minières alors que le territoire est dominé par des potentats locaux avec une gestion familiale, ethnocentrique des biens communs et une confiscation des ressources par des pseudo propriétaires terriens. Dans ce contexte, les objectifs des organisations professionnelles sont détournés au profit de la recherche d'intérêt et de profits catégoriels pendant que les populations vivent dans une insécurité généralisée du fait de la rupture de collaboration transfrontalière entre elles et les services de sécurité.

5.2.8 Session 8 : Développement des narratifs

Objectif : Ecrire des narratifs qui détaillent les futurs possibles et qui incluent les forces de changement qui n'ont pas été identifiées comme motrices.

Ces quinze synopsis ont été développés par les mêmes groupes ayant construit les synopsis en des narratifs longs, constituant la base même de nos images du futur du territoire. Ces images se nourrissent de l'intégration d'autres variables, en particulier des variables leviers et produits dans les narratifs. Ces narratifs ne sont pas reproduits ici, mais sont disponibles à la demande auprès de l'équipe d'animation.

5.2.9 Session 9 : L'intégration de la variable transhumance

Objectif : Imaginer pour chaque futur quels pourraient être les rôle et fonctions spécifiques de la transhumance dans le territoire

Enfin, partant de l'ensemble des narratifs, le groupe d'experts avec les facilitateurs en a sélectionné huit. La sélection s'est faite sur leur capacité à illustrer des tendances actuelles aussi bien que sur l'écho pour l'action politique et technique qu'ils offraient. Un autre critère était de conserver le plus de contrastes possibles entre les narratifs.

Afin de garder la cohérence dans l'imagination des futurs du territoire, les mêmes groupes qui ont rédigés les synopsis, puis les narratifs complets, ont ensuite reproposé des narratifs incluant

un état de l'élevage transhumant cohérent avec l'image du futur produit. Ces huit histoires du futur complètes, intégrant l'ensemble des forces de changement identifiées, sont le produit final des ateliers de co-élaboration de scénarios (ils sont intégralement reportés plus bas).

Elles serviront de base à l'explication du diagnostic des difficultés de la transhumance, mais aussi des réponses possibles à y apporter. Elles sont reportées ci-dessous, réécrites à la marge pour corriger des erreurs et des tournures de phrase jugées ambiguë ou maladroite, et parfois renommées pour leur donner plus de sens.

5.2.10 Session 10 : Introduction au back-casting

Objectif : Sensibiliser les experts à la méthode du back-casting, qui permet d'identifier des évènements, actions et acteurs qui permettraient de passer du présent à un futur souhaitable, ou d'éviter un futur non souhaitable

Le principe du back-casting est d'imaginer un futur (souhaitable ou non souhaitable), de regarder en arrière depuis ce futur vers le présent afin d'identifier les événements, actions qui se sont produits et enchaînés permettant de comprendre comment on est passé rétrospectivement de ce futur au présent. Il importe donc d'abord de choisir, parmi les images élaborées, un futur souhaité ou que l'on veut éviter. Il faut ensuite travailler sur le cheminement ayant conduit de ce futur à l'actuel présent, en identifiant à rebours des actions ou des évènements à moyen et court termes (générés par des acteurs et des politiques spécifiques) ayant pu infléchir la trajectoire. Pour ce faire, partir du futur aide à la créativité. Chaque bifurcation peut ainsi donner à réfléchir à des actions à recommander, pouvant éventuellement inspirer des projets de développement ou des propositions de politiques publiques dans le cadre par exemple d'une stratégie de planification.

Le principe peut être résumé via le schéma suivant.

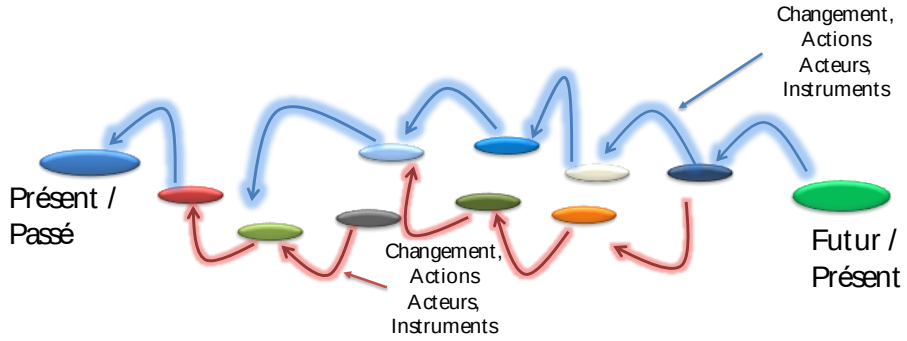

Pour la session, qui servait uniquement d'introduction à l'exercice, la méthode de back-casting proposée est celle des 3 horizons. A l'idée d'un « retour en arrière », se rajoute la prise en compte de deux éléments spécifiques : l'appréhension des traits du futur déjà existants dans le présent, et des traces du présent toujours effectives dans le futur choisi.

Les grands principes de la méthode sont repris dans le graphique ci-dessous.

Figure 53 : Représentation graphique de la méthode des 3 horizons

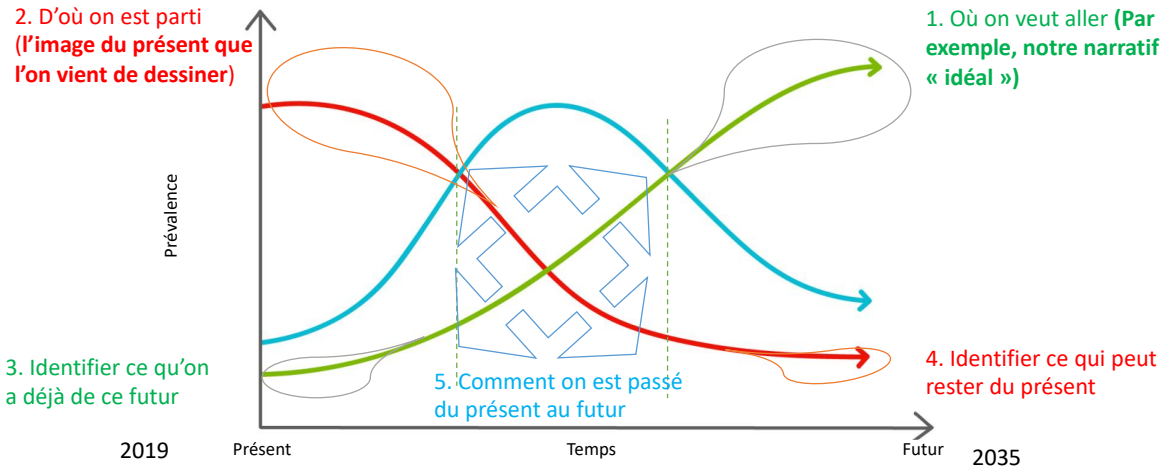

Source: Adapté de http://www.h3uni.org/wordpress/wp-content/uploads/2017/08/H3U-Resource-Library-3H-Guide-Mapping-_Issue-of-concern.png

La session a concrètement permis de présenter la méthode et de la mettre à l'œuvre en se basant sur l'exemple du 4ième narratif du futur « Eden transfrontalier en devenir ». L'exercice a été fait en plénière. Le narratif écrit étant placé dans le quart Nord-Est (point 1), les participants qui le souhaitaient ont d'abord rempli et placé des post-it sur les trois coins extrêmes restant (points 2, 3 et 4), puis ont commencé à remplir la partie 5 centrale, correspondant aux évènements, actions et politiques de la chronologie du passage progressif de l'état 2 à l'état 1. Ce remplissage se fait en partant de la droite et « en remontant » le temps. Les applications concrètes de la méthode sont présentées dans la partie 6.2. du présent rapport.

A l'issue d'une heure de travail, constat a été fait de la multiplicité des différents chemins possibles, et de la difficulté à appréhender une seule trajectoire du fait de la complexité et du caractère systémique du narratif. Pour autant, les principes de la démarche ont été bien compris et les participants ont pu sentir les possibilités de passage à l'action à partir des supports des narratifs. Par ailleurs, les enseignements tirés de la mise en œuvre difficile, ont permis à l'équipe d'animation d'ajuster la méthode.

5.3 Les scénarios issus des ateliers : huit histoires de la transhumance dans le territoire transfrontalier Togo Burkina en 2035…

5.3.1 Histoire #1 : « Idéal »

En 2035, le territoire transfrontalier entre le Togo et le Burkina connait une nature luxuriante avec des ressources étendues et diversifiées qui fonctionnent de manière équilibrée. Dans leur vie quotidienne, les actions menées par les populations de ce territoire tiennent compte de l'environnement dans le souci de permettre aux générations futures de satisfaire leurs besoins. Les sols et les terres agricoles et pastorales dans le territoire sont abondants et fertiles avec une diversité et une coexistence des différentes formes d'agricultures et d'élevages. Le pastoralisme est pratiqué en accord avec la bonne gestion des ressources naturelles. Des politiques publiques telles que le Plan Opérationnel de la Gestion de la Transhumance (POGT) sont opérationnelles. De même la loi A/DEC de la CEDEAO du 05 octobre 1998 relative à la gestion de la transhumance dans la sous-région est enfin appliquée.

Les zones pastorales de KABONGA et de la NOUAHO au Burkina sont aménagées et viabilisées pour maintenir les transhumants locaux et réduire le flux de transhumants en direction du Togo. La gouvernance foncière est de qualité basée sur des outils de gestion efficaces, transparents en adéquation avec les lois en vigueur. Des technologies modernes d'agriculture et d'élevage sont introduites avec des pratiques durables. Dans ce cadre on assiste à une bonne collaboration entre éleveurs transhumants et les agriculteurs à travers les contrats de fumure. Diverses spéculations agricoles y sont observées avec des produits agricoles et animaux importants et de qualité. La bonne organisation dans les différentes filières et la compétitivité qui s'y trouve, conduit à un niveau important des échanges commerciaux dans le territoire et de part et d'autre de la frontière. Les producteurs ont accès à des marchés fonctionnels, à la qualité de l'organisation des circuits commerciaux et à l'existence de débouchés pour leurs produits.

Compte tenu de ces différents atouts, le territoire connait une immigration contrôlée des populations des zones environnantes. L'éducation et la formation professionnelle sont de qualité, en adéquation avec les besoins, effective et pour tous. Le taux de croissance démographique est bien maîtrisé, les familles peuvent s'occuper de leurs enfants qui sont scolarisés. Dans ce territoire, la disponibilité d'infrastructures et d'équipements de services de base (santé, énergie, eau, éducation) est effective, avec un personnel de qualité et accessibles à l'ensemble de la population. Les organisations professionnelles locales sont bien organisées, dynamiques et influencent les politiques publiques. Les organisations faitières locales (RECOPA, CDD, RAFFIA, RBM, ANOPER, APIDEV) entretiennent une bonne collaboration et influencent positivement dans la mise en œuvre des politiques sur le pastoralisme.

L'exploitation minière est de type moderne respectant le développement durable avec une gestion transparente permettant à toute la population de bénéficier des retombées positives. Un parlement local transfrontalier est mis en place dans le territoire avec des compétences de gestion administrative, budgétaire et sécuritaire. La décentralisation est effective à travers une bonne gouvernance assurée par les élus locaux et les principes de redevabilité, de transparence, de participation, d'équité genre et d'opérationnalité sont respectés. Ces derniers s'impliquent dans la sensibilisation des communautés au sujet de la transhumance qui comporte des avantages réciproques. Les taxes d'entrée dans le territoire sont raisonnables. Les recettes de la transhumance sont bien gérées dont une partie est investie dans la mise en place des infrastructures pastorales (les pistes à bétail, les parcs de vaccination, les forages et les magasins

de stockage d'aliments de bétail). Les postes vétérinaires transfrontaliers sont bien équipés et fonctionnels.

Une telle dynamique a conduit à la mise en place d'une stratégie de défense transfrontalière dans laquelle les communautés collaborent avec les forces de sécurité et incluant l'utilisation de robots permettant une absence de conflits communautaires et la libre circulation des biens et des personnes dans un climat sécurisé. C'est dans cette dynamique qu'on assiste à un meilleur encadrement et de sensibilisation des transhumants par les forces de défenses et de sécurité. Les transhumants disposent désormais des documents administratifs tels que le Certificat International de Transhumance (CIT), la fiche de vaccination, les pièces d'identités et respectent les couloirs définis dans le territoire d'accueil pour une transhumance apaisée.

5.3.2 Histoire #2 : « Sur les sentiers du désert »

Le territoire dans son ensemble est un vaste désert caractérisé par une mauvaise pluviométrie mal répartie dans le temps et dans l'espace donnant lieu à des sols arides et lessivés avec un peu d'humidité dans les rares bas-fonds et autour des points d'eau. Les activités qui y sont menées sont l'élevage, l'exploitation minière et l'agriculture. Mais le type d'élevage adapté à ce genre d'écosystème est un élevage mobile à la recherche des pâturages et des points d'eau qui est confronté à l'exploitation minière traditionnelle et anarchique qui sévit dans cette zone. L'agriculture qui est ici pratiquée ne peut se faire que dans des zones humides autour des points d'eau qui par ailleurs sont des zones de repli pour cet élevage mobile surtout en saison sèche.

On a donc dans ce territoire des activités socioéconomiques avec des centres d'intérêts conflictuels entrainant la récurrence des conflits intercommunautaires. Etant donnée la situation désertique qui prévaut, l'agriculture ne peut pas fournir suffisamment de résidus de récoltes sous forme de compléments alimentaires pour les animaux, d'où l'importation des intrants pour pouvoir pallier cette carence en aliments de bétail. Il y a donc un manque à gagner pour les animaux, puisque l'éloignement de ce territoire avec les zones industrielles rend très couteux l'approvisionnement en compléments alimentaires industriels. Face à cette situation de pénurie en aliments pour bétail, la majorité des éleveurs n'a d'autre choix que d'aller en transhumance.

Au même moment, le territoire connait une forte croissance démographique marquée par une forte natalité, un flux migratoire considérable par l'attraction des ressources minières doublées des mouvements saisonniers des éleveurs transhumants. Cette situation occasionne une forte pression foncière entrainant l'obstruction des pistes à bétail, la compétitivité entre l'agriculture, l'élevage et l'extraction minière sur les mêmes ressources naturelles. Les dérives des pratiques artisanales d'extraction minière empoisonnent les ressources pastorales et provoque l'ensablement des rares retenues d'eau en plus des conséquences néfastes sur la santé humaine et animale.

Il y a une demande grandissante en termes d'infrastructures éducatives non satisfaites. Il en résulte une population analphabète sans compétences professionnelles en lien avec les besoins socio-économiques. Cette offre d'éducation et de formation n'arrive pas à rendre performants les éleveurs, les agriculteurs et les exploitants miniers qui exercent sur ce territoire. Cette situation est encore plus dramatique pour les éleveurs qui du fait de leur mobilité ne peuvent fréquenter les infrastructures éducatives fixes. En plus du problème d'infrastructures, le calendrier scolaire n'est pas du tout propice aux communautés d'éleveurs. L'année scolaire démarre au moment où l'éleveur a besoin de ses enfants pour garder les troupeaux. Puisque ces enfants ne vont pas à l'école, on les retrouve à l'âge adulte avec beaucoup de difficultés de

vivre leur vie citoyenne (manque de documents d'état civil, tracasseries administratives, méconnaissances des droits et des devoirs…). Ce qui en fait une communauté stigmatisée et marginalisée.

Au plan de la gouvernance locale, elle est assurée par des personnes nommées par le pouvoir central qui gèrent les affaires publiques locales dans une opacité totale et avec des prises de décisions unilatérales. Malgré leurs contributions dans le payement des taxes multiples, les communautés ne reçoivent en retour aucun compte rendu de la part des autorités locales. Ces décideurs locaux ne se préoccupent point de la professionnalisation de ces organisations paysannes si ce n'est dans le sens de les exploiter et d'en faire des relais politiques. On aboutit à une confusion entre les organisations professionnelles et organisations politiques qui écartent les préoccupations des acteurs professionnels au profit des préoccupations politiques. Il se crée une méfiance grandissante des populations vis-à-vis des responsables des Organisations professionnelles, des forces de l'ordre ce qui a poussé ces populations à mettre en place des groupes d'autodéfense. Pour ce qui concerne les éleveurs l'association des Rougas a été mise en place pour assister les éleveurs dans tous les maillons de leur profession y compris la transhumance. Cependant, l'activité de ces groupes d'autodéfense ne se pratique pas en parfaite symbiose avec les forces de défense et de sécurité surtout quand ils doivent traverser la frontière. L'administration est ainsi en retard par rapport aux communautés. Il y a un disfonctionnement de part et d'autre qui entrave la coopération transfrontalière.

5.3.3 Histoire #3 : « Oasis du désert »

En 2035, le territoire transfrontalier entre le Togo et le Burkina est un vaste espace quasi-désertique caractérisé par la faiblesse de ses flore et faune, et le tarissement des plans d'eau. L'activité principale demeure l'élevage avec une forte propension ancestrale vers la transhumance transfrontalière. L'effectif du bétail de la zone est évalué à plus de 850.000 UBT. Longtemps handicapé par la rareté des ressources hydriques et alimentaires, l'élevage bénéficie au cours de ces dernières années d'un important investissement permettant une semi-sédentarisation. Une agriculture de subsistance avec des technologies adaptées au sahel (irrigation, zaï, demi- lune, etc.) est pratiquée. Des techniques adaptées de culture fourragères permettent aux éleveurs de faire du bon foin et constituer un stock important dans les magasins de la coopérative.

En outre, la coopération transfrontalière est dynamique et performante, caractérisée par des jumelages, des ententes et des intercommunalités entre les collectivités, permettant la planification commune de projets. Dans les nombreux projets de cette coopération, un accent particulier a été accordé aux défis de la mobilité du bétail. Ainsi, des pistes pastorales balisées, des aires de repos, des forages solaires, des parcs de vaccination ont été mis en place facilitant la mobilité du bétail vers les points d'oasis. A la croissance démographique forte, s'ajoute un flux migratoire important lié aux activités minières et à la prospérité de la transhumance. Les ressources humaines ont une éducation et formation professionnelle de qualité qui est en adéquation avec les besoins effectifs et pour tous. Cependant, la pratique de la transhumance soustrait une partie des éleveurs du système éducatif classique, qui a conduit à la mise en place de centres d'alphabétisation et de formation professionnelle adaptés aux besoins des éleveurs.

Les ressources minières sont exploitées par des procédés modernes respectant le développement durable avec une gestion transparente permettant à toute la population de bénéficier des retombées positives. La décentralisation est une réalité et les principes de redevabilité, de transparence, de participation, d'équité genre et d'opérationnalité sont respectés, la

gouvernance est donc assurée par les élus locaux. Ces élus locaux, avec l'appui des partenaires techniques et financiers et du gouvernement, ont, au cours de leurs mandats, permis la construction et la fonctionnalité de diverses infrastructures socio-économiques. Parmi ces infrastructures on note : des marchés à bétail transfrontaliers où les produits d'élevage se vendent et s'exportent facilement et sans tracasserie vers les zones côtières ; des infrastructures de stockage de céréales, d'aliments bétail, de médicaments vétérinaires, autogérées par des centres d'autopromotion féminine, et des Auxiliaires Villageois d'élevage ; des centres de distribution d'énergie renouvelable et d'eau potable pour toute la population ; des postes vétérinaires sont bien équipés et dotés de personnels qualifiés.

Pour donner une impulsion particulière au secteur de l'élevage et du pastoralisme, les infrastructures pastorales mises en place dans le cadre de la coopération transfrontalière (pistes pastorales, parc, forage) sont gérées par les élus locaux et les associations professionnelles d'éleveurs. Toutes ces infrastructures permettent aux éleveurs de conduire, dans le même territoire, sans contrainte majeure leur troupeau d'une zone à l'autre et autour des points d'oasis où se développe la culture fourragère. Des marchés de bétail connaissent une grande affluence et les agriculteurs en profitent pour acheter des taurillons pour la culture attelée. En contrepartie de ce lourd investissement en faveur du pastoralisme, les communes bénéficient de plusieurs retombées positives de cette mobilité à travers des taxes de mobilité et des taxes liées aux ventes dans les marchés de bétail. Ces taxes ensemble constituent près de 60% du budget de la commune.

Les organisations professionnelles locales sont bien organisées et dynamiques. En partenariat avec les forces de sécurité, les OP ont initié un système permettant le déplacement sécurisé des transhumants. Ce système repose sur l'utilisation obligatoire de badge d'identification. L'apport diversifié de la transhumance sur les différents maillons de l'économie (agriculture, commerce, fiscalité,) a contribué à une réduction de la pauvreté sur le territoire qui se situe autour de 3%. Une stratégie de défense transfrontalière dans laquelle les communautés collaborent avec les forces de sécurité et incluant l'utilisation de robot permet une absence de conflits communautaire et la libre circulation des personnes et des biens dans un climat sécurisé. Cette stratégie mise en place éloigne le territoire de l'attaque des terroristes que connaissent certains territoires de la sous- région.

5.3.4 Histoire #4 : « Crise du terroir »

En 2035 le territoire transfrontalier entre le Togo et le Burkina Faso est dominé par une gestion anarchique des ressources minières avec la multiplication des sites artisanaux d'exploitation dans des conditions lamentables. Aucune politique, stratégie ou code ne réglemente l'exploitation minière et chaque acteur évolue sans un cadre de référence et sans concertation possible. Les conflits communautaires deviennent récurrents (conflits fonciers, religieux, conflits entre agriculteurs et éleveurs, conflits inter-ethniques, etc.). Aucune lueur de consensus entre les acteurs n'est envisageable sur quelque plan que ce soit. Les difficultés d'accès à des services socio-collectifs de base sont de plus en plus criantes.

On assiste à une réduction significative des écosystèmes naturels (avec la destruction des réserves et parcs) et à la détérioration des différents biotopes du fait de la forte pression des transhumants. Le territoire connaît aussi une forte pression des activités agricoles sur les formations naturelles résiduelles avec de fortes valeurs de l'érosion sous toutes ses formes (hydrique, éolienne, etc.). La réduction drastique de la faune et de la flore (avec l'empoisonnement des eaux qui a décimé le bétail des transhumants) et les déséquilibres

écologiques en général sont exacerbés par les effets des changements climatiques. Les manifestations se traduisent par de fortes chaleurs observées au cours de la journée contre un froid glacial très étrange azonal pendant les nuits, avec comme résultat des amplitudes thermiques assez fortes. Les saisons sont fortement perturbées et il est quasiment impossible d'établir un calendrier agricole, encore moins celui de la transhumance.

Par ailleurs, le repli identitaire rend très difficile la disponibilité de terres pour les activités pastorales. Cet état de fait entraine une baisse drastique des revenus aussi bien des communautés autochtones que des transhumants, une mortalité élevée (due à la prolifération des maladies de diverses sources, notamment hydrique, éolienne, etc.) combinée avec une natalité en baisse sensible (provenant de multiples difficultés liées à la prise en charge et à la sécurité même de la progéniture). Il s'en suit une décroissance démographique. La cohésion et l'intégration sociales entre les peuples sont désormais un leurre avec un niveau de détachement des populations de leurs traditions où les us et les coutumes sont désormais bafoués.

Une telle situation amène les différentes communautés, contre toute logique et sans aucune considération des liens séculaires ayant toujours lié les deux peuples, à dresser un mur qui sépare le Togo et le Burkina. Dès lors les échanges sont ultra-réglementés et fortement réduits. Les circuits commerciaux sont désorganisés sans possibilité d'accès à des marchés fonctionnels. La transhumance et les flux migratoires ont disparu. Les mécanismes de gestion participative des ressources partagées (écoles, centres de santé, forages, parcs d'élevage, marchés, cours d'eau, etc.), jadis constituant le véritable cordon ombilical entre les deux peuples, traduisant ainsi leur fierté d'appartenir aux mêmes sources généalogiques, ont disparu.

C'est alors que les populations sont formées dans des systèmes éducatifs spécialisés dans une idéologie donnée. La fiscalité locale n'existe plus, les droits élémentaires sont bafoués, toute l'organisation est remise en cause avec la dislocation des organisations professionnelles où les acteurs sont représentés par des individus ou des organisations familiales. Le territoire est dominé par les extrémistes, tout transhumant est perçu comme un terroriste prêt à agir et c'est une situation de guerre entre les communautés qui prévaut.

5.3.5 Histoire #5 : « La transhumance malgré tout »

La décentralisation reste au stade théorique dans l'espace frontalier entre le Togo et le Burkina. En effet la coopération entre les collectivités territoriales de part et d'autre de la frontière n'est que théorique. Le niveau et la qualité du transfert des compétences et de ressources sont faibles. La transparence et la redevabilité sont également limitées. Les élus locaux ont peu de pouvoir, tout est concentré au niveau de l'Etat central. On note également une défaillance au niveau de la structuration professionnelle entrainant une confusion entre les organisations professionnelles et organisations politiques. Les organisations professionnelles mettent la volonté des gouvernants au-dessus de celle de l'organisation. Les populations sont formées dans des systèmes éducatifs traditionnels dans une idéologie donnée, conduisant à une décroissance démographique avec la mortalité élevée et une natalité en baisse.

Cette situation n'est pas de nature à favoriser une transhumance apaisée. En effet les transhumants au cours de leurs mouvements rencontrent plusieurs difficultés dues à la non collaboration intercommunautaire. Il n'existe pas de cadre de concertation des acteurs intercommunautaires permettant de réfléchir et de discuter sur les questions de développement local prenant en compte tous les secteurs d'activités que mènent les communautés. L'administration locale ne prend pas les dispositions nécessaires et idoines pour mieux

accompagner les acteurs dans le déroulement de leurs activités. C'est dans ce contexte multi acteurs, que se déroule la transhumance qui pourtant, reste dans cet espace transfrontalier une activité importante.

Le constat général, est que les transhumants sont partout perçus comme des étrangers, des malfaiteurs et n'ayant aucun droit sur le foncier. Cette situation ne favorise par les échanges pouvant permettre la mise en place des formes de gestion concertée des ressources naturelles intégrant la mobilité des animaux. L'autre constat est que les autochtones se plaignent des dégâts de champs de cultures, de viols, de vols, les coupes d'arbres enregistrés lors de leur passage.

En dépit de tout ce qui précède, la transhumance reste pourvoyeur de recettes et de protéines animales pour les populations. C'est également les transhumants qui animent les marchés à travers les échanges commerciaux. C'est surtout le manque de coopération transfrontalière et intercommunale et de transfert des compétences qui empêchent une meilleure gestion des ressources foncières et pastorales et qui annulent toute possibilité d'entente, de paix et de développement au sein des communautés.

5.3.6 Histoire #6 : « Le désarroi »

En 2035 la zone transfrontalière entre le Togo et le Burkina est caractérisée par un modèle agricole basé sur l'utilisation à outrance des pesticides, les cultures itinérantes sur brulis avec la promotion des cultures d'exportation. L'exploitation anarchique des forêts a engendré une perte énorme du couvert végétal. A cela s'ajoute la pollution des eaux, l'ensablement des mares et des cours d'eau et le braconnage avec pour effet une réduction drastique de la faune. Aucune politique de gestion de l'espace agro-sylvo-pastoral n'est développée. Le reboisement n'est pas l'affaire des dirigeants et des populations. L'utilisation des machines agricoles modernes vient envenimer la situation et on assiste impuissant à un déséquilibre écologique sans précédent. L'accès aux ressources naturelles a entrainé des conflits intercommunautaires de plus en plus meurtriers. Les dirigeants ont trouvé comme solution de prendre des mesures protectionnistes en érigeant un mur de séparation entre le Togo et le Burkina.

Les éleveurs éprouvent d'énormes difficultés quant à l'accès aux ressources pastorales. La présence du mur empêche la transhumance transfrontalière, mais la transhumance interne est de règle avec très peu de couloirs de passage. Face à la raréfaction de la pâture et la pollution des eaux les animaux sont le plus souvent malades. Le flux de présentation des animaux au niveau des marchés de bétail diminue considérablement, de même que les taxes pouvant servir au développement local. Néanmoins on note parfois des traversées frauduleuses des troupeaux au niveau des frontières. L'approvisionnement en viande devient un problème crucial du côté du Togo ce qui favorise l'importation des produits carnés.

Les populations n'ont aucune technique à développer pour la résilience face à tous ces changements climatiques et politiques. Chaque peuple s'est refermé sur lui-même sous forme d'autarcie rendant ainsi les échanges très difficiles. Les flux financiers sont très maigres entre les deux peuples, les relations sociales très précaires. Les revenus fiscaux liés à l'exportation sont quasi inexistants et même la fiscalité locale est dans une situation de morosité. Les revenus des ménages sont en baisse alors que la croissance démographique est en hausse.

Quelques métiers, comme par exemple les femmes restauratrices, connaissent une amélioration de leurs revenus grâce à la pratique de la transhumance interne qui leur permet de mieux vendre.

On note aussi quelques initiatives de production des fourrages qui se développent ainsi que le commerce informel du fourrage à cause de la présence du mur. Mais globalement aucune politique de création d'emploi n'est développée ce qui favorise le chômage au quotidien.

Le territoire est dominé par des potentats locaux, Le pouvoir absolu est dans la main d'une personne dans toutes les localités de la région. La manifestation d'un tel état de chose est la confiscation des ressources par des pseudos propriétaires terriens. Les terres sont alors mises en location et parfois vendues. Seules les personnes ayants un peu de moyens peuvent s'en approprier. Les éleveurs, en difficulté, négocient le pâturage en échange avec des taurillons auprès des pseudos propriétaires terriens. Toutes les initiatives de synergie d'action des organisations professionnelles sont vaincues et chaque membre est la recherche de son intérêt personnel et de profits catégoriels. L'intérêt personnel prime alors sur celui du groupe.

La situation sécuritaire est tendue et les conflits sont récurrents entre les acteurs. Les populations sont formées dans des systèmes éducatifs spécialisés dans une idéologie donnée avec une minorité qui exploite et tire profit des ressources minières du pays sans considération de l'environnement et de l'intérêt des autres. Elles sont dans une situation d'insécurité généralisée avec la rupture de collaboration transfrontalière entre services de sécurité.

5.3.7 Histoire #7 : « La face du chaos »

« Quand l'homme contredit la générosité de la nature, le chaos est presque toujours à l'affut. »

En 2035, la région transfrontalière entre le Togo et le Burkina est caractérisée par un écosystème (forêts, animaux, cours d'eau) luxuriant avec des ressources étendues et diversifiées qui fonctionnent de manière équilibrée. La zone compte non seulement des parcs et des réserves mais aussi d'énormes espaces pastoraux et cultivables. Ce potentiel naturel attire des éleveurs transhumants de toute la région avec les avantages socio-économiques afférant. Ainsi, les relations entre les transhumants et les populations permettent à ces derniers de bénéficier des effets de l'élevage dans l'agriculture et aussi des échanges commerciaux entre ces deux communautés.

Mais des menaces pèsent sur cet atout de la zone. En effet, il n'existe pas de coopération intercommunale car les communes sont reversées dans l'administration centrale. Il n'y a aucune vision stratégique commune de développement à l'échelle du terroir : autant dans le domaine des échanges commerciaux que dans celui du développement des filières du territoire et des infrastructures agro-sylvo-pastorales et halieutiques. Ainsi, la transhumance est mise à mal par ce manque d'organisation du terroir. Les éleveurs sont persécutés dans la zone et certains préfèrent s'éloigner de ce terroir, fuyant les multiples taxes et contraintes liées à leur libre circulation dans le terroir.

La population est dans une situation d'insécurité généralisée à cause de la rupture de collaboration transfrontalière entre les services de sécurité et la population, et des tensions au sein des services de sécurité. Ceci met à mal la cohésion sociale et l'intégration entre les peuples de part et d'autre de la frontière. Ce manque de collaboration est d'autant plus contraignant pour les transhumants obligés de se déplacer de part et d'autre de la frontière à la recherche de pâturage. Ces derniers sont même accusés, à tort ou à raison, de braquage, vol, kidnapping et autres activités illicites comme la divagation des animaux dans les champs, l'abattage d'arbres pour le fourrage, etc.

Le territoire est dominé par des potentats locaux. La gestion des biens communs est familiale et ethnocentrique avec une confiscation des ressources par des pseudos propriétaires terriens organisés et violents, ce qui empêche l'exploitation des richesses minières. Difficile de trouver des moyens pour introduire des technologies nouvelles dans les domaines agricoles et l'élevage, secteurs les plus importants dans le terroir. Plus grave, les populations sont privées d'infrastructures et équipements de services sociaux de base.

Les organisations professionnelles sont disloquées et la représentation des acteurs dépend des individus ou d'organisations familiales. Les filières sont dominées par les acteurs privés et politiques. Les producteurs ne bénéficient d'aucun accompagnement, pas même d'infrastructures de stockage de leurs produits, ni d'assistance médicale pour le bétail. Tout ceci rend non seulement difficile l'activité de transhumance dans la zone, mais elle ne profite qu'à quelques individus qui négocient individuellement avec les transhumants et en tirent profit au détriment de la communauté.

Pour ne rien arranger, on assiste à une forte croissance démographique, un indice synthétique de fécondité élevé dans un contexte de rareté de services sociaux. Une situation qui aggrave la difficulté d'accès à l'emploi, d'autant plus que rien n'est entrepris pour accompagner l'industrialisation.

Dans un autre registre et non des moindres, on note une instabilité politique à l'échelle du territoire, des menaces sur la cohésion sociale, l'ignorance de concept comme l'inclusion genre. La présence des transhumants, loin d'être un atout, est perçue comme un sérieux problème dans le terroir. Rien d'étonnant, les populations sont formées dans des systèmes éducatifs obscurantistes… La face du chaos.

5.3.8 Histoire #8. « Espoir mitigé »

En 2035, l'environnement du territoire transfrontalier entre le Togo et le Burkina est marqué par une forte pression des activités agricoles et une réduction significative des écosystèmes naturels (faune et flores) avec un empoisonnement des eaux entrainant un déséquilibre écologique. La gouvernance foncière est mise en mal du fait de l'absence d'outils de gestion efficaces, de la transparence et de la clarté des lois.

Les conflits communautaires deviennent récurrents, sources de dégâts matériels et de pertes en vies humaines. Cette évolution met à mal la coexistence entre les populations notamment les agriculteurs et les éleveurs transhumants du territoire. On assiste alors à des déplacements massifs des personnes de part et d'autre de la frontière. La région reste dans cette condition limitée dans sa capacité à fournir les services sociaux de base (santé, éducation, électricité, eaux et infrastructures) à la population. Les populations se trouvent obligées de s'adapter à cette situation en développant de nouvelles formes d'agriculture et d'élevage résilientes aux effets des changements climatiques.

C'est dans ces conditions que se développe dans la région, une coopération transfrontalière dynamique et performante, caractérisée par une entente qui se traduit par une bonne planification stratégique des projets de développement communs et de leur mise en œuvre effective à l'échelle du territoire. De part et d'autre de la frontière, des comités de gestion de la transhumance sont mis en place et fonctionnent dans une parfaite harmonie. Des cadres de concertations multi acteurs sont instaurés et régulièrement animés pour échanger sur les problèmes de la transhumance et de sa contribution à l'économie locale. Une base de données

est conçue et mis en place pour gérer les mouvements transfrontaliers des troupeaux et des pasteurs de part et d'autre de la frontière. Des infrastructures pastorales à caractère transfrontalier (couloirs de passage balisés, aires de pâture, aires de repos, parcs de vaccination, et points d'abreuvement, …) sont mises en place et cogérées de façon transparente. Cette bonne organisation se traduit par une transhumance et une mobilité apaisées des troupeaux avec une bonne collaboration entre agriculteurs et éleveurs.

Par ailleurs, de nouvelles chaînes de valeurs émergent avec un bon niveau de compétitivité des filières végétales et animales caractérisés par des échanges commerciaux fructueux dans le territoire et de part et d'autre de la frontière.

Le taux de croissance démographique est bien maîtrisé et les familles s'occupent bien de leurs enfants qui reçoivent une éducation et une formation professionnelle de qualité en adéquation avec leurs besoins. Des programmes de formations spécifiques sont développés dans la région et prennent en compte les communautés pastorales.

La gouvernance locale quant à elle, reste caractérisée par une décentralisation au stade théorique et un faible transfert de compétences et de ressources qui limitent le pouvoir des élus locaux qui exercent sans transparence et recevabilité. Le niveau de recouvrement des recettes locales est faible et ne profite pas suffisamment aux communautés notamment celle pastorale, malgré l'existence dans le territoire d'un grand marché à bétail auto géré animé par les acteurs de part et d'autre de la frontière. Il en découle un faible niveau de revenu des ménages ruraux et un taux de chômage élevé des jeunes et femmes de la région.

On note dans cette région un faible niveau d'encadrement des producteurs et un dysfonctionnement des organisations professionnelles qui sont politisées et à la solde des gouvernants.

Une minorité de la population exploite et tire profit des ressources minières au mépris des règles environnementales propices au développement de l'élevage. On assiste à une méfiance entre les forces de l'ordre et les populations qui s'organisent en groupes d'auto-défense pour la sécurité des biens et des personnes.

6. Résultats du troisième atelier d’experts : de l’anticipation à l’action

Sur la base des histoires du futur co-construites, et à titre exploratoire, un troisième et dernier atelier a débouché sur un travail complémentaire de formulation de recommandations pour l'action. Ce travail s'est focalisé sur des actions en matière de gouvernance locale et de coopération transfrontalière, avec le même groupe d'experts engagés dans la prospective. Le parti-pris est de se focaliser sur des actions potentiellement portées par le collectif d'experts, ou tout au moins sur lesquelles ce collectif pourrait avoir un peu de prise.

Comme signalé plus haut, le groupe a pris conscience lors des ateliers précédents de la difficulté d'un raisonnement sur un scénario complet à atteindre, visant à jouer sur l'ensemble des forces motrices et sur la transhumance. Outre le temps imparti insuffisant, le fait que chaque scénario couvre des champs thématiques très larges, et donc dépassant les capacités d'action du groupe, ne permettrait pas la formulation d'actions adressant des scénarios complets. L'équipe d'animation a donc choisi de travailler sur un nombre limité de thèmes (et donc de forces motrices), et de mixer des approches de back-casting par la méthode des 3 horizons, et une méthode de programmation stratégique de projets de développement partant de l'impact attendu de ces projets pour atteindre une vision du futur déterminée (la méthode Impress ex ante).

6.1 De l'anticipation à l'action : présentation générale et déroulé de l'atelier

6.1.1 Cibler un champ thématique et formuler des actions

Le 3ième atelier, après un rappel des principes du back-casting, a donc consisté à :

- choisir une histoire du futur à atteindre, choisir trois forces motrices sur lesquelles travailler en plus de la transhumance, et mettre en œuvre une démarche de back-casting sur ces forces choisies (session 11)
- définir via des éléments de la méthode Impress ex ante les conditions de l'action : qui sont les acteurs concernés, les changements à réaliser, les opportunités à activer et les obstacles à lever (session 12)
- expliciter toujours via la méthode Impress ex ante, les stratégies et les actions concrètes à mettre en œuvre pour atteindre la vision du futur choisie (session 13).

Deux autres dernières sessions envisagent plutôt les suites des trois ateliers à travers d'éventuels besoins en communication (session 14) et de la poursuite de l'animation du groupe d'experts (session 15).

Sur la base des histoires du futur sélectionnées et développées, l'atelier, d'une durée de trois jours, s'est déroulé avec les mêmes experts, toujours à Kara. Il s'agissait de donner quelques exemples et illustrations de l'utilisation possible des scénarios pour imaginer des actions concrètes pour améliorer et apaiser la transhumance transfrontalière. Après l'introduction des approches méthodologiques des outils des 3 horizons (déjà partiellement faite lors du 2ième atelier) et d'ImpresS ex ante, l'atelier s'est attaché à valoriser la dynamique de groupe construite durant les deux premières semaines de travail collectif, en proposant trois sessions de travail distinctes.

- **Session 11 : Choix du périmètre des recommandations et définition d'une vision.** Les histoires du futur peuvent être utilisées pour éclairer les décisions des acteurs, simplement par mise en circulation et débats publics. Mais les histoires peuvent aussi apparaître comme des visions à atteindre et inspirer des politiques publiques à mettre en œuvre. Dans cette perspective, nous avons sélectionné une histoire inspirante parmi les huit et, au sein de cette histoire quatre forces pouvant faire l'objet d'actions

tranformatives. Un travail de backcasting a d'abord permis de mettre les experts dans une posture non plus d'anticipation ouverte, mais de proposition. La méthode des 3 horizons a été appliquée de façon sectorielle à des états souhaités des forces suivantes : gouvernance locale dans la zone d'étude, coopération transfrontalière dans cette zone, sécurité et transhumance. La première étape de la méthode ImpresS a été ensuite mise en œuvre pour définir une vision souhaitée, en se concentrant sur une vision idéale de la gouvernance transfrontalière. La même démarche pourrait être reconduite avec d'autres histoires et d'autres forces motrices, et d'autres focales… l'objectif ici était de montrer la logique de l'utilisation du futur pour transformer le présent.

- **Session 12 : Les conditions de l'action (acteurs, changements, contraintes et opportunités).** Une fois une vision définie pour une bonne gouvernance tranfrontalière, les étapes « classiques » de la méthode ImpresS ex ante ont été mises en œuvre, en commençant par l'identification des acteurs les plus importants, ayant le plus d'impacts sur la vision choisie, et donc devant nécessairement être pris en compre dans une démarche de construction de projet. Une fois ces acteurs identifiés, les changements qu'ils doivent opérer pour permettre la réalisation de la vision, mais aussi obstacles majeurs à lever et les opportunités à activer ont été définis. L'objectif de cette session est donc bien de se mettre d'accord sur les conditions favorables à l'action.

- **Session 13 : Les stratégies et les recommandations pour l'action.** Durant cette dernière session, les experts se sont concentrés sur l'écriture de propositions très concrètes d'actions, pour améliorer la gouvernance transfrontalière dans les domaines de la sécurité, de la coopération entre les collectivités locales et de la transhumance.

Pour ces sessions nous avons alterné des travaux en plénière et des travaux en deux sous-groupes pour faciliter les prises de paroles.

6.1.2 Envisager les suites du travail

Les ateliers se sont conclus par deux sessions complémentaires pour prolonger le travail du groupe dans deux directions.

- **Session 14 : Des outils de communication sur l'étude :** Cette session s'est attachée à la définition d'outils de communication pouvant rendre compte des résultats obtenus, tant sur les méthodes mises en œuvre que sur les histoires imaginées et les actions formulées pour améliorer la gouvernance transfrontalière. Ces outils doivent servir aussi à prolonger la dynamique de groupe et à offrir aux experts de la frontières des moyens d'aller plus loin ensemble.

- **Session 15 : Les suites opérationnelles possibles.** Enfin, une toute dernière session a permis d'envisager les suites à donner au travail, en valorisant la dynamique du groupe d'experts et les résultats obtenus pour, concrètement, agir pour une transhumance apaisée compatible avec la trajectoire du territoire transfrontalier entre le Togo et le Burkina Faso.

Le schéma page suivante reprend l'ensemble de la démarche suivie, en reprenant les étapes du 3ième atelier dans le prolongement des deux premiers (dans le carré rouge), et notamment les adapations par rapport au cadre standard de la méthode ImpresS ex ante.

Figure 54 : L'atelier « de l'anticipation à l'action » dans le processus d'ensemble

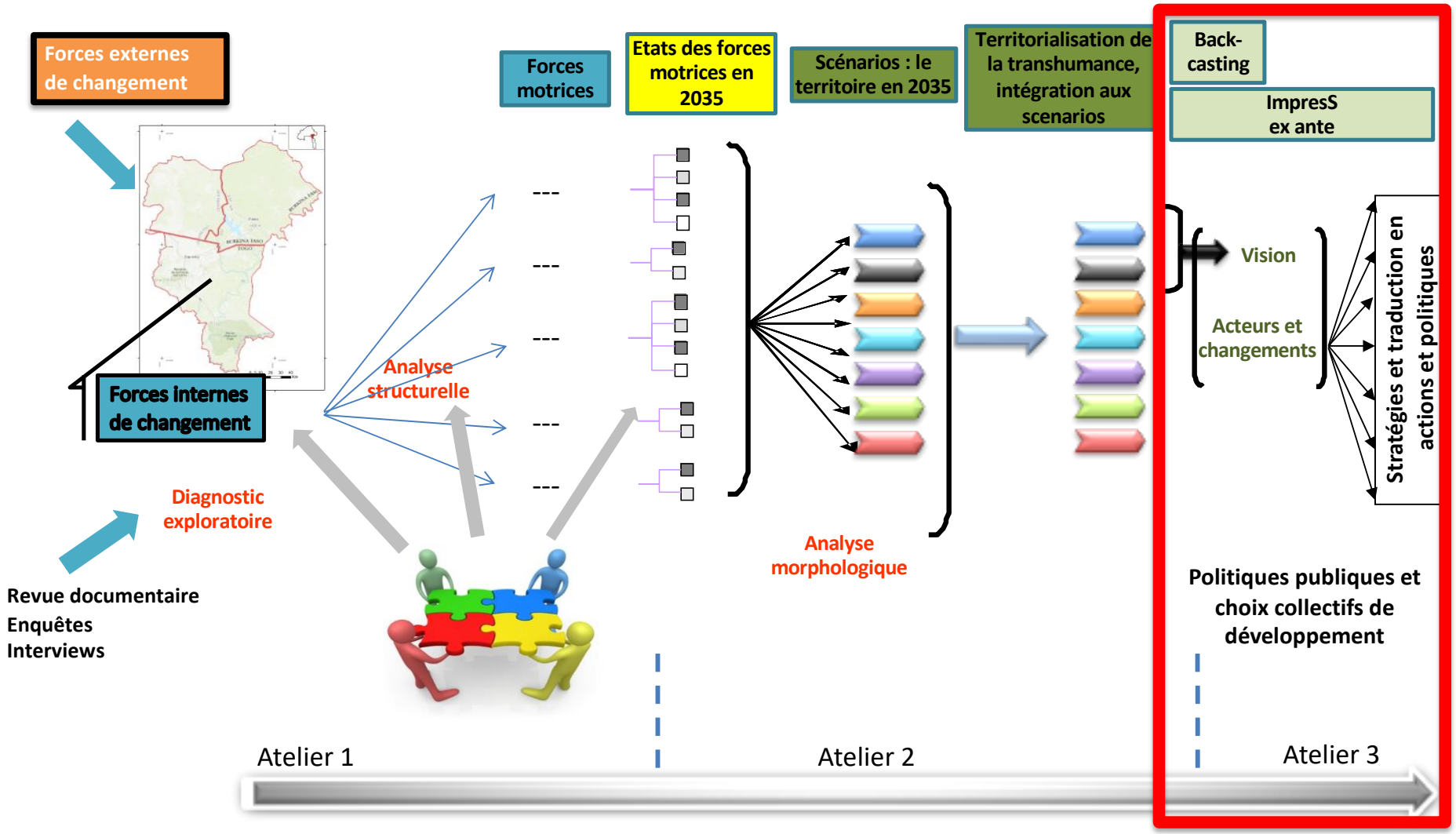

6.2 La dynamique de l'atelier, session par session

6.2.1 Session 11 : Périmètre des recommandations, et définition d'une vision

Objectifs : (1) Identifier les évènements, actions et acteurs qui permettraient d'accompagner le changement de quatre forces caractérisant en 2035 le scénario « Oasis du futur » ; (2) redéfinir et préciser une vision idéale de la gouvernance transfrontalière

Après l'ouverture de l'atelier et les discours d'encouragement du ministère togolais de l'agriculture, de la production animale et halieutique, le rappel des acquis des précédents ateliers et une rapide présentation du programme à venir, la première étape de ce troisième atelier a été de choisir l'histoire sur laquelle nous allions travailler. Le choix a été comme toujours participatif, par le consensus et non par vote.

Des critères de choix avaient tout de même été proposés par l'équipe d'animation. L'histoire choisie devait plutôt : confier à la transhumance un rôle important dans les trajectoires, renvoyer plutôt à des visions positives de la transhumance (afin d'ouvrir le champ des possibles), et ne pas faire apparaître de trop grandes ruptures pour rester fortement ancrée dans le présent. Après 30 minutes d'échanges et de discussions entre quatre scénarios, le choix du groupe s'est porté sur l'histoire n°5 « Oasis du futur » (voir narratif complet plus bas). Cette histoire présente en particulier la transhumance comme un recours à une situation très dégradée, mais travaillant sur les interactions avec l'agriculture et sur les effets d'entraînement économiques de la mobilité. Elle met aussi en évidence le rôle des organisations et des institutions.

Au regard de l'histoire choisie et de la composition du groupe d'experts, les forces motrices support d'un back-casting ont été identifiées par l'équipe d'animation, puis validées par le groupe d'experts. Il s'agit, en plus de la transhumance (qui n'est pas une force motrice) de :

- la gouvernance locale ;
- la coopération transfrontalière ;
- la sécurité.

Le groupe a été séparé en deux sous-groupes, l'un mettant en œuvre la méthode des 3 horizons pour la gouvernance locale et la coopération transfrontalière, l'autre pour la sécurité et la transhumance. Chaque sous-groupe, après avoir positionné l'état du futur de la variable traitée dans le cadre réservé au futur à atteindre (cadre Nord-Est du graphique des 3 horizons, cf. supra), a d'abord travaillé à un diagnostic rapide, pour définir l'état présent de cette variable. Chaque sous-groupe s'est pour cela aidé du tableau morphologique préalablement construit (cf. les résultats de la session 5).

Toujours en sous-groupes, les experts ont complété des graphiques vierges reproduits sur des grands panneaux. Pour chaque variable ils ont identifié des poches du futur dans le présent (les éléments recherchés dans le futur qui sont en partie observables dans le présent), identifié des traces du présent dans le futur, identifié des tensions et les leviers pour transformer le présent, et repérer les évènements et actions expliquant les trajectoires d'évolution.

Pour rappel, le principe est de remplir d'abord les 4 coins, respectivement Nord-Est, Nors-Ouest, Sud-Ouest et Sud-Est, puis de compléter la partie centrale, comme expliqué dans le graphique suivant

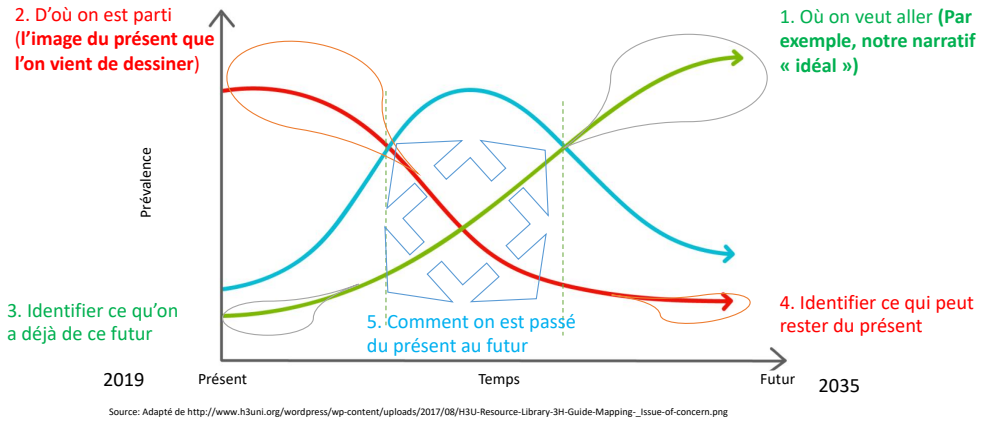

Les graphiques suivants reprennent les résultats des deux sous-groupes.

Figure 55 : Résultat de la méthode des 3H pour la variable « gouvernance locale »

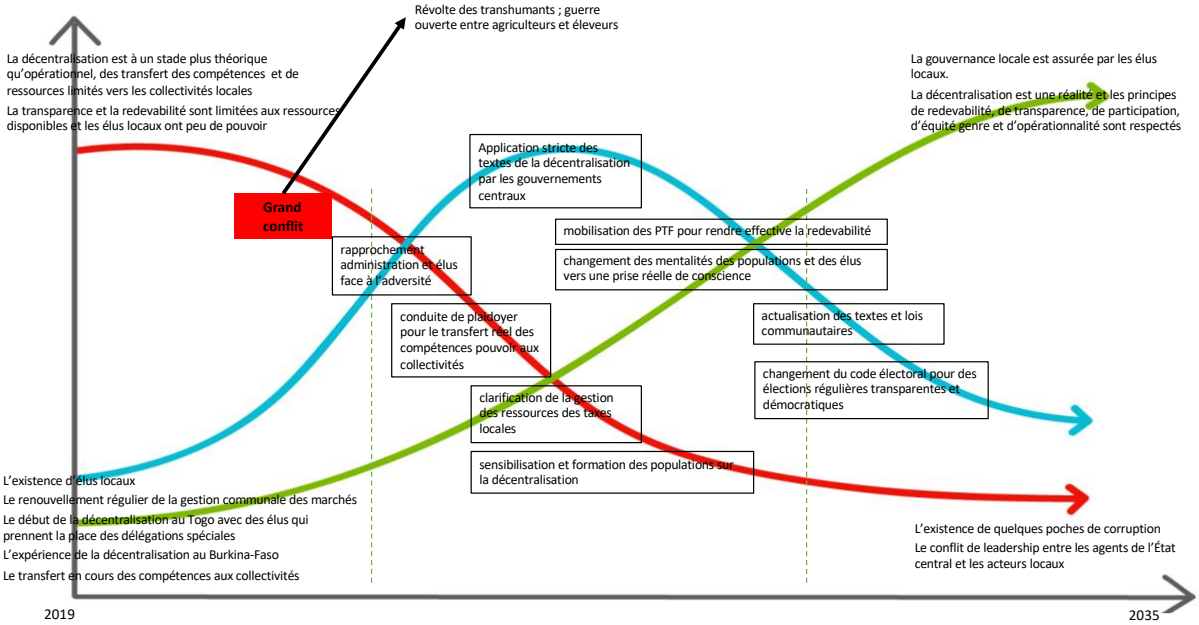

Figure 56 : Résultat de la méthode des 3H pour la variable « coopération transfrontalière »

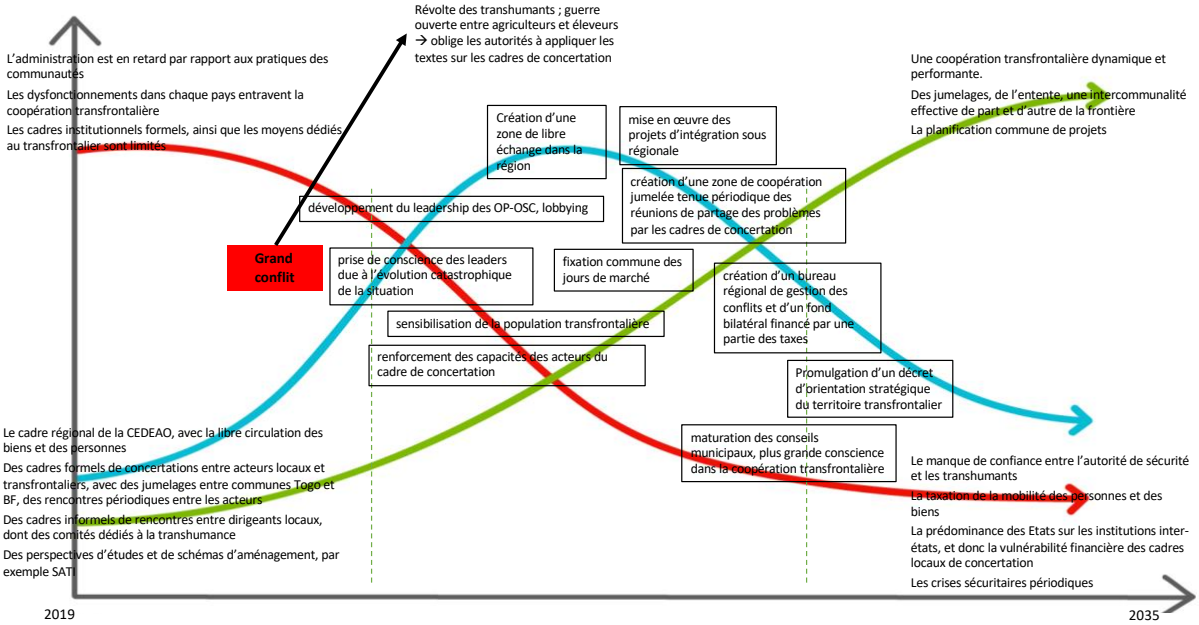

Figure 57 : Résultat de la méthode des 3H pour la variable « transhumance »

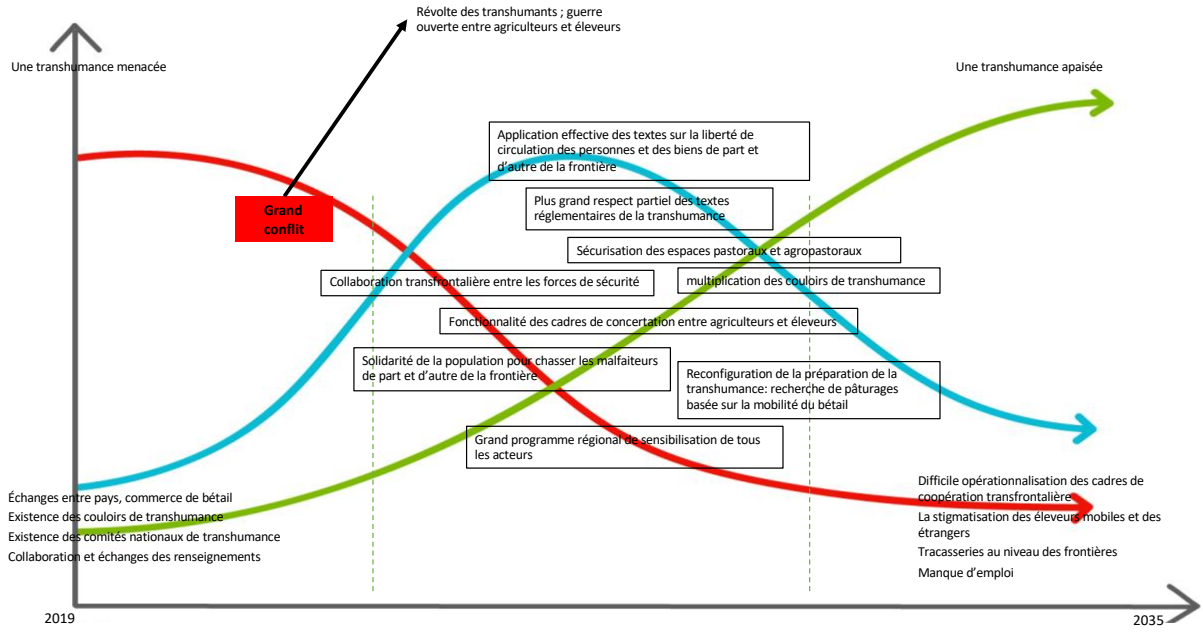

Malheureusement, par manque de temps et suite à une incompréhension méthodologique, nous n'avons pas de résultat pour la variable « sécurité ». Sur les deux premières variables, les participants ont voulu marquer une bifurcation à partir d'un évènement marquant : une guerre ouverte entre transhumants et agriculteurs dans la zone. Cette hypothèse a été finalement reprise pour l'examen de la transhumance. Pour le sous-groupe concerné la rupture était moins violente mais un conflit fondateur était aussi présent. Par souci d'harmonisation, les formulations du premier sous-groupe ont été reprises.

A l'issue de ce travail, une mise en commun en plénière a permis à chaque sous-groupe d'expliquer ses choix, les experts pouvant compléter, demander des précisions, etc. Les graphiques ci-dessus sont le produit du travail sur les 3 horizons, après cette mise en commun.

Toujours en plénière, en s'appuyant sur les graphiques et en valorisant les discussions précédentes, les experts ont ensuite redéfini une vision de l'avenir à atteindre resserrée, croisant les différentes dimensions de la gouvernance et de la sécurité.

L'outil des 3H a donc été ici sciemment légèrement dévoyé : il nous a servi à visualiser de possibles trajectoires et à matérialiser les effets possibles des politiques. Ce faisant, la démarche a en fait aidé le groupe à réfléchir sur les champs possibles d'intervention et à préciser les points sur lesquels il leur semble prioritaire d'agir. C'est plus dans la partie centrale des graphiques que l'effort a porté, mais ce travail a permis de revenir sur les états du futur souhaitables ou non, et à repréciser une vision (partielle) du futur combinant les trois variables de travail choisies.

La vision finalement adoptée, qui a structuré la suite du travail sur les recommandations pour l'action est la suivante :
« En 2035, une gouvernance territoriale autonome, démocratique et compétente est mise en œuvre dans la région transfrontalière du Togo et du Burkina Faso. Des cadres de concertations intégrés et multisectoriels sont effectifs. La sécurité est assurée et la transhumance est apaisée. »

6.2.2 Session 12 : Les conditions de l'action pour atteindre la vision

Objectif : Passer d'une démarche d'anticipation à une démarche de programmation, en proposant un plan d'actions à mettre en œuvre dans le présent pour tendre vers une bonne gouvernance locale et une bonne coopération transfrontalière en 2035. Pour cela, les experts ont identifié : (1) les parties prenantes influençant le futur du territoire, (2) les changements nécessaires de ces acteurs et de leur environnement institutionnel, et (3) les obstacles à lever et les opportunités à saisir

A partir de cette session, le groupe est invité à appliquer partiellement la méthode Impress ex ante. Une introduction aux principes de la méthode a été faite par l'équipe d'animation. A noter qu'alors que la co-élaboration participative de scénarios apparaissait résolument nouvelle pour les experts, l'approche Impress leur a semblé plus familière, ou tout au moins plus proche d'autres méthodes de programmation par l'impact qu'ils avaient expérimenté dans leur trajectoire professionnelle.

La démarche Impress ex ante vise à *« orienter et outiller la construction des chemins de l'impact au moment de concevoir une intervention de recherche ou de recherche-développement en partenariat et avant sa mise en œuvre. La démarche ImpresS ex ante a comme objectif principal d'aider (…) à construire une vision partagée de ces interventions et des chemins de l'impact plausibles. »* (Blundo Canto et al 2018).

Nous l'appliquons ici à de possibles interventions dans le champ de la gouvernance dans notre zone d'étude. Le principe central, résumé dans le schéma ci-dessous, est de partir d'une vision (ici celle construite précédemment), puis d'envisager, à rebours, les étapes pour y parvenir. La démarche distingue les impacts du projet, qui vont le plus souvent au-delà de l'intervention elle-même (qui ne peut pas tout saisir et maîtriser), les changements de pratiques induits par le projet sur les acteurs majeurs dans le champ de l'intervention, et la mécanique elle-même du projet, ses moyens, activités et produits.

Figure 58 : principes de la démarche Impress

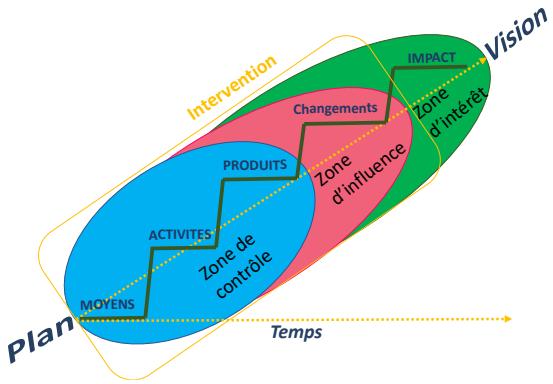

Dans ce cadre général, la démarche comprend la construction d'un chemin d'impact conjointement à la définition des actions à mettre en œuvre. Etant donné le travail préalable réalisé pour la co-élaboration de scénarios, sur le diagnostic et dans la mise en œuvre de la méthode des trois horizons, nous avons limité notre application de la démarche Impress à la définition d'un plan d'action ; à partir de la définition de la vision nous nous sommes concentrés sur le processus de construction des actions, sans revenir au chemin d'impact. Finalement, les étapes suivantes ont été mises en œuvre.

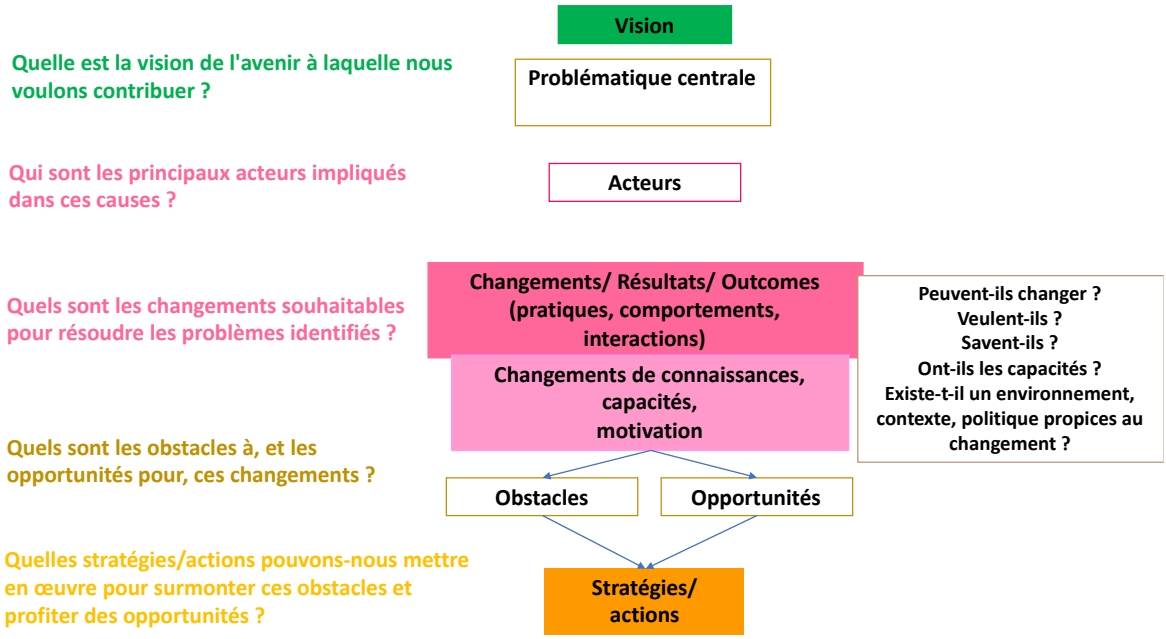

D'un point de vue méthodologique, le travail d'identification a d'abord consisté à définir six grands blocs d'acteurs en plénière, en réfléchissant collectivement à quels acteurs sont susceptibles de bloquer, ou au contraire de lever les problèmes et obstacles à la réalisation de la vision, ou encore d'y contribuer positivement et activement.

Les experts se sont alors séparés en deux sous-groupes, chacun traitant trois de ces six catégories. Des grands tableaux accrochés aux murs ont été complétés, via des discussions ouvertes en sous-groupes. Il s'agissait de :

- nommer les organisations et institutions dans la thématique,
- définir d'éventuels sous-blocs pour avoir des acteurs plus homogènes au regard de l'action,
- définir la nature des interactions à avoir avec eux dans l'optique de la mise en œuvre d'un projet,
- juger si ces acteurs seront ou non impactés par la vision,
- juger des possibles contributions positives ou négatives (blocages) à la vision,
- appréhender les interactions de ces acteurs avec les autres.

Le résultat de ce travail est présenté dans le tableau suivant.

Tableau 112 : Cartographie des acteurs à impliquer pour agir

ACTEURS	HOMOGENEITE	TYPE	IMPACT	CONTRIBUTION/OPPOSITION	INTERACTIONS
Etat	Forces de sécurité	Majeur Partenaires	+	+ Maintien de l'ordre, renseignements, Sécurité	Collectivités, Autorités, populations
	Services techniques déconcentrés : Agriculture, Elevage, Environnement, Justice, Impôts, Education, Santé	Majeurs Partenaires	+	+ Appui technique, Conseil/Orientation stratégique, Rôle régalien, mise en œuvre/Suivi, Contrôle - volonté de contrôle des dynamiques	OP, Collectivités territoriales, Populations, Autorités, Privés, OSC,
Secteur Privé	Banques, microfinances	Influents	+	+ Financement aux collectivités ou aux producteurs	Hypothétique/autonomie, Règles du trésor public
	Producteurs, Transformateurs, Transporteurs, Commerçants	Impactés	+/-	+ Animation des marchés, contributions financières par les taxes, contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, soutien des cadres de concertation - Refus de payer les taxes, de respecter les règles	Cadres de concertation, Etats, PTF, Banques, Collectivités territoriales
Bailleurs	Organisations sous régionales : CEDEAO, UEMOA, UA, CILSS, Autorités du Bassin de Volta, Liptako, G5 Sahel	Influents	+	+ Financements des projets, Appui technique, Réglementations régionales - volonté de contrôle des dynamiques	Collectivités territoriales, Etats, PTF
Autorités coutumières	Chefs traditionnels, Chefs religieux, Sociétés civiles. Des réalités différentes selon les pays	Influents	+	+ Règlement des conflits, cohésion sociale, gestion du foncier (mise à disposition et facilitation) - possible repris sur soi	Collectivités territoriales, Secteur Privé
Société civile	Associations : CROS (BF), UNIFESA (Togo) FODES (Togo), TINTUA, CRF (BF)	Majeurs, influents	+	+ (points négatifs pas débattus faute de temps)	Tous, interactions variables
	ONG: CDD, RAFIA (Togo), AEP, DAKUPA (BF)	Partenaires majeurs	+	+ (points négatifs pas débattus faute de temps)	Tous, interactions variables
	OP : RECOPA (BF), CRA, CRC, CRM (BF, Togo), UNRB (BF), RECAP (Togo), CPF, IPBV (BF), CIFBOV, ART (Togo)	Majeurs Partenaires	+	+ (points négatifs pas débattus faute de temps)	Tous, interactions variables
	Syndicats	Majeurs, influents	+	+ pour l'accompagnement des dynamiques locales - possible volonté de recentralisation	Tous, interactions variables
	Groupes d'autodéfense	Majeurs, influents	+	+ une révélation des dysfonctionnements - un frein à la sécurité et des risques de dérive	Isolés
Médias	Etats, Privés	Influents Partenaires	+	+ si transparence et bonne information - si relais de fausses informations et de visions populistes	Tous, interactions variables
Collectivités territoriales	Elus locaux	Majeurs Partenaires		+ si non corrompus et favorables à l'ouverture	Tous, interactions variables
	AMBF, ARBF (Maires, BF), UCT (Togo), 2CHCT-RS (Savanes au Togo)	Influents	+	+ si elles jouent le jeu du local - si soumise à une pression pour recentraliser	Dépend de la thématique défendue
Recherche	INERA, ITRA, INSD	Influents		+ si travaux plus discutés localement	Souvent isolés

L'étape suivante a consisté à juger des changements nécessaires de ces acteurs pour influencer la réalisation de la vision d'une bonne gouvernance locale et d'une bonne coopération transfrontalière. Le travail a été réalisé en plénière. Chaque expert a proposé un ou plusieurs éléments de changement (soit de pratiques, de comportement, soit de connaissance via des besoins de formation), exprimé sous la forme d'une courte phrase. Les propositions ont ensuite été regroupés sur un grand panneau rappelant la vision à atteindre, puis reformulées collectivement et organisées d'un point de vue thématique.

Le résultat est synthétisé dans le schéma suivant, indiquant en bleu les changements de pratiques, les innovations organisationnelles et réglementaires, en oranger les renforcements de compétences et autres actions de sensibilisation.

La dernière étape avant la proposition d'actions à mettre en œuvre est de revenir sur les obstacles à lever, mais aussi sur les opportunités à activer pour que les changements nécessaires puissent se réaliser. La même méthode que pour les changements a été développée (proposition d'une ou plusieurs idées sur un post-it, puis reformulation éventuelle et regroupement), à la différence que le travail a été réalisé en deux sous-groupes, un se focalisant sur les obstacles, l'autre sur les opportunités.

Le résultat est synthétisé dans le schéma suivant. Le positionnement des éléments depuis la gauche vers la droite renvoie à la même logique que pour le schéma précédent sur les changements.

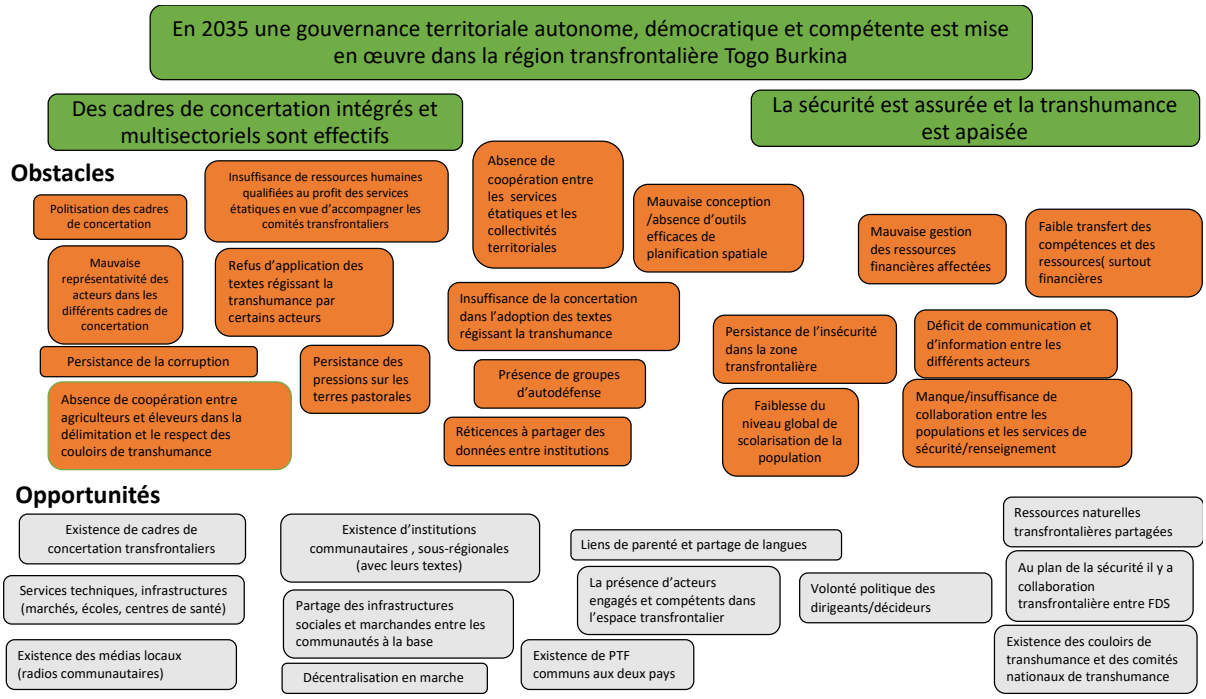

6.2.3 Session 13 : Stratégies et recommandations

Objectif : Encourager le groupe d'experts à porter une vision du développement qu'ils ont construite ensemble, en proposant des actions concrètes à mettre en œuvre pour améliorer la gouvernance transfrontalière dans les domaines de la sécurité, de la coopération entre les collectivités locales et de la transhumance

En partant des acquis des sessions précédentes, des stratégies et recommandations d'actions à mettre en œuvre ont été collectivement définies. La question posée aux experts était la suivante : Quelles stratégies et actions seraient à mettre en œuvre, visant les acteurs préalablement identifiés, pour surmonter les obstacles et profiter des opportunités pour qu'en 2035 une gouvernance territoriale autonome, démocratique et compétente soit mise en œuvre dans la région transfrontalière Togo- Burkina Faso ?

Le travail a d'abord été individuel. Chaque expert devait proposer deux actions distinctes sur une carte. Comme précédemment, les cartes ont été discutées, éventuellement reformulées et regroupées par thématique (toujours sur le grand panneau central). Le regroupement a permis d'identifier cinq champs thématiques : les texte réglementaires transfrontaliers, la formation/sensibilisation à la bonne gouvernance transfrontalière, la production institutionnelle (y compris les mécanismes de suivi), le financement et la production et la gestion de données et de connaissances.

Au sein de ces cinq champs, les actions relevant de la même logique ont été compilées et reformulées puis validées. Au final, le plan d'action pour une gouvernance territoriale autonome, démocratique et compétente mise en œuvre dans la région transfrontalière Togo Burkina, comprend 42 actions. Il est reporté plus bas, en tant que produit des ateliers.

Il convient de rappeler que ce plan d'action demeure une illustration de l'utilisation possible de l'anticipation pour nourrir la réflexion locale sur les politiques publiques. Il ne couvre qu'une

partie des dynamiques pouvant contribuer à une transhumance apaisée. Par ailleurs, il a surtout vocation à encourager le groupe d'experts réunis dans les ateliers à porter une vision du développement qu'ils ont construite ensemble. Ces actions restent des propositions devant être développées, réfléchies et améliorées, si tant est que les acteurs majeurs concernés souhaitent s'en saisir en prenant en compte les réalités de la répartition des compétences ou encore les possibilités juridiques.

6.2.4 Session 14 : Quels supports de communication sur la démarche ?

Objectif : Définir des outils de communication pouvant rendre compte des résultats obtenus et poursuivre leur opérationalisation

Afin de diffuser et de rendre intelligibles les résultats des ateliers, mais aussi pour poursuivre le processus engagé à travers la mise en œuvre de projets ou d'actions concrète, des moyens sont prévus pour produire des supports de communication.

Durant cette session, arrivant en bout de processus, le groupe d'experts a pu exprimer ses préférences sur la nature de ces supports et leur contenu. Leurs recommandations ont été transmises à une artiste associée à l'étude. La construction de ces supports nécessitera encore des échanges avec le groupe, ainsi qu'avec nos partenaires de la coopération Suisse au Bénin. Ce sujet sera en particulier l'objet d'une session d'un atelier à organiser au Bénin.

Un consensus émerge sur le besoin d'avoir dans un premier temps des supports expliquant la méthode des ateliers et présentant les résultats obtenus. La méthode est complexe et les résultats multiples, aussi des produits de communication courts mais précis sur les différentes étapes jusqu'aux scénarios imaginés, seraient utiles pour convaincre un large public. Ses supports pourraient notamment être utilisés en introduction de réunions de restitution.

Mais au-delà de la restitution du travail effectuer, il s'agit aussi de légitimer le groupe d'experts s'il engageait des actions. Les produits pourraient faciliter des suites des ateliers allant vers la mise en œuvre du plan d'action co-construit durant l'atelier (cf. infra partie 6.3), vers la réflexion sur d'autres actions possibles inspirées par la prospective réalisée, ou encore vers l'animation de dynamiques collectives naissantes, pouvant être appuyées par le groupe d'experts. Ici donc, le public visé serait plus les décideurs, ou en tous les cas des personnes relais engagées dans l'action.

Enfin, les supports de communication pourraient appuyer un plaidoyer pour le démarrage de nouvelles démarches d'anticipation, dans d'autres zones d'études, sur des thématiques connexes, ou pour creuser certains aspects insuffisamment abordés durant la présente étude.

La demande du groupe porte donc d'abord sur des supports permettant de prolonger leur propre dynamique et leur envie d'opérationnaliser la communauté de pratiques issue des ateliers. Le support qu'ils jugent le plus adéquat est un (ou des) film(s) d'animation, parce que le dessin ne réclame pas de droit à l'image, mais aussi permet une grande pédagogie pour expliquer des objets complexes. Deux films d'animation, en 3 ou 4 langues, sont plébiscités : un sur la méthode employée, en particulier sur la co-élaboration participative de scénarios ; un reprenant quelques-unes des histoires produites durant l'atelier. Le groupe s'engage à participer à la conception de ces films.

Mais au-delà des films, certains membres du groupe proposent de produire des images à des fins pédagogiques, à l'instar du principe des « boîtes à images ». Ces dernières racontent des histoires très courtes, plutôt sur des grands formats. Elles servent pour la formation, parce qu'elles véhiculent des leçons simples et illustrées, mais aussi parce qu'elles peuvent être utilisées pour animer un débat, faire s'exprimer des acteurs de différentes natures.

6.2.5 Session 15 : Première discussion sur les suites possibles

Objectif : Envisager les suites opérationnelles à donner à l'étude

Enfin, toujours en plénière, les experts ont échangé sur les perspectives de ce travail. Les suites possibles exprimées lors de la session entrent dans trois grandes catégories :

- Certains experts souhaitent pouvoir communiquer sur la démarche, les scénarios et le plan d'action, et se servir du cadre général de réfléxion pour animer des réunions, accompagner des animations de réseaux, introduire certains évènements. Il s'agit surtout de faire savoir aux décideurs et aux têtes de réseau les perspectives de l'anticipation. Pour eux les supports de communication seront essentiels.
- D'autres souhaitent utiliser les scénarios, mais aussi le nouveau réseau de part et d'autres de la frontière pour dynamiser ou renforcer des projets dans lesquels ils sont déjà engagés. L'ouverture vers le futur leur semble une façon de dépasser certains blocages liés à l'insécurité et aux fortes tensions entre les acteurs (autour de la transhumance et de l'élevage en particulier). Parmi les projets, l'élaboration du schéma d'aménagement transfrontalier intégré local (SATI) entre le Togo et le Burkina Faso, devrait pouvoir bénéficier des apports de l'étude.
- D'autres enfin souhaitent initier de nouveau projets en s'appuyant sur le travail réalisé, éventuellement en refaisant des prospectives plus ciblées, mais surtout en développant le plan d'action dans d'autres thématiques, mais en restant adossés aux histoires du futur.

Les actions proposées dans le dernier ateliers (cf. ci-dessous la partie 6.3) constituent ainsi des exemples de ce qui pourrait être fait ; et alors il faudrait les préciser et travailler à leur mise en œuvre. Mais elles peuvent aussi encourager à produire d'autres recommandations, de nature différente, mais également inspirées par le travail d'anticipation réalisé.

Quelle que soit la demande les experts estiment que CDD au Togo et RECOPA au Burkina Faso, avec l'appui des autorités locales, doivent conserver un rôle important dans les suites à donner. Ils sont pour eux les initiateurs et animateurs de la démarche et dans des relais naturels.

6.3 Les recommandations pour l'action de l'atelier du passage à l'action

6.3.1 Remarques générales : limites et apports des recommandations co-construites dans une approche anticipatrice

Quelques recommandations pour une gouvernance locale et une coopération transfrontalière susceptible de favoriser une transhumance apaisée, ont donc été formulées durant ce dernier atelier. Il convient de rappeler une fois de plus que ces recommandations ne couvrent que le champ de la gouvernance et de la coopération et qu'elles ne sont que de premières ébauches, formulées à titre d'exemples de ce que pourraient être les produits de notre démarche territoriale et anticipatrice en termes d'action publique.

Il conviendra, si l'étude doit avoir des suites, de travailler ces ébauches pour les transformer en actions effective. Cela signifie d'en préciser les contours et les termes, de définir les partenaires à impliquer et les acteurs clés à convaincre, ainsi que les façons de les impliquer et les convaincre, les formes institutionnelles et réglementaires nécessaires de leur possible application, etc.

Du fait même de la méthode utilisée, les propositions ne sont pas des kits ou solutions « techniques ». Elles relèvent plutôt du domaine des négociations institutionnelles, de la production de normes, ou de l'apprentissage. Il nous semble que nous échappons ainsi à la reproduction des recettes standards pour apaiser les conflits ou gérer les crises alimentaires et sécuritaires, mais aussi aux solutions sectorielles souvent prônées pour répondre à des défis globaux comme la sécurité ou le changement climatique. Les propositions sont plutôt complémentaires de ces solutions standards, et offrent de nouvelles perspectives pour en augmenter les effets.

Toujours par construction, parce que les participants à l'atelier sont dans une démarche anticipatrice à 15 ans, les dimensions d'urgence ou de résilience n'apparaissent pas, de même que la prévention est peu évoquée. Ici aussi, il nous semble que les visions de moyen terme développées ici peuvent être fortement complémentaires des approches dites « urgentistes », et peuvent offrir un cadre innovant pour en améliorer l'efficacité dans la durée.

A ce stade, ces premières propositions sont présentées en 5 grands sous-champs thématiques, reconstruits ex-post. Les textes et narratifs définis collectivement pendant l'atelier sont accompagnés de quelques commentaires rédigés ex post par l'équipe de rédaction.

6.3.2 Production de textes réglementaires transfrontaliers

Les recommandations de cette rubrique sont destinées aux différents acteurs institutionnels proposant et promulguant des lois et textes réglementaires, mais plus spécifiquement aux acteurs techniques conseillant les législateurs. Elles visent donc très précisément l'espace transfrontalier et les textes afférant, sachant que ceux-ci sont aujourd'hui très peu nombreux, relevant de généralités entre Etats, et peinent à se saisir des spécificités locales des zones transfrontalières. Bien entendu, il ne s'agit pas de remettre en cause les dimensions nationales de gouvernance, mais bien d'apporter, lorsque cela est possible, des éléments pour faciliter les dynamiques d'un territoire ayant une existence et un fonctionnement transfrontaliers.

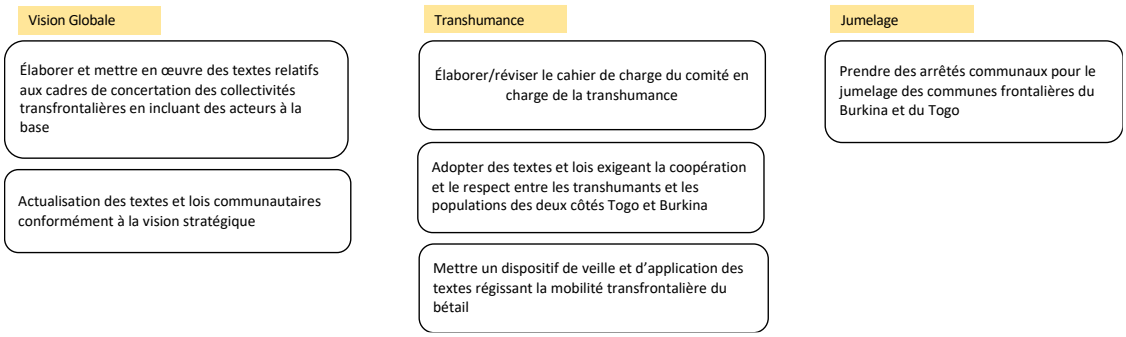

La vision globale se situe à des échelles supra-territoriales et entend donner des marges de manœuvre pour l'expression locale du développement local. Dans les propositions, la « vision stratégique » reste donc largement à construire, toujours à ces échelles.

Les propositions visant spécifiquement la transhumance reposent sur des processus existants déjà, mais dont la faiblesse de la dimension transfrontalière a fait l'objet de beaucoup de remarques durant les ateliers et les enquêtes.

Enfin, les comités de jumelage sont apparus comme des institutions de premier niveau dont les actions et la légitimité pourraient être renforcées.

6.3.3 Formation et sensibilisation à la bonne gouvernance

Les propositions de formation et de sensibilisation sont les plus nombreuses à avoir émerger de notre atelier, sûrement du fait de la présence importante d'acteurs et actrices de la société civile, rodés à l'exercice et à ses vertus. Les actions ciblent pour une grande partie les partenaires techniques et financiers, mais ont vocation à être élargies au maximum. Le déficit de connaissance sur le pastoralisme est un point crucial, clairement identifié.

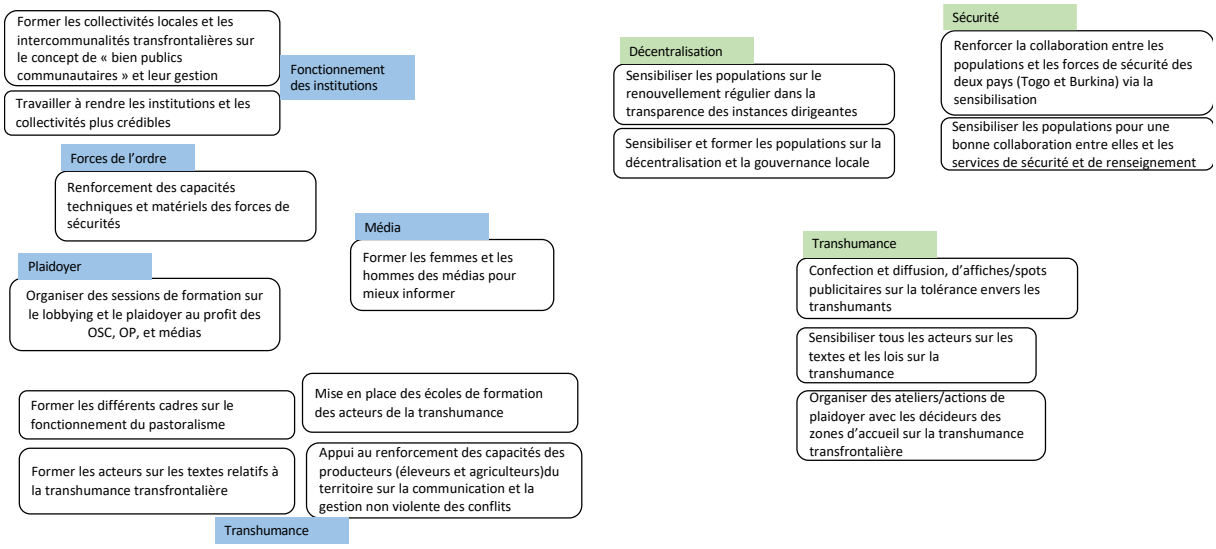

Les actions de formation sont repérées en bleues ci-dessus. Il ressort de cet effort de construction que les formations centrées sur la transhumance ne doivent pas être isolées, mais qu'elles devraient s'articuler avec les autres domaines. L'hypothèse est que sans une plus grande fluidité dans le fonctionnement transfrontalier d'ensemble, les actions sur la

transhumance seront moins efficaces. Dans le contexte de notre territoire, l'insistance sur les médias et la formation des forces de l'ordre est un point particulier d'attention.

6.3.4 Production institutionnelle et mécanismes de suivi

Dans la rubrique de la production institutionnelle, le risque de la multiplication des institutions et organisations et de leur possible affaiblissement du fait de leur nombre, a été évoqué et clairement pointé. Pour autant, les experts de notre territoire ont insisté sur le vide dans la dimension transfrontalière et sur la nécessité de se doter de structures pouvant la faire vivre. Il conviendra cependant de bien préciser les contours et compétences de ces structures, pour prévenir le risque identifié. Une fois de plus, l'objectif est de ne pas isoler la transhumance et ses institutions, mais de les insérer adroitement dans l'univers institutionnel territorial.

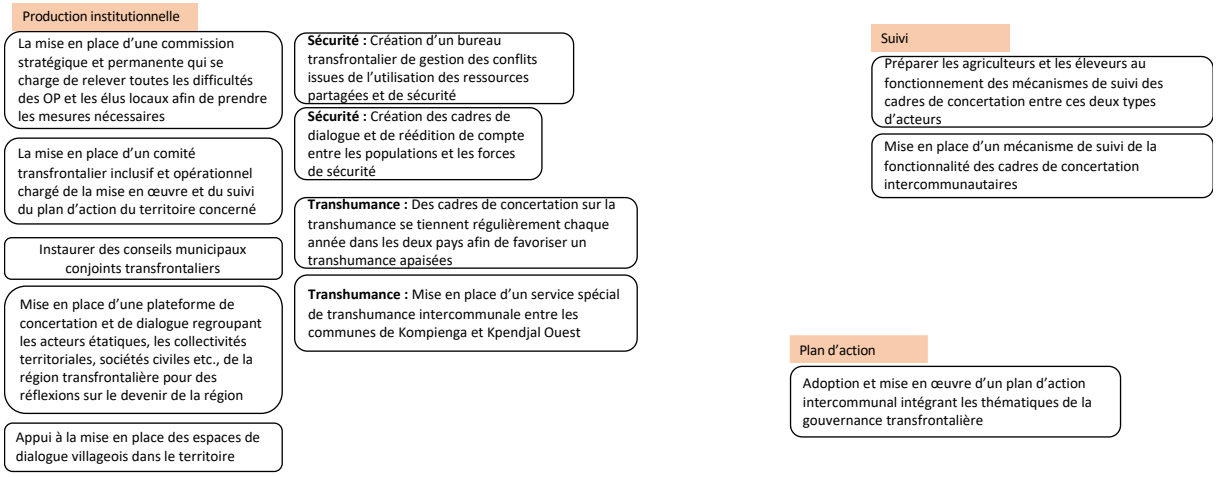

L'aspect suivi et « monitoring » a été également plébiscité. Il s'agit concrètement de faire vivre de façon plus effective un fonctionnement en mode « projet », fixant mieux les objectifs, les indicateurs de performances et les cadres d'une redéfinition stratégique régulière.

6.3.5 Actions relevant du financement

Les actions portant sur les besoins et les mécanismes de financement de la gouvernance et de la coopération transfrontalière renvoient encore une fois au vide relatif des politiques territoriales de part et d'autre de la frontière. Aussi, deux actions identifiées relèvent spécifiquement de la dynamique issue des acteurs de l'atelier, et des moyens qui seraient nécessairement pour la prolonger.

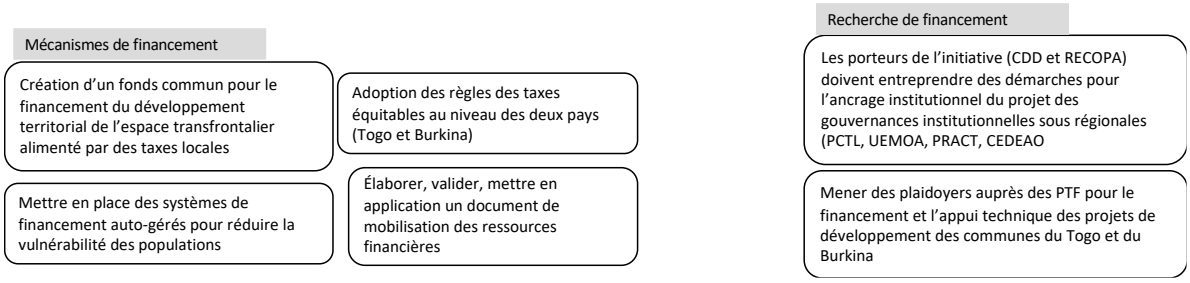

Il convient de noter que les experts font état de nombreux mécanismes de financement préexistant. Les textes existent, avec des ciblages proches de leurs préoccupations. Dès lors, c'est l'activation de ces outils plus l'invention de nouvelles règles qui est demandée.

6.3.6 Production et de la gestion des données et des connaissances

Enfin, un long temps de discussion a été consacré à la production et à la gestion des données pour faciliter et accompagner la gouvernance et la coopération transfrontalière. Un long temps parce d'une part les lacunes sont conséquentes : il n'existe pas de base de données cohérentes et homogènes, construites avec des méthodes similaires et sur les mêmes pas de temps, de part et d'autre de la frontière.

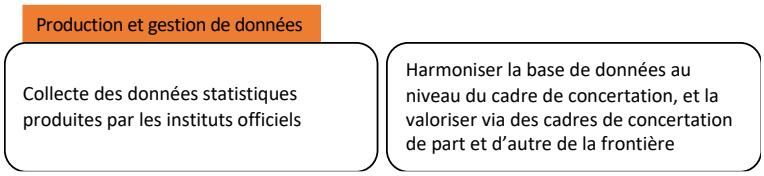

Mais il est convenu que la production de connaissances et la maîtrise de la statistique sont hautement stratégiques et que leurs méthodes peuvent être spécifiques à chaque pays ; il appartient bien aux services centraux de l'Etat de définir ses besoins en informations. Par suite, l'objectif est bien d'agir via les organismes spécialisés, sans empiéter sur leurs compétences et savoir-faire. Il s'agit simplement d'orienter les collectes de données récurrentes et les processus de collecte, avec les institutions de la statistique, pour améliorer la connaissance des territoriales transfrontaliers en général, et ceux dans lequel le pastoralisme est particulière présents en particulier.

Les liens ont bien entendu étaient faits avec la décentralisation, en prônant d'intégrer le domaine de la statistique dans la problématique globale de délégation de compétences aux autorités et service locaux dans les territoires.

7. Eléments de synthèse, ce qu’il faut retenir

7.1 Enseignements des éléments de diagnostic et des projections

Bien qu'incomplète, la revue des statistiques collectées et les projections effectuées nous permettent d'insister sur 4 points cruciaux :

- Comme attendu, le croît démographique a des impacts nombreux sur le développement du territoire : besoins en emplois, besoins en terres, besoins en infrastructures de santé et d'éducation, etc. Le rythme toujours soutenu de croissance oblige à des arbitrages entre accès aux besoins de base et développement ; il demande des engagements politiques dont le territoire ne bénéficie pas aujourd'hui.

- Les déséquilibres spatiaux constituent un autre élément fort de ce diagnostic. Aux terroirs saturés de l'Ouest, bénéficiant des meilleures infrastructures de marché et des connexions aux axes de commerce, répondent des espaces encore ouverts dans l'Est mais faiblement dotés en infrastructures. La tendance est la conquête progressive par l'agriculture et les villages de la partie Est du territoire, avec une pression grandissante sur les ressources naturelles. Le désenclavement sans projet économique et territorial global va simplement permettre de reproduire les dynamiques des dernières décennies. Les déséquilibres sont des leviers pour l'action, à condition que leur réduction s'inscrive dans un projet global, valorisant les spécificités de chaque partie du territoire.

- La faiblesse de la diversification économique est une autre problématique forte. La mine ouvre des perspectives intéressantes potentiellement, mais présente aussi des risques indéniables de mauvaise gouvernance. L'agroalimentaire ne trouve pas de filière dans lesquelles se développer et l'artisanat et le commerce demeurent majoritairement dans l'informalité, au même titre qu'une agriculture et qu'un élevage qui n'enregistrent pas de gains de productivité significatifs. La question d'une diversification s'appuyant sur les ressources spécifiques du territoire apparaît comme une piste intéressante de réflexion.

- Enfin, ces différents défis permettent d'éclairer la thématique de la transhumance. Indéniablement importante pour la zone pour ses retombées économiques et sa capacité à mobiliser les ressources naturelles encore disponibles, elle peut être un secteur clé pour penser la réduction des déséquilibres territoriaux. C'est en effet dans l'Est que les couloirs peuvent encore se maintenir ; il semble peu probable qu'ils s'ouvrent à nouveau dans les zones très denses de l'Ouest. Mais il faudrait sûrement l'inscrire, là encore, dans la dynamique d'ensemble du territoire. La transhumance seule n'est pas un projet de territoire, il faut penser les parcours dans leurs possibles concurrences et complémentarités avec d'autres activités et trouver des compromis, accompagner le déplacement des hommes et des animaux en les raisonnant par rapport à l'ensemble des flux de biens et de marchandises traversant le territoire.

7.2 Enseignements des ateliers participatifs d'anticipation et de passage à l'action

A l'issue de trois semaines de travail collectif, des futurs plausibles du territoire transfrontalier ont été imaginés et mis en récit. Puis la place, le rôle et les fonctions que la transhumance pourrait avoir dans ces différents scénarios ont été décrits. Puis des actions ont été imaginées, dans le domaine de la gouvernance locale et de la coopération transfrontalière, pour qu'une transhumance apaisée, s'inscrivant dans un développement territorial favorable, puisse être envisagée.

Les scénarios construits ne sont pas des prédictions et il est peu important qu'ils se produisent ou non tels qu'ils ont été formulés. Ce qui importe, c'est la connaissance collective progressivement construite qui permet au groupe d'experts réunis pour l'occasion d'avoir de nouvelles représentations de leur territoire, de la transhumance dans ce territoire, des grandes dynamiques à l'œuvre et des processus pouvant changer les trajectoires aujourd'hui à l'œuvre. Ils disposent de nouveaux éléments pour agir dans le présent, pour orienter le futur dans des directions souhaitées, ou au moins pour éviter un glissement vers des directions non désirables. Si les actions proposées ne couvrent qu'une partie des champs possibles d'intervention et sont encore très largement à travailler y compris pour trouver des voies de portage, elles constituent une base solide pour envisager l'avenir.

Surtout, le travail conduit ouvre des perspectives pour que les experts impliqués dans cette démarche, ensemble ou non, entre eux ou en associant d'autres réseaux d'appartenance, puissent se servir du futur pour transformer le présent. Il semble à l'équipe de facilitation qu'une dynamique collective est née, qu'un cadre d'action transfrontalier inédit est en gestation, qui laisse envisager de nouvelles modalités d'action et surtout de collaboration de part et d'autre de la frontière. Le groupe d'expert a pu aborder, non sans tensions mais avec écoute réciproque et compréhension, des sujets extrêmement conflictuels. En se projetant dans le futur et en repositionnant la transhumance dans ses rôle et fonctions pour l'ensemble du territoire transfrontalier, un dialogue s'est engagé entre élus des deux pays, entre agriculteurs et pasteurs, mais aussi commerçants, enseignants, services déconcentrés de l'Etat, etc.

L'impact réel de cette construction sur le futur du pastoralisme dépendra surtout de la capacité et de la volonté de ces membres, relayés ensuite par d'autres acteurs du développement, à faire vivre la dynamique de travail et de réflexion entamée lors des ateliers. La prospective territoriale est susceptible d'initier un processus de changement, mais il appartient aux personnes directement impliquées dans le territoire de le concrétiser.

7.3 Les suites possibles à donner

Quelques éléments techniques inhérents à l'étude restent à réaliser. Ainsi, le présent rapport devra être discuté et valorisé par les experts du territoire ayant participé aux ateliers, mais au-delà, auprès des autorités locales et nationales, aux services techniques centralisés et déconcentrés, ainsi qu'aux principaux acteurs de la société civile. Cet effort de partage, au-delà de sa participation à la diffusion de la connaissance produite, pourrait être une étape pour « embarquer » d'autres acteurs dans le développement local transfrontalier et dans une approche territoriale et anticipatrice d'une transhumance apaisée.

Des supports de communication, décrivant la méthode de la prospective territoriale et présentant quelques-uns des scénarios, sont disponibles et utilisables à la demande par l'ensemble des partenaires intéressés. Ces films et dessins permettent, dans un langage et une forme accessibles, d'introduire les grands principes travaillés ici.

Ensuite, le présent rapport, avec toutes les composantes de l'étude qu'il décrit, doit être considéré comme un point de départ d'une démarche plus longue, mais qui n'appartient plus aux équipes de recherche, et doit être prise en charge par les acteurs légitimes du développement, chacun sans ses compétences. Les premières propositions et recommandations sur la gouvernance et la coopération transfrontalières, ne sont que des ébauches, qui plus est dans un champ thématique réduit. Il conviendrait de poursuivre ce premier travail, en abordant d'autres domaines définis par les variables motrices. L'idée est d'utiliser le diagnostic territorial, les projections et les scénarios, pour réfléchir à des actions et recommandations sur le renforcement du capital humain, la sécurité, la natalité, la structuration du monde professionnel, les activités minières et la préservation des écosystèmes. Encore une fois, l'objectif est de compléter les démarches et dispositifs existant, mais en leur ajoutant une dimension territorial et prospective.

Puis, pour les recommandations sur la coopération et la gouvernance transfrontalière comme pour les variables motrices, un travail de précision, via des études et des ateliers supplémentaires, permettrait d'envisager leur mise en œuvre. Il conviendrait ici de travailler le cadre institutionnel et réglementaire de cette mise en œuvre, et la cohérence et compatibilité entre l'action publique aux différentes échelles, avec un point d'attention sur la décentralisation. Comme pour l'étape précédente, ce travail ne relève pas des compétences de la recherche.

Enfin, et comme convenu avec la FAO dans les termes de référence, le partage des travaux au niveau régional doit encore être réalisé. Grâce à des compléments de financement du bureau de la Coopération Suisse à Cotonou, cela sera fait au Bénin. La méthode et ses grands résultats y seront discutés, là encore avec des partenaires des territoires et du pastoralisme, avec l'objectif d'envisager d'éventuelles nouvelles études, dans les territoires transfrontalier du pays. Mais au-delà du Bénin (et du Togo et du Burkina), le partage pourrait être fait dans le cadre des prochaines éditions de la conférence Interministérielle sur la transhumance apaisée, voire dans d'autres instances sous régionales pouvant être intéressées. Cet effort de dissémination relève de la recherche, mais plus largement des acteurs qui ont été formés à l'anticipation dans le cadre de cette étude.

Bibliographie indicative

Addra T.C. (dir.) (1986). Atlas du Développement Régional du Togo. Ministère du plan et des mines, Lomé.

Bahan, D. (2009). Recensement General de la Population et de l'Habitation de 2006 (RGPH-2006) : Monographie de la région de l'Est. INSD, Ouagadougou, 166p.

Baya, B., Zida, H. et Bonkoungou, Z. (2009). Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006 (RGPH-2006) : analyse des résultats définitifs. Thème 7 : Mortalité. Page 54. INSD, Ouagadougou, 150p.

Blundo Canto G., Barret D., Faure G., Hainzelin E., Monier C., Triomphe B.,Vall E. (illus.), (2018). ImpresS ex ante. Une proposition de démarche pour construire ex ante les chemins de l'impact. Montpellier, France : Cirad, 64 p. ISBN : 978-2-87614-734-8.

Bourgeois R. et Jésus F. (2004). Participatory prospective analysis: exploring and anticipating challenges with stakeholders. CAPSA Monograph 46, Bogor : UNESCAP-CAPSA.

Bourgeois, R., Penunia, E., Bisht, S., & Boruk, D., (2017). Foresight for all: Co-elaborative scenario building and empowerment. Technological Forecasting and Social Change, 124(2017), 178–188. https://doi.org/10.1016/j.techfore.2017.04.018

Cherbib H. (2018). Le djihadisme au Sahel : exploiter les instabilités locales. Annuaire IEMed. de la Méditerranée, Sécurité et politiques, Paris. https://www.iemed.org/observatori/arees-danalisi/arxius-adjunts/anuari/med.2018/fr/Djihadisme_Sahel_Cherbib_medyearbook2018_fr.pdf

Conseil Régional du Centre-Est (2018). Plan régional de développement du Centre-Est (2018-2022). Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation, DREP-CES, PADS.

Conseil Régional de l'Est (2018). Plan régional de développement, rapport de diagnostic. Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation, DREP-Est, PSAE, PACTR.

Coulombe H. (2012). Togo – Cartographie de la pauvreté 2011. DGSCN, PNUD.

Coulombe H., Male (2012). Togo – Profil de pauvreté 2006-2011. DGSCN, PNUD.

Dabire, B. et Kone, H. (2009). Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006 (RGPH-2006). Analyse des résultats définitifs. Thème 8 : Migrations. INSD, Ouagadougou, 150p.

DGSCN. Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (2010). Quatrième recensement général de la population et de l'habitat – novembre 2010. Publication des résultats définitifs : volume spécial. Lomé, DGSCN, 231p.

DGSCN. Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (2011). Recensement général de la population et de l'habitat (06 au 21 novembre 2010). Résultats définitifs. Lomé, DGSCN, 57 p.

Dreborg K. H., (1996). Essence of backcasting. Futures, Vol. 28, No. 9, pp. 813-828. https://www.unifg.it/sites/default/files/allegatiparagrafo/07-07-2014/essence-of-backcasting_1996_futures.pdf

Godet M, Durance P. (2008). Prospective stratégique pour les entreprises et les territoires » Collection Topos, Dunod.

Gozo, K. A. (1989). Composition et distribution géographique de la population togolaise. Lomé, République Togolaise, 104p.

Guengant, J. P., Lankoande, M., Tapsoba, T. V. M. E. et Zanou, B. (2009). Recensement General de la Population et de l'habitation de 2006 (RGPH-2006): Projections démographiques 2007-2050. INSD, Ouagadougou, Burkina Faso, 108p.

Hann de L. (1993). La Région des Savanes au Togo. L'Etat, les paysans et l'intégration régionale (1885-1985). Karthala, Paris.

INSD. Institut National de la Statistique et de la Démographie (2016). Enquête Multisectorielle continue 2014. Série de 10 rapports thématiques. Ouagadougou.

INSD. Institut National de la Statistique et de la Démographie (2015). Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel 2015. Thèmes II et III. Ouagadougou.

INSD. Institut National de la Statistique et de la Démographie (2011). La région du Centre-Est en chiffres. Ouagadougou, 8p.

INSD. Institut National de la Statistique et de la Démographie (2010). Analyse de quelques résultats des données de la phase principale de l'enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages EICVM 2009. Ouagadougou.

INSD. Institut national de la statistique et de la démographie (2009). Projections démographiques de 2007 à 2020 par région et province.

INSD. Institut National de la Statistique et de la Démographie (2008). Recensement General de la Population et de l'Habitation de 2006 : Résultats définitifs. INSD, Ouagadougou, 52p.

INSD. Institut national de la statistique et de la démographie (2007). Analyse des résultats de l'enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages EA – QUIBB 2007. Ouagadougou.

INSD. Institut national de la statistique et de la démographie (2004). Analyse des résultats de l'enquête Burkinabé sur les conditions de vie des ménages. Rapport Final. Ouagadougou.

INSD. Institut national de la statistique et de la démographie (2000). Analyse des résultats du recensement général de la population et de l'habitation de 1996 : volume II. Ouagadougou, Burkina Faso.

INSEED (2018). Togo – Cartographie de la pauvreté 2017. DGSCN, PNUD.

Koba, E., H. Djoufelkit, S. Rabier (2019), « Transitions démographiques, inégalités et développement humain : analyse des fiches démographiques synthétiques pour 43 pays d'Afrique subsaharienne », Papiers de Recherche AFD, n° 2019-119, Décembre.

Koupogbe, E. S. et Tete, K. G. (2015). Perspectives démographiques du Togo 2011-2031. INSEED/Togo

Losch B. (2016). Structural transformation to boost youth labour demand in sub-Saharan Africa: The role of agriculture, rural areas and territorial development. Employment Working Papers No.204, Geneva: ILO, 70 p.
http://www.ilo.org/employment/Whatwedo/Publications/working-papers/WCMS_533993/lang--en/index.htm

Ministère de l'économie et du développement (2007). QUIBB 2007, Rapport préliminaire. Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale, Lomé.

Ministère de l'économie et des finances. (2009). Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006 (RGPH-2006) : Monographie de la région du Centre-Est. INSD, Ouagadougou.

Ministère de l'économie et des finances. (2009). Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006 (RGPH-2006) : Monographie de la région de l'Est. INSD, Ouagadougou.

Ministère de la santé et de la protection sociale (2016). PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE 2017-2022

Ouedraogo, M. et Ripama, T. (2009). Recensement General de la Population et de l'Habitation (RGPH) de 2006. Analyse des résultats définitifs : état et structure de la population. INSD, Ouagadougou, 181p.

République Togolaise (2012). Plan national de développement sanitaire du Togo 2012-2015

Sangli G., (2011). La dynamique du peuplement dans le sud-ouest du Burkina Faso de 1975 à 2006. Essai à partir des données de recensement des localités, Thèse de Doctorat de Géographie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 346 p.

Sourisseau J.M., Bougnoux N., Bélières J.F., Bourgeois R., Soumaré M., Rasolofo P., (2017). Imaginer l'avenir des territoires pour relever les défis de la démographie et de l'emploi en Afrique subsaharienne. Perspective - Cirad (44) : p. 1-4. http://dx.doi.org/10.19182/agritrop/00002
http://www.cirad.fr/publications-ressources/science-pour-tous/%28type%29/perspective-policy-brief

Sourisseau J.M., Bélières J.F., Bourgeois R., Soumaré M., Rasolofo P., Guengant J.P., Bougnoux N., Losch B., Ramanitriniony H.K., Coulibaly B., Traoré S., Razafimiarantsoa T.T., Andrianantoandro V.T., Ramarijaona M., Burnod P., (2017). Penser ensemble l'avenir d'un

territoire. Diagnostic et prospective territoriale au Mali et à Madagascar. Paris : AFD, 174 p. (Etudes de l'AFD).
https://www.afd.fr/index.php/fr/penser-ensemble-avenir-territoire

Tete, K. G. et Djibom, K. A. (2016). Natalité et fécondité, INSEED/Togo.

URD. Unité de Recherche Démographique (2006). Peuplement, mobilité et développement dans un milieu défavorise : le cas de la région des savanes au Togo : Rapport de recherche, Lomé, URD, DGSCN, 47 p.

Liste des figures

Figure 1. Evolution de la population totale du Burkina Faso de 1960 à 2018 20
Figure 2. Taux brut de mortalité et ISF au Burkina Faso de 1960 à 2006 20
Figure 3. Evolution de la population du Togo, de 1960 à 2010 24
Figure 4. Evolution du Taux Brut de Natalité de 1970 à 2010 (en ‰) 25
Figure 5. Evolution de la population de la région des savanes 26
Figure 6. Type et nombre d'évènements violents recensés dans le territoire 47
Figure 7. Nombre d'évènements violents recensés par commune 47
Figure 8 : Evolution des surfaces cultivées (hors maraîchage) sur l'ensemble du territoire 49
Figure 9 : Evolution de la part de chaque culture dans les surfaces cultivées 49
Figure 10 : Evolution des surfaces cultivées par province et région du territoire 50
Figure 11 : Répartition des surfaces en céréales en 2001 et 2008, par entité géographique 51
Figure 12 : Evolution de la surface en céréale pour 1000 hab. (ensemble du territoire) 51
Figure 13 : Evolution des productions de céréales dans le territoire, par type de céréale 52
Figure 14 : Evolution des productions de céréales par entité géographique 52
Figure 15 : Evolution des surfaces cultivées en coton par province et région 53
Figure 16 : Répartition des surfaces cultivées en coton (campagne 2018) 53
Figure 17 : Evolution des animaux d'élevage dans la région des Savanes 55
Figure 18 : Evolution des animaux d'élevage dans les régions Est et Centre-Est du Burkina 55
Figure 19 : Effectifs des animaux d'élevage en 2018 (Koulpélogo et Kompienga) 56
Figure 20 : Répartition géographique du cheptel du territoire en 2013 57
Figure 21 : Nombre d'incidents recensés durant la transhumance au Togo 60
Figure 22 : Evolution des exportations sur pied de ruminants de l'Est et du Centre Est du Burkina vers les pays côtiers 60
Figure 23 : Répartition par branches des entreprises des Savanes et au Togo en 2018 66
Figure 24 : répartition des entreprises par branche, ensemble du Burkina Faso en 2016 66
Figure 25 : Evolution de l'incidence de la pauvreté monétaire au niveau national (%) 69
Figure 26 : Evolution de l'incidence de la pauvreté monétaire au niveau régional (%) 69
Figure 27 : Incidence comparée de la pauvreté monétaire en 2006 (%) 70
Figure 28 : Evolution de l'incidence de la pauvreté au niveau provincial (Savanes, %) 70
Figure 29 : Aperçus sur l'évolution de quelques équipements des ménages (%) 71
Figure 30 : Evolution du taux d'alphabétisation des chefs de ménage (%) 75
Figure 31 : Croissance démographique dans le territoire d'étude (1985-2020) 79
Figure 32 : Evolution des densités de population dans le territoire 80
Figure 33 : Densité en 2010 dans les préfectures de la région des Savanes (en hab./Km^2) 80
Figure 34 : Evolution estimée de la population dans le territoire (2020-2035) 81
Figure 35 : Estimation de la densité de population dans le territoire en 2035 81
Figure 36 : Pyramides des âges dans le territoire en 2015 (à gauche) et 2035 82
Figure 37 : Les populations urbaines et rurales dans le territoire transfrontalier (2015-2035) 82
Figure 38 : Cohortes de jeunes possiblement entrant sur le marché du travail 84
Figure 39 : Nombre total d'emplois nécessaires pour absorber la croissance démographique 84
Figure 40 : Répartition de la population et des EA selon la taille démographique 96
Figure 41 : Nombre idéal moyen d'enfant par femme selon l'âge de la personne interrogée . 98
Figure 42 : Appréciation du planning familial selon le type d'individu par pays 98
Figure 43 : Répartition des femmes enquêtées selon la classe d'âge 109
Figure 44 : Répartition des ménages et de la superficie cultivée en classes de superficie 123
Figure 45 : Modes de prêt des parcelles en % des ménages répondants 124
Figure 46 : Répartition des ménages selon le nombre de produits végétaux commercialisés 129

Figure 47 : Nombre moyen d'animaux par type par ménage 132
Figure 48 : Répartition des ménages et des bovins selon des classes de bovins par ménage 132
Figure 49 : Types d'emprunt selon le pays (en % du nombre) 141
Figure 50 : Schéma du déroulement des ateliers de co-élaboration de scénarios 161
Figure 51 : Graphe des influences directes pour la sélection des forces motrices 171
Figure 52 : Etats dans le futur (2035) des 8 forces motrices du territoire 173
Figure 53 : Représentation graphique de la méthode des 3 horizons 183
Figure 54 : L'atelier « de l'anticipation à l'action » dans le processus d'ensemble 196
Figure 55 : Résultat de la méthode des 3H pour la variable « gouvernance locale » 198
Figure 56 : Résultat de la méthode des 3H pour la variable « coopération transfrontalière » 198
Figure 57 : Résultat de la méthode des 3H pour la variable « transhumance » 199
Figure 58 : principes de la démarche Impress 200

Liste des tableaux

Tableau 1 : Planning des différentes activités conduites pour l'étude 14
Tableau 2 : Populations résidentes du Burkina Faso, zones urbaine et rurale dans les RGPH 21
Tableau 3 : Evolution de la population du Burkina Faso, région Centre-Est, de 1985 à 2006 22
Tableau 4 : Populations résidentes du Burkina Faso et du Koulpelogo dans les RGPH 22
Tableau 5 : Evolution de la population du Burkina Faso et de la région de l'Est 23
Tableau 6 : Population du Burkina Faso, de la région de l'Est et de la Kompienga 23
Tableau 7 : Evolution du taux d'urbanisation au Togo de 1961 à 2010 26
Tableau 8 : Population Togolaise et de la région des savanes dans les RGPH 27
Tableau 9 : Paramètres nécessaires aux projections de la population 28
Tableau 10 : Evolution de l'Indice synthétique de fécondité au Burkina Faso selon l'EDS ... 29
Tableau 11 : Evolution de l'ISF selon les différents RGPH au Burkina Faso 29
Tableau 12 : ISF, espérances de vie et masculinité au Burkina Faso selon les Nations Unies 30
Tableau 13 : Evolution de l'ISF de la région de l'EST selon les EDS 31
Tableau 14 : Evolution de l'ISF dans la région Est du Burkina selon les RGPH 31
Tableau 15 : Evolution de l'ISF de la région du Centre-Est au Burkina selon les EDS 32
Tableau 16 : Evolution de l'ISF de la région Centre-EST au Burkina selon les RGPH 32
Tableau 17 : Evolution des espérances de vie selon les RGPH 32
Tableau 18 : Rapport de masculinité en Régions au Burkina Faso selon les RGPH 33
Tableau 19 : Solde migratoire au Burkina Faso selon les Nations Unies 33
Tableau 20 : Paramètres nécessaires à la projection de la population dans les provinces de Koulpélogo et Kompienga 35
Tableau 21 : Evolution de l'ISF du Togo selon les EDS 36
Tableau 22 : Evolution de l'ISF au Togo selon les RGPH 36
Tableau 23 : ISF, espérances de vie et masculinité au Togo selon les Nations Unies 37
Tableau 24 : Evolution de l'ISF dans la région des Savanes selon les EDS et MIS 37
Tableau 25 : Evolution de l'ISF de la région des savanes selon les RGPH 38
Tableau 26 : Evolution des bovins en transhumance vers le Burkina selon le pays d'accueil 57
Tableau 27 : Répartition des actifs occupés par grand secteur d'activité dans les régions de l'Est et du Centre-Est et dans les Savanes en 2006 (en %) 63

Tableau 28 : Répartition des actifs occupés par type d'emploi dans les régions de l'Est et du Centre-Est et dans les Savanes en 2006 (en %) 64
Tableau 29 : Les actifs occupés selon le statut de l'activité, région des Savanes en 2015 65
Tableau 30 : Les dotations en infrastructures sanitaires en 2001, 2010 et 2016 73
Tableau 31 : Dotations en personnels de santé dans le territoire en 2001, 2010 et 2016 73
Tableau 32 : Evolution du nombre d'écoles, classes et enseignants au primaire 75
Tableau 33 : Variables de base pour l'évaluation des besoins en terres dans le futur 85
Tableau 34 : Simulation des besoins en surface agricole avec baisse modérée de la part de la population agricole active et sans gain de productivité 86
Tableau 35 : Simulation des besoins en surface agricole avec baisse modérée de la part de la population agricole active et gain de productivité 86
Tableau 36 : Les dotations en infrastructures sanitaires en 2001, 2010 et 2016 87
Tableau 37 : Nombre d'unités de base de santé publiques à construire pour maintenir la couverture de 2016 88
Tableau 38 : Dotations en personnels de santé dans le territoire en 2001, 2010 et 2016 88
Tableau 39 : Besoins en personnels de santé en 2035, en gardant la couverture actuelle 88
Tableau 40 : Besoins en personnels de santé en 2035 pour atteindre les préconisations OMS89
Tableau 41 : Besoins en personnels de santé en 2035 pour atteindre le seuil de 23 soignants pour 10 000 habitants 89
Tableau 42 : Dotations en structures et personnel d'éducation primaire (1999, 2008, 2016).. 90
Tableau 43 : Augmentation du nombre de classes et d'enseignants dans l'enseignement primaire (1999-2016) 90
Tableau 44 : Besoins en classes et en enseignants en 2035 pour maintenir le TBS et le remplissage des classes de 2016 90
Tableau 45 : Besoins en classes et en enseignants en 2035 si TBS identique à celui de 2016 et 40 élèves par classe 91
Tableau 46 : Besoins en classes et en maîtres en 2035 si TBS 100% et remplissage de 2016 91
Tableau 47 : Besoins en classes et en maîtres en 2035 si TBS 100% et 40 élèves par classe . 91
Tableau 48 : L'échantillon des enquêtes ménages 95
Tableau 49 : Taille des exploitations agricoles et âge du chef de ménage selon le pays 96
Tableau 50 : Nombre « idéal » d'enfants par femme selon le type d'individu 97
Tableau 51 : Nombre « idéal » d'enfants par femme comparaison des moyennes 97
Tableau 52 : Perception par les CM de la qualité des infrastructures (Togo en %) 101
Tableau 53 : Perception par les CM de la qualité des infrastructures (Burkina-Faso en %).. 101
Tableau 54 : Importance (% des réponses) des évènements ayant impacté les familles 102
Tableau 55 : Importance des évènements qui pourraient impacter les familles dans le futur 104
Tableau 56 : Difficultés de la transhumance et solutions (EA ayant eu des difficultés) 107
Tableau 57 : Perception des chefs d'exploitation sur les couloirs de transhumance 108
Tableau 58 : Part des EA qui ont des liens avec les transhumants (en % des répondants) 108
Tableau 59 : Age moyen des femmes enquêtées 109
Tableau 60 : Age et nombre d'enfants des femmes mariées 110
Tableau 61 : Part des enfants qui adultes resteront au village, selon leurs parents 111
Tableau 62 : Activités des enfants supposés rester et partir selon leurs parents (Togo) 112
Tableau 63 : Activités des enfants supposés rester et partir selon leurs parents (Burkina) ... 112
Tableau 64 : Destination des enfants qui partent selon leurs parents 112
Tableau 65 : Répartition de l'échantillon de jeunes 113
Tableau 66 : Destination envisagée pour les jeunes qui déclarent vouloir vivre ailleurs 114
Tableau 67 : Activité professionnelle envisagée par les jeunes 114
Tableau 68 : Raison du départ et localisation des enfants partis de plus de 15 ans 115
Tableau 69 : Pays de destination des enfants qui ont quitté leur famille 116

Tableau 70 : Tableau croisé entre motif de départ et lieu de résidence actuel pour le Togo . 116
Tableau 71 : Motif de départ et lieu de résidence actuel des partis (Burkina-Faso) 117
Tableau 72 : Activités des personnes de 15 ans et plus parties des ménages enquêtés..... 117
Tableau 73 : Part des plus de 15 ans partis et contribuant aux revenus du ménage 117
Tableau 74 : Importance des migrations de courte durée selon les zones 118
Tableau 75 : Destination des migrations de courte durée 119
Tableau 76: Activités des chefs de ménage..... 119
Tableau 77 : Evolution du mode de traction dans les ménages depuis leur installation 120
Tableau 78 : Nombre d'animaux de trait et équipement (ménages en traction animale)..... 120
Tableau 79 : Nombre moyen d'équipements et biens durable par ménage 121
Tableau 80 : Caractéristiques foncières moyennes des ménages 122
Tableau 81 : Importance des ménages avec champ individuel selon les pays 124
Tableau 82 : Perception de la disponibilité en terre pour les enfants et taille des EA 125
Tableau 83 : Stratégies face à l'insuffisance de terres pour les enfants (en % des réponses) 126
Tableau 84 : Importance des dégâts causés par les troupeaux (en % des ménages) 127
Tableau 85 : Pourcentage des ménages sur le marché des produits agricoles 130
Tableau 86 : Part des productions vendues par les ménages qui commercialisent 130
Tableau 87 : Nombre moyen d'animaux d'élevage selon le mode de gestion par pays 131
Tableau 88 : Part des ménages éleveurs et nombre moyen d'animaux des éleveurs 133
Tableau 89 : Logement des ruminants (en % des ménages avec ruminants) 134
Tableau 90 : Logement des ruminants (en % des ménages avec ruminants) 135
Tableau 91 : Nombre moyen d'animaux vendus pour les ménages qui ont vendu en 2018 .. 136
Tableau 92 : Part des ménages produisant de la fumure organique pour les cultures..... 136
Tableau 93 : Durée de la soudure et superficie cultivée moyenne par personne 137
Tableau 94 : Les réponses face à la soudure (en % des réponses des EA avec soudure) 138
Tableau 95 : Comportement des chefs de ménage et de leur conjoint pour se faire soigner . 139
Tableau 96 : Raisons évoquées par ceux qui sont insatisfaits de l'accès à l'école 140
Tableau 97 : Part des ménages qui ont recours au crédit selon les types 141
Tableau 98 : L'échantillon des personnes ressources : effectif, âge, secteur d'activité..... 142
Tableau 99 : Perception par la personne interrogée de sa propre famille idéale..... 143
Tableau 100 : Perception de la famille idéale telle que perçue dans la zone 144
Tableau 101 : Perception de la famille idéale selon l'âge, la CSP et le sexe 144
Tableau 102 : Perception de l'évolution de la taille des familles dans le territoire 145
Tableau 103 : Perception de l'impact du planning familial dans la zone transfrontalière 145
Tableau 104 : Perception de la croissance démographique pour le développement 145
Tableau 105 : Perception de la dynamique des échanges transfrontaliers hors bétail 147
Tableau 106 : Dynamique du commerce de bétail hors transhumance dans la zone 147
Tableau 107 : Perception des dynamiques de la transhumance dans la zone..... 147
Tableau 108 : Perception des changements dans la conduite de la transhumance..... 148
Tableau 109 : Perception des marges de manœuvre politiques pour la transhumance 148
Tableau 110 : Thématiques sectorielles renseignées par les personnes ressources 148
Tableau 111 : Les facteurs de changement interne : dénomination et définition..... 168
Tableau 112 : Cartographie des acteurs à impliquer pour agir..... 202

Liste des cartes

Carte 1. Situation du territoire d'étude en Afrique de l'Ouest 10
Carte 2. Le territoire d'étude : deux provinces au Burkina Faso, une région au Togo 11
Carte 3 : Répartition des localités sur le territoire 44
Carte 4. Evolution des surfaces des zones de culture 1973-2013 46
Carte 5 : Localisation de quelques infrastructures pastorales dans le territoire 58
Carte 6 : Principaux circuits de commercialisation du bétail dans la Région des Savanes 62
Carte 7 : Couverture du territoire par les structures sanitaires (2010) 74
Carte 8 : Localisation des écoles et lycées dans le territoire (2010) 76
Carte 9 : Etat des réserves naturelles du territoire 77
Carte 10 : Exemples de cartes dessinées par les experts sur leur représentation du territoire 152

Sources de données utilisées pour les projections démographiques (partie 2)

- RGPH : Le gouvernement burkinabè a confirmé sa volonté d'organiser tous les dix ans, les recensements démographiques, conformément aux recommandations des Nations Unies. En effet, c'est en 1975 qu'a été réalisé le premier recensement général de la population, suivi du deuxième en 1985, alors que le troisième interviendra en 1996. D'année en année, la méthodologie a été améliorée, les outils de collecte enrichis et les techniques d'analyse perfectionnées grâce au développement de la recherche et des Technologies de l'Information et de la Communication.

- EDS : L'EDS (MICS), initiée par le Gouvernement du Burkina Faso, fait partie du programme mondial MEASURE DHS dont l'objectif est de collecter, d'analyser et de diffuse r des données relatives à la population et à la santé de la famille, d'évaluer l'impact des programmes mis en œuvre et de planifier de nouvelles stratégies pour l'amélioration de la santé et du bien-être de la population.

- Banque mondiale : Au sein de la Banque mondiale, le Groupe de gestion des données sur le développement coordonne les travaux de statistiques et de données et assure la maintenance d'un certain nombre de bases de données macroéconomiques, financières et sectorielles. Ces bases de données sont utilisées par les équipes pour préparer les Stratégies d'aide-pays, les évaluations de la pauvreté, les études de recherche et les autres formes de travaux économiques et sectoriels. Travaillant en étroite collaboration avec les régions et secteurs de la Banque, ce groupe est guidé par des normes professionnelles relatives à la collecte, la compilation et la dissémination de données afin que les utilisateurs puissent se fier pleinement à la qualité et l'intégrité des données produites.

- Estimation Nations Unies (UN) : La Division de la population a été créée dans les premières années de l'Organisation des Nations Unies pour servir de secrétariat à la Commission de la population de l'époque, créée en 1946. Au fil des années, la Division a joué un rôle actif dans le dialogue intergouvernemental sur la population et le développement, produisant estimations et projections démographiques actualisées pour tous les pays, y compris les données essentielles au suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, mise au point et diffusion de nouvelles méthodes, organisation des travaux de fond des grandes conférences des Nations Unies sur la population et le développement ainsi que de la conférence annuelle sessions de la Commission de la population et du développement. La Division de la population des Nations Unies assiste le Département des affaires économiques et sociales dans l'exercice de ses fonctions de membre du Groupe mondial sur la migration. Il fournit un appui programmatique au Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations internationales et le développement. Il copréside le groupe Population du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales (CE-ESA), conjointement avec la Division de la population de la CEPALC.

Glossaire des termes utilisés durant les ateliers

Backcasting : méthode qui consiste, à partir d'une vision du futur, à regarder en arrière vers le présent afin de définir une stratégie et de planifier comment ce futur peut être réalisé.

Chemin d'impact : Description d'un processus qui met en évidence des relations de causalité entre les moyens mobilisés par une intervention, les produits de l'intervention, les résultats, qui se matérialisent directement au niveau des utilisateurs des produits de l'intervention, et les impacts.

Cheminement vers le présent (ou back-casting) : méthode permettant de relier les états des variables motrices de la situation future à ceux de la situation présente, où l'ensemble des évènements pouvant s'être produits pour passer d'une situation à l'autre sont explicites

États du futur (ou hypothèses) : descriptions de situations plausibles à un horizon donné, qui doivent être contrastées et mutuellement exclusives entre elles

Facteur de changement : force qui a la capacité de transformer le système d'étude

Facteur de changement externe : force que les acteurs du système ne peuvent pas modifier, sur laquelle ils n'ont pas de pouvoir

Facteur de changement interne : force qui peut être influencée et/ou contrôlée par les acteurs du système

Impacts : effets à long terme, positifs et négatifs, intentionnels ou non, directs ou indirects, induits par une action de développement. Les impacts, c'est ce qui reste une fois que le projet / programme est terminé

Impress : Démarche visant à orienter et outiller la construction des chemins de l'impact au moment de concevoir une intervention de recherche ou de recherche-développement en partenariat et avant sa mise en œuvre. La démarche ImpresS ex ante a comme objectif principal d'aider à construire une vision partagée de ces interventions et des chemins de l'impact plausibles

Narratif : étayement de l'histoire du futur embauchée dans le synopsis, par ajout des états de toutes les autres forces internes

Point d'inflexion : évènements ou actions nécessaires pour entrainer une diversité d'autres et ainsi provoquer une inflexion différente dans le futur

Outcome ou « résultat » : appropriation d'un produit de la recherche ou de l'intervention par les acteurs interagissant directement ou indirectement avec la recherche, qui conduit à de nouvelles pratiques (agricoles ou managériales), de nouvelles organisations, de nouvelles règles

Output ou « produit » : production issue de l'intervention, incluant ce qui n'est pas issu directement de la recherche si l'intervention n'est pas purement une intervention de recherche. Il peut s'agir de connaissance, scientifique ou non (publication, rapport, base de données,

méthode, etc.), de formations professionnelles ou académiques, d'une expertise, d'une technologie, d'un réseau ou d'autres formes de production

Scenario : histoire du futur, composée du narratif et du cheminement vers le présent

Synopsis : paragraphe de quelques lignes explicitant la trame sous forme de phrases.

Tableau morphologique : tableau présentant les états du futur des variables motrices. Le tableau codé : une lettre capitale est attribuée à chaque variable motrice (disposées en lignes) et un chiffre à chaque état (disposés en colonnes). Un code, composé d'une lettre et d'un chiffre, correspond donc à un état du futur d'une variable.

Trame : combinaison des codes des états du futur des variables motrices (un état par variable), décrivant une situation du futur. Les trames doivent être mutuellement contrastées.

Trois horizons : méthode utilisée pour réfléchir à la transformation d'un modèle établi (situation présente) vers l'émergence d'un nouveau modèle (situation future) basée sur des activités de transition. Cette méthode prend en compte les traits du futur déjà existant dans le présent, et les traces du présent toujours effectives dans le futur choisi.

Variables motrices : forces internes qui ont une grande influence sur les autres forces internes et qui en sont peu dépendantes.

Vision : état du futur souhaitable, que l'on cherche à atteindre. La vision est utile lorsque l'on bascule d'une posture d'exploration du futur (co-élaboration de scenarios), à une posture de programmation, de construction d'un plan d'action (dans la méthode IMPRESS partiellement développée ici par exemple).